

4/200

DISSERTATION

SUR

SOIXANTE TRADUCTIONS FRANÇAISES

DE

LIMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

On trouve chez le même Libraire,

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST, traduction de Saci, revue et corrigée par M. l'abbé de la Hogue; très-belle édition, imprimée avec soin par Crapelet, et ornée de huit belles gravures. *Paris*, 1812, 1 vol. in-12. 5 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, avec les gravures avant la lettre. 8 fr.

DISSERTATION

SUR

SOIXANTE TRADUCTIONS FRANÇAISES

DE

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST,

DÉDIÉE

A SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE ET REINE.

PAR ANT.-ALEX. BARBIER,

BIBLIOTHÉCAIRE DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI, ET
DE SON CONSEIL D'ÉTAT.

SUIVIE

DE *CONSIDÉRATIONS SUR LA QUESTION
RELATIVE A L'AUTEUR DE L'IMITATION.*



A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

Rue du Foin St-Jacques, n° 11.

1812.

BV4829

.B3.

LC Control Number



tmp96 031678

1
592
A Sa Majesté

5
L'Impératrice et Reine.

MADAME,

Après l'Évangile, l'Imitation
de Jésus-Christ est, de tous les
ouvrages, le plus estimé et le plus
répandu : il a été traduit dans une
multitude de langues ; mais c'est en
français qu'il a été traduit le plus
souvent. En traçant l'histoire de ces
Traductions, j'ai remarqué que plu-

*sieurs avaient été dédiées à des Rois
puissans et à de pieuses Reines.
L'historien est plus heureux que les
traducteurs, puisqu'il a obtenu l'hon-
neur de dédier son ouvrage à la plus
vertueuse des Souveraines, Epouse
du plus grand des Monarques.*

Je suis avec le plus profond respect,

Madame,

*de Votre Majesté Impériale et
Royale,*

*Le très-humble et très-obéissant
Serviteur,*

Barbier.

AVERTISSEMENT.

DANS mes recherches sur les écrivains *anonymes* et *pseudonymes*, l'excellent livre de l'Imitation de J.-C. a dû s'offrir souvent à ma pensée ; car cet ouvrage, si remarquable par la noblesse et l'élévation des sentimens, n'est pas moins célèbre par les disputes auxquelles le nom de son auteur a donné lieu depuis plus de trois cents ans, si l'on remonte à leur première origine. Le quinzième et le seizième siècles ont vu alléguer une multitude de témoignages, soit pour S. Bernard, soit pour le chancelier Gerson, soit pour le chanoine régulier Thomas à Kempis : vers le commencement du dix-septième siècle, on a mis en scène un prétendu Jean Gersen, bénédictin, abbé de Verceil en Italie ; au milieu du

même siècle, les chanoines réguliers plaidèrent vivement pour Thomas à Kempis, et les bénédictins pour Jean Gersen. Pendant le dix-huitième siècle, la question s'étant renouvelée en faveur de ce dernier, des savans très-recommandables se déclarèrent pour Thomas à Kempis. Depuis quelques années, des Italiens, distingués par leur érudition, se prononcent de nouveau en faveur de J. Gersen, tandis qu'un littérateur français, qui a fait une profonde-étude de cette matière, paraît penser que le véritable auteur de l'Imitation de J.-C. serait plutôt le chancelier Gerson, que le prétendu Jean Gersen, ou le chanoine Thomas à Kempis. Je n'entrerai pas dans cette honorable lice, parce que mon objet principal est de faire connaître les traducteurs français de cet ouvrage. Cependant comme les noms de Gerson, d'à Kempis et de Gersen se trouvent sur les frontispices de plusieurs traductions, j'au-

rai occasion de donner quelques détails sur ces auteurs.

Le célèbre P. Desbillons disait en 1780, que dans l'espace de trois siècles il avait peut-être paru plus de deux mille éditions de l'Imitation en latin (1). J'ai reconnu que le nombre des éditions des traductions françaises s'élevait à près de mille.

Les auteurs qui m'ont fourni des renseignemens méritent que je rende ici un faible hommage à leurs travaux.

Nos anciens bibliographes Lacroix du Maine et Du Verdier indiquent quelques anciennes traductions de l'Imitation. J'ai trouvé un plus grand nombre d'articles dans l'ouvrage de Draudius, intitulé, *Bibliotheca exotica*, Francfort, 1625, in-4°, dans les Catalogues de livres qui ont été publiés à Paris par le P. Jacob, carme déchaussé, depuis l'année 1644 jus-

(1) Voyez la première note à la fin de cette Dissertation, et, dans la table des auteurs, les mots *De Imitatione Christi*.

qu'en 1654, in-4°, et dans la *Bibliotheca realis Theologica* de Lipénus, *Francofurti ad Moenum*, 1685, 2 vol. in-fol.

Les journalistes de Trévoux ont fait connaître en 1706 plusieurs traducteurs de l'Imitation qui s'étaient couverts du voile de l'anonyme; mais leur récit est accompagné de plusieurs erreurs. Jean-Albert Fabricius, dans sa *Bibliothèque latine du moyen âge*, a essayé de citer les principales éditions de l'Imitation, et ses traductions en différens idiomes; mais son travail est rempli d'omissions et d'inexactitudes, surtout quant aux traductions. Par exemple, il ne cite que trois traductions italiennes, tandis que le cardinal Henriquez en compte environ vingt-quatre, publiées à l'époque où Fabricius fit paraître le quatrième volume de sa *Bibliothèque*. Sa liste de traductions françaises s'élève à vingt-huit; mais il faut en retrancher quatre, sur lesquelles je n'ai pu me procurer aucun ren-

seignement : d'ailleurs ce ne serait pas encore la moitié des traductions françaises de l'Imitation de J.-C.

Je m'étais attendu à trouver des renseignemens détaillés sur les plus anciennes traductions, dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, par M. de Paulmy, le but de cet auteur ayant été de faire connaître les ouvrages imprimés dans les quinzième et seizième siècles; mais l'article qu'il a consacré, dans son tome neuvième, aux traductions de l'Imitation, est fort superficiel. Je lui reprocherai d'avoir dédaigné peut-être de citer la traduction d'un de ses aïeux, René de Voyer d'Argenson, mort ambassadeur à Venise en 1651, tandis qu'il a jugé à propos de faire mention de la traduction de Port-Royal, publiée en 1662.

L'auteur anonyme du *Dictionnaire des auteurs ecclésiastiques*, publié à Lyon en 1767, 4 vol. in-8°, cite, à l'article GERSEN, quatorze traductions françaises

de l'Imitation de J.-C. ; mais il se trompe sur trois noms et sur un plus grand nombre de dates. A l'en croire, l'abbé Lenglet attribue à Kempis une traduction *française* de l'Imitation : l'abbé Lenglet dit seulement que le texte de l'*Internelle Consolation* a tellement l'air original, surtout dans les anciennes éditions, que l'on pourrait penser que le célèbre Gerson aurait d'abord fait ce livre en français, et que depuis il aura été traduit *en latin* par Thomas à Kempis, mais avec quelques changemens.

Les traducteurs italiens du *Dictionnaire historique* de M. Chaudon, ont ajouté à leur article GERSEN la traduction du passage de l'anonyme de Lyon, relatif aux traductions de l'Imitation. On trouve dans la version les mêmes erreurs que dans le texte français.

Un Catalogue manuscrit, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, m'a été d'une grande utilité ; c'est celui de la *Biblio-*

thèque des Prêtres de la Doctrine chrétienne, dressé par le P. Baizé, leur bibliothécaire, mort en 1746. Ce savant bibliographe a placé à la suite de l'indication de plusieurs traductions de l'Imitation, une note conçue en ces termes : « Il y en a encore d'autres par MM. Hobier, de Rabines et Molinier. » Je suis parvenu à connaître ces trois traductions qui sont anonymes.

Deux grammairiens du dix-septième siècle, le fameux P. Bouhours, jésuite, et le sieur Andry de Boisregard, qui depuis s'est acquis tant de réputation dans la médecine, ont parlé de plusieurs traductions françaises de l'Imitation, mais pour en développer les beautés ou les défauts, plutôt que pour en faire connaître les auteurs.

Je savais que M. Gence, habile grammairien, ancien archiviste au département des chartes, se livrait à des recherches très-étendues sur le texte de l'Imitation et

sur son auteur. J'ai appris ensuite qu'il s'occupait d'une édition latine revue sur les manuscrits, et d'une traduction française du même ouvrage; ça été pour moi une agréable occasion de connaître l'extrême obligeance de ce littérateur aussi estimable qu'éclairé.

Les deux premières éditions de la traduction du garde des sceaux Marillac, qui se réimprimait le plus souvent avant celle de Port-Royal, sont de la plus grande rareté. Elles avaient échappé pendant dix ans à toutes mes perquisitions. M. Boulliot, homme très-versé dans l'histoire littéraire, et à qui je dois l'indication de plusieurs articles de cette Dissertation, fit part de mon embarras à M. Gence qui lui remit aussitôt, pour me la communiquer, une des éditions si ardemment désirées; c'était la seconde. Peu de temps après, un heureux hasard m'offrit la première. On compte au moins cinquante éditions de cette traduc-

tion ; la plupart portent le nom du jésuite Rosweyde ; une seule offre le nom du traducteur.

Au mois de septembre 1810, M. Gence a fait insérer dans le *Journal des Curés*, où l'on distinguait des articles d'une critique saine et éclairée, un précis de ses *Recherches sur le caractère des éditions ou traductions françaises les plus remarquables de l'Imitation de J.-C., qui ont paru à différentes époques.*

J'ai lu avec un vif intérêt ce précis, composé de trois articles ; j'y ai remarqué des détails qui m'étaient inconnus : mais, d'un autre côté, je n'y ai pas trouvé les anecdotes et aperçus que j'ai semés dans ma Dissertation ; je n'ai donc pas cru que les recherches de M. Gence rendissent les miennes inutiles.

Jusqu'à ces derniers temps, M. Gence m'a procuré des traductions de la plus grande rareté ; il en a même emprunté pour moi à

un de ses respectables amis qui en fait une collection. Quelquefois aussi, mais rarement, j'ai eu le plaisir de lui en communiquer qu'il ne connaissait pas. Cette franchise dans les rapports qui se sont établis entre M. Gence et moi; cette communication de nos découvertes mutuelles sur un objet qui nous intéressait également, rappelleront aux amis des lettres la liaison qui a existé entre deux célèbres amateurs de la science musicale, l'abbé Gerbert et le P. Martini (1). Ces deux savans se communiquèrent réciproquement leurs richesses; et il fut convenu entre eux que le P. Martini écrivait l'histoire de la musique en général, tandis que l'abbé Gerbert ne s'occuperait que de la musique d'église en particulier.

Je publie aujourd'hui les résultats de mes

(1) Voyez le Dictionnaire historique des Musiciens, par MM. Choron et Fayolle, Paris, Valade, 1811, in-8°, t. I, article GERBERT.

recherches sur les traductions françaises de l'Imitation. M. Gence espère faire connaître bientôt au public ceux relatifs aux travaux qui l'occupent depuis long-temps : il a bien voulu me communiquer un précis de ses préliminaires sur l'ouvrage et sur la question concernant l'Auteur. On le trouvera à la suite de cette Dissertation ; et j'ose me flatter qu'il facilitera la solution d'un des plus difficiles problèmes d'histoire littéraire qui ait été offert jusqu'à ce jour à la sagacité des érudits.

Je dois aussi beaucoup de reconnaissance à feu M. Louis-Théodore Hérissant, auteur des *Principes de style*, et l'un des meilleurs philologues français qui aient existé. Ce savant modeste, qui m'a fourni beaucoup de notes pour les deux derniers volumes de mon *Dictionnaire des Ouvrages anonymes*, prenait un intérêt particulier à la présente Dissertation.

Je ne me suis pas contenté de découvrir

les auteurs de telle ou telle traduction, la plupart inconnus jusqu'à ce jour; j'ai encore cherché à connoître les traductions qui ont servi à en produire d'autres : c'est ainsi que la traduction, publiée à Toulouse en 1488, sous le voile de l'anonyme, a dû servir de modèle à celles qui ont paru pendant l'espace d'un siècle, puisque celle de l'évêque de Rennes, Æmar Hennequin, donnée en 1582, lui ressemble encore beaucoup. Celle-ci a été très-utile au garde des sceaux Marillac en 1621. La traduction de Marillac en a engendré plusieurs autres, notamment celle d'un anonyme en 1662 : de même la traduction du jésuite Girard, qu'il ne faut pas confondre avec le confesseur de la Cadière, a été souvent reproduite avec des corrections plus ou moins importantes; mais de toutes les traductions qui ont reçu des modifications, aucune n'est comparable à la traduction de Saci, publiée sous le nom du sieur de Beüil en 1662, puis-

qu'elle a donné naissance à celle des Cusson père et fils, qui se lit depuis cent ans sous le nom du P. Gonnellieu, à celle qu'un anonyme publia en 1698 chez Frédéric Léonard, à celles de Dom Morel en 1722 et de l'abbé Lenglet en 1731; enfin en 1797, à celle de M. l'abbé de la Hogue. La traduction de Saci est dans beaucoup d'endroits une élégante paraphrase, plutôt qu'une traduction de l'Imitation; il n'est donc pas étonnant que différens auteurs se soient attachés à la rendre plus conforme à l'original. Il leur a d'ailleurs été facile de profiter de la critique qui en a été publiée par le P. Bouhours en 1688.

Je ne me bornerai pas à citer les premières éditions de chaque traduction; il en est de plus récentes sur lesquelles il serait difficile de prononcer, si on ne les rapprochait pas des premières. C'est ainsi qu'en jetant les yeux sur la traduction imprimée chez *Barbou* en 1770, in-24, sans nom

d'auteur, et sans épître dédicatoire, je découvris que c'était une réimpression de la traduction de Philippe Goibaud sieur Du Bois, imprimée pour la première fois en 1685, par *J. B. Coignard*, avec une épître dédicatoire à madame la Dauphine. Un changement de propriété, la suppression d'une préface ou d'une épître dédicatoire, celle des approbations ou des privilèges, telles sont les causes qui empêchent de reconnaître au premier coup-d'œil les traductions qui appartiennent à tel auteur plutôt qu'à tel autre. Les différentes éditions que j'ai citées, fourniront peut-être le moyen de reconnaître toutes les traductions qui tomberont sous la main.

Mes recherches se sont étendues jusque sur les traductions publiées dans les dialectes de quelques-unes de nos anciennes provinces, c'est-à-dire, en langage limousin, en basque, en bas-breton, etc.

J'ai vu presque toutes les traductions

que je cite : quant à celles que leur rareté m'a empêché de découvrir jusqu'à ce jour, j'ai indiqué les auteurs qui me les ont fait connaître. On ne s'étonnera pas de la difficulté de trouver dans le 19^e siècle des traductions de l'Imitation, imprimées dans le 16^e, si l'on réfléchit que cet ouvrage est du nombre de ceux qui s'usent et se détruisent par l'usage habituel qu'on en fait.

Il y avait trente-six traductions anonymes parmi celles qui sont venues à ma connaissance : j'ai levé le voile dont s'étaient couverts vingt-quatre de ces traducteurs. Vingt traductions ont pour auteurs des évêques, abbés, curés ou prêtres séculiers ; quatorze ont été données par des laïcs ; treize au moins ont été faites par des disciples de Port-Royal, et quatre seulement appartiennent à la fameuse compagnie de Jésus, savoir celles du P. Vivien, du P. Girard, du P. Brignon et du P. Lalle-mant.

Je ne cite pas ici celle qui a paru en 1662 sous les initiales R. C. A., que je pourrais attribuer au P. René Cerisiers, parce que ne présentant qu'une réimpression peu déguisée de celle de Marillac, elle est un plagiat assez hardi. Cependant la date de 1662 donne quelque importance à ce plagiat, puisqu'en cette même année 1662, François Muguet, imprimeur dévoué aux Jésuites, reproduisit dans le format in-8°, et en beaux caractères, la traduction pure de Marillac, avec le nom du jésuite Rosweyde. Ne pourrait-on pas voir dans ces deux faits les vains efforts d'une société ambitieuse qui cherchait à lutter contre Port-Royal, dont la traduction publiée aussi en 1662, reçut dès sa naissance les plus grands applaudissemens ?

Les PP. Alegambe et Sotvel, principaux historiens des écrivains jésuites, attribuent encore des traductions de l'Imitation aux PP. Auger et Gorse; mais jusqu'à ce jour

je n'ai pu en découvrir aucun exemplaire : peut-être faut-il ranger celle du P. Auger parmi les traductions qui sont restées anonymes ?

Les amis de la vérité apprendront avec quelque surprise que pendant deux siècles les traductions les plus répandues ont porté sur le frontispice les noms des jésuites Rosweyde et Gonnellieu, et qu'elles ont passé pour être de ces deux jésuites, quoiqu'elles n'en fussent pas.

On distingue parmi les traducteurs sortis de l'école de Port-Royal, les noms de Saci, de Du Bois, de Fontaine, de Prévost, de Debonnaire, de Morel, de Pâris, qu'il ne faut pas confondre avec le fameux diacre de ce nom, de Molinier, de le Duc et de le Gros. Quelques éditions de la traduction de Fontaine portent le nom de le Tourneux.

J'ai rejeté à la fin de cette Dissertation quelques notes qui auraient pu paraître

trop longues; elles sont indiquées par des chiffres arabes.

La bibliothèque Impériale et celle du Panthéon contiennent beaucoup de traductions de l'Imitation, dont plusieurs sont remarquables par leur rareté. Je prie Messieurs les Conservateurs de ces riches établissemens, d'agréer mes remercimens pour la complaisance avec laquelle ils me les ont communiquées.

FIN DE L'AVERTISSEMENT.

DISSERTATION

DISSERTATION

SUR SOIXANTE

TRADUCTIONS FRANÇAISES

DE

L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

LE desir de mettre quelque ordre dans cette Dissertation , m'a forcé de la partager en huit chapitres.

Je citerai , dans le premier , les traductions en prose de *l'Imitation de J.-C.* , d'après l'ordre chronologique. J'indiquerai , dans le second , les traductions en vers. Je ferai connaître , dans le troisième , les traductions en patois français. Je placerai , dans le quatrième , les traductions à l'usage des églises protestantes. Le cinquième sera consacré aux ouvrages tirés de *l'Imitation de J.-C.* Le sixième le sera aux traductions sur lesquelles je n'ai pu me procurer des renseignemens assez positifs. Dans le septième , je dirai ce que je pense de *l'Internelle Consolation* , ouvrage qui n'est peut-être pas une traduction de *l'Imitation* , mais que l'on pourrait croire composé en même tems que *l'Imitation* et par le même auteur. L'indication de quelques ouvrages portant le titre d'*Imitation de J.-C.* , formera le huitième et dernier chapitre.

CHAPITRE PREMIER.

Notice chronologique des Traductions en prose de l'Imitation de J.-C.

Année 1488.

Cy comance le liure très-salutaire, la Ymitation Jhesu-Christ et mesprisement de ce monde, premierement composé en latin par Saint BERNARD ou par autre dévotte personne, attribué à maistre Jehan GERSON, chancelier de Paris, et après translaté en françoys en la cité de Tholose.

On lit ces mots à la fin du volume :

Cy finist le liure de la Ymitation Jhesu-Christ et mesprisement de ce monde, imprimé à Tholose, par maistre *Henric Mayer Alaman*, l'an de grace mil cccc LXXXviii, et le xxviii jour de may.
In-8°. (1 Edition.)

Cette version paraît avoir été faite vers l'an 1450; jusqu'à ce jour on ne la connaissait que manuscrite: c'est l'habile M. Van Praët, qui m'a communiqué, au mois de décembre 1811, la

notice de la rarissime édition qui en a été publiée à Toulouse ; il était bien naturel que cette production de l'imprimerie au quinzième siècle, dans une de nos provinces les plus célèbres, n'échappât pas aux recherches de celui qui s'occupe depuis si long-temps, non-seulement de la réunion de ces éditions, mais de leur histoire.

Le nom du traducteur n'est pas connu ; celui de l'imprimeur Henri Mayer lève en grande partie les incertitudes qui existaient, sur la question de savoir si plusieurs éditions datées de Tholose, appartiennent à Toulouse, capitale du Languedoc, ou à Tolosa, capitale de la Guipuzcoa, en Espagne. *V. le Dictionnaire bibliographique choisi du quinzième siècle*, par M. La Serna Santander, t. I, p. 385.

1493.

Cy commence le livre très-salutaire intitulé : De l'imitacion Nostre Seigneur Jesu-Crist, et parfait contempnement de ce présent miserable monde, lequel a esté par aucuns jusques à présent attribué à S. BERNARD (2), ou maistre Jean GERSON, posé que soit autrement. Quar l'acteur d'icelluy soubz Nostre Seigneur, fust ung vénérable pere et très dévot religieux chanoine réglé, vivant en son temps en observance reguliere jouxte la regle monseigneur S. Augustin, nommé frere THOMAS DE KEMPIS, prieur en ung prieuré d'icelluy ordre, nommé

4 TRADUCTIONS FRANÇAISES

Windesem , au diocèse du Traict (d'Utrecht), traduité de latin en françois , pour la consolacion des simples non sachant entendre latin ; laquelle translation a été diligemment corrigée sus l'original , pourquoi vous qui en icelluy livre lyrés, vueillés prier Nostre Seigneur pour le salut du correcteur.

On lit à la fin du volume ces mots :

Cy finist le livre *de Imitatione Cristi et de contemptu mundi*, traduité de latin en françois , et imprimé à *Paris* , par *Jehan Lambert* , le *xvi* jour de novembre 1493 , in-4° , de 110 feuillets , avec des gravures en bois. (1 Edition.)

Cette traduction est à peu près la même que la précédente.

On trouve des détails sur l'édition de Jehan Lambert , dans les *Mélanges* de M. de Paulmy , et dans les *Dissertations* sur l'auteur de l'Imitation de J.-C. , composées par le P. de Géry , génovéfain , en 1758 , et par l'abbé Ghesquière , ex-jésuite , en 1775.

L'abbé de Saint-Léger , éditeur de la dernière dissertation , s'est trompé en donnant pour date l'année 1496 à la traduction dont il s'agit ici. *V.* les pages 63 et 64. Il a fait connaître lui-même cette faute dans le *Journal des Savans* du mois d'avril 1776 , et il l'a corrigée à la main dans quelques exemplaires de la dissertation.

La riche bibliothèque du Panthéon possède cette

traduction imprimée sur velin ; on trouve à la suite l'Histoire de la Passion remémorée ès Mystères de la Messe , par le F. Olivier MAILLARD , de l'ordre des Frères Mineurs.

Vers 1495.

Cy commence le livre très-salutaire intitulé : De l'Imitation de Nostre Seigneur Jesus Christ, et parfait contemnement de ce monde , lequel a esté par aucuns jusques à présent attribué à S. BERNARD ou maistre Jehan GERSON. Toutes fois l'acteur d'icelluy fust ung vénérable pere , etc. chanoine régulier , etc. nommé frere THOMAS DE CAMPIS , prier en ung prieuré dudit ordre , appelé Windesem , diocèse d'Utrecht ; translaté de latin en françois , pour la consolation de plusieurs dévotes personnes.

On lit à la fin du volume :

Cy finist ce present livre , etc. *imprimé à Paris , par Jehan Trepperel , sans date , in-4°.* (1 Edition.)

Cette traduction est encore la même que la précédente. Les changemens que présente le titre , indiquent une édition postérieure à celle de Jehan Lambert. Jehan Trepperel mourut en 1502.

1498.

De l'interiore conversacion. *Jehan Le Bourgeois.*

On lit à la fin du quatrième livre , et avant la table :

Cy finist le livre *de Imitatione Christi et de contemptu mundi*, translaté de latin en françois, et imprimé à Rouen l'an mil quatre cens quatre vingtz et dix huit , in-4^o, de 121 feuillets , sans compter le livre de Jesus (nostre pere , etc.) et la table qui ont 5 feuillets non chiffrés. (1 Edition.)

Cette traduction n'est pas la même que la précédente ; elle a pour auteur , comme on le lit à la fin du volume , un religieux demeurant en la comté de la Marche , qui la fit à la requeste et pour l'amour de très-excellent et dévot prince , monseigneur Bernard d'Arminac (d'Armagnac), comte de la Marche , en l'an MCCCCXLVII (1447). Les trois premiers livres sont rangés dans un autre ordre que celui qui règne dans les Imitations ordinaires. C'est à peu près le même texte que la *Consolation internelle*, sauf la restriction aux religieux dans le passage : *Vita boni monachi crux est*, au lieu de *vita boni christiani*, et dans d'autres passages semblables.

Vers 1520.

S'ensuit le livre très-salutaire de l'Imitation de Nostre Seigneur Jesu-Christ, et du parfait contempnement de ce misérable monde , donné en latin *de Imitatione Christi et de contemptu mundi*,

et qui commence *Qui sequitur me, non ambulat in tenebris*. Paris, de l'imprimerie de Philippe Le Noir, sans date (vers 1520), in-4° goth. de 75 feuillets à deux colonnes.

On lit à la fin du volume :

Cy finist ce present livre, etc. imprimé nouvellement à Paris, par Philippe Le Noir, maistre imprimeur, et l'un des deux relieurs jurés en l'Université de Paris. (1 Edition.)

Cette traduction nouvelle, ou plutôt cette nouvelle édition de la traduction de 1493, est si rare que je n'ai pu la voir.

Du Verdier cite cette traduction dans son article de Jean Bouillon. Dupin paraît la citer, mais avec des détails inexacts ; voici ses expressions : (a) « *Le livre de l'Imitation de Notre Seigneur, attribué à saint Bernard ou à Jean Gerson, traduit de latin en françois, édition faite à Paris, chez Le Noix, vers l'an 1500.* » On voit ici Dupin incertain sur la date, et estropiant le nom de l'imprimeur ; plus loin, il affirme que la traduction française, imprimée chez *Le Noir*, parut en 1500 (b) : dans les deux passages du *Gersoniana* (c), qui répondent à ceux de sa

(a) *V.* Hist. des controverses, etc., dans le 15^e siècle, 2^e partie. Paris, 1698, in-8°, p. 553.

(b) *V.* P. 614.

(c) *V.* Gersonii opera, t. I, p. LXIII et LXXVII.

Dissertation française, Dupin cite sans hésiter l'année 1500; il est donc très-probable que Dupin a voulu parler de la traduction publiée par Philippe Le Noir : mais il m'est facile de démontrer que sa citation est vague et erronée. 1° Le titre est défectueux; c'est un abrégé de celui que porte la traduction de 1493: aucun autre auteur ne le présente de cette manière. 2° La date de 1500 est fautive; en effet, Philippe Le Noir ne succéda qu'en 1514 à Michel Le Noir, son père, et, à dater de 1531, son nom ne se lit plus dans les fastes de l'imprimerie parisienne (a) : il n'a donc pu imprimer que vers 1520, la traduction qui porte son nom. La date de 1500 est celle d'une *Eternelle Consolation*, imprimée par Michel Le Noir, père de Philippe; et voilà sans doute ce qui a induit Dupin en erreur. C'est en confondant d'après lui ces deux ouvrages l'un avec l'autre, que D. Toussaints Duplessis a remporté une victoire imaginaire sur l'abbé Lenglet Du Fresnoy, comme je le prouverai dans la suite de cette dissertation, sous l'année 1751.

Maittaire a placé, dans ses *Annales typographiques*, sous l'année 1500, la prétendue édition de la traduction française de l'Imitation, attribuée à S. Bernard ou à Jean Gerson. On voit que c'est encore Dupin qui l'a induit en erreur.

Un défaut de ponctuation à la page LXXVII du *Gersoniana*, a fait croire au cardinal Henriquez, dans la *préface* de sa traduction italienne de l'Imitation, que Dupin avait voulu parler d'une

(a) V. Lottin, *Catal. chronol. des Libr. de Paris*, 1789, in-8°.

édition latine et française de l'Imitation imprimée par Le Noir. Un peu d'attention suffit pour convaincre que le mot *latinè* se rapporte à une édition de Jean Petit, et le mot *gallicè* à la traduction imprimée par Le Noir.

1544.

De l'Imitation de Jesu-Christ selon la sainte Evangile, et contempnement de vanité de ce monde, translaté de hault alemant en langue françoise, avec ung dialogue du seigneur et du serviteur; le seigneur représente Jesu-Christ, et le serviteur la créature humaine. Le tout diligemment et fidèlement corrigé et purgé de fautes innumérables, comme l'on pourra veoir, conférant ces exemplaires à tous aultres. *Imprimé en Anvers, par Jehan de Grave, l'an M. D. XL. IIII.* (1544), in-24. (3 Editions.)

Cette Imitation ne contient que trois livres. On trouve en tête une épistre du translateur à sa sœur Marguerite, religieuse observante de l'ordre saint Dominique, en la noble cité de Metz, datée de Vienne en Autriche, ce premier lundy de quaresme, l'an de grace mil cinq cens trente huyct.

L'auteur de l'Imitation a été, « suivant ce que le traducteur a entendu de gens savans et particulièrement exercés en telles vacations, ung personnage docte et dévot de l'ordre des Chartreux,

appelé *Lupold de Saxone*. » On avait dit à ce traducteur que l'Imitation de J.-C. avait été préalablement écrite en langue latine ; « mais il ne put en obtenir ni voir, et l'acquiesça en langue germanique en bonne et diligente impression. »

L'abbé Valart a possédé la même traduction de l'édition d'Anvers, chez Martin Lempereur, vers l'an 1530 ; la description qu'il donne de son exemplaire, dans sa *Dissertation* sur l'auteur de l'Imitation, ne laisse aucun doute à ce sujet. Son édition doit être rapportée à l'an 1539, puisque l'épître dédicatoire est datée de 1538. Comme le traducteur était à Vienne lorsqu'il l'écrivit, on pourrait s'imaginer qu'il a d'abord fait imprimer en cette ville sa traduction ; mais, l'année dernière, M. l'abbé Joseph Otto, bibliothécaire de l'université de Vienne, a cherché en vain cette traduction dans les bibliothèques de Vienne. Il n'en est d'ailleurs fait aucune mention dans les exactes et curieuses recherches de l'abbé Denis sur la typographie de Vienne (a). Je prie M. l'abbé Otto d'accepter ici un faible témoignage de ma reconnaissance pour les peines qu'il s'est données.

L'abbé Valart insiste sur l'Imitation en langue germanique dont parle notre traducteur, pour prouver que l'Imitation est antérieure au chanoine régulier Thomas à Kempis, qui n'est né qu'en 1380. Il paraît certain, à la vérité, que le pieux chartreux Ludolphe de Saxe florissait en 1330 ; mais aucun auteur contemporain ne lui a

(a) V. l'Histoire de l'imprimerie de Vienne, jusqu'en 1560, par l'abbé Denis. Vienne, 1782, in-4°, en allemand.

attribué une traduction de l'Imitation en allemand.

L'épître dédicatoire à une religieuse de Metz a fait croire à l'abbé Valart que le traducteur était un prêtre du diocèse de Metz. « S'il m'est permis, dit l'abbé Ghesquière, p. 63, de former une conjecture sur ce qui a pu faire imaginer aux garans du *bon prestre du diocèse de Metz*, que le chartreux Ludolphe avait fait une traduction des livres de l'Imitation, c'est, je pense, qu'ils en auront trouvé, dans un même volume manuscrit, la version allemande faite en 1448, et ensuite une traduction du livre de *Remediis contrà tentationes spirituales*, lequel était l'ouvrage de Ludolphe de Saxe, et qu'ainsi ils auront pris pour traducteur des deux ouvrages contenus dans ce volume, celui qui était l'auteur du dernier, traduit par quelque inconnu qui n'a pas voulu omettre le nom de celui qui en avait composé l'original en latin. »

Cette conjecture, pleine de sagacité, me paraît très-vraisemblable.

L'exemplaire dont je me suis servi pour décrire la traduction dont il s'agit ici, a été envoyé de Stockholm aux chanoines réguliers de Ste.-Geneviève, par le célèbre Naudé, lorsqu'il était bibliothécaire de la reine Christine. Il appartient à la bibliothèque du Panthéon.

1565.

L'art et manière de parfaitement ensuivre
Jesus-Christ, et mépriser toutes les vanités de ce monde, autrement dite l'internelle Consolation, jadis composée en

latin par THOMAS DE CAMPIS, et puis naguères fidelement traduite selon le sens de l'auteur. *Anvers, 1565, in-16.*

(1 Edition.)

Draudius indique, d'une manière assez inexacte, une réimpression de cette traduction, faite à Anvers en 1572. Le titre de la première édition, tel que je le rapporte ici, est tiré de l'ouvrage d'Heser, jésuite allemand, intitulé : *Dioptra Kempensis, Ingolstadii, 1650, p. 70.* Il est question, dans le même endroit, d'une autre traduction française de l'Imitation. L'auteur anonyme de la *Contestation* touchant l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, rendue manifeste, etc. *Paris, 1652, in-4°.*, c'est-à-dire le P. Gabriel de Boissy, génoévain, s'est trompé en présentant ces deux traductions d'après Heser, comme publiées en l'année 1565. Voici le passage d'Heser : *Nomen interpretis hujus gallici non est proditum. Antonius Vivianus societatis Jesu, natione Gallus, domo Petracoras, is fuerit, an alius, equidem ignoro. Si hic sit, nomen illius edidit Philippus Alegambe : si alius, quod equidem existimo, habes ab Antonii calamo rursùm gallicè versos Thomæ à Kempis libros de Imitatione Christi.* Ce qui me paraît signifier : « On ne connaît pas ce traducteur français de l'Imitation. J'ignore si c'est Antoine Vivien, de la société de Jésus, Français de nation, de la maison de Périgord, ou un autre. Si c'est ce Jésuite, Philippe Alegambe le nomme. Si, comme je l'imagine bien, ce n'est pas

lui, il existe une autre traduction française de l'Imitation de Thomas à Kempis, par Antoine Vivien » On ne voit, dans ce passage, aucune fixation d'époque. Il n'y est question que du nom de l'auteur de la traduction publiée en 1565, et d'une autre traduction donnée par le P. Vivien, d'après le témoignage d'Alegambe. Le P. Vivien naquit précisément en cette année 1565 ; sa traduction de l'Imitation ne parut qu'en 1618.

1571.

De l'Imitation de J.-C., et du mespris et contempnement de toutes choses mondaines, faicte premièrement latine par THOMAS DE KEMPIS diocèse de Cologne, et maintenant françoise, par M. Jehan BOUILLON, prestre Senonois. *Paris, Claude Fremy, 1571, in-16*, avec privilège. — *Sébastien Nivelles, 1576, in-8°*, avec d'autres ouvrages traduits par le même. (2 Editions.)

La bibliothèque impériale possède un exemplaire de l'édition de 1571, qui paraît être la première, quoique le privilège du roi soit daté du 13 février 1567, et l'épître dédicatoire à Guillaume Fauvelet, archidiacre de Melun et chanoine de Sens, du 20 mars 1569. L'édition de 1576 est indiquée par Draudius.

Jehan Bouillon a beaucoup profité des traductions précédentes, au moins de celle de 1493. Sa

14 TRADUCTIONS FRANÇAISES

traduction ayant beaucoup de ressemblance avec celles qui ont paru jusqu'en 1621, c'est peut-être ce qui a fait dire à M. de Paulmy, dans le tome neuvième de ses *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, que la traduction de Jean Bouillon fut estimée pendant près d'un siècle.

1573.

Le livre de l'internelle Consolation, composé premièrement en latin par M. Jean GERSON, et traduit en françois. *Paris, 1573, in-12.* (2 Editions.)

V. le catalogue des livres du baron d'H***, (c'est-à-dire du baron d'Heiss.) *Paris, 1782, in-8°*, n° 283.

Draudius cite encore, dans sa *Bibliotheca exotica*, l'imitation de J.-C., traduite du latin de J. GERSON, *Lyon, Michel Jove, 1576, in-16*; c'est probablement une réimpression de la traduction de 1573.

Le fameux jésuite Edmond Auger pourrait être l'auteur de cette traduction, puisqu'il est constant, d'après sa vie publiée en latin par le P. Bailly, *Paris, 1652, in-8°*, et d'après Sotvel (a), que ce jésuite a mis au jour une traduction française de l'Imitation. Le P. Bailly, il est vrai, le présente comme traducteur de Thomas à Kempis, et non de Gerson; mais cette expression tient à l'époque où il publiait son ouvrage. C'est celle où la

(a) V. *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu. Romæ, 1676, in-fol.* -

querelle sur Thomas à Kempis et Jean Gersen fut la plus vive, et prit une tournure favorable au chanoine régulier. Le P. Girard avait aussi publié, en 1641, sa traduction de l'Imitation sous le nom de Gerson. A dater de 1652, ce nom ne paraît plus sur le frontispice des réimpressions de cette traduction. D'ailleurs la véritable opinion du P. Bailly se lit dans sa *Vie française du P. Auger*, ouvrage de la jeunesse de l'auteur, et qui est resté manuscrit (a). On y remarque ces expressions : *Outre le livre de J. Gerson de l'Imitation, qu'il a mis en françois.* Le P. Bailly était donc persuadé que le P. Auger avait publié sa traduction sous le nom de Gerson. Il la cite sans lui assigner de date, sans doute parce qu'elle était déjà rare au moment où il écrivait. Sotvel la cite aussi sans date ; mais l'édition faite à Lyon par Michel Jove, est encore une preuve en faveur du P. Auger ; car le même imprimeur a publié le *Sucre spirituel* pour adoucir l'amertume des aigres malheurs de ce temps, par le même P. Auger, 1570, in-16.

(a) Les auteurs du nouveau Le Long citent, sous le n° 14106, la vie du P. Auger, en français, par Nicolas Bailly, Paris, Cramoisy, 1642, in-8° : c'est une erreur ; car le P. Bailly déclare, dans l'avis au lecteur de son édition latine, qu'il garde dans son porte-feuille la même vie écrite en françois, et qu'il ne la publiera qu'après avoir satisfait la curiosité des nations étrangères, en faveur desquelles il donne cette vie en latin.

Le manuscrit français que j'ai sous les yeux paraît avoir été disposé pour l'impression par l'auteur lui-même, si j'en juge d'après un avertissement dont l'écriture décèle une main appesantie par l'âge, tandis que le corps de l'ouvrage est écrit d'une manière plus nette et plus ferme.

1576.

L'Imitation de Christ ; comment il faut mépriser toutes les vanités de ce monde, faite il y a fort long-temps par un homme craignant Dieu, nouvellement translaté en françois. *Anvers*, 1576, in-16.
(1 Edition.)

Ce titre est tiré d'un catalogue des foires de Francfort depuis 1568 jusqu'en 1592, in-4°. Draudius indique aussi cette traduction, mais d'une manière peu exacte. Il cite encore une traduction de l'Imitation imprimée à *Douay* en 1595, in-12, chez *Baltasar Bellere*. Cette dernière n'est sans doute qu'une réimpression. Tout me porte à croire que c'est l'édition française de l'Imitation citée par le docteur Grancolas (a), où il est dit que ce livre avait été jusqu'alors attribué à S. Bernard ou à Gerson.

1582.

Jean DE GERSON, de l'Imitation de Notre Seigneur Jesus-Christ, nouvellement revu, corrigé et augmenté outre les impressions précédentes, par R. P. mess. Æ. (Æmar) HENNEQUIN, évêque de Rennes. *A Paris*, à l'Olive de l'Huil-lier, rue S. - Jacques, 1582, in-16. —

(a) Page iv de sa *dissertation* sur l'auteur de l'Imitation. V. Plus bas, sous l'année 1729.

Nouvelles éditions sous le voile de l'anonyme, *Paris, J. Corbon, 1585, et J. Pillehoste, 1591, in-16.* — Autres éditions avec le nom du traducteur, *Paris, Thomas de la Ruelle, 1615, in-12.* — *Rouen, 1619, in-12.* (5 Editions.)

On trouve en tête de cette traduction deux avis au lecteur, dont l'un est d'Æmar Hennequin, et l'autre du libraire. Le premier contient plusieurs passages remarquables : l'évêque de Rennes y déclare que voyant l'Imitation de J.-C attribuée communément à J. Gerson, il l'a en vain cherchée dans la collection des œuvres de cet illustre chancelier de l'église de Paris, pour comparer le françois avec le latin, et corriger dans le françois *beaucoup de mots rudes et nouveaux en notre langue françoise ; ce qui soit dict, ajoute-t-il, sans offenser le traducteur, lequel j'aimeroiy mieux louer que d'en mal parler, ne le cognoissant point.* Æmar Hennequin fut donc obligé de corriger l'ouvrage à l'aventure ; mais après l'avoir livré à l'impression, il apprit que l'Imitation étoit véritablement de Thomas à Kempis : il la trouva en effet parmi les œuvres de ce chanoine régulier ; il promet au lecteur de la conférer avec le latin, s'il advient que *le livre se r'imprime, comme il y a grande apparence.*

On peut tirer deux conclusions de cet avis au lecteur : la première, qu'Æmar Hennequin n'est pas un véritable traducteur de l'Imitation, puisqu'il avoue lui-même n'avoir que corrigé une traduction dont l'auteur lui est inconnu, et déjà im-

primée plusieurs fois ; c'est ce que signifient ces mots du frontispice : *nouvellement revu, corrigé et augmenté, outre les impressions précédentes*. La traduction qu'Æmar Hennequin a en vue, est sans doute celle qui parut originairement en 1488, ou l'une des réimpressions qui en auront été faites vers le milieu du seizième siècle. C'est ce qui a fait dire à M. Gence « que la version de Toulouse, le type de plusieurs traductions, était venue se fondre dans celle de l'évêque de Rennes. »

La seconde conclusion à tirer de l'avis au lecteur d'Æmar Hennequin, c'est qu'on doit le ranger parmi les partisans de Thomas à Kempis, quoique le nom de Gerson se trouve, d'après l'opinion commune, au frontispice de la traduction qu'il a revue et corrigée.

Æmar Hennequin, connu encore par une traduction des Confessions de St.-Augustin, ne mourut qu'en 1596, *nommé* à l'archevêché de Reims ; et je ne vois pas que, dans les nouvelles éditions de sa traduction de l'Imitation, il ait réalisé son projet de comparer le français avec le texte latin qui se trouve dans les œuvres de Thomas à Kempis. La Croix du Maine et Du Verdier n'ont point parlé de sa traduction de l'Imitation : elle n'en est pas moins remarquable ; car il est aisé de voir que le garde des sceaux Marillac en a profité. Le brillant succès de la traduction de Marillac rejailit donc, en quelque sorte, sur Æmar Hennequin, ou sur le traducteur inconnu qu'il a revu et corrigé.

Marillac, d'ailleurs, avait une raison particulière pour estimer la traduction de l'évêque de Rennes ; sa sœur, Marie de Marillac, ayant épousé

René Hennequin, maître des requêtes, et frère d'Æmar.

1601.

De l'Imitation de J.-C., nouvellement traduit sur l'autographe latin, escrit de la propre main de l'auteur, trouvé (par Sommalius) au monastère de St.-Martin, à Louvain; par Paul DU MONT (secrétaire de la ville de Douay). *Douay, Jean Bogart, 1601*, petit in-12 réimprimé en 1607. (2 Editions.)

V. l'article de cet auteur dans les *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. III, édit. in-fol. Paquot cite avec éloge sa traduction des Confessions de S. Augustin.

1605.

IV livres de l'Imitation de J.-C. par THOMAS DES CHAMPS, chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, nouvellement mis en françois par M. R. G. A. G. *Paris, veuve de Guillaume de la Noue, 1605*, in-12 de 156 feuillets ou 312 pages. — Autre édition, *Lyon, Amatus Candy, 1627*, in-12. — Nouvelle édition, *Paris, sans nom de libraire, 1648*, in-12 de 540 pages. (5 Editions.)

On trouve en tête de ce volume une approba-

tion signée par deux docteurs en théologie, le pénultième juillet 1604, ce qui indiquerait que la première édition a pu paraître dès 1604; et en effet la bibliothèque de Sorbonne possédait la traduction de M. R. G. avec la date de 1604, in-8.º

Les lettres initiales des noms du traducteur paraissent désigner René GAUTIER, avocat général au grand-conseil, né vers l'an 1560, et mort âgé de soixante-dix sept ans.

René Gautier, Angoumois d'origine, était ami du cardinal de Bérulle; il a publié une foule de traductions d'ouvrages ascétiques, toutes oubliées aujourd'hui. Moréri en donne la liste: il ne parle cependant pas de l'Imitation de J.-C.; mais il a également oublié la traduction des Traités spirituels de Thomas à Kempis, que René Gautier publia en 1623, in-12.

1618.

IV livres de l'Imitation de Notre Seigneur Jesus-Christ, composés jadis par THOMAS DE KEMPIS, chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin, traduits de nouveau du latin, et corrigés par le P. A. VIVIEN, de la compagnie de Jésus. *Dernière édition; Lyon, Claude la Rivière, 1657, in-8º.* (5 ou 6 Editions.)

Cette traduction est celle que cite vaguement Sotvel, d'après Alegambe. La dédicace *aux Ames dévotes*, etc., composée de 16 pages, fait connaître l'époque où elle a paru; le traducteur y

parle d'une ancienne traduction françoise qui *sent le relant et le moisy*, pour la vieillesse et simplicité du langage, et d'une *moderne version que quelqu'un de ce temps a fait de ce livre*, où le traducteur semble se licentier par trop, en tournant un peu autrement et diversement du sens du latin de l'auteur d'iceluy. C'est ce qui a déterminé le P. Vivien à faire une traduction plus exacte et plus fidèle; il cite ensuite l'édition latine de l'Imitation, par le P. Rosweyde, conférée par lui à l'autographe ou original, et imprimée avec ses notes, *l'an passé en Anvers*. Il dit aussi que *l'Imitation a été tournée naguères en langue grecque par un de ses confrères*. Or, c'est en 1615 que Georges Mayr, jésuite, a publié sa version grecque de l'Imitation, à Augsbourg, et c'est en 1617 que Rosweyde fit paraître sa première édition de l'Imitation. Je puis donc regarder l'année 1618 comme celle de la publication de la traduction du P. Vivien. Ce jésuite mourut à Toulouse, après un séjour de vingt ans dans cette ville, et il y fit probablement imprimer sa traduction: peut être reparut-elle en 1619 à Cologne, avec une version allemande en regard, et à Brême en 1620. Lipenius cite ces deux éditions, et je ne puis attribuer qu'au P. Vivien la version qu'elles renferment. L'édition lyonnaise que j'ai sous les yeux contient une approbation donnée à Lyon le 27 avril 1643. Il y avait vingt ans que le traducteur était mort, âgé de cinquante-sept ans; car, suivant Sotvel, il entra dans la compagnie de Jésus en 1586, et y vécut 37 ans. Il faut donc rapporter sa mort à l'année 1623, au lieu de 1603, que porte l'ouvrage de Sotvel. La traduction du

P. Vivien paraît avoir été retouchée à Lyon; car le langage n'en est pas si suranné que celui de la *dédicace*.

1621.

IV livres de l'Imitation de Jesus-Christ, qu'aucuns attribuent à GESSEN, d'autres à GERSON, et d'autres à THOMAS A KEMPIS; traduits en françois du latin de l'auteur pris sur le manuscrit original, et corrigez de plusieurs fautes des éditions précédentes, par M. P. P. (Michel DEMARILLAC, depuis garde des sceaux.) *Paris, Rollin Thierry, 1621, in-12 de 572 p., y compris un avertissement au lecteur, qui en a 27. (50 Editions.)*

Cette traduction est enrichie de quatre jolies gravures qui portent le nom de Matheus.

Joseph Strutt, dans son Dictionnaire des graveurs, *Londres, 1785, 2 vol. in-4°*, parle d'un Matheus, qui gravait à Paris en 1620 des frontispices et des figures pour des libraires. Il cite plusieurs de ces pièces; les quatre figures de la traduction dont il s'agit ici, sont sans doute du même artiste.

Une question plus importante à éclaircir, est celle qui concerne le nom du traducteur. Je la discuterai, après avoir cité d'autres éditions de la même traduction. La première qui se présente porte ce titre: IV livres de l'Imitation de J.-C. de Jean GESSEN, abbé de l'ordre de Saint-Benoît,

ci-devant attribués à Jean GERSON et THOMAS DE KEMPIS, trad. en françois, etc., par M. P. P., dernière édition, revue et corrigée. *Paris, Sébastien Cramoisy, 1630, in-12* de 596 pages, y compris un *Avis* de 82 pages, sans figures; le frontispice est gravé.

Dans l'*Avis au lecteur* sur la controverse touchant l'auteur du livre de l'Imitation de J.-C., le traducteur nous apprend que la première édition de sa traduction avait été faite en 1621, sur le texte publié à Rome en 1616 par Constantin Cajetan, bénédictin du Mont-Cassin, et qu'il a quelquefois suivi, dans la nouvelle édition, le texte du P. Rosweyde, jésuite, publié postérieurement à celui de Cajetan.

Dans l'*Avertissement* de la première édition, le traducteur avait cherché à prouver, d'après Cajetan, que J. Gessen était le véritable auteur de l'Imitation; dans l'*Avis* de la seconde, quoiqu'il soit loin de se déclarer pour Thomas à Kempis, il ne paraît plus si convaincu en faveur de Gessen, «si bien qu'à son avis, le livre de l'Imitation n'a point jusques ici d'auteur plus assuré que le Saint-Esprit.» Il ne faut donc pas s'en rapporter au titre de la seconde édition, qui semble décider la question en faveur de J. Gessen.

Une édition aussi remarquable au moins que les deux précédentes, est ainsi intitulée : IV livres de l'Imitation de Jésus-Christ, qu'aucuns attribuent à JESSEN, d'autres à GERSON, et d'autres à THOMAS A KEMPIS, fidèlement traduits. Nouvellement mis en françois par M. R. G. A, et reveu par le même autheur en ceste dernière édition. *Paris,*

de l'imprimerie de Claude Calleville, 1631, in-8.° avec 4 fig.

L'*Avertissement au lecteur* et l'*Avis* des deux précédentes éditions, sont remplacés dans cette troisième par ce quatrain :

Ce livret part sans épigraphe,
Sans procès de son vray auteur,
Car à Jésus seul tout l'honneur
En est deu son vray authographe.

En 1631, le traducteur ne prenait plus d'intérêt à la dispute sur l'auteur de l'Imitation. Des soins plus graves l'occupaient. Les figures dont il a enrichi la troisième édition de sa traduction, semblent nous peindre sa triste position : la première représente un homme à genoux qui médite sur tous les objets dont on s'est servi pour le crucifiement de J.-C. Au-dessus de sa tête on lit la légende : *Quoniam ego in flagella paratus sum.* Au bas de la figure sont ces paroles : *Baptismo habeo baptisari, et quomodo coarctor, usquedùm perficiatur?* La seconde figure est celle de St.-Pierre, avec ces vers au bas :

Sit licet ardenti Christum complexus amore,
Labitur, at veris erigitur (a) lachrimis.

On voit, dans la troisième figure, un homme livré à la méditation, auprès d'une table sur laquelle sont un encrier et un livre ouvert. Cette figure n'a pas d'inscription ; mais on peut l'appliquer à l'auteur même de la traduction. La quatrième représente un prêtre qui donne la communion à deux hommes et à une dame.

(a) Sic pour erigitur.

On trouve à la fin du volume la *Méthode* pour lire avec fruit les livres de l'Imitation, traduite du latin en français, avec une approbation de deux docteurs en théologie, en date du 24 décembre 1621. L'ouvrage latin est intitulé : *Peritia libelli de Imitatione Christi*.

Le texte de cette édition est conforme à celui de la première : celle-ci a encore été réimprimée à Paris, 1° en 1642, chez Jean Roger ; car le P. de Boissy, qui cite cette édition dans sa *Contestation*, renvoie à la page 19 de l'avertissement : or, ce renvoi se rapporte parfaitement à l'édition de 1621 ; 2° en 1648, chez Sébastien Huré. Cette édition, que j'ai sous les yeux, contient le même nombre de pages que celle de 1621. Les figures sont les mêmes, mais grises et presque effacées ; ce qui prouve que les planches avaient servi plusieurs fois.

Je pourrais citer encore une édition de 1657, in-16, qui porte le même titre que celle de 1621. Elle existait dans la bibliothèque de la *Doctrine Chrétienne*. V. le Catalogue manuscrit de cette bibliothèque.

Ce qui a lieu d'étonner, c'est qu'après l'édition de 1650, revue et corrigée par l'auteur, on ait reproduit plusieurs fois celle de 1621 : mais les libraires en agissent généralement ainsi pour des livres qui ont un grand débit. L'exemplaire qui leur tombe sous la main est celui qu'ils réimpriment (5) ; ils ont particulièrement tenu cette conduite relativement aux traductions françaises de l'Imitation. Nous verrons le libraire Moette reproduire la première édition de la traduction de l'abbé Dumas, seize ans après la publication d'une nou-

velle édition entièrement refondue par l'auteur.

On a suivi assez généralement le texte de l'édition de 1630, avec le quatrain en vers pour préface, dans une foule de réimpressions : 1° vers 1636, in-8° de iv et 560 pages, chez *Rolet Boutonné* (mort en 1639), avec un frontispice gravé par Nicolas Picart et Etienne Dauvel : on voit en tête des quatre livres quatre figures, dont deux de Michel Lasne ; celles-ci sont dignes de la réputation de ce célèbre artiste : 2° vers la même époque, chez *Martin Collet*, in-8° de iv et 570 pages ; 3° en 1642, chez *André Soubron* ; 4° en 1646, chez *Jean Roger* ; 5° en 1659, chez *Nic. Pépingué*.

Le titre de ces éditions est ainsi conçu : *L'Imitation de Jesus-Christ*, divisée en 4 livres composez par THOMAS A KEMPIS, et nouvellement mis en français par M. R. G. A., avec une méthode pour lire avec fruit les livres de l'Imitation de Jesus-Christ.

L'imprimeur Pierre Moreau a publié la même traduction sous le nom de Thomas à Kempis, avec une dédicace à la reine régente, sans les lettres initiales du traducteur, et sans aucune espèce de préface : *Paris*, 1643, in-8°, en caractères qui imitent l'écriture bâtarde.

On vit ensuite des éditions de la même traduction beaucoup plus rapprochées du texte de Rosweyde. La *Méthode pour lire avec fruit*, etc., y est remplacée par une vie de Thomas à Kempis, traduite en 1628 du latin de Rosweyde : telle est l'édition donnée par Claude Cramoisy, en 1651, avec de très-jolies vignettes, et une apologie pour

Thomas à Kempis par un chanoine régulier (le P. François de Hécelles).

Sébastien Cramoisy, directeur de l'imprimerie royale, publia encore cette traduction en 1652, in-8°, avec une épître dédicatoire au roi. Voici le titre de ces deux éditions : De l'Imitation de J.-C., divisée en 4 livres, par THOMAS A KEMPIS, chanoine régulier, traduits en françois du latin, pris sur le mss. original de l'auteur, de l'an 1441, par Héribert ROSWEYDE.

On peut conclure, de l'énoncé de ce titre, que le jésuite Rosweyde a traduit en français les 4 livres de l'Imitation, ou qu'il a seulement revu le latin sur le manuscrit original de l'auteur. L'approbation qui suit l'avis au lecteur, en date du 5 décembre 1628, donne la vraie manière d'interpréter ce frontispice. Elle porte que le censeur « a vu et lu le livre intitulé, l'Imitation de J.-C. par Thomas à Kempis... avec la vie du même auteur, recueillie par Héribert Rosweyde. » On commence à entrevoir qu'il n'y a dans ce volume que la vie de Thomas à Kempis qui appartienne au P. Rosweyde; et c'est l'exacte vérité. Mais l'obscurité du titre est un piège tendu à la bonne foi des lecteurs; elle a fait croire à Fabricius, aux rédacteurs du Catalogue de la bibliothèque du roi, et à la plupart des bibliographes, que Rosweyde avait traduit l'Imitation.

La même traduction parut encore en 1665 à Paris, in-8°, avec fig. de Herman Weyen, sous les initiales R. G., chez Simon le Sourd.

Il existe beaucoup d'autres éditions de la même traduction, puisqu'on l'imprimait encore à Lyon en 1705, dans le format in-24. Le nombre de

celles que j'indique, et les différences qu'elles présentent, soit dans le titre, soit dans le texte, soit dans les lettres initiales du traducteur, soit dans les préfaces, m'ont fait vivement desirer d'en connaître l'auteur : c'est le garde des sceaux Michel de Marillac (4). Le P. Valgrave, bénédictin anglais, l'a nommé dans le frontispice d'une édition de cette traduction, publiée à Paris en 1643, chez Guillaume Le Bé, avec un avis de seize pages touchant l'auteur de l'Imitation, c'est-à-dire en faveur de Jean Gersen. Le texte de la traduction est conforme à celui de l'édition de 1621.

Valgrave, dans son épître dédicatoire à la reine régente, dit « que la traduction de Marillac était estimée, entre toutes les autres, la plus fidèle, moins paraphrasée, non fardée, retenant la naïveté de son auteur, qui recommande à son lecteur de chercher la vérité et non la subtilité du discours. »

Je lis, dans la vie manuscrite de Michel de Marillac (a), par M. Le Fèvre de Lezeau, conseiller-d'état, terminée vers 1662, « que cet illustre garde des sceaux a tourné de latin en françois le livre de Thomas à Kempis, de *Imitatione Christi*, qui est une excellente version et la meilleure que nous ayons. »

Ces jugemens des contemporains, très-graves par eux-mêmes, viennent d'être confirmés par M. Gence, qui a fait une étude particulière des textes de l'Imitation, des différens manuscrits qui en existent, et des principales traduc-

(a) Un volume in-folio, à la bibliothèque du Panthéon.

tions qui en ont été données en français. « De toutes les traductions, dit M. Gence, dans le *Journal des Curés* des 27 et 28 septembre 1810, la version de Marillac, qui paraît avoir eu le succès le plus général dans toutes les classes, et avoir le plus reproduit l'esprit de l'auteur de l'Imitation en s'attachant au style qui anime l'ouvrage, est celle dont nous avons adopté le mode dans la version française de notre édition latine. »

On ne peut rien dire de précis sur les motifs qui ont déterminé Michel de Marillac à se déguiser sous des lettres initiales qui ne sont point celles de ses noms. Il n'est pas plus facile d'expliquer pourquoi on lit les initiales R. G. A., R. G. A. ou R. G., sur le frontispice de plusieurs éditions de la traduction du même Marillac. Observons cependant que l'illustre garde des sceaux fut disgracié sur la fin de 1630. Le cardinal de Richelieu le fit enfermer à Châteaudun, où il arriva le 12 janvier 1631. Comme on voulait qu'il ne s'occupât plus d'affaires, il se livra entièrement aux exercices de piété. Ce fut dans cette prison qu'il travailla à une nouvelle édition de sa traduction de l'Imitation. Les figures dont il l'enrichit font sans doute allusion à sa triste position ; et peut-être se déguisa-t-il sous les initiales R. G. A. pour ne point exciter l'attention de son redoutable ennemi. Ces initiales pouvaient s'entendre de René Gautier, fameux traducteur de cette époque, à qui l'on attribuit la traduction de l'Imitation publiée en 1604.

Les lettres P. P. qui se trouvent sur le frontispice des premières éditions de la traduction de Marillac, ont induit en erreur le P. Valgrave,

puisqu'il les interprète ainsi : *Petrus Procancellarius. V. Argumentum chronologicum Valgravii*, p. 147. Le nom de baptême de Marillac était Michel.

Ni Moréri, ni Ladvocat, ni M. Chaudon, ne parlent, à l'article Marillac, de sa traduction de l'Imitation. Ces messieurs se contentent de citer sa *Dissertation* sur l'auteur de cet inimitable ouvrage, sans même indiquer l'année où elle parut.

Pour éclaircir, autant qu'il est en moi, tout ce qui est relatif aux diverses éditions de la traduction de Michel de Marillac, je dois entrer dans quelques détails sur l'opuscule intitulé, *Peritia libelli de Imitatione Christi*, qu'il a aussi traduit du latin.

Dans ses *Septuaginta Palmæ, seu sacer Panegyricus in laudem librorum Thomæ à Kempis (Ingolstadii, 1651, in-12)*, Hesper le cite, tantôt comme un ouvrage anonyme, tantôt comme une production du P. Sommalius (5). V. la table alphabétique qui termine ce petit volume. Dans l'*Approbat*ion de la traduction de Marillac, édition de Paris 1657, in-16, il est dit que cette *Méthode*, etc., a été traduite du latin du P. S***, jésuite. A-t-on voulu désigner le père Sommalius? Je le croirais volontiers auteur de ce morceau, qui, depuis l'année 1599, se trouve dans les éditions qu'il a données de l'Imitation. Au reste, il ne faut pas confondre cet opuscule avec celui qui a paru vers le même temps sous ce titre : *Methodus practica utendi libello de Imitatione Christi*. Sotvel attribue ce dernier à Martin de Funez, jésuite espagnol. Il a été traduit en français par l'abbé de Bellegarde; j'en parlerai plus au long sous la date de 1698.

On voit qu'il serait difficile de reconnaître le premier de ces opuscules sous le titre qui lui a été donné par le traducteur. Dès 1616, le titre latin lui-même avait subi une métamorphose sous la plume de Constantin Cajetan, bénédictin du Mont-Cassin. Son édition de l'Imitation présente le *Peritia libelli*, etc. sous le titre de *Brevis epitome librorum de Imitatione Christi*.

1641.

GERSON, de l'Imitation de Jesus-Christ, revu, corrigé et mis par versets pour la commodité du lecteur, par le P. Antoine GIRARD, de la Compagnie de Jésus. 2^e édition, *Paris, Jean Hénault*, 1650, in-8°. — 3^e. édition (sans nom d'auteur), *Paris, P. Rocolet*, ou *Martin Hauteville*, 1652, in-8°. — Sixième édition, *Paris, P. Rocolet*, 1658, in-8°, avec figures de Boulonnois. — Autre édition, *Paris, J. Hénault*, 1664, in-24, avec des figures en taille-douce à tous les chapitres, copiées sur celles qui ont été faites pour l'Imitation de P. Corneille. — Autre édition, *Paris, J. Vaugon* ou *veuve Hérissant*, 1687, in-18, sans fig. — Autre édition, revue et corrigée (par un anonyme), *Paris, Le Gras*, 1704, in-8°, in-12 et in-24. — Autre édition, revue (par un autre

anonyme) , *Paris* , *Gabriel-Charles Berton* , 1746 , in-24. — Autre édition , *Paris* , *Charles-Pierre Berton* , 1771 , in-24. (50 Editions.)

La première édition de cette traduction a paru en 1641 , in-8° , à *Paris* , chez *Le Petit* , ainsi que l'atteste Sotvel. Je n'ai pu me la procurer. La *Bibliographia Parisina* du P. Jacob m'a fourni le titre de la seconde. J'ai vu la troisième édition et les autres qui sont citées ici. La permission du provincial des Jésuites , pour l'impression de cette traduction , est datée du 3 août 1640. Que les consciences timorées ne s'allarment pas ; il ne s'agit pas ici du P. Jean-Baptiste Girard , qui a eu à soutenir un si scandaleux procès au sujet de mademoiselle Cadere. Celui-là , dit l'abbé Goujet (a) , ne s'amuse pas à traduire. Le P. Antoine Girard , traducteur de l'Imitation , a été oublié dans tous nos dictionnaires historiques. On lui doit cependant beaucoup d'ouvrages , entr'autres les Batailles mémorables des Français , *Paris* , *J. Hénault* , 1647 , in-4° , avec figures gravées par N. Cochin. Ce jésuite avait l'esprit et le cœur vraiment français.

A dater de la troisième édition , le nom de Gerson ne se lit plus sur le frontispice de cette traduction. On trouve en tête de plusieurs éditions une *Oraison dédicatoire* au Sauveur du

(a) V. Observations sur un ouvrage intitulé : Dictionnaire des livres jansénistes , ou qui favorisent le jansénisme , etc. en France , (*Paris*) 1755 , in-12 de 28 pages.

monde, et un *Avis au lecteur*. L'édition de 1687 ne contient que l'*Oraison dédicatoire*. Celle de 1704 ne présente que l'*Avis au lecteur*, avec des changemens. Le P. Girard s'exprimait ainsi dans les premières éditions : « Quelques-uns l'attribuent (le livre de l'Imitation) à Jean Ges-sen, abbé de l'ordre de S. Benoît; d'autres à Thomas à Kempis, chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin; quelques autres à ce fameux chance-lier de Paris, nommé Gerson. *Pour moi*, qui ne prétends pas décider ce point, ni terminer ce dif-férend en si peu de mots, *j'aime mieux pour l'heure me tenir à l'opinion de ceux qui croient que le St.-Esprit en est l'auteur, et qu'il a été même apporté du ciel par un ange. C'est pourquoi je le mets en lumière sous le nom com-mun de Gerson, sous lequel il a eu cours depuis tant d'années.* »

On lit seulement dans l'édition de Le Gras, et dans les suivantes : « *Pour moi, je le mets en lumière sous le nom commun de Gerson.* »

J'ai sous les yeux une édition ainsi intitulée : De l'Imitation de Jésus-Christ, traduction nou-velle, revue et corrigée de nouveau. *Paris, Henri Lamin, 1696, in-12*, avec approbation. L'*Oraison dédicatoire* au Sauveur du monde, et la permission d'imprimer, donnée au P. Girard, m'annonçaient la traduction de ce jésuite. Quel a été mon étonnement de trouver ensuite un texte tout différent de celui du P. Girard ! et cependant cette différence ne va que jusqu'au quatrième cha-pitre du second livre. Le correcteur s'est appa-remment lassé de ce travail minutieux et désa-gréable.

Dans le privilège des dernières éditions, le libraire demande la permission de réimprimer l'Imitation du P. J. R. Ces lettres initiales désignent peut-être la personne qui, en 1704 ou en 1746, a corrigé le texte du P. Girard.

La traduction du P. Girard est une de celles qui ont eu le plus de cours. Elle a donné lieu à des critiques bien fondées. Voici celle qui se trouve parmi les *Observations* de l'abbé Goujet, sur le Dictionnaire des livres jansénistes (a). « Je m'étonne, dit le sévère observateur, que personne n'ait jamais informé le public de l'infidélité du traducteur dont il s'agit; elle est de nature à mériter d'être transmise à la postérité. Le cinquième chapitre du second livre commence ainsi : *Non possumus nobis ipsis nimis credere, quia sæpè gratia nobis deest et sensus.*

« Jusqu'au temps du P. Girard, on avait cru que *posse* signifie pouvoir, *credere alicui*, croire quelqu'un, se fier à lui, lui donner sa confiance; on avait cru que ces mots, *gratia nobis deest*, signifiaient un manquement de grâce; *sensus nobis deest*, un manquement de lumière, d'intelligence. Un manquement de grâce a paru une erreur intolérable au partisan de l'équilibre molinien : il a fallu purger ce livre, presque divin, d'un poison que les âmes humbles avaient innocemment savouré pendant plus de 250 ans; et le révérend père a traduit ainsi :

« Nous ne devons pas trop nous en faire accroire, parce que souvent nous manquons à la

(a) Page 23 et suiv.

grâce , et que nous sommes trompés par les sens.

«Voilà sans doute ce qui s'appelle traduire avec réflexion ; et les traducteurs ordinaires favorisent une hérésie que le vénérable Thomas de Kempis (ou Gerson) avait trouvée dans S. Augustin , lorsqu'ils traduisent de cette manière (a) :

« Nous ne pouvons pas beaucoup nous fier à nous-mêmes , parce que souvent nous manquons de grâce et d'intelligence. »

L'observation de l'abbé Goujet , sur le sens du mot *posse*, est une pure chicane , d'autant plus que plusieurs anciennes éditions de l'*Imitation* portent le mot *debemus* ; mais ses autres remarques sont pleines de justesse. Mon respect pour la vérité m'oblige de faire observer que dans quatre éditions de la traduction du P. Girard , qui sont sous mes yeux , anciennes ou corrigées , on lit ainsi le passage cité par l'abbé Goujet :

Nous ne *pouvons* pas beaucoup nous en faire accroire , parce que nous manquons souvent à la grâce , et que nous sommes trompés de nos sens.

Il y a *par les sens* dans les éditions corrigées. Je dois dire encore que dès 1751 , l'abbé Le Pelletier , un des traducteurs de l'*Imitation* , avait relevé l'inexactitude du P. Girard.

1644.

IV livres de l'Imitation de J.-C. , traduits en français par I. H. (dédiés à messire

(a) Il est à remarquer qu'ici le savant abbé Goujet se montre favorable à l'opinion ancienne, qui considérait Gerson comme le véritable auteur de l'Imitation de J.-C.

Henri de Mesmes, président de la cour de Parlement.) *Paris, veuve Jean Camusat et Pierre le Petit*, 1644, in-16. (a) — Seconde édition, *Paris, P. le Petit*, 1653, in-16. (b) — Autre édition dédiée à Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille (légitimée) de France, et abbesse de Fontevrault. *Saumur, François Ernou*, 1661, in-24. (3 Editions.)

Les lettres initiales I. H. désignent sans doute M. Ithier Hobier, puisque M. Hobier est l'un des traducteurs de l'Imitation, suivant une note déposée par le savant P. Baizé, bibliothécaire des Prêtres de la Doctrine Chrétienne, dans le Catalogue raisonné et manuscrit de la bibliothèque que possédaient ces prêtres dans leur maison située rue des Fossés St.-Victor.

L'épître dédicatoire à Henri de Mesmes est signée veuve Camusat; mais elle a été rédigée par le célèbre Patru, dans les œuvres duquel on la trouve. *V. l'édit. de 1732, t. II, p. 406.* Camusat venait de mourir; Henri de Mesmes avait comblé de bienfaits sa veuve et ses enfans.

Le libraire de Saumur a pu être aussi dirigé par la reconnaissance, lorsqu'il dédia son édition à l'abbesse de Fontevrault.

Ithier Hobier était trésorier général de la marine du Levant. Il est connu par quelques autres tra-

(a) *V. le P. Jacob, Bibl. Parisina.*

(b) *V. le même ouvrage du P. Jacob.*

ductions , particulièrement par celle de la Vie d'Agricola de Tacite , *Paris* , *Camusat* , 1639 , in-12. Balzac en parle ainsi dans une lettre écrite à Chapelain le 30 août 1639 : « Qu'il y a de sagesse et de bon sens en M. Hobier ! que sa diction est chaste et réglée ! Il me semble , Monsieur , que la définition de *vir bonus dicendi peritus* , a été faite exprès pour lui , et que tous ses mots sont marqués du caractère de la vertu. » M. Hobier avait publié , dès 1622 , à Paris , chez Langlois , un *Traité de la construction d'une galère et de son équipage* , 1 vol. in-8°.

1644.

L'Imitation de J.-C. , traduction nouvelle (dédiée au Verbe incarné et à sa très-sainte mère) , par Philippe CHIFFLET , abbé de Balerne. *Anvers* , de l'imprimerie plantinienne de B. Moretus , 1644 , in-8° , avec fig. de Vander Horst , gravées par Corneille Galle. — Nouvelle édition , *Anvers* , *Moretus* , 1646 , in-12 , avec un Avis au lecteur en faveur de Thomas à Kempis. — Autres éditions , *Anvers* , *Moretus* , 1652 , in-32 ; 1654 et 1655 , in-8° . (7 Editions.)

Ces deux dernières éditions contiennent les mêmes figures que l'édition de 1644. Il y en a une de plus que dans les *Imitations* ordinaires , parce que le troisième livre est divisé en deux parties.

Cette traduction est remarquable par la fidélité.

L'abbé Chifflet s'occupa long-temps et avec un zèle ardent du livre de l'Imitation. Il en donna le texte en 1647, in-12, revu sur plusieurs manuscrits. En 1655 il comptait douze traductions françaises de l'Imitation, publiées avant la sienne. Tous les biographes qui parlent de cet abbé, placent sa mort vers l'année 1663. J'ai donc été étonné de lire dans le *Journal des Curés*, des 25 et 26 août 1809, des détails d'où il résulterait que l'abbé Chifflet vivait encore en 1671. M. Lambinet, auteur de ces articles, a travaillé sur des notes peu exactes; il aurait dû remarquer, par exemple, que l'édition de l'Imitation qui porte le nom de l'abbé Chifflet, avec la date de 1671, est une réimpression pure et simple de l'édition de 1647.

1662.

L'Imitation de Jesus-Christ, composée par
 THOMAS DE KEMPIS, chanoine régulier,
 nouvelle édition, fidèlement traduite du
 latin par M. R. C. A. Paris, *Hélie Josset*, 1662, in-12. — Autre édition,
Lyon, Claude Galbit, 1678, in-12.
 (2 Editions.)

Cette traduction n'est autre chose que celle de Marillac, avec quelques corrections. Pendant long-temps, je ne l'ai connue que par l'indication qu'en donne Fabricius. M. Gence a enfin découvert un exemplaire de l'édition de Paris, et il me l'a communiqué avec son obligeance ordinaire : dans le même temps, mon savant confrère Morelli

m'a envoyé de Venise la description de l'édition de Lyon. Elle ressemble entièrement à l'édition de Paris. On voit dans toutes deux une approbation donnée à Lyon le 22 septembre 1650, et signée G. Barthelemy, P. de l'Orat.

En lisant cette approbation, on voit qu'elle a été faite en faveur de l'ouvrage, plutôt qu'en faveur de la traduction. L'ancienneté de sa date prouve aussi qu'elle a pu servir pour une édition antérieure à celle-ci. L'approbateur Guillaume Barthelemy, prieur de Martigues, docteur en théologie, né à Martigues, diocèse d'Arles, entra dans la congrégation de l'Oratoire, âgé de 23 ans, le 20 novembre 1626. On ne connaît de lui aucun ouvrage.

1662.

De l'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, par le sieur DE BEUIL, prieur de Saint-Val (LOUIS-ISAAC LE MAISTRE DE SACI), dédiée à son altesse royale MADemoiselle, (c'est-à-dire, Anne-Marie-Louise d'ORLÉANS) *Paris, Savreux*, 1662, in-12, avec fig. d'Abraham Bosse. — 1663, in-8°, avec fig. de C. Audran. (150 Editions.)

Cette traduction, plus élégante que fidèle, fit une vive sensation dans le monde chrétien. La dix-huitième édition en fut donnée dès l'année 1673. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la jalousie des Jésuites. Leur père Bouhours, non content d'avoir censuré cette traduction avec

amertume dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, en publia une critique séparée en 1688, sous le voile de l'anonyme. Cela n'a empêché ni le public impartial de rechercher cette traduction, dont il existe une foule d'éditions, ni un savant docteur de Sorbonne, qu'on ne soupçonnera pas d'être ennemi des Jésuites, de la faire réimprimer à Londres en 1597, pour l'usage de ses compagnons de malheur, avec quelques changemens à la vérité, mais avec des éloges bien frappans : « Je n'ai pas eu de peine à reconnaître, dit M. de la Hogue, que l'ancienne traduction qui porte le nom du sieur de Beüil, prieur de Saint-Val, et qui est de M. le Maistre de Saci, avait servi de modèle pour toutes celles qui ont paru depuis, et en particulier pour celle du P. Gonnelieu, qui l'a copiée en très-grande partie : je n'en ai pas été surpris, parce que cette traduction de M. de Saci est exacte, simple, noble, pleine d'onction, et qu'elle a le mérite bien rare de paraître plutôt un texte original qu'une traduction. Je n'ai donc pas balancé à la préférer pour être imprimée de nouveau. J'y ai fait quelques corrections, pour lesquelles je me suis servi du *travail du P. Gonnelieu.* »

Ce passage très-remarquable contient quelques inexactitudes que je releverai dans un des articles suivans.

On sera peut-être curieux de connaître l'opinion de Port-Royal sur l'auteur de l'*Imitation*. M. de Saci en parle ainsi dans son avertissement : « La plus commune opinion est que l'auteur de l'*Imitation* de J.-C. est Thomas à Kempis, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, dans

l'archevêché de Cologne, qui a fleuri au commencement du quinzième siècle. Il y a néanmoins encore des personnes habiles qui croient que cet ouvrage n'est pas de cet auteur. »

La traduction de Saci a été encore réimprimée en 1810, à Toulouse et à Carpentras. *Voyez* ci-après l'article de J. Cusson, sous la date de 1673, et celui de Lenglet du Fresnoy, sous celle de 1751.

1664.

Nouvelle traduction de l'Imitation de J.-C.

Notre-Seigneur, divisée en quatre livres composez par THOMAS A KEMPIS, chanoine régulier. *Paris, de l'imprimerie de Jacques Langlois, chez Florentin Lambert ou André Soubron, 1664, in-8°, avec fig. — Autre édition, Paris, Pierre Variquet, 1677, in-8°, sans fig. — Autre édition, de l'imprimerie de la veuve de D. Langlois, en 1680; chez Jacques Hérissant, 1681, in-8°, sans fig. — Autre édition, Paris, P. Variquet, 1681, in-8°.*

(5 ou 6 Editions.)

Cette traduction, approuvée dès 1650, et dont la première édition doit remonter à cette époque, est dédiée au sage inconnu auteur de l'ouvrage; le nouveau traducteur le supplie de favoriser son

dessein, sans l'obliger de se faire connaître. Il déclare ensuite, dans un court *Avis au lecteur*, s'être beaucoup aidé de la traduction espagnole de Grenade. C'est en effet à l'aide de cette traduction, qui équivalait en Espagne à celle de Saci, et dont celui-ci a lui-même profité, que le nouveau traducteur a expliqué des passages difficiles.

Tout me porte à croire que cette traduction est l'ouvrage de René de Voyer de Paulmy, mort en juillet 1651, à Venise, où il se trouvait en qualité d'ambassadeur. Il avait séjourné en Espagne et administré la Catalogne pour le roi de France. Quant à la répugnance qu'il a eue de se faire connaître pour traducteur du livre de l'Imitation, elle a été si forte, qu'il n'existe aucune trace de cette traduction parmi les nombreux manuscrits de la famille d'Argenson, au nombre de 64 vol. in-fol. Cependant c'est à la traduction dédiée au *sage inconnu*, que je puis rapporter différens témoignages contemporains. C'est sans doute celle dont l'abbé de Marolles a voulu parler, lorsqu'il a dit (a) que M. de Voyer d'Argenson lui avait donné son livre de l'Imitation; c'est celle qui est mentionnée dans le catalogue des libraires Sébastien Huré et Frédéric Léonard, imprimé en 1656; c'est celle qu'annoncent vaguement tous nos dictionnaires historiques. Il ne manque à ma conviction que la découverte d'un exemplaire imprimé avant la mort de M. d'Argenson.

Au reste la traduction dédiée au sage inconnu ne put faire oublier celle de Marillac; il paraît

(a) V. Mémoires de Marolles, éd. in-12, t. III, p. 228.

même que P. Variquet voulut la faire regarder comme étant la même que celle du garde des sceaux; car le texte de la première page de ses éditions est entièrement semblable à celui de Marillac.

Quelques exemplaires de l'édition de 1664 portent la date de 1665.

1665.

L'Imitation de Jesus - Christ, traduction nouvelle, par P. CAMUS, sieur DE VILLIERS. *Paris, Nicolas Pépingué, 1665, in-8°; 1685, in-12; 1688, petit in-12.* — Nouvelle édition, *Paris, Claude de Hansy, 1703, in-12.* — Autre édition, *Paris, 1719, in-24.* — Autre édition, *Paris, veuve de Hansy, 1723, in-12.*
(6 Editions.)

Je n'ai pu me procurer aucun renseignement sur ce traducteur.

1673.

De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le sieur C. I. E. A. A. P. (le sieur Cusson, imprimeur et avocat au Parlement), *Paris, J. Cusson, 1673, petit in-12.* — Autre édition, 1673, in-18, avec des vignettes en tête de chaque chapitre. — Nouvelles éditions, *Paris, J. Cusson, 1678, 1682, in-8°, avec*

fig. — Autre édition, *Lyon*, 1686, in-24.
 — Autre édition, *Paris*, 1693, in-12,
 avec de mauvaises figures. — Autre édi-
 tion, *Paris*, *Lesclapart* ou *d'Hotelfort*,
 1718, in-12, sans fig. (12 ou 15 Edit.)

Dans l'extrait du privilège du roi, qui se lit à la fin de l'édition de 1693, Jean Cusson se déclare l'auteur de cette traduction, sous les lettres initiales que je viens de rapporter ; mais on remarque, en la lisant, qu'il a beaucoup profité de celle de Saci. Je ne lui trouve d'ailleurs aucune ressemblance avec celle du P. Girard, quoi qu'en aient dit les auteurs des *Mémoires de Trévoux*, année 1706, p. 1265. Voyez leurs réflexions ci-après, sous la date de 1706.

Dans l'approbation qui termine l'édition de 1718, les lettres initiales du traducteur sont présentées dans cet ordre : le sieur C. J. C. A. A. P. Cela ne prouve autre chose que la négligence avec laquelle cette édition a été exécutée.

La traduction de Jean Cusson a été revue et corrigée à Nancy, en 1712, par Jean-Baptiste Cusson le fils, qui a beaucoup amélioré l'ouvrage de son père. Il y a joint les réflexions du P. Gonnelieu ; c'est la traduction qui, depuis près de cent ans, se trouve dans les mains de tout le monde, sous le nom de ce jésuite, comme on le verra ci-après.

Les vignettes de la petite Imitation de J. Cusson, sont signées des lettres D-F, chiffre de Jérôme David, graveur de Paris, qui a gravé les mêmes sujets que les artistes qui ont travaillé aux figures de l'*Imitation* de Corneille, en 2 vol. in-12.

1685.

De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle (dédiée à M. de Harlay, archevêque de Paris), par le sieur*** (DE MARTIGNAC). *Paris, Lambert Roulland, 1685, in-12.* — Nouvelle édition, enrichie de figures en taille-douce, *Paris, le même Roulland, 1688, in-8°*, avec un frontispice gravé par le chevalier Edelinck. — Neuvième édition, avec le texte latin, *Paris, Roulland, 1693, in-12 (a).*
(12 ou 15 Editions.)

Ce sont les auteurs du *Journal de Trévoux* qui, dans l'article que je viens de citer, nomment l'auteur de cette traduction : elle a eu plus de vogue que les autres du même auteur ; mais elle est également oubliée aujourd'hui.

1685.

De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, dédiée à madame la Dauphine. *Paris, J.-B. Coignard, 1685, in-12.* —
— Huitième édition, revue et corrigée, *Paris, le même Coignard, 1687, in-8°*,

(a) V. les catal. du duc de Chaulnes, n° 203 ; de J. Morris, n° 1201 ; et surtout de Linguet père, *Paris, Lottin, 1733, in-12, n° 2547.*

avec fig. — Dixième édition, *Paris, veuve Coignard*, 1692, in-12. — Autres éditions, *Paris, Jérémie Bouillerot*, 1696, in-8°, in-12 et in-24. — Autres éditions, *Rouen, veuve de J. Ourssel*, 1708, in-24; *Ste.-Menehould, de Liège*, 1725, in-12; *Rouen, Machuel, et Paris, Brunet fils*, 1751, in-12; *Paris, Deshayes et Savoye*, 1755, in-24; *Paris, Joseph-Gérard Barbou*, 1771, in-24. (30 Editions.)

D'après l'article du *Journal de Trévoux*, cité plus haut, l'auteur de cette traduction serait M. Du Bois, le même qui a traduit plusieurs ouvrages de Cicéron et de St.-Augustin. L'abbé d'Olivet ne parle pas de cette traduction, dans le catalogue des ouvrages de M. Du Bois (a); mais celui-ci a peut-être gardé sévèrement l'anonyme, pour éviter le reproche d'avoir voulu se montrer le rival de MM. de Port-Royal, après avoir été, dit Boileau, leur humble et rampant écolier (b).

Quoi qu'il en soit, la traduction dédiée à Madame la Dauphine est une de celles qui ont été le plus souvent réimprimées. On voit que nombre de libraires de différens pays en ont fait leur propriété. L'épître dédicatoire ne se trouve guère que dans les premières éditions. On peut remarquer encore que les nouveaux éditeurs ont abrégé

(a) *V. Hist. de l'Acad. fr.*, t. II, p. 318.

(b) Lettre du 29 avril 1695.

L'*Avertissement* du traducteur, qui commence par ces mots : *Il n'y a point de livre après l'Écriture Sainte*, etc.

Il est question de cette traduction dans deux ouvrages qui firent sensation lorsqu'ils parurent ; je veux dire dans les *Réflexions ou Remarques critiques sur l'usage présent de la Langue françoise*, par Nicolas Andry de Boisregard, 1689, in-12, et dans le *Traité de la Critique* que l'abbé de St.-Réal publia en 1690, contre ces *Réflexions*.

Andry de Boisregard préférerait à toutes les traductions de l'Imitation, celle qui avait paru sous le nom du sieur de Beüil ; et il critiqua avec assez d'amertume celui qu'il appelait le *dernier traducteur de l'Imitation*. L'abbé de St.-Réal reprocha à Andry de Boisregard (a) son affectation de critiquer les auteurs qui ont été assez téméraires pour oser traiter les mêmes matières que MM. de Port-Royal, entre autres le *dernier traducteur de l'Imitation de J.-C.* Il le distingue toujours soigneusement du leur, qu'il appelle *le bon*, dit S.-Réal, de peur qu'on ne s'y méprenne ; pendant qu'il dit de l'autre, qu'il est *peu exact*, qu'il *fait de fort méchantes phrases*, et qu'on ne doit pas s'étonner de ses fautes.

Ces deux passages sont assez difficiles à entendre, puisqu'il parut trois traductions de l'*Imitation* pendant l'année 1685. En les comparant entre elles, on voit qu'Andry de Boisregard a voulu

(a) V. les Œuvres de S. Réal, t. IV, p. 279, éd. de Paris, 1730.

TRADUCTIONS FRANÇAISES

parler de la traduction attribuée à Philippe Goïbaud, sieur Du Bois.

1685.

De l'imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, par M. DUMAS, docteur de la société de Sorbonne, ci-devant conseiller du roi en sa cour du Parlement. *Paris, Thomas Moette, 1685, in-12.* — Nouvelle édition, *Paris, le même Thomas Moette, 1706, in-12, sans le nom du traducteur. (15 ou 16 Edit.)*

Cette traduction fut assez bien accueillie du public. Le P. Bouhours, dans sa *Critique* de celle de Port-Royal, convient que M. Dumas réunit la pureté à la fidélité. Devait-on s'en étonner? Celui-ci *avait fait passer sa traduction par la critique des maîtres du bon sens et du bon langage*; c'est-à-dire par la critique des Jésuites. Cependant cette traduction était bien inférieure à celle de Port-Royal, sous le rapport du style. On invita M. Dumas à la refondre entièrement. Il publia donc une seconde traduction en 1690, in-12, chez *George et Louis Josse*. Il dit, dans un avertissement, qu'ayant plus étudié notre langue, il a trouvé dans sa première traduction des fautes qu'il n'avait pas aperçues d'abord; il assure que le style de la seconde est plus châtié, plus net et plus clair. On croit que le P. Bouhours l'aida beaucoup dans ses corrections. Aussi le combla-t-il d'éloges dans la *Suite de ses Remarques nouvelles*

nouvelles sur la langue française, publiée en 1692. A l'en croire, M. Dumas est le plus fidèle, le plus pur et le plus touchant des traducteurs; et il cite avec éloge une multitude de passages de sa nouvelle traduction. Ces éloges déplurent à Andry de Boisregard, qui censura vivement dans la *Suite des Réflexions critiques*, 1693, in-12, la traduction de M. Dumas. Cela lui donna lieu de citer d'autres traductions de l'Imitation, mais d'une manière si vague, qu'on a de la peine à le comprendre. On trouvera dans une note les éclaircissemens qu'exigent plusieurs de ses citations (6). Je dois déclarer ici, qu'ayant sous les yeux la seconde traduction de l'Imitation, par l'abbé Dumas, édition originale de 1690, qui est celle à laquelle le P. Bouhours renvoie, j'ai remarqué qu'Andry de Boisregard citait souvent à faux la traduction de cet abbé, de manière que les reproches qu'il lui adresse sont souvent sans objet.

L'abbé Dumas fit encore des corrections à une cinquième édition de sa traduction de l'Imitation, publiée chez Louis Josse, en 1705, in-8°. Quel motif déterminâ donc le libraire Moette à reproduire la première version, en 1706, avec de légères corrections? Était-ce celui de donner comme nouvelle, sous le voile de l'anonyme, une première traduction que la seconde avait fait oublier? Au reste cette édition se vendit lentement; car en 1751, le libraire Bordelet mit un nouveau frontispice aux exemplaires qui restaient en magasin.

1692.

De l'Imitation de J.-C., traduction nou-

velle, dédiée au roi, (par l'abbé DE CHOISY.) *Paris, Antoine Dezallier, 1692, in-12, avec des figures en taille-douce.* — Sixième édition, *Paris, le même Dezallier, 1706, in-12.* — (10 Editions.)

Il est faux que cette traduction ait été dédiée à Madame de Maintenon, comme l'ont avancé beaucoup d'écrivains, entr'autres Amelot de la Houssaye, Voltaire, d'Alembert et les rédacteurs de nos dictionnaires historiques; mais deux choses distinguent la première édition devenue très-rare: 1.^o une jolie vignette en tête de l'épître dédicatoire au roi; 2.^o la figure mise au devant du second livre; elle représente une dame habillée en noir, à genoux devant un crucifix. A côté d'elle sont une multitude de jeunes demoiselles assises sur des gradins, avec cette inscription: *audi, filia*, écoutez, ma fille. On voit bien, au premier coup d'œil, que l'abbé de Choisy a voulu faire représenter par l'artiste, Madame de Maintenon entourée des demoiselles de la maison de Saint-Cyr: mais les plaisans ont été plus loin que lui; ils ont complété la légende *audi, filia*, en y ajoutant ce qui suit dans le texte d'où elle est tirée: *inclina aurem tuam.... concupiscet rex decorem tuum.* Cette fausse anecdote se répandit assez pour déterminer l'abbé de Choisy à supprimer la figure qui y avait donné lieu; elle fut remplacée par un crucifix gravé très-grossièrement. J'ai un de ces exemplaires dans mon cabinet. Cependant la figure où est Madame de Maintenon se retrouve encore dans la troisième édition publiée en 1694.

Dans la quatrième, qui parut en 1699, on a substitué à cette figure celle d'un homme à genoux devant un prie-Dieu. Les éditions qui ont suivi la quatrième, contiennent toujours cette dernière figure.

L'Imitation de l'abbé de Choisy a été aussi imprimée avec soin dans le format in-24.

1694.

De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par Paul-Antoine DE MARSILLY. Paris, André Pralard, 1694, in-12. — 1695, petit in-12 avec figures de Simonneau; — 1706, petit in-12 sans fig. — Autre édition, Paris, Joseph-Gérard Barbou, vers 1754, in-18, avec fig.

(4 Editions.)

Le plus heureux des hasards a fait découvrir à l'abbé de Saint-Leger quel était le savant et pieux auteur caché sous le masque de Marsilly. Il a vu sur les marges d'un ouvrage, dans lequel l'abbé Boileau (a) critique quelques passages de la traduction des Homélies de Saint-Jean Chrysostôme, par le même de Marsilly, que le savant pseudonyme se nommait Prevost, et qu'il était, en 1695, chanoine de Melun, sa patrie. C'est donc à tort que les auteurs du Journal de Trévoux, et après eux J. Albert Fabricius, dans sa *Bibliothèque latine* du moyen âge, article Kempis, ont prétendu que l'abbé de Bellegarde s'était caché sous le nom de Marsilly (7).

(a) V. Marcelli *Ancyran* Disquisitiones duæ, etc. Paris, 1695, in-8°.

1694.

De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec des réflexions morales et chrétiennes sur le premier livre (par MADemoiselle, c'est-à-dire Anne-Marie-Louise d'Orléans). *Paris, Elie Josset, 1694, in-12.* — Nouvelle édition, augmentée de l'explication des cérémonies de la Messe, par LE TOURNEUX, *Paris, Etienne, 1722, in-12, avec fig.* — Nouvelle édition, *Paris, le Petit, 1796, petit in-12, sans les réflexions et sans l'explication.* (15 Editions.)

L'abbé Goujet, dans son premier supplément au Dictionnaire de Moréry, présente Nicolas FONTAINE comme auteur de cette traduction. L'éditeur de 1722 a tendu un piège à la crédulité de ses lecteurs, en ajoutant à cette traduction l'*Explication des cérémonies de la Messe*, que Nicolas le Tourneux mit en tête de sa traduction de l'Office de la Semaine-Sainte, imprimée en 1675, chez le Petit. Cette addition a fait regarder faussement le Tourneux comme un des traducteurs de l'Imitation. Il existe même des éditions in-24 de la traduction de Fontaine, dans lesquelles ne se trouve pas l'*Explication des cérémonies de la Messe*, et qui portent néanmoins le nom de le Tourneux. V. les Imitations imprimées chez Cavelier, en 1713, et Valleyre, en 1764 et en 1777.

L'Avertissement qui précède cette traduction

est court, mais si remarquable que j'ai cru devoir le rapporter ici presque en entier. « Le livre de l'Imitation de J.-C., dont on donne ici une traduction fidèle (dit Nicolas Fontaine) s'est acquis jusqu'à présent une estime si générale parmi toutes les personnes de piété, qu'il est inutile d'en rien dire davantage. On s'est si fort étendu sur ce sujet, dans les traductions précédentes de ce livre, qu'on peut dire que la matière est épuisée. Quoique toutes ces excellentes versions aient leur mérite, on a cru néanmoins qu'on *pourrait encore approcher de plus près du latin, et se contraindre un peu plus pour garder tous les tours et presque toutes les expressions de ce divin original.* C'est à quoi on s'est particulièrement étudié dans cette traduction nouvelle; et on laisse au jugement de ceux qui savent la langue latine, à voir si on y a bien réussi. »

Un ami de Port-Royal qui parle ainsi, croyait donc que la traduction de Saci, quoique très-réputée et très-vantée, n'était ni assez littérale ni assez exacte. On peut en effet l'appeler la *Belle infidèle*; cette qualification lui convient au moins autant qu'aux traductions de Perrot d'Ablancourt.

Il y a un Avertissement particulier en tête des Réflexions sur le premier livre de l'Imitation. On y dit que la personne qui les a composées, grande par sa naissance, par son esprit et par ses lumières sur la religion, avait donné quelque petit ouvrage sur les *Béatitudes*, dont le public avait été édifié. Cet ouvrage avait paru en 1688, chez le libraire Lambert Roulland, sous ce titre : Réflexions sur les huit Béatitudes du Sermon de Jésus-Christ

sur la Montagne, où sont renfermés tous les devoirs d'une ame chrétienne, et qui peuvent servir de règle et de conduite pour tous les momens de la vie; in-18, avec fig.

L'auteur dit dans un long Avertissement qu'il y avait peu de temps qu'une personne de qualité se trouvant troublée sur les difficultés de pouvoir faire son salut dans les agitations de la cour et dans les affaires du monde, avait représenté qu'il lui serait fort nécessaire d'avoir quelque petit livre pour y voir marqués les devoirs essentiels d'un chrétien. La confiance avec laquelle cette personne proposait de se servir des instructions qu'elle demandait, fit prendre la résolution de la satisfaire sur ce point, *en attendant que Dieu la conduisît par des voies plus sûres.*

On voit que ce petit livre sur les Béatitudes fut composé, non par une dame de la cour, mais pour une dame de la cour. Il est sans doute de Nicolas Fontaine; car l'abbé. Goujet met un ouvrage sur les *Béatitudes* au rang de ceux qui ont été publiés sous le voile de l'anonyme, par ce pieux écrivain.

Je ne connais pas d'autre ouvrage sur les *Béatitudes*, qui puisse être attribué à *Mademoiselle*, plus connue sous le nom de Mademoiselle de Montpensier.

1695.

De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par le P. BRIGNON, de la compagnie de Jésus. *Paris, Bénard, 1695, in-12; le Mercier, 1701, in-12; Bruxelles,*

Foppens, 1707, in-12; *Paris, le Mercier*, 1713, in 12. — Autres éditions, sur l'imprimé à Paris chez le Mercier, 1713, in-12; *Lyon, frères Bruyset*, 1727, in-12; *Paris, Berton*, 1777, petit in-12. (15 Editions.)

Le P. Brignon a traduit avec succès d'autres ouvrages du même genre; on estime surtout sa traduction du *Combat spirituel*, attribué au père Scupoli, théatin, et qui est en quelque sorte le pendant du livre de *l'Imitation*, quoiqu'il lui soit inférieur à plusieurs égards.

1698.

De *l'Imitation de J.-C.*, traduction nouvelle dédiée à madame la duchesse de Bourgogne (par l'abbé MACÉ, curé de Sainte-Opportune). *Paris, J.-B. Coignard*, 1698, in-12. — Dixième édition, *Paris, le Mercier*, 1734, in-12, avec le nom du traducteur sur le frontispice. — Autre édition (anonyme), *Paris, le Mercier*, 1739, in-8°. — Autre édition, *Paris, le Mercier*, 1741, in-24. (20 Editions.)

1698.

De *l'Imitation de J.-C.*, traduction nouvelle, avec les notes d'HORSTIUS, par

l'abbé DE BELLEGARDE. *Paris, Jacques Collombat, 1698, in-12, avec fig. — Quatrième édition, 1708, in-12. — Cinquième édition, revue et corrigée de nouveau, 1718, in-12. — Sixième édit. (sans les notes d'HORSTIUS) Paris, J.-T. Hérisant, 1764, in-24. (12 Edit.)*

Cette traduction est dédiée au duc de Bourgogne. Outre les notes ou extraits sommaires, mis à la marge, dont Horstius a enrichi l'Imitation de J.-C. (édition de *Cologne, 1643*), on trouve en tête de cette précieuse édition, la *Méthode pratique* des quatre livres de l'Imitation, par le jésuite espagnol, Martin DE FUNEZ. Il l'appelle, dans le titre courant, *Introduction à l'Imitation de J.-C.* L'abbé de Bellegarde présente ce morceau comme traduit d'Horstius lui-même. Il n'a pas fait attention aux expressions dont se sert Horstius dans l'espèce de préambule qu'il a composé pour la *Méthode pratique*. Les voici : *Fuit non nemo qui experiri voluit an verbis utcunque methodus hinc latens adumbrari possit, quam ecce tibi representamus.* Ce qui signifie, d'après la traduction de l'abbé de Bellegarde lui-même : « Quelqu'un a voulu essayer s'il pourrait en quelque manière, par des paroles, tracer le plan de la méthode qui est cachée dans ce livre, et que nous vous exposons. » Il est donc certain qu'Horstius n'a fait que reproduire un ouvrage connu avant lui. La contradiction où est tombé l'abbé de Bellegarde, est une nouvelle preuve de l'extrême rapidité avec laquelle il travaillait.

1698.

L'Imitation de Jésus-Christ, divisée en quatre livres. De l'autorité de monseigneur le révérendissime abbé-général de Cîteaux, nouvelle traduction. *Paris, Frédéric Léonard, 1698, in-24.* — Autre édition, sous le nom du P. Q***, *Paris, Frédéric Léonard, 1699, in-12,* avec approbation et privilège du roi. — Autre édition, *Cologne, Balthasar ab Egmont et associez, 1704, in-24,* avec approbation (de trois docteurs de Louvain). (3 Editions.)

Le nom de l'abbé de Cîteaux ne se trouve pas sur le frontispice de tous les exemplaires de l'édition de 1698. Ceux qui le portent, contiennent un mandement de Nicolas l'Archer, alors abbé de Cîteaux, daté de Paris le 16 janvier 1696. Cet abbé, considérant qu'il y a lieu d'espérer, comme il arrive ordinairement, que par les éditions fréquentes qui sont faites des bons ouvrages, *on les rend plus corrects*, permet à Frédéric Léonard d'imprimer les livres qui sont particuliers à l'ordre de Cîteaux. La traduction de l'Imitation, qui suit ce mandement, n'est qu'une édition revue et corrigée de celle de Saci. En la réimprimant l'année suivante, sous la lettre initiale Q***, l'imprimeur a sans doute cherché à faire croire qu'elle était du célèbre Quesnel, d'autant plus qu'il l'a fait précéder d'un ordinaire de la Messe,

latin et français, terminé par la devise *Jesus-Maria*, qui était celle de la congrégation de l'Oratoire. Le long article Quesnel, inséré par l'abbé Goujet dans le premier supplément au Dictionnaire de Moréri, ne fait aucune mention de cette traduction.

On ne trouve point, à la fin de l'édition de 1699, l'approbation et le privilège du roi annoncés sur le frontispice.

Dans l'approbation de l'édition de Cologne, le traducteur est désigné par les initiales T. B. Appartiendraient-elles à Antoine Thomas, Bourguignon, mort au commencement du dix-huitième siècle, et dont on a quelques ouvrages? V. le Moréri de 1759.

1699.

L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle (par l'abbé A. ANDRY, avec une dissertation par le P. LAMY, bénédictin), sur un ancien exemplaire nouvellement découvert, plus ample que les Imitations ordinaires, et contenant plusieurs différences considérables. Quatrième édition, *Paris, Charles Robustel*, 1699, in-12, avec fig. — Cinquième édition, 1707, in-24. (7 Editions.)

La plupart des exemplaires de la quatrième édition portent le titre de *Consolation intérieure*, sous lequel cet ouvrage parut en 1690 pour la première fois. Voyez ci-après le Chap. VII.

1704.

Voyez l'année 1698 , page 57.

1706.

Voyez l'année 1685 , article Dumas.

1706.

De l'Imitation de J.-C. , traduction nouvelle , contenant plusieurs choses très-édifiantes , qui ne se trouvent que dans quelques anciennes traductions (par l'abbé PARIS , curé de St.-Lambert , près le monastère de Port-Royal-des-Champs , et ensuite sous-vicaire de St.-Etienne-du-Mont). *Paris , Jean Mariette , 1706 , in-12 , avec fig. gravées par C. Duflos.*
— Troisième édition , *Paris , le même Mariette , 1728 , in-12 , avec figures.*
(3 Editions.)

On va donner l'opinion des Journalistes de Trévoux sur cette traduction. Le privilège pour son impression a été accordé à l'abbé Goury , ami du libraire Mariette , pour le compte duquel il retoucha , en 1727 , l'ouvrage de M. Perdoux , prêtre d'Orléans , connu sous le titre d'Epîtres et Evangiles , avec des Réflexions. L'abbé Goujet , qui paraît avoir bien connu l'abbé Paris , lui attribue cette traduction dans le Catalogue manuscrit de sa bibliothèque , et dans le Dictionnaire de Moréri.

Extrait des *Mémoires de Trévoux*.

Juillet 1706, p. 1265.

« Il paroît encore une nouvelle traduction de l'Imitation de J.-C. : c'est l'onzième, sans parler de celles qui sont en vieux langage. Nous avons déjà celle du P. Girard, retouchée, qui se vend chez Cusson ; celle de M. de Saci, sous le nom de Beüil, qui se vend chez Desprez ; celle de M. l'abbé de Martignac, qui se vend chez Roulland ; celle de M. du Bois, qui se vend chez Coignard ; celle de M. l'abbé Dumas, qui se vend chez Josse ; celle de M. l'abbé de Choisy, qui se vend chez Dezallier ; celle de M. l'abbé de Bellegarde, sous le nom de Paul-Antoine de Marsilly, qui se vend chez Pralard ; celle du P. Brignon, jésuite, qui se vend chez Mercier ; une autre sous le titre de *Consolation intérieure*, imprimée sur une vieille traduction retouchée, où le premier traducteur avoit changé beaucoup de choses au texte, et *supprimé* le quatrième livre ; et une autre imprimée sans nom d'auteur, avec des Réflexions de feu S. A. R. Mademoiselle, sur le premier livre : celle que nous donne J. Mariette, paroît plutôt une version expliquée qu'une traduction. Comme il y a plusieurs endroits dans les éditions communes, dont le sens est obscur et indéterminé, le traducteur, qui n'a pas voulu le fixer de son chef, a suivi quelques traductions fort anciennes, particulièrement celle qui fut imprimée à Paris, chez Roland Bonhomme, en 1554. Plus de clarté est donc un avantage particulier à cette traduction, qui d'ailleurs a de l'onction et dont le style est assez châtié. »

La traduction de l'Imitation de J.-C., publiée

en 1706, est au moins la seizième, sans parler de celles qui sont en vieux langage. Cette notice chronologique le prouve très-clairement. La traduction du P. Girard, retouchée, se débitait chez le Gras, et non chez Cusson qui vendait la traduction de Saci, revue et corrigée. Les Journalistes se sont encore trompés sur le pseudonyme Marsilly. Il y a aussi erreur sur le prénom de la veuve Kerver, qui s'appelait Ioland Bonhomme (8), et non pas Roland ; mais cette erreur se trouve dans l'Avertissement du traducteur. Ce que les Journalistes disent de la *Consolation intérieure* n'est pas non plus très-exact. On ne peut pas affirmer que le quatrième livre qui manque dans l'ancien texte français de la *Consolation*, ait été supprimé par l'auteur de ce texte, lorsque le manuscrit de Louvain, présenté comme autographe par Sommalius, mais d'ailleurs ancien, et celui dont l'abbé Ghesquière a donné un *specimen*, n'ont que les trois premiers livres. Malgré ces fautes, l'article est curieux. J. A. Fabricius s'en est servi pour dresser sa liste des traducteurs français de l'Imitation de J.-C. ; aussi est-elle très-incomplète et inexacte.

1708.

De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par M. DE LAVAL, prêtre du diocèse de Paris, et prier de S. Louis-de-Pont. *Lille et Paris, Nyon*, 1708, in-8°, avec fig. de Fr. Guerard. — Nouvelle

édition, *Paris*, *Boudet*, 1746, in-12, avec quelques corrections. (2 Edit.)

J'ai fait de vains efforts pour avoir quelques renseignemens sur ce traducteur.

1708.

De l'Imitation de Jésus-Christ, imprimée par l'ordre de monseigneur l'illustrissime et révérendissime évêque de Metz (du Cambout de Coislin). *Metz*, *Brice Antoine*, 1708, in-8°.

C'est la traduction du père Girard, revue et corrigée sur l'édition du libraire le Gras. On trouve en tête un court mandement de M. de Coislin.

1710.

Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle (par l'abbé C. D. S.), dédiée à son éminence monseigneur le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, première édition, *Paris*, *François-Henri Muguet*, 1710, in-24. — Troisième édition, *Paris*, le même *F. H. Muguet*, 1713, in-24. (3 Editions.)

Le nom de ce traducteur a échappé à toutes mes recherches. Le libraire a signé l'Épître dédicatoire, qui est suivie de l'approbation du censeur Bigres, un des auteurs du *Journal des Savans*.

1712.

De l'Imitation de J.-C. , traduction nouvelle (dédiée à la duchesse de Lorraine et de Bar) avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre , par le R. P. DE GONNELIEU , de la compagnie de Jésus. *Nancy , J.-B. Cusson , 1712 , in-12. — Paris, le Mercier, 1712, in-12 (c'est la même édition). — Autre édition, Nancy , J.-B. Cusson , 1726 , in-12 , avec le texte latin. — Autre édition, Paris , H. L. Guerin , 1740 , in-12. — Autre édition, Caën, le Roy , 1792 , in-12. — Autres éditions, Paris , Delalain , 1809 , in-18; Poitiers, Cati-neau , 1810 , in-12. (100 Edit.)*

Cette traduction, qui se réimprime le plus fréquemment aujourd'hui à Paris et dans les départemens, est celle de Jean Cusson (voyez l'année 1673), retouchée par J. B. Cusson, son fils, homme d'un esprit cultivé, et habile imprimeur de Paris, qui alla s'établir à Nancy en 1706.

L'Épître dédicatoire de l'édition originale, et de quelques autres éditions, est signée par J. - B. Cusson; elle est anonyme dans la plus grande partie des éditions. L'Avertissement qui suit l'épître dédicatoire, est écrit d'une manière si entortillée, qu'on ne peut en conclure que le P. Gonnellieu, qui a fait les pratiques et les prières,

ait fait aussi la traduction. Cependant, dès l'année 1713, le *Journal des Savans* attribua formellement cette dernière au P. Gonnellieu. Les Jésuites, comme on s'en doute bien, ont répété avec plaisir cette assertion, quoique le P. Calmet ait présenté les faits avec exactitude dans sa *Bibliothèque Lorraine*, publiée en 1751, in-fol. Le savant bénédictin dit formellement que J.-B. Cusson est l'auteur de cette traduction; mais il ignorait que ce J.-B. Cusson n'avait fait que revoir et améliorer la traduction publiée à Paris par son père, qui avait exercé la profession d'avocat. On doit donc cesser de ranger le P. Gonnellieu parmi les traducteurs de l'Imitation. D'un autre côté il ne faudra plus l'accuser d'avoir pillé la traduction de Saci, comme le lui a reproché M. de la Hogue, docteur de Sorbonne, dans l'Avertissement qui précède l'édition qu'il a donnée à Londres, en 1797, de l'Imitation de J.-C., traduite en français. Il y a à la vérité une très-grande ressemblance entre la traduction attribuée communément au P. Gonnellieu, et celle de M. de Saci; mais le véritable auteur du plagiat est Jean Cusson (9).

On peut croire que le même esprit qui a dirigé la rédaction du frontispice de la traduction de Marillac, en 1652, a aussi dirigé en 1712 la rédaction de l'Avertissement qui précède la traduction imprimée à Nancy; mais il est certain que le jésuite Gonnellieu n'a pas plus traduit l'Imitation que le jésuite Rosweyde.

Les Jésuites ont prétendu, dans leur *Journal de Trévoux* (a), et dans la préface de leur

(a) Janvier 1738.

Dictionnaire des Livres jansénistes, édit. de 1752, qu'on avait fait passer, sous le nom du P. Gonnellieu, des réflexions et pratiques où sont développés les sentimens et les maximes de Port-Royal. Comme ils ne citent pas l'année où parut cette édition de la traduction dite de Gonnellieu, l'imputation est difficile à vérifier.

Une édition de la traduction de Cusson le père, avec l'approbation obtenue en 1718 par le libraire d'Hotelfort, est ainsi intitulée : *L'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, par le R. P. Gonnellieu, de la Compagnie de Jésus, huitième édition. Liège, chez J.-F. Broncart, 1740, in-24.*

1712.

L'Imitation de J.-C., traduite nouvellement, en forme de prières, avec une table pour la lire tous les dimanches, et pour servir de règle dans tous les états de la vie. Paris, Barthelemy Girin, 1712, in-12, avec fig. — François Jouenne, 1735, in-12; — Durand, 1740, in-12; 1741, in-24. (6 Editions.)

Cette traduction est dédiée aux chanoinesses régulières de l'Ordre de Saint-Augustin, à Picpus. L'Épître dédicatoire est signée de Girin; plusieurs bibliographes lui attribuent cette traduction.

L'édition de 1735 paraît avoir été retouchée; mais le docteur le Moine assure, dans son approbation datée du 31 mars 1728, que ce qui y a été

inséré, en la revoyant de nouveau, ne diminue rien de la bonté de l'ouvrage, et ne tend qu'à le rendre plus exact et plus correct.

Le libraire Jouenne a obtenu en même temps un privilège pour l'*Idée de la Religion chrétienne*, où l'on explique succinctement tout ce qui est nécessaire pour être sauvé, ouvrage anonyme de Marc-Antoine Hersan, célèbre ami de Rollin. L'Imitation en forme de prières serait-elle aussi de M. Hersan?

1719.

L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec des réflexions et des prières, dédiée à la duchesse d'Orléans, par M. L. D. (l'abbé DEBONNAIRE.) *Rouen, Josse, et Paris, Witte, 1719, in-12, petit in-12 et in-18.* — Nouv. édition, *Nancy, Balthasar, 1731, in-12.* — Autre édition, *Paris, Hérisant, 1740, in-12.* (30 Ed.)

Cette traduction a été réimprimée plusieurs fois avec le nom du traducteur.

1719.

De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, dédiée au duc de Chartres (depuis duc d'Orléans, mort à Sainte-Geneviève en 1752), par M. l'abbé D. R. (DE RABINES.) *Paris, les frères Barbou, 1719, in-12, avec figures.* —

Paris, G. Valleyre, 1758, in-24 ; le même Valleyre, 1755, in-24. — Brocas, 1757, in-24. (6 Editions.)

L'épître dédicatoire ne se trouve que dans la première édition : le traducteur s'y dit attaché par de longs et fidèles services à l'auguste maison d'Orléans. On lit en effet dans l'*Etat de la France* de 1708, à l'article des aumôniers servant par quartier dans la maison d'Orléans, le nom de François le Maçon de Rabines, docteur en théologie, chanoine du Mans, abbé de St. - Jean en Vallée, diocèse de Chartres. Nul doute que ce ne soit le traducteur dont il est ici question. Suivant les auteurs du *Gallia Christiana*, l'abbé de Rabines est mort le premier janvier 1723.

Sa traduction de l'Imitation est écrite d'un style simple et correct. Elle est précédée d'un opuscule du traducteur, qui a pour titre : De l'Esprit de la Sainte Messe, selon les paroles du canon et les actions du prêtre.

1722.

De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, par un religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur (dom Robert MOREL), avec une effusion de cœur, à la fin de chaque chapitre, *Paris*, Jacques Vincent, 1722, in-12. (20 Editions.)

Le pieux auteur de cette traduction a beaucoup profité de celle de Saci.

1725.

De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle (par l'abbé MOLINIER, ci-devant de l'Oratoire, célèbre prédicateur). *Paris, Lottin, 1725, in-12; 1730, in-24; 1753, in-24.* — Autres éditions, *Paris, Babuty, 1764, in-12, et Libraires associés, 1777, in-24. (5 Edit.)*

Je ne connais pas d'autre édition de cette traduction, qui est bien écrite.

1729.

L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, avec des réflexions et des prières à la fin de chaque chapitre, des notes et l'ordinaire de la Messe, latin-françois, et une Dissertation sur l'auteur de ce livre. *Paris, Claude-Jean-Baptiste Hérissant, 1729, in-12. (1 Edition.)*

Cette traduction paraît n'avoir eu qu'une édition; aussi est-elle de la plus grande rareté. Il m'eût été difficile d'en découvrir l'auteur, si d'un côté je n'eusse lu dans le dictionnaire de Moréri que J. Grancolas, docteur de Sorbonne, mort en 1752, avait publié une traduction de l'Imitation, et si de l'autre je n'eusse remarqué que Cl. J. B. Hérissant annonçait, dans un Catalogue publié vers 1740, avoir *sous presse* une traduction de

l'Imitation, par M. G***, docteur de Sorbonne. Le titre détaillé dans le Catalogue est conforme à celui de la traduction qui parut en 1729. Je puis donc attribuer cette traduction à Jean Grancolas ; et tout me porte à croire que Cl. J. B. Hérissant n'a pas exécuté son projet de la réimprimer : elle est si mal écrite qu'une seconde édition fût restée dans ses magasins.

La dissertation sur l'auteur de l'Imitation a 17 pages. Grancolas, après avoir cherché à prouver que l'Imitation ne peut être ni de S. Bernard, ni de Thomas à Kempis, ni de Gerson, ni de Gersen, ni de S. Bonaventure, semble pencher pour Ubertain de Casal, franciscain, qui florissait avant le quatorzième siècle, et dont on a un livre de piété intitulé : *Arbor vitæ crucifixæ*, l'arbre de la vie crucifiée.

1731.

Imitation de J.-C., traduite et revue par M. LENGLET DU FRESNOY, docteur de Sorbonne, sur l'ancien original françois (*l'Internelle Consolation*) d'où l'on a tiré un chapitre qui manque dans les autres éditions (le xxvi^e du premier livre). *Anvers et Paris, Pierre Gandouin, 1731*, petit in-12, avec des vignettes gravées par Van Der Laan. — Nouvelle édition, *Paris, André Cailleau, 1737*, in-12, avec fig. (4 Edit.)

Il existe une ressemblance très-frappante entre

cette traduction et celle de Saci. Notre abbé s'est contenté de faire quelques changemens à celle-ci pour avoir droit de la publier sous son nom ; ce plagiat est aussi évident que celui de Jean Cusson. L'abbé Lenglet s'est même si peu mis en peine de le déguiser, qu'il a pris dans la traduction de Port-Royal jusqu'à ce titre du troisième chapitre du quatrième livre : *Comment l'ame pieuse doit trouver dans la sainte Communion sa force et sa joie*. Il faut convenir que cette paraphrase rend assez mal les mots latins : *Quod utile sit sæpe communicare* : Qu'il est utile de communier souvent. Les Jésuites ont reproché avec raison à M. de Saci la manière entortillée dont il avait traduit ce titre. Dans la seconde édition de sa traduction, l'abbé Lenglet l'a rendu d'une manière plus conforme au texte latin ; ce n'est pas le seul changement que présente cette édition. La préface contient de nouveaux détails sur Gerson, que l'abbé Lenglet regarde comme auteur de l'*ancien original françois* de l'Imitation de J.-C., c'est-à-dire de l'*internelle Consolation*, ou de la *Consolation intérieure*. On remarque entre deux crochets, dans le corps de l'ouvrage, les additions tirées de l'*internelle Consolation* ; elles sont placées de manière qu'en retranchant ce qui est entre les crochets, le sens se trouve toujours le même.

D. Toussaints du Plessis, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, adressa en 1742, à M. de la Roque, auteur du *Mercur* (a), une lettre anonyme au sujet de l'avertissement que

(a) Voyez le mois de novembre de cctte année.

l'abbé Lenglet a mis en tête de sa traduction. Il y veut prouver que le livre de l'Imitation a été d'abord écrit en latin, et que l'*internelle Consolation*, regardée par l'abbé Lenglet comme l'original de l'Imitation, n'en est qu'une traduction : le principal argument de D. Toussaints porte à faux ; car il allègue contre l'abbé Lenglet l'ouvrage ainsi intitulé : *Le livre de..... attribué à Saint Bernard ou à J. Gerson, translaté du latin en françois, Paris, 1500*. Je crois avoir prouvé sous la date de 1520 que cette édition était supposée : en effet il n'a paru en 1500 qu'une *internelle Consolation*, de format in-4°, à Paris, chez Michel Le Noir ; or le frontispice de cette *internelle Consolation* ne porte point les mots : *translaté du latin en françois*. Le raisonnement de l'abbé Lenglet conserve donc toute sa force : il est étonnant qu'il n'ait pas répliqué à dom Toussaints, pour lui prouver que son triomphe était imaginaire.

Je reviens au plagiat de l'abbé Lenglet : on peut croire aisément qu'un auteur de son caractère n'a pas pris la peine de traduire un ouvrage tel que l'Imitation ; mais il est difficile de se persuader que ce même homme ait publié deux traductions de cet ouvrage : c'est cependant ce qui a été avancé par Fréron, dans son *Année littéraire* (1755, tome III), et répété par d'autres bibliographes. A les en croire la première traduction aurait paru en 1698, sous le titre d'*Imitation en forme de prières*, et l'autre en 1731, sous le titre que je viens de détailler. Ce qui prouve combien la première assertion est hasardée, c'est qu'il n'a point paru en 1698 d'*Imitation en*

forme de prières. La première qui porte ce titre, est de l'année 1700, comme on le verra dans le chapitre V; la seconde est de l'année 1712, comme on l'a vu sous cette date.

Le dernier historien de l'abbé Lenglet, Michault de Dijon, n'a pu apparemment se résoudre à présenter son héros comme ayant traduit deux fois l'Imitation; mais il a eu le tort de ne citer que la prétendue traduction de 1698.

Depuis la mort de l'abbé Lenglet, on a donné une nouvelle édition de sa traduction de l'Imitation, augmentée de prières à la fin de chaque chapitre, tirées des Confessions et des Méditations de S. AUGUSTIN. *Paris, Cailleau ou Duchesne, 1764, in-12.*

1731.

L'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, fidèle et littérale, dédiée à la reine, par l'abbé LE PELLETTIER, chanoine de Reims. *Paris, veuve Mazières, 1751, in-12.* (1 Edition.)

Ce traducteur assure dans son avertissement qu'il n'avait encore paru aucune traduction française du livre de l'Imitation, qui ne fût défectueuse et infidèle en mille endroits: on ferait, ajoute-t-il, un gros volume, si on les voulait toutes critiquer. Il cite pour un grand exemple d'infidélité l'endroit du livre II, chapitre V, si étrangement défiguré par le P. Girard. A l'en croire, les versions du même passage, par trois autres traducteurs qu'il cite, sont fautives et aussi contraires aux expressions de

de l'auteur qu'à son sens. Il fallait traduire , selon lui , *souvent la grâce sensible nous manque ;* ou mot à mot , *souvent la grâce et le sentiment nous manquent* : il donne ensuite les raisons de son explication. Cette remarque prouve au moins que l'abbé Goujet avait tort de *s'étonner* , en 1755 , que personne n'eût jamais informé le public de l'infidélité du P. Girard.

Pour remplir sa promesse de traduire fidèlement et littéralement , l'abbé le Pelletier s'est servi de mots durs , et à-peu-près inintelligibles en français ; aussi sa traduction n'a-t-elle pas eu les honneurs d'une seconde édition ; elle ne mérite pas même le faible éloge qu'en a fait le théologien Collet dans sa *Bibliothèque d'un jeune ecclésiastique* , 1751 , in-8°.

L'abbé le Pelletier , mort vers l'année 1751 , a publié beaucoup d'ouvrages entièrement oubliés aujourd'hui ; cependant , dans toutes ses préfaces , il prétendait avoir mieux fait que ceux qui avaient traité avant lui les mêmes sujets.

1737.

De l'Imitation de J.-C. , traduction nouvelle , avec des réflexions , des pratiques et des prières à la fin de chaque chapitre , et une récapitulation ou analyse à la fin de chaque livre , pour en rendre la lecture plus utile (par l'abbé Nicolas LE DUC , ancien vicaire de S. Paul).
Paris , Savoye , 1737 , in-12 ; 1741 ,

in 8°, sans les récapitulations , avec fig. d'Humblot et Duflos. (15 Editions.)

Cette traduction a été souvent réimprimée jusqu'en 1788 inclusivement : le traducteur a publié d'autres ouvrages de littérature et de piété. *Voyez* son article dans le supplément au Dictionnaire de l'abbé Ladvocat , par Leclerc , *Paris* , 1789 , petit in-8°.

Le cardinal Henriquez a traduit en italien une grande partie des *Réflexions et Prières* de l'abbé le Duc. *Voyez* sa traduction italienne de l'Imitation , *Rome* , 1754 et 1755 , 3 vol. in-8°.

1740.

De l'Imitation de J.-C. , traduction nouvelle (par l'abbé LE GROS , chanoine de Reims) , *Cologne* (*Utrecht* , *Savoie*) , 1740 , in-18 ; 1742 , in-12 ; 1743 , petit in-12. — Autre édition , *Cologne* (*Paris*) , 1751 , gr. in-12. (5 Editions.)

* Cette traduction fait partie d'un recueil intitulé , *Manuel du Chrétien* , qui renferme en outre la traduction des *Psaumes* et celle du *Nouveau Testament* , par le même abbé le Gros.

Il ne faut pas confondre ce *Manuel* avec celui qui contient les mêmes ouvrages de la traduction de M. de Saci. Ce dernier parut en 1751 pour la première fois chez le libraire Desprez : l'édition de 1789 est anonyme.

1740.

De l'Imitation de J.-C. , traduction nouvelle , par le P. LALLEMANT , de la compagnie de Jesus. *Paris , Guérin et de la Tour*, 1740 , 1753 , in-12 ; 1758 , in-24 ; — *Rouen , Dumesnil*, 1782 , in-18 ; — *Paris , veuve Fournier*, 1808 , in-24. (12 Editions.)

L'auteur avait 80 ans lorsqu'il publia cette traduction ; elle est estimée.

1759.

Imitation de J.-C. , traduction nouvelle d'après l'édit. latine de 1758 , revue sur huit manuscrits , par M. l'abbé VALART , de l'académie d'Amiens. *Paris , Joseph Barbou*, 1759 , in-12 , avec des figures très-médiocres. — Nouvelle édition , *Paris , le même libraire*, 1773 , in-12 , avec de jolies figures par Marillier et Longueil. Autres éditions , *Paris , Barbou*, 1773 , 1780 , 1784 , 1788 , in-24 ; 1802 , in-18 , avec une figure. (12 Editions.)

On regarde assez généralement l'Imitation latine de l'abbé Valart comme tronquée en beaucoup d'endroits. Sa traduction française , calquée sur

un texte aussi suspect, ne mérite pas plus de confiance.

Cet abbé joignit à son édition latine de l'Imitation, une dissertation française sur l'auteur de cet excellent ouvrage ; elle est toute en faveur de Gersen. C'est contre cette dissertation que sont dirigées celles du P. Géry, génèvain, depuis abbé de Sainte-Geneviève, imprimée en 1758, in-12 ; de l'abbé Ghesquière, ex-jésuite, publiée par l'abbé de Saint-Leger, en 1775, in-12 ; du P. Desbillons, à la tête de l'édition latine de l'Imitation, publiée à Manheim, en 1780, par ce savant jésuite.

1770.

De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle (dédiée à la duchesse de Chartres), par l'abbé JAUBERT, de l'académie de Bordeaux. *Paris, Desprez, 1770, in-12.*
(1 Edition.)

« Tout ce qui se trouve entre deux crochets, dit ce traducteur dans sa préface, vient des éditions qui ont été faites sur les *originaux français* : ce qui prouve que celui qui a traduit en latin l'Imitation de J.-C., s'est quelquefois donné la licence d'abrégé son auteur. Pour nous, plus scrupuleux à ce sujet, non-seulement nous avons inséré ces mots retranchés, comme donnant plus de clarté aux pensées de l'auteur ; nous y avons encore ajouté le vingt-sixième chapitre du premier livre, qu'on ne trouve que dans l'édition qu'a donnée M. l'abbé Lenglet. »

Ce passage suffit pour faire connaître les principes de ce nouveau traducteur : sa traduction d'ailleurs n'a rien qui la distingue des autres ; elle n'a pas été réimprimée.

1779.

Imitation de J.-C. , traduction nouvelle (par feu M. POUILLIN DE VIÉVILLE , avocat et censeur royal). *Orléans , Couret de Villeneuve , 1779 , in-12 ; Paris , Valleyre , 1779 , p. in-12. (2 Ed.)*

L'édition d'Orléans est imprimée avec soin et sur de bon papier ; celle de Paris n'a rien de remarquable : c'est tout ce que je puis dire de cette traduction.

1788.

De l'Imitation de J.-C. , traduction nouvelle par M. BEAUZÉE , de l'académie française (dédiée au duc de Penthièvre). *Paris , Barbou , 1788 , in-12 avec fig. — Bruxelles , le Maire , 1793 , in-12. — Nouvelles éditions , Paris , H. Barbou , 1801 , in-12 , in-18 et in-24. — Nouvelle édition , Paris , Delalain , 1811 , in-12 avec fig. — Autre édition , avec une pratique et une prière à la fin de chaque chapitre par le P. GONNELIEU , jésuite , ornée de 4 jolies gravures , Paris , S. Michel et Beaucé , 1810 ,*

in-12. — Autre édition, *Châlons, de Lorme*, 1805, in-12, sans le nom du traducteur. (12 Editions.)

Il existe plusieurs éditions de la traduction de Beauzée, accompagnées des prières et pratiques du P. Gonnellieu : il faut convenir que cette traduction est supérieure à celle des Cusson (10). Beauzée paraît l'avoir entreprise dans la vue de rétablir les passages altérés par l'abbé Valart ; il a cependant conservé beaucoup de tournures employées par cet abbé : on s'aperçoit aussi qu'il a souvent eu sous les yeux la traduction de l'abbé de Rabines.

On lit dans la préface de Beauzée l'anecdote de ce roi de Mauritanie qui montra, vers l'an 1580, à un jésuite, l'Imitation de J. - C. traduite en langue turque, et dit qu'il préférerait ce livre à tous les ouvrages des Mahométans. Le jésuite Sommalius est le premier qui a raconté cette anecdote ; on la trouve dans l'épître dédicatoire de l'édition de l'Imitation qu'il publia à Anvers en 1599. Le garde des sceaux, Marillac, en traduisit l'extrait en 1621, à la suite de l'avertissement qui précède sa traduction de l'Imitation. De Saci, Cusson et l'abbé Lenglet du Fresnoy l'ont répétée dans leurs préfaces : il est bon d'observer que l'abbé Lenglet du Fresnoy l'a retranchée de la préface de sa seconde édition. Il avait remarqué apparemment que Jean de la Roque avait démontré la fausseté de cette anecdote dans le *Mercur*e de décembre 1735. Voici le précis des raisonnemens de ce judicieux critique :

Un roi de Maroc n'entend pas la langue turque,

langue communément ignorée presque dans toute l'Afrique, où l'on ne parle et où l'on n'entend que l'arabe : mais en supposant que le P. Sommalius ait pris le turc pour l'arabe, il est impossible qu'une traduction arabe de l'Imitation ait été goûtée d'un prince infidèle, attaché plus qu'un autre aux visions de l'Alcoran par sa qualité de descendant de Mahomet. D'ailleurs il est constant que l'Imitation de J.-C. ne fut traduite en arabe qu'en 1663 par le P. Celestin de Sainte-Ludovine, carme déchaussé, frère du célèbre Jacques Golius : on l'appelait dans le monde Pierre Golius. La Roque dit qu'il s'associa dans son travail un habile cheick d'Alep, qui excellait à écrire dans la pureté de la langue arabe ; mais Etienne-Evodius Assemani, archevêque d'Apamée, prétend, dans son Catalogue des Mss. orientaux de la bibliothèque Médicis et Palatine, que le P. de Sainte-Ludovine n'a fait que piller la traduction manuscrite composée 25 ans auparavant, c'est-à-dire en 1638, par un capucin nommé le P. Ignace d'Orléans. Quoi qu'il en soit, cette traduction arabe est très-estimée, et la fameuse anecdote n'en est pas moins fautive : les nouveaux éditeurs de Beauzée ne devraient plus la reproduire.

Comme le roi de Maroc, dont parle Sommalius, avait été chrétien, il est possible qu'il ait eu une Imitation latine dans sa bibliothèque ; il aura pu dire alors qu'il préférerait ce livre à tous ceux des Mahométans. Telle est la tournure que M. Chaudon a donnée à cette anecdote dans son *nouveau Dictionnaire historique*, et elle lui ôte son invraisemblance.

C'est à tort que l'on a prétendu dans ces derniers

temps que Beauzée avait donné une édition fautive de l'Imitation. On a confondu, avec son édition, des exemplaires de celle de l'abbé Valart, qui portent au frontispice le nom de Beauzée; dans ces cas, le papier du titre diffère sensiblement de celui de l'ouvrage. D'ailleurs Beauzée termine sa préface par cette maxime de l'auteur de l'Imitation : *Ne quæras quis hoc dixerit, sed quid dicatur, attende.* L'abbé Valart finit la sienne par ces mots de Cicéron : *Fruere hocce non ità magno, sed aureolo et ad verbum ediscendo libello.*

1797.

L'Imitation de J.-C., nouvelle édition revue et corrigée par M. l'abbé DE LA HOGUE, docteur et professeur de Sorbonne. *Londres, de l'imprimerie de A. Paris, pour A. Dulau, 1797, petit in-12 de 402 pages, sans y comprendre deux tables, l'une par ordre de chapitres, et l'autre par ordre de matières.*

(1 Edition.)

M. de la Hogue, comme je l'ai déjà fait observer sous la date de 1662, a pris pour base de son travail la traduction de Saci, à laquelle il a fait quelques changemens, d'après la traduction connue jusqu'à ce jour sous le nom de Gonnellieu. Il n'a point reproduit les pratiques et prières composées par ce jésuite, parce qu'il les a jugées inutiles aux ecclésiastiques à qui il destinait son édition française de l'Imitation.

Si je pouvais avoir un avis sur les traductions

que je viens de passer en revue, je préférerais peut-être à toutes les autres celle de M. de la Hogue ; elle est moins sèche que celle de Beauzée, et on ne peut plus lui reprocher les infidélités que l'on a remarquées dans la version de Saci (a).

Quant à celle qui a été si long-temps attribuée au P. Gonnellieu, avoir prouvé qu'elle n'est pas de ce jésuite, c'est lui avoir ôté tout son mérite.

M. l'abbé de la Hogue est encore dans les pays étrangers ; il y a publié plusieurs autres ouvrages. En voici deux dont j'ai connaissance :

1° La Journée du Chrétien, sanctifiée par la prière et la méditation, augmentée d'un Abrégé de la Doctrine chrétienne, *Londres*, vers 1798, in-18. Cette édition a été reproduite plusieurs fois à Paris depuis 1800.

2° S. CYPRIEN consolant les fidèles persécutés de l'église de France ; convainquant de schisme l'église constitutionnelle ; traçant à ceux qui sont tombés, des règles de pénitence. Seconde édition, revue et augmentée, *Londres*, chez *Dulau*, 1797, in-8° de 305 pages.

La première édition de cet ouvrage avait paru en 1796 ; il a encore été réimprimé à Leipsick, en 1800. On y trouve la traduction quelquefois abrégée des principaux ouvrages et des principales lettres de S. Cyprien, entr'autres des traités de *Unitate Ecclesiæ* et de *Lapsis*.

(a) On trouve chez le libraire qui vend cette Dissertation, une nouvelle édition très-soignée de l'Imitation de J.-C., telle qu'elle a été publiée à Londres par M. de la Hogue. C'est un volume in-12, enrichi de huit figures nouvellement gravées par d'habiles artistes. Prix, 5 f. papier ordinaire, et 8 fr. le papier vélin.

Si les troubles de l'église de France ont été apaisés , on en a bien plus l'obligation au génie qui a dicté le *Concordat*, qu'à la démonstration du prétendu schisme occasionné par l'*église constitutionnelle*.

1811.

L'Imitation de Jésus - Christ, de nouveau traduite de latin en français par l'abbé BERAULT. *Augsbourg*, librairie de *Stage*, 1811, in-12, pap. vélin, avec 7 gravures. (1 Edition.)

On trouve l'indication de cette traduction dans le Catalogue général de Leipsick, pour la foire de Pâques 1811 : c'est M. Fleischer qui me l'a fait connaître. Je profite avec plaisir de cette occasion pour citer ici l'utile et important ouvrage que ce laborieux écrivain a entrepris, et dont il vient de publier les deux premiers volumes, sous le titre de *Bibliographie française*, lettres A - BH. C'est un Catalogue, par ordre alphabétique, de tous les ouvrages qui conservent encore aujourd'hui quelque réputation. Il est rédigé avec beaucoup d'exactitude, et on y trouve des notes très-curieuses.

1811.

Imitation de Jésus - Christ, par le R. P. GONNELIEU, édition stéréotype, revue et corrigée par M. P. LAMBINET, avec six gravures. *Paris*, chez *Mame*,

frères (et chez *H. Nicolle*), 1811 ,
in-12 et petit in-12.

J'eusse été curieux de trouver en tête de cette édition un avis, une préface ou un discours préliminaire : elle ne présente rien de ce genre. M. Lambinet s'est probablement souvenu du mauvais accueil fait par les savans, en 1810 (a), à la préface qu'il plaça en tête de l'édition du texte latin de l'Imitation, in-18, stéréotypée par les mêmes imprimeurs. J'ai donc été obligé de comparer le travail de M. Lambinet avec la prétendue traduction de Gonnellieu, pour apprécier les corrections annoncées sur le frontispice de la nouvelle édition. Je me suis bientôt convaincu que M. Lambinet n'a emprunté, au Gonnellieu vulgaire, que le premier chapitre du premier livre de l'Imitation : dans tout le reste c'est Beauzée qui a servi de guide à M. Lambinet ; mais il n'a pas été heureux lorsqu'il a voulu corriger Beauzée : deux exemples justifieront mon assertion. Je choisis d'abord ce passage de l'Imitation : *O quam citò transit gloria mundi ! Utinam vita eorum, scientiæ ipsorum concordasset ! tunc benè studuissent et legissent.* Lib. 1, c. III, v. 6.

La dernière phrase est difficile à entendre ; la traduction qui porte le nom de Gonnellieu rend ainsi ce passage : « O que la gloire de ce monde passe vite ! Plût à Dieu que leur vie eût répondu à leur science ! *c'est alors qu'ils auraient fait de bonnes lectures et de bonnes études.* »

(a) Voyez le *Journal des Curés* des 14 et 26 octobre 1810, articles signés V.

On voit que le traducteur n'a pas compris que le mot *legissent* devait s'entendre ici des leçons données par des professeurs.

Beauzée a traduit ainsi ce passage :

« O que la gloire du monde passe vite ! Plût à Dieu que leur vie eût répondu à leur science ! alors ils auraient utilement lu et étudié. »

La pensée de l'auteur latin n'est guère mieux rendue ; cependant le mot *utilement* me paraît bien choisi.

M. Lambinet dit : « O que la gloire du monde passe vite ! Plût à Dieu que leur vie eût répondu à leur science ! alors ils auraient *bien* étudié et *bien* enseigné. »

N'est-il pas à regretter que M. Lambinet n'ait pas emprunté à Beauzée le mot *utilement*, qui paraît mieux rendre la pensée de l'auteur que le mot *bien* ?

L'auteur de l'Imitation dit au troisième livre, ch. 59, v. 3 : *In te ergò, Domine Deus, pono totam spem meam et refugium : in te omnem tribulationem et angustiam meam constituo ; quia totum infirmum et instabile invenio, quidquid extrà te conspicio. Non enim proderunt multi amici, neque fortes auxiliarii adjuvare poterunt, nec prudentes consiliarii responsum utile dare, neque libri doctorum consolari, nec aliqua pretiosa substantia liberare, nec locus aliquis secretus et amœnus contutari ; si tu ipse non assistas, juves, confortes, consoleris, instruas et custodias.*

Voici la traduction de ce passage par les Cusson père et fils, sous le nom de Gonnelieu ; par Beauzée, et par M. Lambinet.

Traduction dite de Gonnellieu.

« J'établis donc en vous, ô Seigneur mon Dieu ! toute mon espérance et tout mon refuge ; et je rejette sur vous toutes mes afflictions et toutes mes peines, parce que je ne trouve que foiblesse et qu'inconstance en tout ce que je regarde hors de vous. Car je ne puis tirer d'avantage d'un grand nombre d'amis, ni être aidé par de puissans protecteurs, ni recevoir d'avis utiles des personnes prudentes qui me conseillent, ni trouver de consolation dans les livres des docteurs, ni devoir ma délivrance à quelques richesses que ce soit, ni rencontrer d'asyle dans la retraite la plus profonde et la plus propice, si vous ne m'assistez, si vous ne me secourez, si vous ne me fortifiez, si vous ne me consolez, si vous ne m'instruisez, et si vous ne me gardez vous-même. »

Traduction de Beauzée.

« Je mets donc en vous, Seigneur Dieu, toute mon espérance et toute ma ressource : c'est sur vous que je me décharge de toutes mes tribulations et de toutes mes peines, parce que je ne trouve que faiblesse et inconstance dans tout ce que j'envisage hors de vous. Car ni la multitude des amis ne sera utile ; ni les protecteurs les plus puissans ne pourront aider, les sages donner de bons conseils ; ni les livres des savans procurer quelque consolation ; ni aucune matière précieuse tirer d'embaras ; ni aucun lieu retiré et agréable mettre

en sûreté, si vous-même ne daignez donner assistance, aide, force, consolation, instruction et protection. »

Traduction de M. Lambinet.

« J'établis donc en vous, Seigneur Dieu, toute mon espérance et toute ma ressource : c'est sur vous que je me décharge de toutes mes tribulations et de toutes mes peines, parce que je ne trouve que faiblesse et inconstance dans tout ce que je vois hors de vous. Car ni la multitude des amis ne *me* sera utile, ni les protecteurs les plus puissans ne pourront *m'aider* ; ni les sages donner de bons conseils, ni les livres des savans procurer quelque consolation ; ni aucune richesse que ce soit *me* tirer d'embarras, ni aucun lieu retiré et agréable mettre en sûreté, si vous-même ne daignez me donner assistance, aide, force, consolation, instruction et protection. »

Il est évident que, dans ce passage, Beauzée se tient plus près du texte que Gonnellieu ; mais M. Lambinet a dérangé la symétrie des phrases latines, tantôt en les généralisant comme Beauzée, et tantôt en les particularisant comme Gonnellieu. La liaison des idées exigeait certainement qu'il mît : *ni aucun lieu retiré et agréable ME mettre en sûreté.*

1812.

M. Gence doit publier, dans le cours de cette année, une traduction nouvelle de l'Imitation, et en même temps le texte latin revu, avec des notes et les variantes comparées des anciens manuscrits et des premières éditions.

CHAPITRE II.

Des Traductions de l'Imitation de J.-C. , en vers français.

1651. — 1656.

L'Imitation de Jesus-Christ, traduite en vers françois (les 20 premiers chapitres du premier livre) , par Pierre CORNEILLE , avec le texte latin en regard. *Rouen , Laurens Maurry , et Paris , Charles de Sercy , 1651 , petit in-12 de 56 feuillets. — Nouvelle édition sans le texte latin , Leyde , Sambix (Amsterdam , les Elzeviers) , 1652 , in-18.*

L'Imitation de J.-C. , traduite en vers françois par P. CORNEILLE (les 20 premiers chapitres du premier livre , avec le texte latin en regard) , *sur l'imprimé à Paris chez Charles de Sercy , 1651 , petit in-12 de 124 pages. — Dans le même volume , l'Imitation de J.-C. , traduite en vers françois par P. CORNEILLE , seconde partie , avec le texte latin en*

regard , sur l'imprimé à Rouen chez *Laurens Maurry*, 1652 , petit in-12 de 66 pages.

Cette seconde partie comprend les cinq derniers chapitres du premier livre, et les six premiers chapitres du second livre. Dans un avis au lecteur, de quatre pages, dont une partie seulement se retrouve en tête de l'édition suivante, *Corneille* avoue que ce n'est pas sans un peu de confusion qu'il donne si peu de chose à-la-fois ; il ajoute que le bon accueil qu'a reçu le premier échantillon de cet ouvrage, l'a bien enhardi à le poursuivre, mais qu'il ne lui a pas donné la force d'aller plus loin sans se rebuter.

L'Imitation de J.-C., traduite en vers françois, par P. C. (*Pierre CORNEILLE*), enrichie de figures en taille-douce sur chaque chapitre. *Rouen et Paris, Charles de Sercy*, 1653, petit in-12 de 240 pages.

Cette nouvelle édition contient les deux premiers livres; elle a été réimprimée l'année suivante à Paris, avec le texte latin en regard.

L'Imitation de J.-C., traduite en vers françois, par P. C. (*Pierre CORNEILLE*), enrichie de figures de taille-douce sur chaque chapitre, livre troisième. *Paris*,

Robert Ballard, 1654, petit in-12 de 180 pages.

Ce volume ne contient que les trente premiers chapitres du troisième livre. Corneille dit qu'il l'a trouvé assez long pour *en faire à deux fois*.

L'Imitation de J.-C., traduite et paraphrasée en vers françois, par P. CORNEILLE, dernière partie, *imprimée à Rouen par L. Maurry, pour Robert Ballard, seul imprimeur de la musique du Roy, à Paris, 1656*, petit in-12 de 312 pages.

Ce volume, qui complète la traduction de l'ouvrage, contient, comme les deux précédens, des figures de taille-douce sur chaque chapitre : ce sont des espèces d'emblèmes historiques, dont le corps est toujours une action remarquable ou de Jésus-Christ ou de la Vierge, ou d'un saint ou de quelque personne illustre, et dont l'ame est une sentence tirée des chapitres au-devant desquels la figure est placée.

L'Imitation de J.-C., traduite en vers françois, par Pierre CORNEILLE, avec le texte latin en marge et des figures en taille-douce, gravées par Fr. CHAUVEAU. *Rouen, L. Maurry, et Paris, Robert Ballard, 1656*, in-4°. — Autre édition, avec des figures de Louis Simonneau, *Paris, R. Ballard, 1665*, in-8°. — Autre édition, avec des figures de Fr.

CAMPION en tête de chaque chapitre ,
Paris, Guill. de Luyne, 1673, in-24.
 (40 Editions.)

Les figures de l'édition in-24 sont les mêmes que celles de l'édition petit in-12 ; mais en sens inverse et d'un burin plus grossier.

La dernière édition de l'Imitation de Corneille est celle qui se trouve dans le tome XII des œuvres de ce grand homme , avec le commentaire de Voltaire sur les pièces de théâtre ; et des observations critiques sur ce commentaire , par M. PALISSOT ; édition complète, dédiée à sa Majesté l'Empereur et Roi , alors premier Consul de la République française. *Paris, de l'Imprimerie de P. Didot l'aîné, 1801, 12 vol. gr. in-8°.*

Les amateurs de l'histoire littéraire regrettent de ne pas trouver , dans cette belle édition , les cinq préfaces que Corneille mit en tête des cinq parties de l'Imitation qu'il publia successivement.

La préface *unique* que M. Palissot a reproduite , est tirée de l'édition de l'année 1656, in 4°, ou de celles qui ont paru depuis 1715. On n'y trouve point un long passage en faveur de Gerson , que contient l'*avis au lecteur* , de l'édition de 1653, et qui sera cité ci-après , chap. VII ; cependant on retrouve cet avis en son entier dans des éditions données postérieurement : par exemple en 1665, en 1670 et en 1675.

J'ai eu sous les yeux toutes les éditions que j'indique ici ; et elles m'ont fait remarquer l'erreur commise par l'abbé d'Olivet , lorsqu'il a affirmé que les deux premiers livres de l'Imitation avaient

paru en 1651. Voyez l'Hist. de l'Académie française, édition in-12, tome I, p. 399.

On a été curieux de connaître les motifs qui avaient porté l'auteur du Cid et de Cinna à traduire l'Imitation de J.-C. Corneille les a développés lui-même, en 1656, dans son épître dédicatoire au pape Alexandre VII. « La traduction que j'ai choisie, dit-il, par la simplicité de son style, ferme la porte aux plus beaux ornemens de la poésie, et bien loin d'augmenter ma réputation, semble sacrifier à la gloire du souverain auteur, tout ce que j'en ai pu acquérir en ce genre d'écrire. » C'est donc l'humilité chrétienne qui a porté le grand Corneille à ce travail. Racine le fils le donne bien à entendre par ces deux vers :

Couronné par les mains d'Auguste et d'Emilie,
A côté d'à Kempis Corneille s'humilie.

Il est possible d'ailleurs que des dégoûts essayés dans la carrière du théâtre, aient un peu influé sur sa détermination.

La comédie héroïque de D. Sanche d'Arragon avait eu d'abord un grand succès en 1650 ; mais le refus d'un illustre suffrage, celui du grand Condé, fit revenir le public des applaudissemens qu'il avait accordés trop libéralement à cette pièce. Au bout de quelque temps, elle se trouva reléguée dans les provinces. Corneille fut sensible à cet événement, qui commença à le dégoûter du théâtre. Le 22 septembre 1651, il obtint un privilège pour publier la traduction en vers de l'Imitation de J.-C., et il donna alors les vingt premiers chapitres du premier livre. Le bon accueil que reçut

le premier échantillon de cet ouvrage, l'engagea à le continuer, et il donna une seconde partie en 1652. La chute de Pertharite, en 1653, le fit renoncer entièrement au théâtre; et ce fut au mois de juin de cette année que l'on termina l'impression des deux premiers livres de l'Imitation. Il publia, en 1654, la première partie du troisième livre, et le reste en 1656. Il est possible encore, comme le dit Fontenelle, que Corneille ait été porté à entreprendre la traduction de l'Imitation, par les conseils de quelques jésuites de ses amis, par des sentimens de piété qu'il eut toute sa vie, et peut-être aussi par l'activité de son génie, qui ne pouvait demeurer oisif.

Les amateurs d'anecdotes ne se sont pas contentés de cette explication bien simple de la conduite de Corneille; ils ont supposé que ce grand homme n'avait traduit l'Imitation de J.-C., en vers français, que pour effacer le scandale qu'il avait donné par des stances libres intitulées : *l'Occasion perdue-recouvrée*. « Cet ouvrage, si l'on en croit l'auteur du *Carpenteriana*, p. 284, étant parvenu (en manuscrit) jusqu'à M. le chancelier Seguier, il envoya chercher M. Corneille, et l'avertit que ses vers ayant porté scandale dans le public, et lui ayant acquis la réputation d'un homme débauché, il fallait qu'il lui fit connaître que cela n'était pas, en venant à confesse avec lui : le jour fut indiqué. M. Corneille ne pouvant refuser cette satisfaction au chancelier, il fut à confesse avec lui, au P. Paulin, petit-père de Nazareth. M. Corneille s'étant confessé au révérend père d'avoir fait des vers lubriques, il lui ordonna, par forme de pénitence, de traduire en vers le premier

livre de l'Imitation de J.-C. ; ce qu'il fit. Ce premier livre fut trouvé si beau, que M. Corneille m'a dit qu'il avait été *imprimé jusqu'à trente-deux fois*. La reine, après l'avoir lu, pria M. Corneille de lui traduire le second ; et nous devons à une grosse maladie dont il fut attaqué, la traduction du troisième livre qu'il fit après s'en être heureusement tiré. »

La Monnoye, dans une lettre écrite à l'abbé Papillon, en 1715, c'est-à-dire neuf ans avant l'impression du *Carpenteriana*, avait détaillé cette anecdote à-peu-près de la même manière ; et il la répéta en 1722, dans son édition des *Jugemens des Savans*, de Baillet. Un anonyme la réfuta dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois de décembre 1724 : il prouva que l'*Occasion perdue-recouvrée* se trouvait dans le recueil des poésies d'un sieur de C. (de Cantenac) dont le nom, écrit tout au long dans le privilège, faisait voir qu'on s'était trompé, en imputant à Corneille la pièce scandaleuse. Le P. Nicéron a démontré aussi la fausseté de cette anecdote, en 1731, dans son article *Corneille*. Elle a encore été réfutée par Michault, en 1754, dans le premier volume de ses *Mélanges philologiques*. Rigoley de Juvigny l'ayant reproduite en 1770, dans le troisième volume des Oeuvres choisies de la Monnoye, p. 312, M. L. Th. Hérisant rappela, dans une lettre adressée à l'auteur de l'*Année Littéraire*, la réfutation insérée dans les *Mémoires de Trévoux* et dans les *Mélanges* de Michault : cela n'a pas empêché M. Chaudon de citer, dans son *Nouveau Dictionnaire historique*, la fameuse anecdote, fondée à la vérité sur

un *dit-on*, et l'ex-jésuite Feller, de lui donner tous les développemens qui pouvaient la faire considérer comme authentique. Les lecteurs amis de la vérité ne sauraient se tenir trop en garde contre les assertions de ce hardi plagiaire de M. Chaudon.

L'éditeur ou l'auteur du *Carpenteriana* a pris la partie pour le tout, lorsqu'il a dit que le premier livre de l'Imitation avait été réimprimé trente-deux fois; il n'en existe que trois ou quatre éditions séparées.

Le hasard avait procuré à J.-B. Cusson, imprimeur à Nancy, deux exemplaires de l'Imitation de Corneille, où l'on s'était appliqué à réformer les termes surannés, quelques traits un peu durs, des pluriels hors d'usage, et quelques autres négligences que l'on avait passées à Corneille, par indulgence pour son siècle; cet imprimeur se disposait à livrer au public l'ouvrage ainsi revu et corrigé, lorsque la mort le surprit le 14 août 1732. Son fils, Abel-Denis Cusson, a fait paraître, en 1745, cette édition. C'est un volume in-4° de plus de 600 pages, enrichi de figures, et dédié à la princesse Anne-Charlotte de Lorraine, abbesse de Remiremont. L'éditeur a grossi le volume, en joignant à la traduction de l'Imitation les autres poésies spirituelles de Corneille.

M. le sénateur François (de Neufchâteau) adressa, en 1801, à son ancien ami M. Palissot, une lettre très-curieuse, contenant des remarques qu'il avait faites dans sa jeunesse, sur la traduction en vers de l'Imitation de J.-C. par Corneille, et d'autres remarques sur Corneille lui-même. M. Palissot a inséré cette lettre dans le tome XI des

Ouvres complètes de P. Corneille, pag. 401-425.

En 1802, M. Sobry, auteur d'une *Poétique des Arts*, publia un choix de passages tirés de l'Imitation de Corneille, 34 pages in-8°, et il a fait observer très-judicieusement que, « celui qui n'a pas vu les bons endroits de l'Imitation, ne connaît ni toute la flexibilité, ni toute l'étendue, ni toutes les ressources du génie de ce grand poète. »

Un littérateur assez obscur, du dix-huitième siècle, nommé de Julien Scopon, se persuada que le style dont Corneille s'était servi pour traduire l'Imitation, était trop relevé : il voulut tenter la même entreprise, avec un style qu'il appelait simple et naturel ; mais ses efforts se sont bornés à la traduction de deux chapitres, savoir du deuxième et du douzième du premier livre. On trouve ces deux morceaux dans le *Journal Littéraire*, tome II, la Haye, 1717, p. 437, et dans les *Œuvres diverses* de M. de Julien Scopon, la Haye, 1728, in-12.

Charles-Etienne Jordan parle de M. de Julien Scopon, dans l'histoire de son voyage littéraire, fait en 1733. Il le vit plusieurs fois à La Haye : « C'est, dit-il, un bel esprit nonagénaire, qui, malgré ce grand âge, a encore de la vivacité, et l'esprit gai et enjoué d'un jeune homme. »

1653.

L'Imitation de J.-C., traduite en vers par M. TIXIER, curé de Varsalier, Lyon, P. Compagnon, 1653, in-12. (1 Édit.)

Voyez la *Bibliographia Gallica universalis*

du P. Jacob, pour les années 1652 et 1653. Je n'ai pu me procurer cette traduction.

1654.

Les quatre livres de l'Imitation de J. C., traduits en vers françois par J. DESMARETS. *Paris, P. le Petit*, 1654, in-12 de 275 pages. — Seconde édition, *Paris, Fl. Lambert*, 1661, in-8°. — Autre édition, *Paris, Estienne Loyson*, 1662, petit in-8° de 211 pages, sans y comprendre la table des chapitres. (5 Edit.)

1727.

L'Imitation de J.-C., mise en cantiques spirituels, sur les plus beaux airs des meilleurs auteurs, tant anciens que modernes, notés pour en faciliter le chant, par M. l'abbé PELLEGRIN. *Paris, Nicolas le Clerc*, 1727, in-8°. (1 Edit.)

Je me fais un plaisir de transcrire ici une note que le respectable vieillard, M. Chaudon, a bien voulu me transmettre au sujet de l'Imitation en vers de l'abbé Pellegrin :

« Pellegrin, né à Marseille d'une famille qui se disait noble, mais pauvre, entra de bonne heure dans l'ordre des Servites : il n'était point fait pour cet état ; il se livra un peu à la dissipation. Ses supérieurs l'envoyèrent à Moustiers, dans les Basses-Alpes.

Basses-Alpes. Ce séjour était fort triste pour un homme à qui la vie claustrale et celle d'une petite ville pesaient également. Il charma son ennui, en traduisant des psaumes, des morceaux de l'Ancien et du Nouveau Testament, et quelques chapitres de l'Imitation. Ces versions, achevées à Paris, avaient été commencées en Provence. Le traducteur s'exerçait en même temps sur quelques odes d'Horace, qui lui plaisaient plus que *le latin de Thomas à Kempis*. Son premier travail avait été entrepris pour adoucir ses supérieurs; le second était pour satisfaire son goût. Un prêtre du pays, son rival dans le talent de faire facilement des vers médiocres, lui lança une épigramme en langage provençal; on peut la rendre ainsi en français :

Le frère Pellegrin, toujours droit comme un cierge,
 Nous récite ses vers le soir et le matin;
 Sur quoi je lui dirai : Serviteur de la Vierge,
 Tu veux être rival du Pindare latin;
 Déjà de l'Hélicon tu te crois le concierge :
 Va, va, tu ne seras jamais que Pellegrin.

En effet il fut toujours Pellegrin, aussi mal arrangé, lorsqu'il faisait des bouquets pour les faïencières de Moustiers, que quand il fut devenu le poète des actrices de l'opéra de Paris : s'il ne se laissa pas corrompre, en fait de parure, par l'exemple de la capitale, c'est qu'à cet égard il était incorruptible.

Valensole, ma patrie, est à 4 lieues de Moustiers; et c'est de quelques vieillards, qui avaient connu Pellegrin, que je tiens ces anecdotes. Ils rendaient pourtant justice à sa bonhomie et à son caractère sensible et officieux. »

 CHAPITRE III.

*Traductions de l'Imitation de J-C.
en langues particulières à quel-
ques anciennes provinces de
France.*

1491.

EXPLANACIO de latî en Valenciana lingua del libre de mestre Joan GERSÔN cancellêr de Parîs de la Imitacio de Jesu Christ; è del menysprèn de aquêst mon miserâble (ad Elisabetham de Villena Sanctimonialem Valentinam), *Valentia*, 1491, in-4°. (1 Edition.)

Cette traduction est de la plus grande rareté ; elle a pour auteur Michel PEREZ. *V.* son article dans la *Bibliotheca Hispana vetus*, de Nicolas Antonio ; nouvelle édition, *Matriti*, 1788, in-fol. tome II.

L'abbé Caballero, dans son ouvrage intitulé, *De primâ typographiæ Hispanicæ ætate specimen*, Romæ, Antonius Fulgonius, 1793, in-4°, dit, d'après Ximenius, *Biblioth. Valent.*, que Michel Perez a traduit l'*Opus celebratissimum quod vulgus Thomæ Kempensis esse mentitur.*

La langue valencienne, dont s'est servi Michel

Perez, est l'ancienne langue de *oc* (du Languedoc et de la Provence), que les Français portèrent en Catalogne, lorsqu'ils conquièrent cette province (a). Comme cette langue approche beaucoup du limousin, et ne s'en éloigne que dans ses dialectes, on l'appelle aussi langue limousine (b).

1684.

L'Imitation de J.-C. en langue basque, par le sieur D'ARAMBILLAGUE, prêtre, 1684, in-12. (4 ou 5 Editions.)

Cette traduction existe dans la bibliothèque publique de la ville d'Orléans. V. le Catalogue imprimé de cette bibliothèque (par dom FABRE), Orléans, 1777, in-4°, p. 54.

L'abbé de S. Leger, dans ses notes manuscrites sur la *Bibliothèque latine du moyen âge*, de Fabricius, cite une autre traduction de l'Imitation en langue basque, par Sylvain POUVREAU, imprimée à Paris dans le dix-septième siècle. Le même Pouvreau a traduit aussi en basque la *Doctrine chrétienne* du cardinal de Richelieu, Paris, 1656, in-8°; le *Combat spirituel* de Laurent Scupoli, etc.

M. Brunet fils, dans son excellent *Manuel du*

(a) V. Itinéraire descriptif de l'Espagne, par M. Alexandre DE LA BORDE. Seconde édition, Paris, 1809, in-8°, t. 1, p. 335.

(b) V. Description de Valence, par Chrétien-Auguste FISCHER, traduite de l'allemand par Ch. Fred. CRAMER, Paris, 1804, in-8°, p. 230.

libraire et de l'amateur de livres, cite une traduction de l'Imitation en langue basque, imprimée à Baïonne en 1769, in-12. Il existait déjà une édition de Baïonne, de 1720. J'ignore si ces deux éditions sont des réimpressions de l'une ou de l'autre des traductions que je viens de citer.

La langue basque est une langue très-ancienne qui est encore aujourd'hui en usage en Espagne ; c'est celle des trois provinces de la Biscaye et de plusieurs bourgs de la Navarre, et en France celle de ce qu'on appelait le pays de Labour (partie du département des Basses-Pyrénées). Cette langue diffère entièrement de celle des pays voisins ; elle est remarquable par son originalité, n'ayant aucune ressemblance avec les autres idiomes connus. *Voyez des Notices très-curieuses sur la langue et la littérature basques*, à la fin du t. I^{er} de *L'Espagne* en 1808, par M. Rehues, bibliothécaire de S. M. le roi de Wurtemberg, ouvrage trad. en fr. sur le manuscrit en langue allemande. *Paris, Treuttel, 1811, in-8°, p. 321 et suiv.*

1689.

L'Imitation de J.-C., traduite en langue bretonne, par Yves ROPARZ, prêtre, *Quimper*, chez *Perier*, 1743, in-12 de 324 pages. — Nouvelle édition en 1774. (5 ou 6 Editions.)

L'approbation de cette traduction est datée du séminaire de *Quimper*, le 27 octobre 1689 ; la permission est du 12 février 1723. On consent,

est-il dit dans cette dernière, que le sieur Perier réimprime cette traduction bretonne, parce qu'elle sera conforme aux anciennes éditions.

Yves Roparz, dans sa dédicace à François de Coetlogon, évêque de Quimper, dit : « La fréquente recherche que l'on fait de l'Imitation de J.-C. en breton, à cause d'une copie qui avoit déjà paru, quoique non finie, et si remplie de fautes qu'on ne l'imprimoit plus, m'a fait travailler à une seconde traduction, que j'ai rendue la plus conforme que la stérilité de la langue bretonne m'a pu permettre, à la copie latine, dans l'espérance que cette traduction ne sera pas peu utile et profitable aux Bretons. »

1468.

Dans son premier article sur l'Imitation de J.-C., M. Gence parle d'une *Consolation intérieure*, sous le titre de la *Parfaite Imitation de Jésus-Christ*, en français-wallon, écrite en 1468, et enluminée par un prêtre flamand. *V. le Journal des Curés*, des 13 et 14 septembre 1810.

 CHAPITRE IV.

*Traductions de l'Imitation de J.-C.,
à l'usage des églises protestantes.*

1683.

KEMPIS commun, ou les quatre Livres de l'Imitation de J.-C., partie traduite, partie paraphrasée selon le sens intérieur et mystique pour l'édification commune de tous les chrétiens qui desirent de s'avancer dans le solide de la piété (par Pierre POIRET, ministre protestant). *Amsterdam, Henri Wetstein, 1685, petit in-12, avec un frontispice gravé, et quatre figures en taille-douce.*

(12 ou 15 Editions.)

Cette traduction a été retouchée et publiée de nouveau à Amsterdam, chez le même libraire, en 1701 et en 1710; chez *Chastelain* en 1716 et en 1729; à *Leipsick* en 1724; à la *Haye* en 1750; à *Bâle* en 1768. C'est la même qui a encore été annoncée sous ce titre : L'Imitation de J.-C., ou le Kempis approprié à toutes les communions chrétiennes, nouvelle édition retouchée, *Lausanne, 1771, 1800, 1809, in-12.*

Dans les traductions à l'usage des catholiques,

le titre du chap. premier du quatrième livre de l'Imitation est traduit ainsi assez généralement : *Du respect avec lequel on doit recevoir le corps de J.-C.* Le protestant Poiret le traduit de cette manière : *Approche-toi de Dieu, car c'est Dieu qui t'invite.* Ce qui est considéré par les catholiques, comme la réception du corps et du sang de J.-C., ne l'est, par les protestans, que comme une participation intime à l'esprit de J.-C. : aussi Poiret déclare-t-il n'avoir point traduit ni voulu traduire l'auteur de l'Imitation au pied de la lettre, mais l'avoir paraphrasé en divers endroits, selon le sens spirituel et intérieur.

On trouve en tête du quatrième livre un avis particulier sur la lecture de ce livre ; il commence ainsi : « Ce quatrième livre n'a pas encore été mis en lumière pour l'usage de ceux qui ne sont pas de la communion romaine. »

Les nouveaux éditeurs du Kempis commun, après avoir dit dans leur *avis au lecteur*, que les mots substitués, tant dans le quatrième livre que dans quelques endroits, se trouvent dans une très-ancienne *traduction d'un gothique français*, ont tort d'ajouter qu'on prétend que cette *traduction* a été faite sur un *original latin*, et de renvoyer à la *Consolation intérieure*, publiée à Paris en 1692. Ces éditeurs ont mal interprété un titre construit d'une manière assez baroque ; mais il n'est nullement question de latin dans le frontispice de la *Consolation intérieure*, publiée à Paris en 1692, ou plutôt en 1690 : on n'y parle que de la traduction d'un ancien exemplaire français, ce qui veut dire qu'on a remis en langage moderne un langage dit *gothique*.

 CHAPITRE V.

*Ouvrages tirés de l'Imitation de
J.-C.*

J'AI parlé , sous les années 1621 et 1698 , aux articles *Marillac* et *Bellegarde*, des traductions françaises de deux opuscules latins qui présentent , pour ainsi dire , l'esprit de l'Imitation de J. - C. , l'un intitulé : *Peritia libelli de Imitatione Christi* ; et l'autre ayant pour titre : *Methodus practica utendi libello de Imitatione Christi*.

Il me reste à faire connaître plusieurs ouvrages du même genre , soit traduits du latin , soit composés en français ; je les rangerai , comme les traductions , dans l'ordre chronologique.

1667.

Les Fondemens de la Vie spirituelle , tirés du Livre de l'Imitation de J.-C. , composés par I. D. S. F. P. , et une lettre à une dame de qualité , traitant des moyens de conserver l'esprit de pauvreté au milieu des richesses. *Paris* , Cl. Cramoisy , 1667 , in - 12 ; *Liège* , 1679 , in - 12 ; *Lyon* , 1681 , in-12.

L'épître dédicatoire à la princesse de Conti est

souscrite V. D. M., et cet éditeur y témoigne que l'auteur était un grand serviteur de Dieu ; que le prince de Conti ne pouvait se lasser d'en parler avec estime, etc. Ce I. D. S. F. P., ou Jean de Sainte-Foi, prêtre, est le P. SURIN, jésuite. Son ouvrage, qui a été approuvé le 4 mars 1667 par Bossuet, alors doyen de l'église de Metz, et retouché, en 1705, par le P. Brignon, ne consiste qu'en maximes tirées sans ordre du livre de l'Imitation, expliquées et partagées en cinq livres.

Le P. Surin s'est encore caché sous les initiales I. D. S. F. P. dans le frontispice de son *Catéchisme spirituel*, contenant les principaux moyens d'arriver à la perfection. Paris, Cl. Cramoisy, 1661, 1663, 2 vol. in-12.

1677.

Dom Innocent le Masson, général des Chartreux, fit paraître à Lyon, en 1677, sous le voile de l'anonyme, un volume in-8° intitulé : Introduction à la vie religieuse et parfaite, distribuée en cinquante-trois leçons, tirées de l'*Écriture-Sainte*, de l'*Introduction à la vie dévote* de S. François de Sales, et de l'*Imitation de J.-C.*

L'Imitation se trouve presque en entier dans ce volume, avec des notes marginales et des explications. Dom le Masson a adopté la traduction de Saci ; ce qui fait honneur à son impartialité, car il n'aimait pas les Jansénistes.

En 1692, le même auteur donna un appendice à cette *Introduction* ; et il y réunit tous les passages de l'Imitation, relatifs à la grâce, afin de faire voir l'entière conformité des principes de cet

ouvrage avec ceux de l'église universelle. Peu de temps après il publia, en latin, le fond de cet appendice, sous le titre d'*Enchiridion salutis operandæ per gratiam Christi, in quo de gratiâ Christi obtinendâ, servandâ et in vacuum non recipiendâ agitur, secundùm mentem et instituta libri de IMITATIONE CHRISTI. Tertia editio, Correricæ, 1700, in-8°*. Je n'ai point vu l'appendice en français: mais dans l'*Enchiridion* latin, le Masson suit la même marche que dans son *Introduction à la vie religieuse*; il joint ses observations aux différens passages qu'il tire de l'Imitation.

1686.

Les Élémens de la Perfection chrétienne, ou les quatre Livres de l'Imitation de J.-C., rédigés en lieux communs, selon l'ordre alphabétique. *Paris, veuve d'Edme Martin et Jean Boudot, 1686, in-12 de 344 pages.*

Le même ouvrage sous ce titre : Dictionnaire spirituel, contenant les maximes les plus essentielles à la perfection chrétienne, tirées du Livre de l'Imitation de Jésus-Christ, et rangées par ordre alphabétique. *Paris, Jean Boudot, 1690, in-12.*

Cet ouvrage est la traduction des *Elementa Christianæ perfectionis*, à THOMA DE KEMPIS,

IV libris de Imitatione Christi olim comprehensa, nunc iisdem verbis novo ordine per locos communes digesta. (Auctore Joanne ISFORDING, è soc. Jesu.) Dilingæ, apud Jacobum Sermodi, 1626, in-16.

Le P. Isfording est mort à Passau, le 24 avril 1639.

Le privilège obtenu par Jean Boudot, porte qu'il pourra imprimer les Elémens, etc., tant en français qu'en latin. Il ne paraît pas qu'il ait réimprimé le latin.

Sotvel attribue à Henri Wanguereck, jésuite allemand, l'ouvrage anonyme intitulé, *Thomæ de Kempis libri de Imitatione Christi in locos communes redacti*, sans date. Je crains qu'il n'ait voulu parler de l'ouvrage précédent, d'autant plus qu'Heser, dans son énumération des auteurs qui ont loué Thomas à Kempis, ne cite que les Elémens, etc. *V. Heserus, Septuaginta palmæ, etc. Ingolstadii, 1651, in-12.*

1690.

Recueil de quelques passages choisis de l'Ecriture-Sainte, de quelques endroits des Pères de l'Eglise, et du livre de l'Imitation de Jésus-Christ. *Paris, Denis Thierry, 1690, in-12, petit format de 130 pages.*

Les passages de l'Imitation qui se trouvent dans ce volume, sont tirés de la traduction de Saci.

1700.

L'Imitation de J. - C. en forme de prières pour tous les dimanches et principales fêtes de l'année, et pour les différens états de la vie. *Paris, Jean Musier, 1700, petit in-12.*

On ne trouve dans ce volume que des morceaux choisis de l'Imitation.

1762.

On a imprimé, après la mort de l'abbé Tricalet, un ouvrage qu'il avait laissé manuscrit, sous ce titre : Le Livre du Chrétien, dans lequel on trouve tout ce que le Chrétien doit savoir et pratiquer par rapport à la religion. *Paris, Lottin l'aîné, 1762, petit in-12.* — Nouvelle édition, *Paris, le même libraire, 1771, petit in-12.* — Autre édition, *Liège, 1783.*

On trouve, dans la seconde partie de cet ouvrage, un abrégé assez étendu de l'Imitation de J.-C., sous le titre d'*Esprit de l'Imitation de J.-C.*

1792.

L'Imitation de Jésus-Christ, mise par ordre

de matières (par M. CLÉMENT DE BOISSY, ancien maître des comptes, mort en 1793). *Paris, Brajeux, 1792, in-12 de 336 pages.*

« Il y a plusieurs répétitions dans l'Imitation, dit cet auteur dans son *avertissement* ; et à l'exception de quelques chapitres, presque tous les objets sont mêlés. Il y a d'ailleurs des vues qui regardent particulièrement les religieux, qui sont tenus à une obéissance particulière dans leurs cloîtres : quelques-unes de ces vues ne sont pas nécessaires au commun des fidèles. » C'est ce qui a déterminé M. Clément de Boissy à donner cet abrégé de l'Imitation, et à le ranger par matières. Il avoue s'être constamment servi de la traduction de Saci.

1795.

La Vie de Jésus, rappelée à sa simplicité, suivie de maximes tirées de l'Imitation de Jésus. *Paris, 1795, in-12 de 170 pages.*

L'extrait de l'Imitation a 32 pages. La vie de Jésus, telle que la présente l'anonyme, se trouve dégagée, dit-il, de toutes les *histoires merveilleuses* que les évangélistes ont consignées dans leurs récits. Quant à l'Imitation, l'auteur convient que tout homme sensé y puise, dans ses afflictions et dans ses peines, les plus grands motifs de consolation ; mais il n'a pas voulu reproduire les *dialogues mystiques* dont ils sont enveloppés.

1797.

Des Consolations , ou Recueil choisi de tout ce que la raison et la religion peuvent offrir de consolation aux malheureux (publié par M. l'abbé JAUFFRET , depuis évêque de Metz). *Paris , le Clerc , 1797 , 15 vol. in-18.*

Aucun ouvrage ne renferme plus de maximes , de préceptes et de consolations applicables à l'adversité , que le livre de l'Imitation. M. Jauffret a donc bien fait d'enrichir sa collection d'un extrait de cet ouvrage. Il en a rempli le douzième volume presque en entier , d'après la traduction de Saci.

M. Jauffret cite , dans sa préface , un conseil du pieux Massillon , qui devrait être aussi connu que le mot du philosophe Fontenelle : celui-ci regardait l'Imitation de J. - C. comme le livre le plus beau qui soit parti de la main d'un homme , puisque l'évangile n'en vient pas. Cette réflexion a fait fortune ; mais elle ne peut faire une vive impression que sur ceux qui ignorent que Fontenelle ne croyait pas beaucoup à la divinité de Jésus-Christ (a). On ne peut pas dire la même chose de Massillon. Le P. Renaud , de l'Oratoire , lui ayant demandé quelques avis sur les lectures les plus convenables à l'homme qui veut s'instruire dans la morale de

(a) M. le sénateur François (de Neufchâteau) doute aussi que l'on ait eu raison de prendre à la lettre ce mot de Fontenelle. *V. les Œuvres de Corneille , éd. de M. Palissot , t. XI.*

J.-C. , et la prêcher aux autres , Massillon se contenta de lui citer , après l'Écriture - Sainte , le livre de l'Imitation de J.-C.

1802.

Imitation de Jésus-Christ , ouvrage immortel de THOMAS DE KEMPIS , en vers et en prose ; la partie poétique du grand Pierre CORNEILLE , et suivie de quelques autres morceaux choisis. *Lyon (Lausanne , de l'imprimerie des cit. Hignou et Compagnie)* , 1802 , petit in - 12 de 576 pages.

On trouve dans ce volume , 1° des passages tirés de l'Imitation de Corneille , lesquels , sous le titre de *Chemin du Salut* , composent 148 pages ; 2° un abrégé de l'Imitation , de la traduction de l'abbé Valart , sous le titre de *Vraie Sagesse* ; il conduit jusqu'à la page 282 : viennent ensuite des prières de David ou passages tirés des psaumes ; des morceaux des épîtres de St. - Paul ; les paroles de Jésus-Christ ; des exemples et exhortations , tirés en grande partie du Manuel d'Épictète et des Œuvres spirituelles de Fénelon ; enfin les paroles des Sages , extraites du Vieux Testament.

Cet ouvrage est rédigé dans les principes du protestantisme : il est une des preuves que l'église protestante a dans son sein des mystiques , comme l'église catholique.

 CHAPITRE VI.

De quelques Traductions de l'Imitation de J.-C. , indiquées vaguement ou faussement par différens auteurs.

1515.

DUPIN cite , dans le *Gersoniana* , p. LXXVII , une traduction française de l'Imitation , imprimée en 1515 , sous le nom de Gerson : elle a échappé à toutes mes recherches. Ne serait - ce point celle qui a été imprimée par Baltasar Bellere , à Douay , en 1595 ? Dupin se sera trompé ici comme en beaucoup d'autres endroits du même *Gersoniana*.

1554.

J. A. Fabricius cite , dans sa *Bibliothèque latine du moyen âge* , une traduction française de l'Imitation , imprimée à Paris en 1554. Comme il ne cite ni l'auteur ni l'imprimeur , je crains qu'il n'ait été trompé par une note inexacte , relative à l'*Internelle Consolation* de 1554.

Vers 1573.

J'ai déjà eu occasion de remarquer que les PP. Alegambe et Sotvel attribuaient une traduction française de l'Imitation à leur confrère Auger ;

voyez ci-devant p. 14. Cette traduction est d'une extrême rareté ; car l'abbé de Saint-Leger n'en a fait aucune mention dans les matériaux considérables qu'il avait recueillis pour publier une notice sur la vie et les ouvrages du P. Auger.

Vers 1650.

Sotvel met encore le P. Gorse, mort en 1661, au nombre des traducteurs français de l'Imitation. On a de ce jésuite, 1° des *Méditations*, Tolose, *J. Boude*, 1645, in-24 ; 2° *Salomon*, ou Explication abrégée du livre des Proverbes, avec des notes, *Paris, Menard*, 1654, in-12 ; 3° les OEuvres de Salvien, évêque de Marseille, trad. en françois avec des notes, *Paris, Meturas*, 1655, in-4°. Ces traductions ne se lisent plus : on sait aujourd'hui que Salvien n'était qu'un prêtre de Marseille. La meilleure traduction de ses ouvrages est celle du P. Bonnet, de l'Oratoire, *Paris*, 1702, 2 vol. in-12.

Vers 1656.

Claude Isson, qui publia à Paris, en 1656, sa nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française, etc., avec une liste des auteurs les plus célèbres de notre langue, cite avec honneur M. de Cerisiers parmi les théologiens français, comme traducteur de la *Cité de Dieu*, de S. Augustin, de la *Consolation de la philosophie* de Boèce, et de l'*Imitation de J.-C.*, composée par Thomas à Kempis : il veut parler sans doute de René Cerisiers, qui

devint aumônier du roi, après avoir quitté la compagnie de Jésus. Ce traducteur ne serait-il pas celui que désignent les lettres R. C. A. (René CERISIERS, aumônier) placées sur le frontispice de la traduction que j'ai indiquée sous la date de 1662 (V. p. 38); mais qui a pu paraître antérieurement, puisque l'approbation qui la termine est datée de 1650?

1544.

Dans une note de la *Bibliothèque française*, de Du Verdier, article de François LE BRETON, tome I, page 614, la Monnoye présente comme une traduction de l'Imitation, l'ouvrage intitulé : *La Fontaine d'honneur et de vertu*, où est montré comme un chacun doit vivre en tout âge, en tout temps et en tout lieu, envers Dieu et envers les hommes, traduit du latin. *Lyon, Jean de Tournes, 1555, in-16*. J'éprouvais de la répugnance à ranger parmi les traductions de l'Imitation, un ouvrage dont le titre avait si peu de rapport avec celui qui est le plus généralement adopté. L'abbé de Saint-Leger, dans son précieux exemplaire des deux anciens bibliographes de la France, semble adopter la note de la Monnoye; mais l'acquisition que j'ai faite de la *Fontaine d'honneur et de vertu*, de l'édition de 1544, chez le même J. de Tournes, a levé toutes mes incertitudes : c'est un ouvrage traduit du latin de Baptiste Mantuan, ainsi que l'assure la Croix du Maine.

CHAPITRE VII.

De l'Internelle Consolation.

JE n'ai pas cru devoir ranger, parmi les traductions françaises de l'Imitation de J.-C., l'ouvrage intitulé : Internelle (intérieure) Consolation, en trois livres, *Paris, de l'imprimerie de Jehan du Pré*, sans date (vers 1486), in-8° gothique. — Eternelle Consolation, *Paris, Michel le Noir*, 1500, in-4° goth. (Bibliothèque Impériale.) — Internelle Consolation, *Paris*, 1514, in-8° goth. (Catalogue de l'abbé du Ternay, n° 836.) — Internelle Consolation, *Paris*, 1520, in-8° (Bibliothèque Mazarine). — Internelle Consolation, nouvellement corrigée, *Paris, Nicolas Hygman, pour Ambroise Girault*; sans date (vers 1527), in-8° goth. avec un frontispice gravé en bois, et deux figures *idem*; la seconde placée sur le *verso* du dernier feuillet, et portant une croix de Lorraine, marque de Pierre Woeriot, graveur lorrain. — Internelle Consolation, nouvellement corrigée, *Paris, Nicolas Savetier*, 1530, in-8° goth. (Bibliothèque du Panthéon.) — Internelle Consolation, *Paris, Pierre Leber*, 1533, in-8°, avec l'addition du chapitre XI du quatrième livre (Bibliothèque Impériale). — Internelle Consolation, *Paris*, 1536, in-12 goth. (Catalogue des Jésuites de la maison

professe, n° 1940). — Internelle Consolation, *Paris*, 1537, in-8°, avec l'armeure de patience en adversité (*Bibliotheca Fayana*, n° 507). — Internelle Consolation, *Lyon*, *Jean Barbon*, 1558, in-16. — Internelle Consolation, *Paris*, *Bonhomme*, 1539, in-8° goth. (Catalogue du duc de la Vallière, par M. de Bure l'aîné, 1783, n° 727). — Internelle Consolation, nouvellement reveue et diligemment corrigée, *Paris*, de l'imprimerie de *Denys Janot*, 1541, in-16. — Internelle Consolation, *Paris*, *Charles l'Angelier*, 1542, in-8° goth. (Catalogue de la Vallière, 1767, 2 vol. in-8°). — Internelle Consolation, *Lyon*, chez *Estienne Dolet*, 1542, in-16. — Internelle Consolation, et y sont adjouxtées les Tentations du diable, avec la défense du bon ange, *Lyon*, *Jean de Tournes*, 1543, in-16. — Internelle Consolation, *Paris*, *René Aprvil*, pour *Jehan Ruelle*, 1544, in-16, avec l'armeure de patience, etc. — Internelle Consolation (avec le quatrième livre), *Paris*, 1553, in-8°. — Internelle Consolation (augmentée d'une quatrième partie), *Paris*, *Ioland Bonhomme* (veuve de *Thielman Kerver*), 1554, in-8° (Voyez la note 8).

M. Gence, qui a examiné cet ouvrage avec une sérieuse attention dans le texte manuscrit et imprimé, le regarde au moins comme le jumeau de l'Imitation latine, quoiqu'il en diffère quelquefois par les leçons qu'il présente, ou plus générales ou plus simples, ou plus liées et plus développées. L'auteur de l'Imitation latine aurait-il composé en même temps, en français, l'*Internelle Consolation*? L'Imitation latine vulgaire serait-

elle la traduction de *l'Internelle Consolation*? Il n'est pas facile de répondre à ces deux questions. Cependant en donnant les deux ouvrages au chancelier Gerson, on résout à la fois deux difficultés bien sérieuses, l'une relative à l'auteur de l'Imitation latine, et l'autre relative à celui de *l'Internelle Consolation*.

Le séjour assez long de Gerson en Allemagne suffit pour rendre raison des idiotismes divers qui se remarquent dans le livre de l'Imitation de J.-C. « Les mots grossiers dont il (l'auteur) se sert assez souvent, dit Corneille, sentent bien autant le latin de nos vieilles pancartes, que la corruption de celui de delà les monts; et non-seulement sa diction, mais sa phrase, en quelques endroits, est si purement françoise, qu'il semble avoir pris plaisir à suivre mot à mot notre commune façon de parler: c'est sans doute sur quoi se sont fondés ceux qui, du commencement que ce livre a paru, incertains qu'ils étaient de l'auteur, l'ont attribué à Saint Bernard, et puis à Jean Gerson, qui étaient tous deux François; et je voudrais qu'il se rencontrât assez d'autres conjectures pour former un troisième parti en faveur de ce dernier, et le remettre en possession d'une gloire dont il a joui assez longtemps. L'amour du pays m'y feroit volontiers donner les mains; mais il faudroit un plus habile homme et plus savant que je ne suis, pour répondre aux objections que lui font les deux autres, qui s'accordent mieux à l'exclure qu'à remplir sa place. » *V. l'avis au lecteur*, en tête de l'Imitation traduite en vers par P. Corneille, éditions de 1653, petit in-12, de 1665, in-8°, ou de 1673, in-32,

Le parti que desirait Corneille s'est formé dans ces derniers temps à Paris ; et j'ose croire que les lecteurs impartiaux envisageront les *Considérations sur l'auteur*, placées à la suite de cette Dissertation, comme un savant plaidoyer en faveur de Gerson, rédigé avec plus de franchise et de raison que l'on n'en a mis dans les ouvrages publiés jusqu'à ce jour, soit pour Thomas à Kempis, soit pour Jean Gersen : c'était d'ailleurs une opinion très commune, dans les premiers temps de l'imprimerie, que le chancelier Gerson était l'auteur de l'Imitation ; ce n'est qu'après un certain nombre d'années, qu'on a substitué assez généralement en Flandre, le nom de Thomàs à Kempis à celui de Gerson.

L'opinion qui attribue l'*Internelle Consolation* à des partisans de la réformation, est destituée de tout fondement ; et on est étonné de la voir reproduite dans la dissertation de M. le comte Napione, sur le manuscrit d'Arone, p. 141, n° 19.

Les éditeurs de l'*Internelle Consolation* en ont souvent rajeuni le style, au moins jusqu'en 1542. Quelques éditions de cet ouvrage ont sans doute échappé à mes recherches : la liste même que j'en donne eût pu être plus nombreuse ; car l'abbé Lenglet, dans sa préface de 1737, cite l'édition donnée à Paris, en 1531, in-8°, et une autre édition, sans date, dans le format in-4°, jointe au roman de *Jason*, manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés, à Paris : ce manuscrit ne se trouve point à la bibliothèque Impériale, parmi ceux que l'on y transporta lors du terrible incendie qui consuma, dans la nuit du 2 au 3 fructidor an 2

(du 19 au 20 août 1794), les livres imprimés de la bibliothèque de St.-Germain des Prés.

Un amateur, qui a eu en sa possession l'édition sans date de N. Hygman, déclare dans des notes manuscrites de plusieurs pages, insérées à la fin de son exemplaire, avoir eu une autre édition datée de 1522. Il rapporte aussi à l'année 1522 l'édition de N. Hygman; mais il me paraît se tromper, car on ne fait remonter qu'à l'année 1510 la naissance du graveur P. Woeriot, dont les premières gravures se trouvent dans le *Champ fleury* de Geofroy Tory de Bourges, imprimé à Paris en 1526, in-fol. V. l'article de P. Woeriot, dans les *Notices* sur les graveurs qui nous ont laissé des estampes marquées de monogrammes, etc. *Besançon, de l'imprimerie de Taulin-Dessirier, 1808, 2 vol. in-8°.*

Une des éditions les plus remarquables de l'*Internelle Consolation* est sans contredit celle qui sortit, en 1542, des presses d'Etienne Dolet : elle paraît avoir échappé aux recherches de M. Née de la Rochelle, puisqu'il l'indique sans la décrire dans la très-curieuse vie de Dolet, qu'il fit paraître en 1779, in-8°. Du Verdier la cite de cette manière : *L'Internelle Consolation*, œuvre divisé en deux parties, et nécessaire à tout esprit chrétien (t. II, p. 562), et il ajoute à la fin de l'article le mot *censuré*. Elle a été indiquée par Draudius, en 1625, dans sa *Bibliotheca exotica*, parmi les ouvrages français des théologiens protestans, sous ce titre : *L'Internelle Consolation, nécessaire à tout esprit chrétien, Lyon, Etienne Dolet, 1542, in-16.* Depuis cette époque je ne la trouve mentionnée dans aucun Catalogue; ce qui prouve son

extrême rareté. M. Haillet de Couronne, ancien secrétaire perpétuel de l'académie de Rouen, dont on vient de vendre la riche et nombreuse bibliothèque, en possédait un exemplaire. Quoiqu'il n'ait pas été porté sur le Catalogue de ses livres, rédigé par M. Tilliard, un heureux hasard l'a fait tomber entre mes mains : je puis donc en donner ici une description exacte, à l'exception du frontispice qui manque à l'exemplaire.

On trouve en tête un avis de deux pages, intitulé : Estienne Dolet au lecteur chrétien, salut. Il y fait l'éloge de l'ouvrage, et s'exprime comme un homme plein de confiance dans la bonté de Dieu et dans les mérites de Jésus-Christ. Le texte de l'*Internelle Consolation* est conforme à celui que présentent les anciennes éditions de Paris, sauf quelques légères corrections de style. L'ouvrage y est également divisé *en trois parties* ; ce qui fait voir que l'énoncé du titre donné par Du Verdier n'est pas exact.

Ces phrases se lisent à la fin du volume :

« Ce present œuvre fut achevé d'imprimer à Lyon, l'an de grace mil cinq cents, quarante, et deux, chez Estienne Dolet, detenu pour lors aux prisons de Rouenne, et ce par l'enuye, et calumnie d'aucuns maistres imprimeurs (ou pour myeux dire, barbouilleurs) et libraires dudict lieu, contre lesquelz il fait, estant prisonnier, les deux dixains qui s'ensuyvent. »

Le *verso* du dernier feuillet présente l'enseigne de Dolet ; c'est une main qui taille et polit avec une doloire un tronc noueux et informe ; la devise qui est au milieu, *Scabra dolo*, fait allusion sans doute au nom et à l'état de Dolet. Au-

dessous

dessous se lisent ces mots : Preserve-moy , ô Seigneur , des calumnies des hommes.

Le volume a 364 pages , non compris la table et les dixains qui en ont 18.

On ignore pourquoi Du Verdier a dit que l'*Internelle Consolation* , imprimée par Dolet , avait été censurée : ce qu'il y a de certain , c'est qu'on ne trouve pas cet ouvrage dans la liste de ceux contre lesquels le parlement rendit un arrêt le 14 février 1543. C'est donc à tort que Draudius inséra cette édition parmi les ouvrages des théologiens protestans. Dolet avait dit , en 1541 , dans une épître adressée au cardinal de Tournon :

J'ai vescu jusque ici et vivrai
Comme chrestien catholique et fidelle. . .
Fauteur ne suys d'hérésie ou d'erreur.

Il est vrai que cet infortuné fut condamné , en 1546 , à être pendu et brûlé comme *athée relaps* ; mais l'on a prouvé la fausseté des deux chefs d'accusation qui ont été dirigés contre lui. V. la vie de Dolet , par M. Née de la Rochelle , pag. 55 et suiv.

On vit paraître , en 1690 , un ouvrage ainsi intitulé : *La Consolation intérieure* , ou le livre de l'Imitation de J.-C. , selon son original , traduit d'un ancien exemplaire nouvellement découvert , avec une dissertation sur plusieurs différences qui se rencontrent entre cet exemplaire et l'édition vulgaire de l'Imitation , Paris , Charles Robustel , in-12 , avec fig. de Thomassin. (6 Edit.)

L'épître dédicatoire à l'archevêque de Paris (de Harlay) est signée A. Andry. Dans les cinq autres

éditions de cet ouvrage, les frontispices diffèrent entre eux et avec celui de la première. Voici celui de la seconde : La Consolation Intérieure, ou le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, selon son original, traduit d'un ancien exemplaire nouvellement découvert, plus ample que les Imitations ordinaires, et contenant plusieurs différences considérables, *Paris, Charles Robustel, 1692, in-24*, avec les fig. de Thomassin, réduites en petit. La *Dissertation* ne se trouve pas dans les éditions de ce format.

Voici le titre de quelques exemplaires de la quatrième édition : De l'Imitation de J.-C., traduction nouvelle, sur un ancien exemplaire nouvellement découvert, plus ample que les Imitations ordinaires, et contenant plusieurs différences considérables, *Paris, Ch. Robustel, 1699, in-12*. J'ai dit, de quelques exemplaires; car plusieurs ont le même frontispice que la première édition. La cinquième édition, qui fut encore donnée par Robustel, en 1707, ne porte que le titre d'Imitation. Une sixième édition in-12, publiée en 1719, contient les deux titres.

Je remarquerai d'abord que, par ces mots, un *ancien exemplaire nouvellement découvert*, il faut entendre l'*Internelle Consolation* : ce langage est assez impropre; on a vu qu'il avait induit en erreur les éditeurs de l'Imitation protestante; il a même fait croire à un grammairien français, assez habile (a), qu'il s'agissait d'un texte qui

(a) *V. Suite des Réflexions critiques, etc. par Andry de Boisregard, p. 392.*

n'était pas encore connu, et dont on devait la découverte au hasard, pour ainsi dire. L'*Internelle Consolation* pouvait être rare en 1690; mais elle ne l'était pas assez pour qu'un exemplaire fût considéré comme une découverte.

La dissertation qui se trouve dans les éditions in-12, a pour but de prouver que l'*Internelle Consolation* est le véritable original de l'Imitation. On y démontre bien que tout ce qui est dit du *religieux*, dans les éditions vulgaires de l'Imitation, se dit du *chrétien* dans l'*Internelle Consolation*; ce qui annule toutes les preuves que l'on a tirées du texte latin, en faveur de Jean Gersen, et ce qui donne lieu de penser que des religieux, ayant trouvé dans quelque bibliothèque l'écrit de la *Consolation*, l'ont accommodée à leur usage, en changeant le mot de *chrétien* en celui de *religieux*, et cela afin d'exciter leurs confrères à en faire plus volontiers leur lecture ordinaire.

L'*Internelle Consolation*, remise en langage moderne, sous le titre de *Consolation intérieure*, fit d'abord une assez vive sensation, puisqu'on la réimprima plusieurs fois; mais les modifications faites dans le titre, par le libraire, font présumer que le débit s'en était ralenti: il aura cru le ranimer, en rapprochant, autant que cela était possible, le titre de la *Consolation intérieure*, de celui des Imitations ordinaires.

Charles Robustel étant mort en 1757, les libraires Claude-J. B. Hérissant, et Jean-Thomas Hérissant, acquirent les exemplaires qui restaient en magasin, de la cinquième édition de la *Consolation intérieure*, sous le titre d'Imitation; ils en firent réimprimer le frontispice, afin que l'ouvrage

portât leur adresse : j'ai sous les yeux un de ces exemplaires daté de 1737.

Lorsque ce reste d'édition fut à peu près épuisé, c'est-à-dire en 1753, J. - T. Hérisant inséra, dans un Catalogue de ses livres de fonds, une annonce conçue en ces termes :

Imitation de N. S. J. C., traduction nouvelle ; plus ample que les Imitations ordinaires, et contenant plusieurs différences considérables, par le P. LAMY, bénédictin, in-12, *sous presse*.

La même annonce se trouve répétée dans un Catalogue publié par le même libraire, en 1765. Ce titre diffère bien peu de celui que Charles Robustel avait donné à la quatrième édition de sa *Consolation intérieure*, puisque l'on n'en a retranché que ces mots, *sur un ancien exemplaire nouvellement découvert* ; mais je ne vois dans cette suppression qu'un dessein encore plus prononcé de se conformer aux frontispices des Imitations vulgaires. Il n'en est pas moins évident que J. - T. Hérisant a voulu parler d'une réimpression de la *Consolation intérieure*, de 1690. On peut donc regarder le P. Lamy, ou comme l'auteur des changemens de style faits en 1690 à l'*Internelle Consolation*, ou comme celui de l'excellente dissertation qui précède cette *Consolation intérieure*. Le sieur A. Andry, signataire de l'épître dédicatoire à l'archevêque de Paris, a pu, à la rigueur, se charger du travail minutieux et pénible de remettre l'*Internelle Consolation* en langage moderne ; mais était-il capable de composer la dissertation ? On ne connaît, de ce prêtre habitué de S. André des-Arcs, qu'une traduction des psaumes de D. Antoine, roi de Portugal, publiée

en 1693. Or cette traduction, et l'avertissement qui la précède, ne font pas supposer dans son auteur le mérite qui éclate en divers endroits de la dissertation. Cet excellent morceau de critique historique est digne du P. Lamy : ce savant religieux qui voulait soutenir, contre l'opinion de ses confrères, que Jean Gersen n'était pas l'auteur de l'Imitation, aura craint de troubler sa tranquillité en attachant son nom à la *Consolation intérieure*, et aura poussé le désintéressement jusqu'à inviter l'abbé Andry à se désigner dans l'épître dédicatoire comme auteur de l'ouvrage et de la dissertation. Le libraire Robustel, dépositaire de son secret, l'aura gardé jusqu'à sa mort; et J.-T. Hérissant en aura eu une connaissance un peu vague au moment où il a acquis la propriété de la *Consolation intérieure*. On ne peut expliquer autrement la mention qu'il a faite du P. Lamy dans ses Catalogues, où il révèle d'autres anonymes qui n'étaient guère plus connus que le P. Lamy, entr'autres l'abbé Paris, dont la traduction était généralement attribuée à l'abbé Goury.

Du reste on ne voit pas que M. Hérissant ait exécuté ses réimpressions projetées de la *Consolation intérieure* et de l'Imitation de M. Paris : la raison en est simple; c'est qu'il vendait encore l'Imitation de l'abbé Debonnaire, qui avait plus de vogue que les deux précédentes.

Andry de Boisregard, dans la *Suite de ses Réflexions critiques*, etc., cite plusieurs fois, et avec éloge, la *Consolation intérieure* de 1690, même la préface qui se trouve en tête : il ne nomme pas l'éditeur, qui était son propre frère. A-t-il été dans le secret de cette composition ?

On doit le croire ; car sans cela il eût dû profiter d'une occasion très-naturelle de louer publiquement un frère qui venait de publier un travail si important.

Il est bien étonnant que dans la longue et vive dispute qui eut lieu sur l'auteur de l'Imitation , au milieu du dix-septième siècle , il ne soit venu dans l'esprit à aucun des champions de citer l'*Internelle Consolation*. Cette remarque n'a pas échappé à la sagacité de l'abbé Lenglet ; mais à cette époque toute l'attention se portait sur Thomas à Kempis ou sur Jean Gersen. Gerson n'avait pas de défenseur. Les argumens que l'*Internelle Consolation* peut fournir en sa faveur , ont donc aujourd'hui le mérite de la nouveauté. V. dans cette Dissertation les dates de 1520, 1706 et 1731.

CHAPITRE VIII.

Des Ouvrages qui portent le titre d'Imitation de J.-C.

IL est facile de confondre avec l'Imitation de J.-C., traduite du latin, des ouvrages qui ne lui ressemblent que par le titre ; tels sont :

1° *Traité de l'Imitation de J.-C.*, traduit de l'espagnol du P. François ARIAS, de la C. de J. (par Arm. BOURET, conseiller au parlement de Toulouse). *Paris, N. Buon, 1625, 3 vol. in-4°* ;

2° *Le pur et parfait Christianisme, ou l'Imitation de N. S. J.-C.*, par le R. P. Louis CAMARET, de la compagnie de Jésus. *Paris, le Petit, 1671, 3 parties in-8°*.

Dans les trois parties dont cet ouvrage est composé, l'auteur expose les principes, la pratique et les copies de l'Imitation de J.-C.

3° *De l'Imitation de N. S. J.-C.*, par le R. P. PALLU, de la compagnie de Jésus. *Paris, Marc Bordelet, 1738, in-12*.

L'auteur a pour objet de convaincre les lecteurs de la nécessité d'imiter J.-C., et il donne les moyens de lui ressembler dans tous les états et dans toutes les actions de la vie.

Quelles ont pu être les intentions de ces deux jésuites, en copiant ainsi le titre d'un ouvrage généralement estimé et généralement lu ? Ces nouvelles Imitations sont oubliées, tandis que l'ancienne continue de faire le charme des âmes pieuses.

Le P. Jean Nadasi, autre jésuite, a voulu calquer, pour ainsi dire, sur l'Imitation de J.-C., un ouvrage qu'il a intitulé: *De Imitatione Dei libri tres, Romæ*, 1657, in-12. Cette production est entièrement oubliée.

On a encore, 1° d'Antoine GAUDIERUS, *De verâ Christi Jesu dei et hominis Imitatione, Coloniae*, 1620, in-8°;

2° D'Hadrianus LYCÆUS, *De Imitatione Christi Jesu patientis, Antverpiæ*, 1655, in-fol. Voyez Lipenius.

FIN DE LA DISSERTATION SUR LES TRADUCTIONS
DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

NOTES

RELATIVES A LA PRÉCÉDENTE DISSERTATION.



(1) L'ÉDITION latine de l'Imitation de J.-C., regardée comme la première, ne porte pas de date; elle est ainsi intitulée : *Incipit libellus consolatorius ad instructionem devotorum, cujus primum capitulum est de Imitacoe Xpi*, etc., avec ces mots à la fin : *Virū egregiū THOMÆ, montis sanctæ Agnetis in Trajecto regularis canonici, libri de Xpi Imitatione numero quatuor finiunt feliciter per Gintherum Zainer ex Reutlingen progenitum litteris impressi ahenis (Augustæ Vindellicorum, circa 1472)*, in-f. de 76 feuillets.

La première édition portant date, a été donnée à Venise en 1483, in-4°, par *Pierre Loslein de Langencen*, sous le nom de GERSON.

En 1640, on vit sortir des presses de l'imprimerie royale de Paris une belle édition de l'Imitation, in-fol., sans nom d'auteur : elle est due aux soins du cardinal de Richelieu. J'en parlerai plus au long dans la notice des ouvrages manuscrits relatifs à la contestation sur l'auteur de l'Imitation.

M. de Loménie de Brienne, ancien archevêque de Toulouse, dont les amateurs de la Bibliographie chériront toujours la mémoire, accepta, en 1788, la dédicace de la belle édition qui fut imprimée à Paris

cette année, par Didot le jeune, in-4°. L'exécution n'a pas répondu à l'attente des savans; car cette édition est remplie de fautes typographiques. V. ce qu'en a dit l'abbé de Saint-Leger dans l'*Analyse des papiers anglais*, n° 7, pag. 613-615. On trouve en tête de cette édition une belle figure du Sauveur, gravée par Ignace-Sebastien Klauber.

On doit au célèbre Bodoni une magnifique édition de l'Imitation, publiée à Parme en 1793, in-fol. Elle est dédiée à Louis de Bourbon, fils unique de l'infant d'Espagne, don Ferdinand, duc de Parme, etc. Il est à regretter que, comme Didot le jeune, Bodoni ait suivi le texte mutilé de l'abbé Valart. Si l'on joint à ces éditions celle qui a été donnée sans date par les Elzeviers (vers 1655), on connaîtra ce que la typographie a exécuté de plus magnifique ou de plus élégant pour reproduire un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

(2) Depuis long-temps l'opinion qui attribuait à Saint-Bernard le livre de l'Imitation, n'a plus de partisans. Ce saint se trouve encore nommé en tête d'une traduction manuscrite, mentionnée dans l'inventaire des livres (a) de Jean, comte d'Angoulême et de Périgueux, dressé en 1467, qui était à la chambre des comptes de Paris, sous ce titre : *Inventaire des livres trouvez en l'armoire de feu monseigneur*,

(a) V. Hist. des Controverses, etc., dans le quinzième siècle, par DUPIN, deuxième partie, p. 552.

le 1 jour de janvier, l'an 1467. L'on y trouve sur la fin : *La Imitation de S. Bernard, avec plusieurs oraisons et dévotions, en papier et lettre commune bien caduque.* Remarquez, dit Dupin, ces derniers mots, qui font voir que ce manuscrit étoit déjà vieux en 1467, et par conséquent qu'il y avoit long-temps que cette version avoit été faite sur un manuscrit qui portoit le nom de S. Bernard.

Jean, comte d'Angoulême, et Charles, duc d'Orléans, son frère, étant revenus d'Angleterre après plus de vingt-cinq ans de prison, rapportèrent de Londres plusieurs ouvrages précieux, et fondèrent deux bibliothèques, l'une à Angoulême et l'autre à Blois. Elles sont toutes deux célèbres dans l'histoire littéraire de France, parce qu'elles firent oublier la perte faite en 1429, quand les livres de la tour du Louvre furent transportés en Angleterre, d'après l'acquisition qu'en fit le duc de Bedford, qui prenait alors la qualité de régent du royaume.

La bibliothèque de Blois fut réunie, en 1544, sous le règne de François I^{er}, à celle de Fontainebleau. Henri IV fit transporter cette dernière à Paris, en 1593; et c'est un des fonds les plus riches de la bibliothèque impériale.

On voit aussi à la bibliothèque impériale plusieurs des livres qui ont appartenu au comte d'Angoulême; ils portent sa signature, ou sont marqués de l'écu d'Angoulême.

Charles d'Orléans est un de nos premiers poètes; feu M. Chalvet a publié ses *Poésies*. Grenoble, 1803, in-12.

(3) L'ouvrage de S. François de Sales, intitulé ; *Entretiens et Colloques spirituels*, Lyon, Pierre Drobot, 1628, est un exemple frappant du danger de réimprimer un livre d'après sa première édition, sans consulter celles qui ont reçu des corrections. Aussitôt que les *Entretiens* de S. François de Sales parurent, Madame de Chantal, et Jean-François de Sales, alors évêque de Genève, et frère du saint, eurent recours à Louis XIII pour obtenir la suppression de cet ouvrage. Les lettres-patentes qui firent droit à cette demande, furent expédiées au camp de la Rochelle, le 20 juillet 1628; et dès 1629, Vincent de Cœurssillys, imprimeur de Lyon, donna une édition corrigée de l'ouvrage sous le titre de *Vrais Entretiens*, etc. Le même imprimeur publia deux autres éditions des *Vrais Entretiens*; elles servirent de modèle à celle de Toulouse, de l'année 1637: malgré cela, Jean Rudisson, autre imprimeur de Lyon, fit, en 1650, une édition des *Entretiens* de S. François de Sales, semblable en tout point à celle de 1628. Celle-ci, quoique contenant des maximes vagues, obscures et même mauvaises et erronées, servit à Fénelon pour son livre des *Maximes des Saints*. Bossuet confronta les passages cités par Fénelon, sur l'édition des *Entretiens*, faite en 1637 à Toulouse, et ne les trouvant pas semblables, il ne craignit pas d'accuser, dans plusieurs ouvrages qu'il publia, M. de Fénelon d'avoir fabriqué ces passages. L'archevêque de Cambrai se serait épargné bien des chagrins, s'il se fût servi d'une meilleure édition des *Entretiens* de S. François de Sales.

Voyez la lettre écrite à ce sujet aux auteurs des *Mémoires de Trévoux*, par le marquis de Cambis Velleron : on la trouve dans ces *Mémoires* et dans le *Journal des Savans combiné*, etc. Juillet 1758, p. 446 et suiv.

Cette anecdote bibliographique méritait peut-être de trouver place dans l'importante histoire de Fénelon, par M. de Bausset.

(4) Michel de Marillac était frère de ce maréchal de Marillac, que le cardinal de Richelieu fit condamner à mort, dans sa maison de Ruel, pour se venger d'un propos menaçant. Il avait, dit-on, offert de tuer de sa main le cardinal : on ne put administrer les preuves de ce propos ; mais la condamnation à mort n'en eut pas moins lieu. Ces deux frères avaient été recommandés au cardinal par la reine-mère ; il les avait élevés aux plus grandes dignités dans l'état et dans l'armée : mais l'ingratitude du cardinal de Richelieu envers la reine-mère rendit les Marillac ingrats à leur tour envers Richelieu ; ou plutôt, comme l'observe M. Gaillard, ayant à prendre parti entre la reine et le cardinal, ils regardèrent la reine comme leur première et principale bienfaitrice. L'histoire a vengé la mémoire du maréchal ; mais elle a reproché au garde des sceaux un caractère dur et hautain : l'historien de sa vie le représente seulement comme un homme pieux et irréprochable, qui conserva, dans la gestion des places les plus éminentes et les plus lucratives, le plus noble et le plus rare désintéressement. Il avait fait

vœu de ne point s'enrichir à la cour ; et il tint si exactement parole , que sa belle - fille fut obligée de payer les frais de ses funérailles. Dans sa jeunesse , Michel de Marillac s'était montré un très - ardent ligueur : il a été successivement conseiller au parlement , maître des requêtes , conseiller d'état , surintendant des finances et garde des sceaux . Il géra ces différentes places dans l'espace de six ans : comme sa disgrâce arriva vers la fin de décembre 1630 , ce fut en l'année 1624 qu'il commença à être élevé en dignité.

C'est le même Michel de Marillac qui a rédigé la fameuse ordonnance de Louis XIII , publiée le 15 janvier 1629 . Le parlement de Paris avait résisté avec vigueur , en 1628 , à la vérification de cette ordonnance ; ce ne fut qu'après plusieurs jussions que le roi fut obligé de venir en personne au parlement , pour la faire publier en sa présence. Michel de Marillac prononça alors une harangue qui a été imprimée dans le tome XV du *Mercur français*. L'ordonnance rédigée par Marillac peut être considérée comme un règlement général sur toutes les parties de l'administration d'un grand état ; elle contient des dispositions fort sages. Les gens de robe , et les créatures du cardinal de Richelieu , l'appelèrent , d'une manière dérisoire , le code *Michau* , par allusion au nom de baptême de son auteur. Ces plaisanteries l'ont fait tomber en désuétude ; mais les bons esprits ont regretté son inexécution. Cette ordonnance forme 1 vol. in-8° de 300 pages , imprimé en 1629 , chez *A. Estienne et P. Métayer*.

(5) Au sujet des éditions du texte de l'Imitation, données par Sommalius, il serait à propos de relever l'erreur dans laquelle est tombé un célèbre bibliographe, qui fait ce jésuite auteur de la version grecque anonyme de l'Imitation, imprimée à Poitiers. Cette version est annoncée ainsi par J. Albert Fabricius, et distinguée de celle de Georges Mayr en ces termes : *Versio græca Henrici Sommalii, S. J. excusa Augustoriti Pictonum; et altera Georgii Mayr, S. J. Colon. 1630, in-12 (a)*. D'après le silence de Valère André et de Sotvel, surtout d'après celui de l'auteur des *Septuaginta Palmæ* qui n'eût pas manqué, s'il existait une telle version, d'ajouter cette nouvelle palme à ses éloges, on peut déjà soupçonner que l'adjonction du texte de Sommalius à la version grecque, aurait pu faire conclure de l'éditeur au traducteur, dans l'impression de Poitiers. Un examen attentif et comparé de cette édition doit dévoiler la cause de l'erreur, et nous apprendre ce qu'est la version elle-même. Voici le titre de l'édition : *De Imitatione Christi libri IV, authore Thomá à Kempis, etc. ad autographum emendati, editio ultima prioribus castigatior, etc.* Suit l'épître intitulée : *D. Leonardo Bettenio, Henricus Sommalius, S. J.* datée de Louvain 1598. Vient ensuite l'avis au lecteur,

(a) L'édition citée sous cette date, est la réimpression de l'édition originale d'Augsbourg, *Augustæ Vindelicorum*, 1615. La version de Georges Mayr est précédée d'une épître au général des Jésuites, Cl. Aquaviva, où il annonce qu'il suit le texte des éditions de Sommalius.

Henricus Sommalius pio lectori , avec la date de Gand 1600 ; enfin la notice de J. Trithème sur Kempis et ses ouvrages. Fabricius n'a pas fait attention que l'énoncé du titre (*ad autographum emendati , editio ultima*) , et en conséquence tout le préambule , se rapportaient uniquement au texte latin. Le nom de Sommalius , mis en tête de l'épître dédicatoire et de l'avis au lecteur , ainsi que les époques désignées , en ont imposé au bibliographe. Le fait est que non - seulement ces préliminaires appartiennent à la suite des premières éditions de Sommalius ; mais le titre , l'épître , l'avis et la notice sont pris exactement dans l'édition de Munich , 1612 , in - 24 , faite sur ces éditions.

L'assertion de Fabricius est dès - lors sans fondement , et semble laisser sans nom comme sans date , la version imprimée à Poitiers ; car il serait absurde d'attribuer , comme on l'a fait récemment dans le catalogue des livres de feu M. d'Hangard , cette version grecque du texte de Sommalius , à Théodore de Gaza , qui lui est antérieur de cent ans.

Cependant les différences qui se trouvent dans le grec des premiers chapitres , pourraient du moins faire croire que cette version est distincte de celle de Georges Mayr : c'est encore là un motif qui peut faire illusion ; mais le masque tombe bientôt tout-à-fait. A peine a-t-on passé les sept premiers chapitres , qu'on reconnaît qu'elle est littéralement la même version reproduite et continuée jusqu'à la fin de l'ouvrage. Les fautes , soit du latin , soit du grec , rectifiées dans un *errata* de l'édition d'Augshourg de

Georges Mayr, sont laissées sans correction dans l'édition de Poitiers; et une preuve sensible que celle-ci est la copie matérielle de la première, c'est qu'elle la suit page pour page, à commencer du *folio* 24, après lequel on reprend le *folio* 17, pour se rapprocher de la pagination de l'édition d'Augsbourg. Elle n'en diffère que de l'unité numérique, le numéro impair étant dans l'édition originale à la page latine, et dans la copie à la page grecque. Il en est résulté que les renvois au latin de la table des chapitres, copiés sans égard à cette différence, se rapportent au grec dans l'édition de Poitiers; ce qui achève de démontrer qu'à l'exception des changemens que l'éditeur anonyme s'est permis dans les premiers chapitres, elle n'est qu'une contrefaçon grossière de l'édition d'Augsbourg de la version de Georges Mayr, la seule véritable et authentique citée par Hesper et Horstius. (Note communiquée par M. Gence.)

(6) *Eclaircissemens sur quelques passages de la Suite des Réflexions sur la langue françoise, par Andry de Boisregard.*

P. 149. *Il se dit que.*

Je suis bien trompé si ce n'est pas là une phrase provinciale. Je scay qu'on dit : *Il se dit bien des choses de luy, il se dit bien des nouvelles, il se dit bien des men-songes; mais pour il se dit que,*

Eclaircissemens.

Les expressions justement censurées par Andry de Boisregard, se trouvent dans l'*avertissement* qui

c'est une phrase barbare. « Il se dit de St. - Ignace qu'il lisait tous les jours au matin un des chapitres de ce livre, » dit un *certain traducteur* de l'Imitation. Voilà une autorité, je l'avoue; mais tous les traducteurs de l'Imitation ne sont pas des modèles de politesse en notre langue.

P. 241. *Phrases barbares.*

Exemple. « On ne doute point qu'après la Sainte-Ecriture, il n'a paru jusqu'ici aucun ouvrage dont la lecture soit si salutaire à une ame qui a dessein de se donner toute entière à Dieu, » dit un certain traducteur de l'Imitation. Cet *il n'a paru*, est une faute en cet endroit, parce que le verbe *douter* veut toujours le subjonctif, comme, *je ne doute point que cela ne soit, on ne doute point qu'il ne soit parti*; mais est-ce que pour corriger cet exemple, il faut dire: On ne doute point qu'après la Sainte-Ecriture, *il n'ait paru* jusqu'ici aucun ouvrage? Non sans doute, ce serait très-mal parler, parce que la particule *ne*, qui vient après le verbe *douter*, se prend toujours dans un sens affirmatif, comme, *je ne doute point qu'il ne l'ait dit*; ce qui est la même

précède les éditions originales de la traduction de Jean Cusson, publiée pour la première fois en 1673.

Éclaircissemens.

Cette phrase se trouve dans le même *avertissement*.

chose que, je suis sûr *qu'il l'a dit*. Or on ne peut pas tourner de la même manière l'exemple dont il s'agit, en disant : On est sûr qu'après l'Écriture - Sainte, *il a paru*, etc. Ainsi, de quelque côté qu'on le regarde, il est défectueux : pour le corriger, il faut changer la phrase, en sorte que cette particule *ne* devienne affirmative ; et pour cela il n'y a qu'à mettre : L'on ne doute point qu'après la Sainte-Écriture, cet ouvrage *ne soit un des plus utiles et des plus salutaires à une âme qui a dessein de se donner à Dieu.*

P. 367.

Le traducteur de l'Imitation, si estimé par l'auteur des *Remarques nouvelles*, dit, en faisant parler le chrétien à Dieu : Un pot de terre s'élevera-t-il contre l'ouvrier qui l'a fait ?

Un autre traducteur s'exprime bien plus noblement, ce me semble, quand il dit : L'argile osera-t-elle s'élever contre le potier qui la met en œuvre ?

Et un autre : La terre pourra-t-elle se glorifier en la présence du potier qui la tient ? car le terme de *pot de terre* a quelque chose de fort plat ; il y a manière de dire noblement les choses.

Eclaircissemens.

L'abbé Dumas, livre III, ch. 14, art. 4.

Le sieur de Beüil.

Le sieur A. Andry, dans la *Consolation intérieure*.

(7) Rien n'est plus connu que le masque de Paul-Antoine de Marsilly, qui se trouve, 1° au frontispice de la traduction des *Homélies* de S. Jean Chrysostôme sur S. Mathieu *Paris, le Petit*, 1665, 3 vol. in-4°, et dans le privilège de l'Abrégé du même saint sur le Nouveau-Testament, *Paris, le Petit*, 1670, 2 vol. in-8°; 2° en tête des traductions de l'Imitation de J.-C., *Paris, Pralard*, 1694, in-12, et du Pastoral de S. Grégoire le Grand, *Paris, Pralard*, 1694, petit in-12, *Lyon, Molin*, 1695, in-12.

Rien n'était plus difficile à découvrir que le nom de la personne cachée sous ce masque. Mes recherches ne m'ont présenté, pendant long-temps, que confusion et incertitude.

L'approbation des docteurs, placée en tête de l'Abrégé de S. Jean Chrysostôme sur le Nouveau-Testament, présente cet ouvrage comme étant du même auteur que la traduction des *Homélies* sur S. Mathieu.

Dans l'extrait du privilège du roi, inséré à la fin de l'Abrégé de S. Jean Chrysostôme sur l'Ancien-Testament, *Paris, Pralard*, 1688, in-12, on lit ces mots : « Il est permis au sieur Fontaine de faire imprimer, par tel imprimeur ou libraire qu'il voudra choisir, un livre intitulé : *Les Homélies de S. Jean Chrysostôme sur l'Ancien et le Nouveau Testament, qu'il a traduit en français.* » Ce privilège est daté du 17 mai 1674, et il est suivi de la cession qu'en fait le sieur Fontaine au libraire Pralard.

Dès 1675, Nic. Fontaine fit paraître le premier volume de sa traduction des *Homélies* de S. Chrysos-

tôme sur Saint - Paul. Le septième et dernier volume parut en 1693.

L'Abrégé de S. Jean Chrysostôme sur l'Ancien-Testament , et la traduction de ses Homélie sur S. Paul , expliquent suffisamment , relativement à Nic. Fontaine , le contenu du privilège dont il est ici question ; mais la date de ce privilège peut servir à démontrer que Fontaine n'était pas l'auteur caché sous le masque de Marsilly. En effet ce dernier avait fait obtenir , le 27 novembre 1669 , à son libraire P. le Petit , une prolongation de son ancien privilège pour sept ans : cet ancien privilège devant expirer en 1674 , la prolongation le conduisait jusqu'en 1681. Or , on ne peut croire que le même auteur ait sollicité , en 1674 , un nouveau privilège pour les mêmes ouvrages. Il paraît cependant que la teneur du privilège de 1674 a fait regarder Nic. Fontaine comme le traducteur des Homélie sur Saint-Mathieu , et de l'Abrégé sur le Nouveau-Testament , et en conséquence comme le personnage caché sous le nom de Marsilly. Il m'est aisé de prouver que l'on n'a sur cet objet que des renseignemens vagues et confus.

Adrien Baillet qui , dans la première partie de ses *Jugemens des Savans* , publiée en 1685 , mit au rang des plus habiles traducteurs Paul-Antoine de Marsilly , le désigna sous les initiales Th. D. F. ; et en 1690 , dans sa liste des *Auteurs deguises* , il joignit à côté du masque de Marsilly ces noms : *Louis-Isaac le Maistre de Saci* et *Nic. Fontaine* conjointement. La Monnoye , dans son édition des *Jugemens des*

Savans, avoue qu'il n'a pu deviner ce que signifient les initiales Th. D. F., et il cite le passage de la *Liste des Auteurs deguisés*, sans y rien ajouter.

L'abbé Goujet, dans son *Catalogue manuscrit*, à l'article de la traduction des Homélies de S. Jean Chrysostôme sur S. Mathieu, a suivi la seconde opinion de Baillet : mais dans le *Supplément au Dictionnaire de Moréri*, de 1739, il attribue cette traduction à M. de Saci seul ; et il n'en parle pas à l'article de Nicolas Fontaine, qui est rédigé avec un soin particulier. Ces variations prouvent suffisamment que Nicolas Fontaine, qui est mort à Melun en 1709, n'était pas regardé généralement, ni avant, ni depuis sa mort, comme l'auteur des différentes traductions de S. Jean Chrysostôme, sorties de l'école de Port-Royal.

Je devais donc chercher de nouveaux renseignemens sur Paul-Antoine de Marsilly ; je crus en trouver dans le Catalogue des ouvrages de l'abbé de Bellegarde, placé, en 1718, à la fin des *Maximes* de cet auteur, pour l'éducation d'un roi. L'abbé de Bellegarde vivait encore : son libraire le présente comme le véritable auteur des traductions de S. Jean Chrysostôme, annoncées précédemment sous le nom de M. de Saci. Une assertion aussi positive me déterminâ à attribuer à l'abbé de Bellegarde (a) la traduction des *Homélies sur S. Mathieu* ; mais je me convainquis bientôt que cet abbé avait à peine dix

(a) *V.* Diction. des Anonymes, t. II, n° 8630.

ans lorsque cette traduction parut pour la première fois.

Un bibliographe très - distingué, J. Albert Fabricius (*a*), crut aussi l'abbé de Bellegarde caché sous le nom de Marsilly ; c'est à lui qu'il donne l'Imitation de J. - C. , imprimée en 1694 chez Pralard. Cet exemple m'avait séduit (*b*) ; mais l'erreur est évidente , puisque la traduction de l'Imitation , par l'abbé de Bellegarde , ne parut qu'en 1698 , et sous son vrai nom

On a encore varié sur le quatrième ouvrage , où se trouve le nom de Marsilly , c'est - à - dire sur la traduction du *Pastoral* de S. Grégoire. Je la donnai , d'après l'abbé Godescard (*c*) , à Louis Bulteau , clerc et commis de la congrégation de S. Maur ; mais je m'étonnais avec raison (*d*) que D. Tassin n'eût pas mentionné cette traduction dans l'*Histoire littéraire* de la congrégation de S. Maur. L'abbé Godescard est tombé dans une double erreur ; car il cite la traduction du *Pastoral* comme ayant été imprimée en 1689. Cette date est celle de la traduction des *Dialogues* de S. Grégoire , qui est réellement de Louis Bulteau (*e*).

(*a*) *V.* la Bibliothèque lat. du moyen âge , t. IV , p. 640 , éd. in-8°.

(*b*) *V.* Dict. des Anonymes , t. III , n° 10399.

(*c*) Vies des Pères , etc. art. S. Jean Chrys. , t. II , p. 642 , édit. de 1783.

(*d*) Diction. des Anonymes , t. III , n° 10399.

(*e*) L'erreur de l'abbé Godescard se retrouve dans les

Tous mes doutes , toutes mes incertitudes sur Paul-Antoine de Marsilly , se sont enfin évanouis à la lecture de la note de l'abbé de Saint-Leger , qui atteste que le vrai nom de cet auteur était Prevost , chanoine de Melun en 1695.

Les traductions sous le nom de Paul - Antoine de Marsilly sont encore recherchées aujourd'hui. Les Homélies de S. Jean Chrysostôme sur S. Mathieu ont été réimprimées , en 1693 , pour la cinquième fois. La dernière édition de la traduction du *Pastoral* de Saint-Grégoire est de 1739 , à Paris , chez Savoye.

(8) Le prénom pouvait faire croire qu'il s'agit d'un homme ; mais Yoland ou Yolend (*Iolendis*) est le nom d'une femme. Voyez , outre le Vocabulaire hagiologique de l'abbé Chastelain en tête du Dictionnaire étymologique de Ménage , le Martyrologe universel du même abbé , Paris , *Frederic Leonard* , 1709 , in-4°. On écrivait anciennement *Yoland* , sans *e final* , pour Yolande , comme *Eléonor* (*Alienordis*) pour *Eléonore*. L'utile catalogue chronologique des libraires et imprimeurs de Paris , par M. Lottin , p. 96 du supplément , nous désigne expressément Yolande Bonhomme , comme veuve de

nouvelles éditions des Vies des Pères , etc. imprimées à Toulouse et à Versailles ; mais elle a été corrigée par M. Villenave , dans l'intéressant Abrégé des vies des Pères , dont il a déjà publié deux vol. in-8° et in-12 , Paris chez *Belin* , imprimeur-libraire , rue des Mathurins.

Thielman I.

Thielman I. Kerver , et comme ayant exercé la librairie et l'imprimerie depuis 1522 , époque de la mort de son mari , jusqu'en 1551 . L'édition de l'*Interne Consolation* , qui donne lieu à cette note , prouve qu'Yolande Bonhomme vivait encore en 1554 ; et l'on voit au dernier feuillet l'enseigne de son mari Thielman Kerver .

(9) *Comparaison de la traduction de l'Imitation, par Jean CUSSON; 1° avec celle de SACI, dite de Port - Royal , 2° avec celle qui est attribuée vulgairement au P. GONNELIEU.*

Traduction de Port-Royal.

CHAPITRE XV DU PREMIER LIVRE.

Faire toutes ses actions par amour.

« Il ne faut jamais faire aucun mal pour quoy que ce soit , ni pour l'amour de qui que ce soit . Nous pouvons néanmoins quelquefois interrompre une bonne œuvre , ou la changer en une meilleure , selon le besoin et l'utilité de notre frère .

Ainsi le bien que nous faisons ne se détruit pas , mais se change en mieux .

Les actions extérieures ne servent de rien sans l'amour et la charité ; mais tout ce qui se fait par amour devient très - utile , quelque petit et quelque méprisable qu'il paroisse . »

Traduction de Jean Cusson.

MÊME CHAPITRE.

Qu'il faut faire toutes ses actions par charité.

« Il ne faut faire aucun mal pour quoy que ce soit, ni pour l'amour de qui que ce soit : mais quelquefois nous pouvons interrompre une bonne œuvre, ou la changer en une meilleure pour le bien et l'utilité de ceux qui en ont besoin.

Car par ce moyen le bien que nous faisons n'est pas détruit, mais changé en mieux.

Sans la charité, les actions extérieures ne servent de rien; mais ce qui se fait par un pur motif de charité devient très - utile, quelque petit et méprisable qu'il soit. »

Traduction dite de Gonnellieu.

MÊME CHAPITRE.

Des œuvres de charité.

« Il ne faut commettre aucun mal pour quoi que ce soit au monde, ni pour l'amour de qui que ce soit : mais quelquefois on peut laisser une bonne œuvre, ou la changer en une meilleure, pour l'avantage de ceux qui en ont besoin; car par ce moyen le bien que nous voulions faire n'est pas perdu, mais il est changé en quelque chose de mieux.

Sans la charité, les actions extérieures ne servent de rien : mais la chose la plus petite et la plus vile

devient toute profitable, quand elle est faite par un principe de charité. »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer la ressemblance qui existe entre ces trois traductions. La troisième ressemble parfaitement à l'édition donnée à Nancy, en 1726, par J.-B. Cusson, avec le texte latin. Il est donc démontré, 1° que Jean Cusson a pillé la traduction de Port-Royal; 2° que la traduction dite de Gonnelieu n'est autre chose que celle de Jean Cusson, revue et corrigée par J.-B. Cusson, fils.

(10) *Parallèle des traductions principales de l'Imitation de J.-C., et de deux éditions de l'Internelle Consolation.*

Les amateurs aimeront peut-être à trouver dans le rapprochement du commencement de l'Imitation, traduit par cinq ou six personnes dans l'espace de quatre siècles, un moyen de juger les progrès de la langue française.

Traduction d'un anonyme, faite à Toulouse vers 1450, revue à Paris en 1493.

« Qui me ensuyt ne chemine point en tenebres (dit nostre Seigneur), ains aura lumiere de vie. Ce sont les paroles de Jesucrist, par lesquelles sommes amonestez de ensuyvre tant que pourrons sa vie et façon de viyre, si nous voulons estre vrayement illuminez

et delivrez de tout obfusquement de cuer. Soit doncques nostre estude souverain cogiter et penser en la vie de Jesucrist.»

Traduction d'un religieux de la comté de la Marche, faite en 1447 et imprimée en 1498.
(C'est le commencement du troisieme livre dans cette version, qui paraît n'être que le texte revu de la Consolation interne.)

« Nostre Seigneur dit en l'évangile : Qui m'ensuyt ne chemine point en tenebres. Ces paroles sont de nostre Seigneur Jesucrist qui nous amonneste que nous ensuivons ses meurs, c'est à dire sa vie et sa doctrine, se nous voulons estre vraiment enluminez et de tout aveuglement de cuer delivrez. Et pour ce nostre souverain et especial estude doit estre de penser à sa vie et à sa doctrine. »

Traduction d'Æmar Hennequin, évêque de Rennes, en 1582.

« Celuy qui me suit, ne chemine point en tenebres ; mais il aura lumiere de vie. Voyla (mes freres) les paroles de Jesus Christ nostre Dieu et Seigneur, par lesquelles sommes amonnestez de suivre sa vie et ses mœurs, si voulons estre illuminez et delivrez de tout aveuglement de cœur et de pensée : partant nostre affection soit d'attentivement penser à la vie de nostre Seigneur Jesus Christ. »

Traduction de Michel de Marillac , garde des sceaux, en 1621.

« Celuy qui me suit ne chemine pas en tenebres, dit nostre Seigneur. Ces paroles sont de Jesus-Christ qui par icelles nous admoneste d'imiter sa vie et ses mœurs, si nous desirons d'estre vrayement illuminez et delivrez de tout aveuglement d'esprit. Toute notre estude soit donc de méditer en la vie de Jesus-Christ. »

Traduction de Port-Royal (le Maistre de Saci), en 1662.

« Celui qui me suit , ne marche point dans les tenebres , dit nostre Seigneur. Voilà les paroles de Jesus-Christ , par lesquelles il nous exhorte d'imiter sa conduite et sa vie , si nous voulons estre eclairez de la veritable lumiere , et estre entierement delivrez de l'aveuglement du cœur.

Ainsi notre souveraine occupation doit estre de méditer sur la vie du Sauveur. »

Traduction de Beauzée , membre de l'Académie française , en 1788.

« Celui qui me suit, ne marche point dans les ténèbres (*Joan.* VIII, 12). Ce sont les propres paroles de Jésus-Christ, qui nous avertissent d'imiter sa vie et ses actions, si nous voulons être véritablement

éclairés et délivrés de tout aveuglement du cœur. Que notre principale occupation soit donc de méditer la vie de Jésus — Christ. »

Le même passage se trouve ainsi exprimé dans l'édition de l'Internelle Consolation, *Paris, Jehan Du Pré*, sans date (vers 1486), où il forme le commencement de la troisième partie.

« Nostre Seigneur Jesuchrist dit en l'évangile : Qui me ensuyt ne chemine point en tenebres. Ces parolles sont de nostre Seigneur Jesuchrist qui nous admoneste que nous ensuyvons ses euvres, cest à dire sa vie et sa doctrine, si nous voulons vrayement estre enluminez et de tout aveuglement de cueur delivrez ; et pource nostre souverain et spécial estude doit estre de penser à sa vie et à sa doctrine. »

Il a été fait de légers changemens à ce passage dans les éditions subséquentes, à dater de 1527. Voici la leçon que présente l'édition de Dolet, *Lyon*, 1542 :

« Nostre Seigneur Jesu Christ dict en l'évangile : Qui m'ensuyt, il ne chemine point en tenebres. Ces parolles sont de nostre Seigneur Jesu Christ, qui nous admoneste que nous ensuyvions ses œuvres, c'est à dire sa vie et sa doctrine, si nous voulons vrayement estre enluminez et delivrez de tout aveuglement de cueur ; et pource nostre souveraine et spéciale estude doit estre de penser à la vie et à la doctrine de Jesu Christ. »

AVIS AU LECTEUR

SUR

LES DEUX CATALOGUES SUIVANS.

LES *Considérations* de M. Gence, que l'on trouvera à la fin de ce volume, pourront être regardées, dans leur première partie, comme une nouvelle histoire de la contestation sur l'auteur du livre de l'Imitation de J.-C., plus impartiale et surtout plus exacte que celle de D. Vincent Thuillier, bénédictin de la congrégation de S. Maur, imprimée en 1724, à la tête du premier volume des *ouvrages posthumes* de D. Mabillon et de D. Ruinart. D. Thuillier a placé à la suite de cette *histoire* un Catalogue chronologique des ouvrages relatifs à la contestation : j'avais formé d'abord le projet d'en réparer les omissions et d'en corriger les fautes ; mais les unes et les autres sont en si grand nombre, qu'il m'a paru plus convenable de reproduire ici ce Catalogue avec les

additions et les corrections dont il est susceptible. J'y ajoute celui des ouvrages manuscrits sur le même sujet.

J'ai trouvé des détails plus exacts , dans un Catalogue manuscrit de tous les ouvrages faits ou publiés *au sujet de la contestation touchant le véritable auteur des IV livres de l'Imitation de J.-C.*, depuis le commencement de cette dispute jusqu'à la fin de l'année 1786. L'auteur de ce Catalogue est Henri Vanden Block , *prestre et chapelain de l'insigne collégiale de S. Michel et de Ste. Gudule de Bruxelles*, mort à Bruxelles vers 1807. La passion de ce vertueux ecclésiastique pour les livres lui avait fait former une nombreuse bibliothèque dont on a publié le Catalogue à Bruxelles, en 1808 : ce qu'on y trouve de plus remarquable , sont diverses éditions de l'Imitation de J.-C., et les principaux ouvrages relatifs à la contestation, qu'a fait naître le nom de son auteur. Ces indications m'ont été fort utiles, ainsi que le Catalogue manuscrit qui en contient le développement. C'est encore à M. Gence que je dois la communication de ce dernier article.

CATALOGUE

CHRONOLOGIQUE

*des Ouvrages imprimés, relatifs à
la contestation sur l'auteur de
l'Imitation de J. - C.*

1615.

HERIBERTI ROSWEYDI S. J. epistola.

Cette lettre de Rosweyde est dirigée contre un de ses confrères, nommé Bernardin Rossignol, qui attribuait à un abbé Jean Gessen ou Gersen, le livre de l'Imitation de J. - C.

1616.

Domni Constantini CAJETANI SS^o Dom. N.
(Paulo V) à sacris litterarum moni-
mentis et Abbatis S. Baronti ex Congr.
Casinensi ordinis S. Benedicti pro Joanne
Gessen abbate Italo ejusdem ordinis, li-
brorum de Imitatione Christi auctore
Concertatio.

En tête de l'édition publiée à Rome, chez Mascardi, en 1616, par D. CAJETAN, et réimprimée à Paris la même année, chez Sébast. Cramoisy.

1617.

Heriberti ROSWEYDI è societate Jesu Vindicie Kempenses pro libello Thomæ à Kempis de Imitatione Christi adversus Constantinum Cajetanum abbatem S. Baronti, in-12 de 128 p.

A la fin de l'édition latine de l'Imitation d'*Anvers*, 1617, chez *Balthasar* et *Jean Moretus*.

1618.

Domni Constantini CAJETANI, etc., pro Joanne Gersen abbate Vercellensi librorum de Imitatione Christi auctore Concertatio priori editione auctior; accessit apologetica ejusdem responsio pro hoc ipso librorum auctore, adversus Heribertum Rosweydam, societatis Jesu presbyterum. *Impressum*, 1618, in-12 de 142 pages non chiffrées.

J'ai de la peine à partager l'opinion de Henri Vanden Block, qui croit cet ouvrage imprimé à Paris. Le papier, les caractères et le tirage, tout me paraît *étranger* dans cette impression.

1621.

Heriberti ROSWEYDI è S. J. Vindicie Kempenses pro libello Thomæ à Kempis de

Imitatione Christi, adversus C. Cajetanum ; accedit commonitorium ad eundem, adversus ejusdem apologiam. *Antverpiæ, apud Petrum et Joannem Belleros, 1621, in-8° de 93 p. Separatim et conjunctim etiam cum Chronico canonicorum regularium ordinis S. Augustini capituli Windesemensis, ibidem et eodem anno.*

Quoique le titre de cet écrit porte les mots, *accedit commonitorium*, etc., ce *commonitorium* toutefois ne se trouve pas à la fin des *Vindiciæ*, l'auteur ne l'ayant point publié, peut-être parce qu'il jugea que la réponse apologétique de Cajetan ne méritait pas une réponse particulière, ou qu'il crût, par ses *Vindiciæ* augmentées, avoir pleinement répondu aux objections de son adversaire. (*Catalogue manuscrit de Vanden Block.*)

1621.

Avertissement au lecteur (par Michel DE MARILLAC, garde des sceaux), 27 pag. in-12.

En tête de la traduction des IV livres de l'Imitation de J.-C., *Paris, Rollin Thierry, 1621.*

Voyez ma Dissertation, p. 22. Vanden Block ne cite pas cette première et rarissime édition de la traduction de Marillac.

1626.

Certissima Testimonia quibus Thomas à Kempis auctor asseritur librorum de Imitatione Christi , 7 pag. in-12.

En tête de l'édition de l'Imitation de J.-C. , publiée par les soins de H. ROSWEYDE , à Anvers , en 1626 , chez Balthasar Moretus.

1627.

Prosperi FARAUDI Mediolanensis presbyteri certissima pro Thomâ Kempensi argumenta , ad Ill. principem Trivultium.

Habentur in editione *Romanâ* librorum de Imitatione Christi , factâ anno 1627.

1630.

Advis sur la controverse touchant l'auteur du livre de l'Imitation de nostre Seigneur Jesus-Christ (par Michel DE MARRILLAC) , 82 p. in-12.

En tête de sa traduction des IV livres de l'Imitation de J.-C. , dernière édition revue et corrigée , Paris , Sébastien Cramoisy , 1630. Voyez ma Dissertation , p. 23.

Vanden Block a cru que le même *Avis* se retrouvait en tête de l'édition donnée à Paris par

Roger, en 1642. C'est une erreur; l'avis de l'édition de 1642 est conforme à celui de l'édition de 1621.

1630.

Joannis BOLLANDI è soc. Jesu præfatio, quâ libri IV de Imitatione Christi Thomæ à Kempis can. regul. asseruntur.

Exstat in editione eorundem librorum factâ *Antverpiæ*, apud *Balthasarem Moretum*, anno 1630, et rursùm 1654.

Ce sont les *Testimonia* de Rosweyde augmentés. On les retrouve en tête des éditions données par les Elzeviers, à Leyde, *sans date* et en 1658, et par J. Cusson, *Paris*, 1660.

1638.

Francisci VALGRAVII A. B. Animadversiones apologeticæ ad titulum et textum quatuor librorum de Imitatione Christi, in-12 de 77 p.

A la fin de l'édition de l'Imitation publiée sous le nom de Gersen par ce bénédictin, en 1638, à *Paris*, chez *Sebastien Huré*.

L'ouvrage de Valgrave est dirigé contre les *Vindiciæ Kempenses* et les *certissima Testimonia* de Rosweyde.

1639.

R. P. Francisci VALGRAVII ad lectorem
Præmonitio cum corollariis.

Elle se trouve en tête des éditions de l'Imitation de J.-C. *Paris, Billaine, 1639, in-16; Paris, Denis Bechet, 1641; Bruxellæ, typis J. Mommartii, 1649, in-16; et Blois, 1650, in-12.* C'est pour ainsi dire l'extrait de ses *Ani-madversiones apologeticæ.*

1641.

Thomas à Kempis vindicatus per unum è
canonicis regularibus ord. S. Augustini,
congreg. Gallicanæ, *Parisiis, apud
Sebastianum Cramoisy, 1641, in-8° de
117 p.; et rursùm anno 1649, addito
P. Joannis FRONTONIS nomine.*

1641.

Simonis WERLINI canonici regularis ordi-
nis S. Augustini præpositi Diessensis,
Vindicis novæ Kempenses contra Fr.
Valgravium, *Monachii, formis Cornelii
Leyseri, electoralis typographi, anno
1641, unà cum libris de Imitatione ibid.
editis.*

Simon Werlin, natif de Landsperg, en Ba-

vière, fit profession, à l'âge de 16 ans, dans le monastère des chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, sous le nom de Notre-Dame de Diessen, situé en la Bavière supérieure. Après avoir achevé ses études dans un couvent de son ordre, à Ingolstadt, il revint à son premier domicile, et en fut élu prévôt, n'ayant pas encore atteint l'âge de 28 ans. Il mourut le 30 septembre 1648. C'était un religieux savant et vertueux : on a de lui plusieurs ouvrages. (*Catalogue manuscrit de Vanden Block.*)

1641.

The following of Christ written in latine by Thomas of Kempis, etc. Reviewed and in divers things corrected by M. C. (CARRÉ) confessor, etc. and in this second edition more amply proved him to be the undoubted author of this booke. *At Paris, by M. Blageart, anno 1641, in-12.*

1643.

Epître dédicatoire à la reyne régente (Anne d'Autriche) 10 pag., et Advis touchant l'auteur (Jean Gersen) 16 pages.

En tête de l'édition de la traduction de l'Imitation par Michel de Marillac, publiée par François VALGRAVE, à Paris, chez Guillaume le Bé, en 1643, in-12. *V. ma Dissertation, p. 28.*

1644.

Les IV livres de l'Imitation de J.-C., composés par le dévot Thomas à Kempis, etc. comme il est constant par les preuves évidentes de Thomas Carré (confesseur des religieuses angloises établies à Paris), alléguées il y a trois ans en anglois, contre les conjectures du R. P. Valgrave, à Paris, chez la veuve Blageart, 1644.

1644.

Domni Constantini CAJETANI, etc. Apparatus ad Gersenem restitutum. — Item Gersen restitutus seu apologetica Responsio adversum Vindicias Kempenses Heriberti Rosweydi è societate Jesu, nec non adversum libellos omnes qui ad hanc usque diem pro Thomâ Kempensi editi sunt, venerabilium patrum S. Augustini canonicorum regularium, Italorum, Gallorum, Belgarum, Germanorum, vel aliarum quarumcumque nationum.

Utrumque opus editum fuit unâ cum IV libris de Imitatione Christi. Romæ, anno 1644, in-8°, ex typographicâ officinâ sacræ congregationis de propagandâ fide, superiorum auctoritate.

Malgré sa pompeuse annonce, D. Cajetan s'est

contenté de réfuter Rosweyde ; il n'a rien dit des autres défenseurs de Thomas à Kempis.

1645.

Dell' Imitatione di Christo del venerabile Tomaso de Kempis , etc. Aggiuntovi un discorso in prova che egli ne sia l'autore, dal P. D. Prospero FARAUDI Milanese preposto di S. Carlo di Menagio. *In Parigi, appresso la vedova di Giovanni Camusat et Pietro le Petit* , 1645, in-12 et in-24.

1645.

Thomæ MEZLERI, monachi Zwifaltensis, Epistola dedicatoria ad R. P. Udalricum abbatem , scripta die 4 augusti 1645.

En tête de son édition de l'Imitation de J.-C. , sous le nom de Gersen , en vers élégiaques latins. La seconde édition est de *Bruxelles*, 1649, in-16.

1646.

Avis au lecteur par Philippe CHIFFLET , abbé de Balerne , vicaire général et chanoine de l'église métropolitaine de Besançon, où entre autres choses il montre que Thomas à Kempis est le véritable auteur des livres de l'Imitation de J.-C.

En tête de la traduction française de l'Imitation

de J.-C. , par cet abbé , de l'édition d' *Anvers* , en l'imprimerie Plantinienne , 1646 , in-12. Dans son édition latine de l'Imitation , publiée en 1647 , l'abbé Chifflet avait promis une Dissertation particulière sur cette controverse : une maladie qu'il lui survint , l'empêcha de la mettre au jour. Il a donné quelques détails sur ce travail dans les *lettres* qui seront mentionnées sous la date de 1651.

1647.

Simonis WERLINI Rosweyduſ redivivus , id est , Vindiciæ vindiciarum Kempensium pro libello Thomæ à Kempis de Imitatione Christi , adversùs Fr. Valgravii Præmonitionem et Constantini Cajetani duplicem defensionem , hanc *Romæ* 1644 , illam *Parisiis* anno 1638 (vel potiùs 1639) editas.

Hæc scripta sunt anno 1647 , edita verò Colonia Agrippinæ , apud J. Antonium Knochium , 1649 , in-12 de 322 p. sans l'index et la préface (laquelle renferme un Abrégé de la vie de Werlin , avec une liste de ses ouvrages).

1649.

Thomas à Kempis vindicatus per R. P. Joannem FRONTONEM canonicum regularem ordinis S. Augustini congreg.

Gallic., editus unâ cum Thomæ Kempensis libris IV de Imitatione. *Parisiis, apud Sebastianum Cramoisy, 1649, in-8°, 99 pag.*

Cette apologie est précédée de deux lettres, l'une du P. Fronteau, et l'autre de G. Naudé, écrites en 1647. On trouve en tête l'*Instrumentum de codicibus manuscriptis*, avec la relation du sieur Naudé à messieurs Dupui, en 1641, de l'examen de quatre manuscrits d'Italie, touchant le livre *de Imitatione Christi*, faussement attribué à Jean Gersen, bénédictin, abbé de Verceil, par l'abbé Constantin Cajetan.

Les pères Robert Quatremaires et François Valgrave, bénédictins, écrivirent contre cette *Relation du sieur Naudé*; ce qui causa le procès élevé entre lui, les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, et les bénédictins. Naudé fit, pour sa justification, plusieurs pièces dont il sera parlé ci-après, pag. 170 et suiv.

1649.

Joannes Gersen abbas Vercell. ord. S. Benedicti librorum de Imitatione Christi contrâ Thomam à Kempis vindicatum J. Frontæi can. reg. ord. S. Aug., author assertus à Domno Roberto QUATREMAIRES, monacho benedictino cong. S. Mauri. *Parisiis, J. Billaine, 1649, in-8°, 223 p.*

1649.

Dissertatio continens judicium de auctore librorum de Imitatione Christi, auctore Joanne DE LAUNOY. *Parisiis, sumptibus Joannis Billaine, 1649, in-8° de 45 p. — Secunda editio, 1650, in-12 de 53 p.*

1650.

Georgii HESERI è soc. Jesu Dioptra Kempensis, quâ Thomas à Kempis can. reg. ord. S. Aug. candidissimum Germaniæ sidus, demonstratur verus auctor lib. IV de Imitatione Christi. *Ingolstadii, ex typographiâ Wilhelmi Ederi apud J. Ostermayr, 1650, in-12. — Item Summula Apparatus Const. Cajetani abb. ad Joan. Gersen restitutum opposita. Ibid.*

1650.

Argumentum chronologicum contra Kempensem, quo Thomas à Kempis non fuisse, nec esse potuisse autorem librorum de Imitatione Christi, adversus Joan. Frontonis can. reg. *Thomam à Kempis vindicatum*, demonstratur per Fr. VALGRAVIUM, A. B. T. C. *Parisiis, sumptibus J. Billaine, 1650, cum approbatione, in-12, 180 pag.*

1650.

Refutatio eorum quæ contrâ Thomæ Kempensis Vindicias scripsere R. Quatremaires monachus bened. et Dominus de Launoy doctor theologus Parisiensis (item F. Valgravius), in quâ Thomæ K. asseruntur libb. IV de Imitatione Christi et sustinetur evictio fraudis quâ nonnulli usi hoc operis cuidam ignoto J. Gersenii concessere. *Parisiis, Seb. Cramoisy, 1650, in-8° de 110 p.*

Cet ouvrage est du P. FRONTEAU, génovéfin. Il y a joint différentes lettres, entr'autres celle qu'il a adressée à Ménage, *de nomine suo latine vertendo.*

Il y a deux fautes graves dans l'énoncé du titre de cette brochure, tel que le donne D. Thuillier : suivant lui, la lettre adressée à Ménage est *sine auctoris nomine.* Il n'y a rien de plus faux. Le P. Fronteau se justifie dans cette lettre d'avoir rendu son nom par le mot latin *Fronto*, plutôt que par le mot *Frontellus*; et à ce sujet il entre dans des détails fort curieux sur l'origine des noms et surnoms. Ceux qui ne veulent pas séparer les articles dans ces mots, le Gros, le Bossu, le Gras, le Grand, y verront qu'ils contrarient l'origine de ces noms, que l'on peut rapporter à la manière d'être de ceux à qui ils ont été donnés. Niceron ignorait que cette lettre à Ménage se trouvait à la fin de la brochure *Refutatio eorum*, etc.

D. Thuillier ajoute au titre de la même Dissertation, qu'on y trouve un privilège de l'année 1678, accordé pour un autre ouvrage. Le privilège est du mois de décembre 1648, et il a été réellement accordé pour la Dissertation dont il est ici question.

On a confondu quelquefois le P. Fronteau, génovéfin, avec le jésuite *Fronto Duceus*, éditeur de S. Chrysostôme.

Le P. Fronteau, génovéfin, est connu des savans par le recueil intitulé, *Epistolæ et Dissertationes*, etc., qui a eu quatre ou cinq éditions. La dernière est de *Vérone*, 1753, in-8°. Trois morceaux de ce recueil se trouvent traduits en français dans les tomes IV et V des *Pièces fugitives d'histoire et de littérature*, recueil commencé en 1703 par de Perner, sous le nom supposé de Flachet-Saint-Sauveur, et continué par le sieur d'Aiglemont. C'est au P. Fronteau que les lettres sont redevables de la belle bibliothèque de Sainte-Geneviève, dite depuis du Panthéon.

Le même P. Fronteau a eu un démêlé assez vif avec l'abbé Souchet.

Jean-Baptiste Souchet, docteur en théologie, né à Chartres, avait été curé d'Abondant, proche Dreux, ensuite secrétaire du chapitre de Chartres. En 1632, il fut pourvu d'un canonicat dans l'église cathédrale. Il a laissé en manuscrit l'Histoire de Chartres, en forme d'annales, jusqu'à l'année 1620 : on en a plusieurs copies et extraits. Ce chanoine et le P. Fronteau se prétendirent tous deux auteurs de l'édition des Oeuvres d'Yves de Chartres, publiées en 1647, in-fol. Le chanoine de Chartres, si l'on en croit le P. Nicéron,

a eu plus de torts dans cette affaire que le chanoine régulier : ayant fait beaucoup de recherches sur les ouvrages d'Yves de Chartres, et des notes très-amples sur ses lettres, il pria le P. Fronteau de s'occuper d'une nouvelle édition de cet auteur et d'y insérer ses notes. Il le chargea aussi d'en faire l'épître dédicatoire à Jean Lescot, évêque de Chartres. Le P. Fronteau fit ce que l'abbé Souchet souhaitait ; il composa même une Vie d'Yves de Chartres si bien rédigée, que les Bollandistes l'ont adoptée, en y ajoutant quelques notes. Lorsque l'édition parut, l'abbé Souchet se montra piqué de ce que le P. Fronteau avait fait la dédicace en son nom ; il l'accusa de plagiat, et composa une autre épître dédicatoire adressée également à l'évêque de Chartres. Le P. Fronteau justifia sa conduite par une lettre en forme d'apologie qu'il écrivit à l'évêque du Puy. Avant la révolution de 1789, la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans possédait un exemplaire des Oeuvres d'Yves de Chartres, avec les deux épîtres dédicatoires. L'abbé Souchet mourut le 9 avril 1654. V. son article dans l'Histoire de la ville de Chartres et du pays Chartrain, par M. Doyen, *Chartres et Paris, Regnault*, 1786, 2 vol. in-8°.

1650.

J. LAUNOII Constantiensis, Paris. Theologi, Dissertatio de auctore librorum de Imitatione Christi, editio tertia auctior et correctior, et quâ simul respondetur iis quæ Joannes Fronto, canonicus regula-

ris, in refutatione adversariorum Thomæ Kempensis, adduxit. *Parisiis, J. Billaine*, 1650, in-8° de 102 p., sans la préface qui en a 14. — Editio quarta, *apud Edm. Martinum*, 1663.

1650.

Joannes Gersen, abbas Vercellensis, ord. S. Benedicti, auctor librorum de Imitatione Christi, iterum assertus à D. Rob. QUATREMAIRES mon. bened. congreg. S. Mauri, contra Refutationem P. Joan. Fronteau, canon. reg. S. Genov. ord. S. Aug. *Parisiis, Jo. Billaine*, 1650, in-8° de 228 pages.

1650.

Litteræ Constantini CAJETANI ad Quatremarium, congreg. S. Mauri monachum benedictinum, de auctore libri *de Imitatione J.-C.*, 15 septembris 1650 scriptæ, 20 p.

A la fin de l'*Historia concertationis*, etc., par D. Vincent Thuillier, publiée en latin par les soins de Th. Aq. ERHARD, bénédictin allemand, *Augsbourg*, 1726, petit in-12,

Georgii

1651.

Georgii HESERI è soc. Jesu adversùs Pseudo-Gersenistas Præmonitio nova, cum indice operum omnium Thomæ de Kempis, C. R., ex mss. pervetustis. nuper eruto et notis illustrato. Juxtà editionem factam *Ingolstadii*, in typographiâ Ederianâ anno jubilæo 1650, (edente cum præfatione G. NAUDÆO.) *Parisiis*, Seb. Cramoisy, 1651, in-8°.

On trouve à la suite de cet ouvrage :

Bibliographia Kempensis, sive eorum qui dissertationibus aut libris editis Thomæ Kempensis causam adversùs Gersenistas tuendam susceperunt, syllabus alter, *avec une préface de G. NAUDÉ.*

On a encore du P. Hesar :

Lexicon Germanico-Thomæum. *Ingolst.*, 1651, in-12 ; et Septuaginta Palmæ in laudem librorum Th. à Kempis, *ibid.* 1651, in-12.

Le même auteur a laissé en manuscrit deux ouvrages en faveur de Thomas à Kempis, dont Eusèbe Amort avoue s'être beaucoup servi dans son *Informatio* : ils seront cités ci-après.

Ange Moers, dans sa Dissertation critique, publiée en 1760, cite un ouvrage intitulé :

Crisis apologetica Schyrensis bened. P.
Ægidii RANBECK contra Hesperum.

1650. – 1651. – 1652.

Pièces du procès entre Gabriel NAUDÉ, les chanoines réguliers et les bénédictins ; savoir :

Requête servant de *factum* au procès pendant aux requêtes du palais, entre maître Gabriel Naudé, prieur de l'Artige, demandeur en suppression d'injures et de calomnies, contre D. Placide Roussel, prieur de S. Germain-des-Prés, et D. Robert Quatremaires, son religieux, et aussi contre D. François Valgrave, religieux bénédictin et prieur de Launay, défenseurs; auquel procès ledit Naudé soutient véritable la relation par lui donnée en la ville de Rome, en 1641, et imprimée de nouveau sur la fin de cette présente requête, touchant certains mss. du livre de *Imitatione Christi*: édition première, 1650; édition seconde, 1651, in-4^o de 35 pages, à Paris.

Factum pour D. Placide Roussel, prieur de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, etc., et D. Robert Quatremaires, religieux de ladite abbaye, défenseurs, les religieux de ladite congrégation de S. Maur intervenans, et incidemment demandeurs, contre maître Gabriel Naudé, médecin et prieur

commendataire de l'Artige, ordre de S. Augustin, demandeur et défendeur; in-4° de 18 p.

Placet imprimé des pères bénédictins, demandeurs en fait de main-levée, contre maître G. Naudé, défendeur; avec les réponses et corrections dudit Naudé, pareillement demandeur en réparation d'injures et calomnies écrites contre lui par lesdits bénédictins défendeurs, au sujet de la relation par lui faite dès l'année 1641, sur la fausseté de certains mss. du livre *de Imitatione Christi*, dont les bénédictins se veulent servir pour ôter ledit livre à Thomas à Kempis, son légitime auteur, et le donner à un supposé Jean Gersen, qu'ils disent avoir été religieux de l'ordre de S. Benoît: ensemble un *Avis* (de Naudé) sur le *factum* desdits pères bénédictins. 1651, in-4° de 31 p.

Raisons péremptoires de maître Gabriel Naudé, demandeur en suppression d'injures et calomnies, et défendeur en main-levée contre D. Placide Roussel, Robert Quatremaires et François Valgrave, religieux bénédictins, défendeurs en main-levée des livres sur eux saisis, et les congrégations de S. Maur et de Cluny intervenans, pour montrer que les quatre manuscrits de Rome, dont lesdits bénédictins se servent pour ôter le livre de l'Imitation de J.-C. à Thomas à Kempis, et le donner à un supposé Gersen, sont falsifiez, et qu'ils ne peuvent l'avoir été que par le nommé Constantin Cajetan, religieux bénédictin, ou par quelques autres du même ordre, avec une conviction manifeste de dix faussetés principales commises par lesdits bénédictins en la seule affaire de leur prétendu Gersen; 1652, in-4° de 50 p.

Richard Simon a donné un extrait de cet ouvrage dans le tome I de sa *Bibliothèque critique*, publiée sous le nom de Sainjore. V. la p. 89 *et suiv.*

Jugement contradictoire de nosseigneurs des requêtes du palais du parlement de Paris, après six audiences, sur la contestation mue entre les chanoines réguliers de S. Augustin de la congrégation de France et les religieux bénédictins de la congrégation de S. Maur, portant que les livres de l'Imitation de J.-C. seront dorénavant imprimés au nom de Thomas à Kempis, chanoine régulier, et que défenses seront faites de les imprimer sous le nom supposé de Jean Gersen, bénédictin; du 12 février 1652, in-4°, 11 p. : réimprimé dans la *Contestation* dont il sera parlé ci-après, p. 176 *et suiv.*

1651.

Copie de deux lettres écrites par M. Philippe CHIFFLET, abbé de Balerne, à un de ses amis, touchant le véritable auteur des livres de l'Imitation de J.-C., avec l'Avis (de Gabriel NAUDÉ) sur le *factum* des bénédictins, 1651, in-8° de 31 pag.

On trouve à la page 27 les sentimens de l'académie française sur la signification du mot *rabougry*. Voici ce qui donna lieu de consulter l'académie : Naudé avait appelé Cajetan rabougri, c'est-à-dire, petit homme mal bâti. Les bénédictins s'arrêtant uniquement au rapport qu'ont les deux dernières syllabes avec le mot infâme que

chacun connaît, se récrièrent comme si Naudé avait dit la chose du monde la plus scandaleuse et la plus abominable. Plusieurs membres de l'académie française, consultés sur la véritable signification du mot *rabougri*, répondirent, au nom de l'académie, que ce mot ne signifiait rien autre chose qu'un corps imparfait, entassé et raccourci.

1651.

Gabrielis NAUDÆI Velitatio prima Kempensis adversus Joannem de Launoy Constantiensem. *Parisiis, Edmundus Martinus*, 1651, in-8° de 27 p.

1651.

Causæ Kempensis conjectio pro curiâ Romanâ, à Gabriele NAUDÆO actore, et sodales quosdam benedictinos quinque falsitatum arcessente, scripta; ad eminent. card. Barberinum. *Parisiis, Seb. Cramoisy*, 1651, in-8° de 199 p.

1651.

Thomas de Kempis à se ipso restitutus : unâ cum repetitionibus Thomæ CARRÆI, qui sanctimonialibus Anglis Parisiensibus, à sacris confessionibus est; cum præfatione G. NAUDÆI ad lectorem be-

nevolum. *Parisiis, Vidua H. Blageart, 1651, in-8° de 96 p., sans la préface.*

1651.

Argumenta duo nova; primum Theophili EUSTATHII (fortasse Theophili RAYNAUD, è soc. Jesu) D. T. à similitudine quam habent *libri IV de Imitatione Christi*, cum aliis canonicorum regularium spiritualibus libris; alterum J. FRONTONIS C. R. à frequenti in iisdem libris, vitæ communis, et devotorum factâ mentione : quibus demonstratur adversus Pseudo-Gersenistas Thomam Kempensem verum esse auctorem librorum *de Imitatione Christi*; cum præfatione G. NAUDÆI ad lectorem. *Parisiis, Seb. Cramoisy, 1651, in-8° de 44 p.*

1651.

Apologie pour Thomas à Kempis, chanoine régulier de S. Augustin, où sont contenues sommairement les principales raisons qui le maintiennent dans la possession en laquelle il est depuis deux cens ans d'aulheur des quatre livres de l'Imitation de Jesus-Christ, avec une brieve réponse aux prétendues raisons de ceux

qui depuis 34 ans les ont voulu attribuer à Jean Gersen : par un chanoine régulier de l'ordre de S. Augustin , de la congrégation de France (le P. François DE HÉCELLES) ; seconde édition , *Paris* , Cl. Cramoisy , 1651 , in-8° de 34 p.

La première , beaucoup plus courte , se trouve à la fin d'une jolie édition de la traduction de l'Imitation par Marillac , publiée la même année 1651 , in-12 , par le même Cl. Cramoisy.

1652.

Testimonium adversus Gersenistas triplex, LUCAE HOLSTENII , LEONIS ALLATII , CAMILLI DE CAPUA benedictini , ab Ant. Fr. PAYEN advocato in curiâ Romanâ celeberrimo litteris consignatum ; cum præfatione G. NAUDÆI. *Parisiis* , Seb. Cramoisy , 1652 , in-8° de 32 p.

1652.

Thomæ à Kempis , can. reg. ord. S. Aug. pro recuperato de Imitatione Christi aureo libro Triumphus de adversariis (pro quibus refellendis , multa de abbatibus , canonicis , monachis , eorumque gradu , dignitate , nomine , antiquitate , vestibus et institutis passim disserere necessum

fuit); auctore P. Nicolao DESNOS, can. reg. ord. S. Aug. congr. Gall. *Niverni, ex officinâ Joan. Fourré, 1652, in-4°.*

M. Louis de Sainte-Marie, dans ses *Recherches historiques* sur Nevers (*Nevers, 1810, in-8° de 494 p.*), cite l'ouvrage du P. Desnos, sous le nom de *Denos*; il assure qu'il a été imprimé à Nevers chez *Lefebvre*, en 1658, sous le titre de : *A Kempis triumphans de adversariis*. On peut croire qu'il y a quatre fautes dans les quatre lignes consacrées, par M. de Sainte-Marie, à son compatriote le P. Desnos.

1652.

La Contestation touchant l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, rendue manifeste par l'opposition de toutes les preuves proposées par les bénédictins et les chanoines réguliers; divisée en trois parties, avec les preuves justificatives du droit de Thomas de Kempis (par le P. Gabriel DE BOISSY, chanoine régulier). *Paris, Séb. Cramoisy, 1652, in-4° de 240 p.*

V. ma Dissertation, p. 12.

1652.

Remarques sommaires sur un livre inti-

tulé, *La Contestation*, etc.; par Jean DE LAUNOY, docteur en théologie de Paris. A Paris, de l'imprimerie d'Edme Martin, 1652, in-8°. — Seconde édition, chez le même libraire, 1663, in-8°.

J. de Launoy répond dans cet ouvrage, non au P. de Boissy, qui ne s'était pas fait connaître, mais au P. Antoine Schonin, abbé des chanoines réguliers : il n'ignorait pas que cet abbé était seulement approbateur de l'ouvrage du P. de Boissy ; mais il le dit, avec raison, responsable d'un ouvrage publié, avec sa permission, par un de ses religieux. J. A. Fabricius ne devait pas, dans sa *Bibliothèque du moyen âge*, présenter, sans cette explication, le P. Schonin comme auteur du livre intitulé, *La Contestation*, etc. Tout récemment M. l'abbé Cancellieri, dans sa Dissertation sur l'auteur de l'Imitation, a répété la même erreur.

1663.

L'article LESCALE (D. Antoine de) dans la *Bibliothèque Lorraine* de D. Calmet, Nancy, 1751, in-fol. (Cet article a 10 colonnes.)

D. Lescale, bénédictin de la congrégation de S. Vanne, fut employé, vers l'année 1665, à rechercher dans les abbayes d'Allemagne, des manuscrits des livres de l'Imitation de J.-C., dont on avait besoin en France pour soutenir de nouveau la contestation entre les bénédictins et les cha-

noines réguliers de la congrégation de Sainte-Geneviève, concernant l'auteur de l'ouvrage.

1667.

Josephi Mariæ SUAREZ episcopi Vasionensis Conjectura de libris *de Imitatione Christi*, eorumque auctoribus. *Romæ*, 1667, in-4°.

L'auteur conjecture, 1° que les trois premiers livres de l'Imitation ont été composés, mais assez confusément, par trois auteurs différens; savoir par Jean, abbé de Verceil; par Ubertain d'Ilia de Casal, qui passa, en 1325, de l'ordre de S. François dans celui de S. Bruno; et par Pierre Renalutio, franciscain, qui fut ensuite anti-pape, sous le nom de Nicolas V (en 1328);

2° Que Thomas à Kempis, en 1441, les mit en ordre, et leur donna la forme où nous les voyons aujourd'hui;

3° Que le quatrième livre est de Jean Gerson, chancelier de l'église de Paris.

Les conjectures de Suarez n'ont point paru appuyées de preuves suffisantes.

Dans les *Acta Sanctorum*, mois de mai, t. I, *Antverpiæ*, 1685, in-fol., se trouve

Danielis PAPERBROCHII societatis Jesu Dissertatio an Petrus de Corbario (anti-Papa sub nomine Nicolai V) credi

possit habere partem in libris *de Imitatione Christi*.

1670.

Thomæ à Kempis canonici regularis ordinis S. Augustini, de *Imitatione Christi* libri quatuor, ex novâ recensione J. MERLO HORSTII, quibus accessit *Dissertatiuncula* quædam de authore operis. *Catalauni, Jac. Seneuze, 1670, petit in-12.*

La *Dissertation* a 14 pages. Son auteur reproduit les argumens du P. Hesper en faveur de Thomas à Kempis; il regarde J. Gersen comme un être imaginaire.

1674.

Libri de Imitatione Christi, Johanni GERSENI, abbati ord. S. Benedicti, iteratò adserti, maximè ex fide mss. exemplarium quæ ejus nomen præferunt, quæque nunc temporis visuntur in monasterio S. Germani à Pratis (auctore F. Francisco DELFAU, monacho ac presbytero cong. S. Mauri), editio secunda auctior et emendatior. Parisiis, Lud. Billaine, 1674, in-8° de 152 pag.

La première édition de cette *Dissertation* avait paru au commencement de la même année 1674,

en tête de la belle édition de l'Imitation , publiée chez le même libraire , par D. Delfau. Il en existe une troisième de Paris , 1712 , chez Jacques Vincent.

1677.

Vindiciæ Kempenses adversùs R. P. Franciscum Delfau monachum ac presbyterum cong. S. Mauri , auctore R. P.... (Philiberto TESTELETTE) canon. reg. congr. Gallic. *Parisiis , apud Sebast. Cramoisy* , 1677 , in-8° de 216 pages , sans la préface qui en a 20.

1677.

Animadversiones in Vindicias Kempenses R. P.... (Testelette) adversùs D. Fr. Delfau (auctore D. J. MABILLONIO). *Parisiis , Billaine* , 1677 , in-8° de 62 p.

Cet ouvrage a été réimprimé en 1712 , à la suite de la Dissertation de D. Delfau , et en 1724 dans le premier vol. des *Œuvres posthumes* de Mabillon. Une réponse du P. Anselme de Paris , aux *Animadversiones* de Mabillon , a été sur le point d'être publiée en 1687 ; mais elle n'a pas vu le jour.

1681.

Thomæ à Kempis Biographia in quâ ipsius natales , vita , etc. , controversia super

libris de Imitatione Christi, etc. Studio Henrici BREWER, sacrae theologiae licentiat. *Coloniae Agrippinae*, 1681, in-8° de 79 p.

Henri Brewer, né dans le duché de Juliers, étudia les belles-lettres au collège des Trois-Couronnes à Cologne, et prit le degré de licencié en théologie; il fut successivement vicaire et chapelain de la collégiale de Bonn, recteur de l'église des religieuses de Nazareth, et enfin curé de Saint-Jacques, à Aix-la-Chapelle. (*Catalogue ms.* de Vanden Block.)

1687.

Avertissement des chanoines réguliers de la congrégation de France, sur le livre de l'Imitation de Jésus-Christ (par le P. Claude DU MOLINET, procureur général de la congrégation de Sainte-Geneviève). *Juin*, 1687, in-12 de 13 p. dans le t. I. de la *Bibliothèque critique* de Richard Simon.

Le P. du Molinet s'attache à prouver que le P. Mabillon, dans son livre *de re Diplomatica*, a voulu faire passer pour des exemples de l'écriture du treizième et du quatorzième siècle, des manuscrits du quinzième.

C'est sans doute par erreur typographique que, dans le même écrit, D. Cajetan est appelé l'abbé *Cartau*.

1690.

Dissertation sur le livre de l'Imitation de Jésus-Christ, et sur son auteur, servant de préface à la *Consolation intérieure*, ou le livre de l'Imitation de J.-C., selon son original. *Paris, Robustel, 1690, 21 pages in-12.*

Cette Dissertation est faite avec beaucoup de soin. J'ai allégué les motifs qui me portent à en considérer le P. Lamy, bénédictin, comme l'auteur, quoique l'abbé Andry se l'attribue dans l'épître dédicatoire. *V. ci-devant p. 123 et suiv.*

Cette Dissertation et la *Consolation intérieure* ont été traduites en italien sous ce titre : *Della Imitazione di J.-C., nuova traduzione sopra un antico esemplare piu ampio, etc., e che contiene molte notabili differenze, con una dissertazione, etc.* da Lamberto Gaëtano PONSAMPIERI, sacerdote nobil. Lucchese. *In Lucca, 1725, in-12.*

La Dissertation italienne, dont la première source était ignorée, a été l'occasion de celle de Valsecchi. Quelques années après, en 1731, l'abbé Lenglet Dufresnoy, dans sa préface, où il regarde de même la *Consolation internelle* comme l'ancien original de l'Imitation, n'a pas plus parlé de l'abbé Andry que Ponsampieri. Serait-ce parce qu'on ne le regardait pas comme le véritable auteur de la Dissertation ?

1697.

Prolegomena cardinalis DE AGUIRRE de

vero auctore (J. Gersen) operis *de Imitatione Christi*.

On les trouve en tête de l'édition de l'Imitation donnée à Rome par ce savant cardinal, en 1697.

1698.

Dissertation sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ, dans laquelle on rapporte les contestations qui se sont élevées sur ce sujet, les raisons qui ont été alléguées en faveur de ceux à qui il a été attribué, les manuscrits, les éditions et les témoignages dont on s'est servi pour soutenir le droit de chacun, que l'on examine, et sur lequel on porte un jugement équitable et désintéressé; par LOUIS ELLIES-DUPIN, docteur en théologie de la faculté de Paris, et professeur royal en philosophie. *Paris, André Pralard, 1698, in-8° de 112 p.* dans le tome II de l'*Histoire des Controverses* et des matières ecclésiastiques traitées dans le quinzième siècle.

Dupin a revu et augmenté cette Dissertation pour la redonner en latin sous ce titre :

Dissertatio de auctore libri cujus inscriptio est *de Imitatione Christi*, in quâ con-

troversiaë de eo excitatæ narrantur ; rationes in eorum quibus est attributus gratiam allatæ referuntur ; manuscripti codices , editiones et testimonia ad uniuscujusque jus stabiliendum allegata discutuntur , et æquum ac ab omni studio partis alienum de eo fertur judicium ; auctore Lud. ELLIES-DUPIN.

Dans le *Gersoniana*, livre 3, pp. LIX-LXXXIV, à la tête des OEuvres de Gerson, publiées par les soins du même Dupin, *Anvers (Amsterdam)*, 1706, 5 vol. in-fol.

1718.

Woldebrandi VOGTII Conjecturæ de auctore libri *Imitationis Christi*, in-8° de 23 pag. dans l'*Apparatus litterarius societatis colligentium*, collectio II, p. 376, *Witteb.* 1718, in-8°.

Je dois à M. Beuchot la communication de ce volume qui est très-rare. W. Vogtius regarde *Walterus Hiltonus*, Anglais, comme l'auteur des premiers livres de l'*Imitation* ; il croit d'ailleurs, avec Suarez, que Thomas à Kempis a réuni en un corps différens opuscules ascétiques, et leur a donné le titre d'*Imitation de J.-C.*, après y avoir fait différentes augmentations.

V. l'article *Gualterus Hiltonus* dans la *Bibl. lat. medicæ et infimæ latin.* de J. A. Fabricius.

1723.

Dissertation italienne de Lambert-Cajétan
PONSAMPIERI.

V. plus haut l'article de l'abbé Andry ou plutôt du P. Lamy, sous la date de 1690.

1724.

Histoire de la contestation sur l'auteur du livre de l'Imitation de J.-C., par D. Vincent THUILLIER, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, *Paris*, 1724, in-4°, 47 pages, en tête du premier vol. des *Ouvrages posthumes* de J. Mabillon et de D. Thierrî Ruinart.

Le même ouvrage en latin, sous ce titre :

Historia concertationis de auctore libelli *de Imitatione Christi*, Gallicè concinnata à R. P. Vincentio THULLERIO è cong. S. Mauri, latinè verò (versa à D. Jo. HERWIN, monacho bened.) edita operâ P. Thomæ Aq. ERHARD, è cong. SS. Angelorum custodum in antiquo monasterio Wessofontano professi; cum facultate superiorum. *Augustæ-Vindelicorum*, sumptibus Joannis Strötter, bibliopolæ, 1726, petit in-12 de 96 pag.

1724.

Giovanni Gersen abate dell' ordine di S. Benedetto, sostenuto autore dei libri dell' Imitazione (da Virginio VALSECCHI, monacho Casinese), in Firenze, 1724, in - 8°.

1724.

Libri IV de Imitatione Christi, Joannis Gersenii de Canabaco, in versus distributi, unà cum Præfatione de auctore, et concordantiis, studio R. P. Thomæ Aquin. ERHARD, benedictini Wessofontani; quibus accedunt de Imitatione libri olim à MEZLERO, elegiacè redditi, cum epistolâ dedicatoriâ. *Augustæ-Vindel.*, J. Strotter, 1724, 2 vol. in-8°.

1725.

Plena et succincta Informatio de statu totius controversiæ quæ de auctore libelli de Imitatione Christi, inter Thomæ Kempensis et Joannis Gersenis patronos agitur; auctore Eusebio AMORT, canonico Pollingano. *Augustæ-Vindelico-rum*, 1725, in-8° de 334 pag.

1728.

Epistola critica (Eusebii AMORT) C. R. P.

(canon. reg. Pollingani) ad T. D. L. C. de punctis controversiæ Kempisianæ præcipuis ; 52 p. in-8° dans le t. VIII des *Amœnitates literariœ* de Schelhorn , *Francfort*, 1728 , in-8°.

1728.

Animadversiones historico-criticæ (Eusebii AMORT) in epistolam dedicatorem Thomæ Mezleri benedictini olim Zwifaltensis , quam præfixit libris *de Imitatione Christi* : scriptæ anno 1728.

Dans le tome XIII des *Amœnitates literariœ*.

1728.

Scutum Kempense , sive Vindiciæ quatuor librorum de Imitatione Christi ; auctore Eusebio AMORT. *Coloniæ Agrip.*, 1728 , in-4°, 68 pag.

En tête d'une édition des OEuvres de Thomas à Kempis, et séparément.

Le cardinal Henriquez a confondu cet ouvrage avec l'*Informatio* du même auteur.

1729.

Polycrates Gersensis contra Scutum

Kempense instructus prodiens (contra Eusebium Amort), auctore Th. Aquin. ERHARD. *Augustæ-Vindel.* 1729, in-8° de 315 pag.

1729.

Eusebii AMORT Polycrates Gersenensis exauctoratus post novissimam Th. Erhard apologiam. *Monachii*, 1729, in-12 de 51 pag.

1729.

Dissertation sur l'auteur de l'Imitation (par Jean GRANCOLAS). *Paris*, 1729, in-12 de 17 pag. en tête de la traduction de l'Imitation par ce docteur.

V. ma Dissertation, p. 68.

1731.

Avertissement sur l'excellence et l'auteur du livre de l'Imitation de J.-C., par l'abbé LENGLET DU FRESNOY, 1731, 13 p. petit in-12, en tête de sa traduction de l'Imitation de J.-C. — Nouvelle édition corrigée et augmentée sous le titre de Préface, 14 pag. grand in-12, en tête de la seconde édition de la même traduction.

1742.

Lettre d'un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (D. TOUSSAINTS DU PLESSIS), écrite à M. D. L. R. (de la Roque), au sujet de l'avertissement de M. l'abbé Lenglet du Fresnoy sur l'excellence et l'auteur du livre de l'Imitation de J.-C. ; in-12 de 15 pag. dans le *Mercur*e de novembre 1742.

V. ma Dissertation, p. 70.

1743.

Lettre du P. BOUDET, chanoine régulier de S. Antoine, concernant la découverte d'un manuscrit de l'Imitation de J.-C. (qu'il prétend daté de 1407); in-12 de 9 pag. dans le *Mercur*e de France du mois de janvier 1743.

Le P. Boudet avoue que ce manuscrit ne peut pas servir à la décision de la célèbre question sur le véritable auteur de l'Imitation de J.-C., puisqu'il n'en indique aucun.

1754.

La Préface de 43 pages in-8° que le cardi-

nal Henriquez mit en tête de sa version italienne de l'Imitation de J. - C. avec le texte latin , publiée sous ce titre :

L'Imitazione di Christo , in latino ed in italiano , giusta le piu corrette editioni del testo latino , e una nuova e più fedele traduzione nell' italiano , arricchita di riflessioni , pratiques e preghiere alla fine di ciaschedun capitolo ; del sommario in fine d'ogni libro ; e di citazioni e note per tutto , ad oggetto di renderne più frùttuosa la lettura. *In Roma , nella stamperia degli eredi Barbiellini , 1754 et 1755 , 3 vol. in-8°.*

Le cardinal Henriquez expose avec assez d'impartialité les argumens qu'on peut alléguer en faveur de Jean Gersen ou de Thomas à Kempis.

Les réflexions , pratiques et prières qui accompagnent sa traduction , sont traduites , tantôt du P. Gonnellieu et tantôt de l'abbé le Duc : c'est ce dernier qui a fourni l'original des sommaires mis à la fin de chaque livre de l'Imitation.

Le cardinal Henriquez a fait imprimer le texte latin de l'Imitation en regard de sa traduction , ce qui le porte à dire dans sa préface qu'il n'existe , au moins à sa connaissance , qu'une édition latine et française de l'Imitation ; savoir celle qui , d'après un passage de Dupin mal entendu (*V. ci-devant p. 8*), aurait été publiée à *Paris , chez le Noir , en 1550*. C'est sans doute par erreur typo-

graphique que le millésime 1550 se trouve marqué ici, au lieu de 1500 que porte l'ouvrage de Dupin. On a vu, dans la Dissertation, qu'à l'époque où parut la traduction du cardinal Henriquez, il existait réellement deux éditions de l'Imitation accompagnées de versions françaises; savoir une édition de Paris, 1693, avec la version de Martignac, et une autre de Naney, 1726, avec la version de Jean Cusson, retouchée par J. - B. Cusson, fils.

En la même année, 1754, on vit sortir des presses de l'imprimerie de l'université de la compagnie de Jésus, à Breslau, une Imitation de J. - C., latine et française, de la prétendue traduction du P. Gonnelieu, sans pratiques et sans prières, 1 volume petit in - 8°, dans lequel la pagination recommence à chaque livre de l'Imitation, ce qui forme en totalité 712 pages.

1756.

Traité de la Discipline religieuse, traduit du latin de THOMAS A KEMPIS, par un solitaire (avec une préface de 22 pages sur Thomas à Kempis, sur l'opinion qui l'a fait considérer comme auteur de l'Imitation de J. C., et sur les trois concurrens qui lui disputent cet ouvrage, savoir: S. Bernard, Jean Gersen et Jean Gerson). *Avignon, veuve Girard*, 1756, in-12 de 210 pages, sans compter la préface.

1758.

Dissertation sur l'auteur de l'Imitation, par l'abbé VALART, *Paris, Barbou, 1758*, in-12 de 18 pages, à la suite de l'édition qu'il a donnée de l'Imitation.—La même, revue et considérablement augmentée, *Paris, 1764*, in-12 de 33 pages, à la fin d'une nouvelle édition de l'Imitation.— Autre édition en 1773.

1758.

Dissertation sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de J.-C., pour servir de réponse à celle de M. l'abbé Valart, par un chanoine régulier de Sainte-Geneviève (le P. GÉRY, depuis abbé de Sainte-Geneviève). *Paris, P. G. Cavelier, 1758*, in-12 de 40 pag.

1760.

Dissertatio critica quâ libri IV de *Imitatione Christi*, Joanni Gersen de Canabaco postliminio vindicantur, auctore Angelo MØRZ, benedictino Schyrensi. *Frisingæ, 1760*, in-8° de 143 pag.

1760.

Joannes de Canabaco, ex comitibus de
Canabaco

Canabaco oriundus, qui vulgò venditur pro authore IV librorum *de Imitatione Christi*, recenter detectus à quodam canonico regulari S. Aug. cong. Lateran. (auctore Eusebio AMORT). *Canabaci*, 1760, in-8° de 118 pag.

Cet écrit, qui a été le sujet d'un ouvrage anonyme sous le titre de, *Disquisitio juridica num D. Michaël Kuen, abbas can. reg. S. Aug. congreg. Lateran. Ulmæ, auctor sit libelli JOANNES DE CANABACO*, etc., est attribué à Eusebe Amort, quoique l'apologie d'Ange Mœrz, sous le titre d'*Angelus contra Michaëlem (abbatem Wingensem)* etc., semble supposer un autre auteur.

1761.

Angelus contra Michaëlem, sive Crisis apologetica Angeli MÆRZ contra rever. Michaëlem Wingensem. Frisingæ, 1761, in-8°.

C'est une réponse au *Joannes de Canabaco*, dont Mœrz croyait auteur l'abbé de Wingen, prévôt d'Ulm.

1761.

Anticrisis in Crisin apologeticam inscriptam Angelus contra Michaëlem; quam edidit ADOLPHUS DE KEMPIS (Eusebius AMORT). *Canabaci*, 1761, in-8° de 64 p.

— Appendix ad Anticrisin , de palinodiâ
E. Cardin. Roberti Bellarmini in favo-
rem Th. de Kempis adversus Gersenis-
tam Schyrensem. *Ibid. eod. anno* , in-8°
de 16 pag.

1761.

Crisis in Anticrisin Adolphi de Kempis,
lata à P. Angelo MÆRZ , ord. S. Bened.
Schyræ. *Monachii* , 1761 , in-8°.

1761.

Notitia historico-critica de codice Veneto
sive Januensi qui in controversiâ de
auctore libr. IV *de Imitatione Christi* ,
soepius allegari solet ; publicata ab ADOL-
PHO DE KEMPIS (Eusebio AMORT).
Coloniæ , 1761 , in-8° de 64 pag.

1761.

Eusebii AMORT Deductio critica , quâ jux-
tà sanioris criticæ leges moraliter certum
redditur ven. Thomam Kempensem li-
brorum *de Imitatione Christi* auctorem
esse ; cum responsione ad oppositiones
Gersenistæ Schyrensis. *Augustæ-Vind.*
sumptibus Jo. Conradi Wolheri , 1761 ,
in-4° de 344 pag.

Cet ouvrage , le plus considérable de tous ceux

de ce genre , contient une carte topographique du Brabant , intitulée *Mappa geographica Kempisiana* , et un *Specimen* très-soigné du manuscrit d'Arone , en 3 pages , calquées sur l'original par J. F. Kraus , habile écrivain-dessinateur , à Milan , en 1761.

1761.

Lapsus Angeli Schyrensis in libello cui titulus , Angelus contra Michaëlem super auctore IV librorum *de Imitatione Christi* , detecti et castigati , à Gregorio TRAUTWEIN , can. regul. et decano Wingensi. *Augustæ-Vindel.* 1761 , in 8° de 404 p.

1761.

Lapsus deteriores Didymi Vercellensis (auctore eodem G. TRAUTWEIN) , *ibid.*

1761.

Publii Vigilii WENKEROSE , canonici Mechliniensis , in Ibin Schyrensem carmen laureatum. *Zwollis* , 1761 , in 8° , 24 p.

1762.

Basis firma ædificii Gerseniani à F. DELFAU et J. MABILLON , ann. 1674 et 1677 posita , adjectis animadversionibus novis (ab Angelo Moerz , ut creditur) , in *Deductionem criticam D. Eusebii Amort.*

Ratisbonæ, typis Michaël. Englerth,
1762, in-8° de 264 pag.

1762.

Documenta historica ex chronico Win-
desemensi et chronico montis Sanctæ
Agnētis, quibus ostenditur Thomam à
Kempis libelli de Imitatione Christi auc-
torem dici non debere (auctore, ut
creditur, Angelo MÆRZ). *Ratisbonæ*,
1762, in-8° de 104 pag.

1762.

Vita venerabilis Thomæ à Kempis, etc.,
ex antiquis et recentibus documentis,
junctâ crisi, collecta; auctore Joanne
Antonio ZUNGO, canonico regul. La-
teran. Voravii professo et bibliothecario.
Venetis, 1762, in-8° de 188 pag.

Quelqu'un a fait sur l'auteur de ce spicilege le
distique suivant :

Pro nihilo insanum Zungo nunc flete, Camœnæ!
Nam fuit in Gersen quem putat esse nihil.

1762.

Saggio dell' operetta intitolata *de Imitatione
Christi* volgarmente attribuita a Tomaso
da Kempis, con una Dissertazione sopra
l'auteur della medesima ed altre aggiunte
di Fra Sabiniano BEDACETA, cantore

Pistoiese (Don Petro FAITA, Bresciano, abate Casinese), *in Brescia*, 1762, in-4° de 49 p. — Nuova edizione, *in Brescia*, 1763, in-8° de 121 pag.

La seconde édition, revue et augmentée, porte au frontispice les vrais noms de l'auteur, qui n'affirme plus, comme dans la première, que le livre de l'Imitation de J.-C. est plus ancien que Saint-Bonaventure, mais qui l'attribue en partie à Jean Gersen, par lequel il entend le frère de Gerson, prieur des Célestins de Lyon, et en partie à Jean Gerson, chancelier de Paris.

1764.

Eusebii AMORT moralis Certitudo pro ven. Thomâ Kempensi contrâ exceptiones novi Gersenistæ Ratisbonensis ex LXX testibus coëvis omni exceptione majoribus et ex XX *formulariis manuscriptorum* coëvorum æri incisis, prætensam manuscriptorum Gersenisticorum antiquitatem de errore ad oculum convincentibus, conformiter ad sanæ criticæ regulas supplementi loco vindicata. Accedit responsio ad novam speciosam opinionem Petri Faita, abbatis Cassinensis, Brixixæ, quòd Joannes Gerson abbas Coelestinorum Lugduni, frater Gersonis Cancellarii, sit author librorum *de Imitatione Christi*, nec non ad novos

scrupulos V. C. D. Boudet, C. R. S. Antonii in Galliâ. *Augustæ-Vindelic. sumptibus fratrum Veith*, 1764, in-4^o de 200 pag.

Les *Specimen* ou copies figurées, qui se trouvent réunis à la fin de cet ouvrage, présentent le tableau comparatif des principaux et des différens mss. de l'Imitation.

1775.

Dissertation sur l'auteur du livre intitulé, de l'Imitation de J.-C. (par l'abbé GHESQUIERE, ex-jésuite, précédée d'un Avis de l'éditeur, l'abbé MERCIER, abbé de Saint-Leger, et avec quelques notes du même éditeur). *Verceil et Paris, Saillant et Nyon*, 1775, in-12 de VIII et 82 pag.

On y trouve le *Specimen* d'un manuscrit nouvellement découvert, et d'une note marginale favorable à Kempis.

1775.

Lettre sur le manuscrit de l'Imitation (qui est l'objet de la Dissertation de l'abbé Ghesquière).

Cette lettre, signée GOBET, garde des archives de Monsieur, se trouve dans le *Journal ecclésiastique* de Paris, du mois de décembre 1775.

qu'on n'eût pas dû reproduire dans les nouvelles éditions des *Vies des Pères*, faites à Toulouse et à Versailles. On y lit que Thomas à Kempis fit profession, en 1380, chez les chanoines réguliers du Mont S. Agnès. L'année 1380 est celle de la naissance de Thomas à Kempis : il entra chez les chanoines réguliers en 1399, et ne fit profession chez eux que sept ans après. M. Godescard dit ensuite que l'abbé Valart s'est déclaré pour le sentiment de ceux qui prétendent que « l'auteur de l'Imitation n'est point Thomas à Kempis, qui vivait dans le treizième siècle, mais Gessen ou Gersen, abbé d'un monastère de bénédictins à Verceil. » Il y a dans cette phrase une transposition ; elle devrait se lire ainsi : L'auteur de l'Imitation n'est point Thomas à Kempis, mais Gessen ou Gersen, abbé d'un monastère de bénédictins à Verceil, qui vivait dans le treizième siècle.

En effet c'est Gersen qui est censé avoir vécu dans le treizième siècle. Une méprise aussi forte sur le temps où florissait Thomas à Kempis, placée dans un excellent ouvrage, peut induire en erreur beaucoup de jeunes auteurs. C'est probablement ce qui est cause que M. de Châteaubriand, dans son *Génie du Christianisme*, a désigné (a) l'Imitation de J.-C. comme une espèce de phénomène du treizième siècle.

A la fin de la même note, M. Godescard assure que le *Combat Spirituel* du P. Scupoli, théatin, est comme la clef du livre de l'Imitation. Cette opinion pourrait être contredite. Dans la note pré-

(a) Tome III, p. 138, édition in-8° de 1809.

cédente il avait avancé que S. François de Sales puisa dans la lecture du *Combat Spirituel* le desir ardent de la perfection ; qu'il le porta dix-huit ans avec lui, et qu'il en lisait quelque chose tous les jours avec un nouveau profit. Pour rendre un plein hommage à la vérité, il fallait dire que S. François de Sales portait toujours sur lui l'Imitation de J.-C. et le *Combat spirituel*, reliés ensemble. V. le *Recueil de Pièces curieuses*, la Haye, Moetjens, 1695, petit in-12, t. IV, p. 52. En parlant de ces deux ouvrages, S. François de Sales convenait qu'il fallait lire l'un, et ne pas omettre l'autre : c'est ce qu'assure J. P. Camus dans son *Esprit de S. François de Sales*.

1788.

Lettre de M. l'abbé DE SAINT-LEGER au rédacteur de l'*Année littéraire*, sur deux éditions récentes de l'Imitation de J.-C. ; dans l'*Année littéraire*, 1788, t. I, pag. 196 - 205.

Dans cette lettre, l'abbé de Saint-Leger fait connaître une édition in-16 de l'Imitation, sortie en 1787 de l'imprimerie de MM. Baibou ; il félicite ces imprimeurs d'avoir confié à M. Beauzée le soin de cette jolie édition, d'autant plus qu'ils avaient confié au même académicien le soin d'une autre édition dans le format de leurs auteurs classiques. Cette nouvelle édition, qui parut en 1789, est, sous le rapport de la correction du texte, bien préférable aux trois éditions données chez les mêmes imprimeurs par le triste, froid et sec gram-

mairien Valart, dont le pédantisme téméraire, dit notre auteur, osa outrager les mânes du vénérable Thomas à Kempis, en corrompant son livre sous le prétexte de le corriger.

L'abbé de Saint-Leger parle ensuite de l'édition donnée à Manheim, en 1780, par le célèbre Desbillons; il cite deux passages très-frappans de la Dissertation qui la précède, dans lesquels le P. Desbillons justifie des expressions que l'abbé Valart a jugé à propos de changer.

1808.

Dissertazione epistolare intorno all' autore del libro de *Imitatione Christi*, par M. le chevalier NAPIONE, *Florence, Molini, 1808, in-8° de 36 pages.*

A la suite de sa Dissertation sur la patrie de Christophe Colomb.

On remarque avec étonnement, en lisant cette Dissertation favorable à Gersen, que l'auteur n'a pas connu celle de l'abbé Ghesquière qui a réfuté avec tant de succès les prétentions des Gersénistes.

1809.

Notizie storiche e bibliografiche di Giovanni Gersen di Cavaglia, abate di S. Stefano in Vercelli, autore del libro de *Imitatione Christi*, raccolte da Francesco CANCELLIERI. *Rome, Bourlié, 1809, in-8° de 51 pag.* A la suite de

la Dissertation du même auteur sur Christophe Colomb.

Sans parler ici de ce qui se rapporte au fond de la Dissertation de M. l'abbé Cancellieri, les inexactitudes que j'y ai remarquées sont assez nombreuses ; voici les principales :

1° A la page 296, il cite la lettre d'Eusèbe Amort qui se trouve dans le huitième volume des *Amœnitates literariæ* de Schelhorn ; et il allègue la même lettre dans la page suivante, sous son vrai titre qui est anonyme, en renvoyant au tome XIII de Schelhorn, qui est celui où se trouvent les *Animadversiones* d'Amort ;

2° A la page 297, il présente comme favorables à Thomas de Kempis les *conjectures* de Woldebr. Vogtius, qui n'a écrit qu'en faveur de Gaultier Hilton ;

3° Dans la même page 297 il donne à entendre que Ghesquière et le P. Desbillons sont auteurs de la Dissertation publiée à Manheim en 1780, tandis qu'elle est l'ouvrage de Desbillons seul ;

4° A la page 338, il présente l'Imitation de l'abbé Lenglet Dufresnoy, comme une réimpression de *l'Internelle Consolation*. Une lecture attentive du titre donné par l'abbé Lenglet à sa traduction, aurait empêché M. l'abbé Cancellieri de commettre cette faute.

1809.

Remarques critiques sur plusieurs éditions latines de l'Imitation, par P. LAMBINET.

Dans le Journal des Curés, des 22, 26 et 28 août 1809.

1809.

Défense , par J. B. M. GENCE , de l'édition latine de Beauzée , confondue dans les *Remarques critiques* de P. Lambinet , avec celle de Valart.

Journal des Curés , des 30 août, 4 et 10 novembre 1809.

1810.

Notice sur le caractère des Editions ou Traductions françaises les plus remarquables de l'Imitation de Jésus-Christ , qui ont paru à différentes époques ; par J. B. M. GENCE.

Dans le Journal des Curés , des 13 et 14, 19 et 20, 27 et 28 septembre 1810.

1811.

Esame critico del primo viaggio di Amerigo Vespucci al nuovo mondo , con una Dissertazione intorno al manoscritto del libro *de Imitatione Christi* , detto il codice di Arona , etc. Opuscoli pubblicati nelle memorie dell' accademia imperiale delle scienze di Torino , e ristampati per servire di nuove aggiunte al contenuto nel libro intitolato della Pa-

tria di Colombo , etc. *Firenze* , presso *Molini* , *Landi* et *compagno* , 1811 , in-8° de 146 pag.

La Dissertation sur le manuscrit d'Arone contient 56 pag. M. le comte Napione, son auteur, a mis en tête du volume un Avis au lecteur, de 25 p. où il donne d'assez longs détails sur la Dissertation de l'abbé Ghesquière, qu'il s'est enfin procurée.

1812.

Considérations sur la question relative à l'auteur de l'imitation, etc. *Voyez* ci-après pag. 215.

Suivant ce qui est annoncé dans le dernier paragraphe de ces *Considérations*, leur objet a été de déterminer les points principaux, les motifs et le but de la question, qui sera développée avec plus d'étendue dans une Dissertation sur l'ouvrage, les manuscrits et l'auteur.

CATALOGUE

*Des Ouvrages manuscrits relatifs à
la contestation sur l'auteur de
l'Imitation de J.-C.*

J'AI eu occasion d'indiquer, dans le Catalogue précédent, plusieurs ouvrages sur la Contestation, restés en manuscrit. Il en existe un assez grand nombre d'autres pour les faire connaître ici. Outre l'*Apologie* préparée par l'abbé Chifflet (V. ci-devant pag. 162), on peut encore citer :

JACOBI WAN - QUAILLIE, è soc. Jesu, Refutatio singularis omnium argumentorum quæ à nupero quodam Gersenis propugnatore allata fuerunt.

Envoyé de Rome à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Naudé cite cet ouvrage dans la *Bibliographiâ Kempensis*, p. 91.

C'est une réponse à l'*Avis sur la Controverse touchant l'auteur* par Marillac.

HESERI Hecatompulos ; seu Apologia pro Thomâ Kempensi, ex centum partim manuscriptis partim impressis codicibus adornata.

Un ouvrage semblable où D. Grégoire, abbé

d'Ottoburen , opposait en faveur de Gersen cent manuscrits ou éditions, la plupart sous le nom de Gerson , est resté inédit.

Lettres du P. SIRMOND , dont une , écrite au P. Quatremaires en 1649 , se trouve insérée dans les *Opera varia* du jésuite , imprimées au Louvre en 1696 , 5 vol. in-fol.

Lettres du P. Denis PETAU contre Constantin Cajetan , en 1652.

Elles sont restées manuscrites à la bibliothèque de Sainte - Geneviève ; le P. de Boissy en a inséré une dans sa *Contestation rendue manifeste* , etc. *V.* la pag. 194.

D. FRANCISCI GANNERON Cartusiani *Actio de repetundis* (Dissertation en faveur d'un chartreux , auteur de l'Imitation , écrite vers 1650).

Le supérieur général de l'ordre n'en a point permis la publication (Note ms. de D. Chauvet , son secrétaire).

D. Ganneron , profez de la Chartreuse du Mont-Dieu , est l'auteur des *Vindiciæ Geneseos Cartusensium* , écrites en 1640. *V.* *Acta Sanctorum* , octobr. t. III , *Antverpiæ* , 1770. *V.* aussi la *Bibliothèque historique de la France* , par le P. le Long.

Dupin a inséré à la suite du *Gersoniana* un

Le P. Jacob, dans son *Traité des Bibliothèques*, nomme Charles Labbé parmi les habitans de Paris qui de son temps possédaient de nombreuses collections de livres. Ce savant avocat est mort en 1657, âgé de 78 ans.

Remarques (en faveur de Gerson) sur la préface de l'Imitation de la deuxième édition du P. Delfau.

Restées manuscrites à la bibliothèque impériale.

Jean Gersen, vrai fantôme, par le P. de PARIS, genovefain, contre D. Delfau et l'article du Journal des Savans du premier juillet 1675, relatif à sa Dissertation.

Ce manuscrit se trouve à la bibliothèque du Panthéon, ci-devant de Sainte-Geneviève.

HESERI Mantissæ Gersenianæ, seu ampla responsio ad ea quæ coram Archiepiscopo Parisiensi, anno 1671, in favorem causæ Gersenianæ acta sunt.

Procès-verbal de l'examen de onze manuscrits produits par les chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, fait en 1681 par-devant M. l'archevêque de Paris, signé A. Faure, Baluze, Garnier, N. Alexandre, Dufresne du Cange, de Vyon, Cotelier, Hardouin, et Dubois de l'Oratoire.

JOS. DESBILLONS ; (*Manhemii*) 1780 ,
in - 8°.

La Dissertation en tête de l'Imitation contient 56 pages ; et l'*Index* des leçons de Valart , comparées avec celles des éditions vulgaires , qui se trouve à la fin , est de 98 pages.

1785.

Deux lettres de D. CHAIS , bénédictin , à M. l'abbé Fr. Xavier de Feller , auteur du *Journal historique et littéraire* de Luxembourg , avec les réponses de celui-ci. *Avril — août* 1785.

1788.

Thomas à Kempis a-t il composé , ou a-t-il simplement copié le livre de l'Imitation ? Note de M. l'abbé GODESCARD. *V. les Vies des Pères, des Martyrs, etc.*, t. XI, *Paris*, 1788, in-8°, p. 74, article de S. André Avellin.

Puisque M. l'abbé Godescard s'est occupé de cette question , il devait la traiter avec plus d'étendue , et surtout avec plus de profondeur. Il s'y montre opposé à Gerson et à Gersen ; et il déclare que c'est pour se conformer à l'opinion la plus commune , et parce qu'aucun auteur n'a plus de droit que Thomas à Kempis au livre de l'Imitation , qu'il le cite sous son nom.

Cette note d'ailleurs renferme deux inexactitudes

privilège du roi, en date du 12 septembre 1654, accordé à Charles Labbé, ancien avocat en la cour du parlement de Paris, pour l'impression de deux ouvrages, dont l'un aurait été intitulé :

GERSON cancellarius Parisiensis , *de Imitatione Christi et contemptu vanitatum mundi et de meditatione cordis* , autor suis libris restitutus , etc.

L'autre eût porté ce titre :

Sinopse , ou Sommaire des Observations de Charles Labbé, pour la restitution du livre *de Imitatione Christi*, en son entière splendeur et à son vray auteur M. Jean Gerson, chancelier, etc.

Lorsque le cardinal de Richelieu fit imprimer au Louvre, en 1640, l'Imitation de J. - C. , il s'éleva une assez vive discussion pour savoir quel nom on mettrait sur le frontispice. Charles Labbé fut un des savans consultés sur cet objet : son opinion fut favorable à Jean Gerson ; mais comme il y eut des opinions pour Thomas à Kempis et pour J. Gerson, le cardinal prit le parti de faire paraître l'édition sans nom d'auteur. Naudé dit à ce sujet : Nous verrons ce qu'en dira quelque jour M. Labbé, dans le livre qu'il a fait en faveur de Jean Gerson. *V. le Naudæana*, p. 95, édit. d'*Amsterdam*, 1703. On suppose dans le *Patiniana* (p. 99) que l'ouvrage de Labbé a paru ; mais l'assertion nous semble destituée de fondement.

Vanden Block n'a point parlé du travail de Charles Labbé. C'était un critique fort érudit,

dont on a des ouvrages estimés , et dont on cherche en vain le nom dans nos *Dictionnaires historiques*. Fils d'un commentateur de la coutume de Bourges , nommé Gabriel Labbé , il se livra de bonne heure à l'étude de la jurisprudence , et publia fort jeune des observations et corrections *in synopsis Basilicon* , et des notes sur les *veteres glossas verborum juris quæ passim in Basilicis reperiuntur* , Paris , 1606 et 1607 , in-8°. Le second de ces ouvrages a été inséré , en 1725 , par Everard Otton , dans le troisième volume de son *Thesaurus juris* , d'après un exemplaire corrigé et augmenté par l'auteur , avec des notes d'Antoine Schultingius. Charles Labbé remplit long-temps avec distinction les fonctions d'avocat en la cour du parlement de Paris. On lui doit la collection des ouvrages de P. Pithou , intitulée : *PETRI PITHÆI opera sacra , juridica , historica , miscellanea. Parisiis, Cramoisy* , 1609 , in-4°. L'éditeur dédia ce recueil à l'illustre de Thou. Il publia , en 1650 , des notes sur la *Coutume* de Paris : elles sont peu importantes ; cependant Claude de Ferrière n'a pu se dispenser de les insérer dans son grand recueil des *Commentateurs de la Coutume de Paris*.

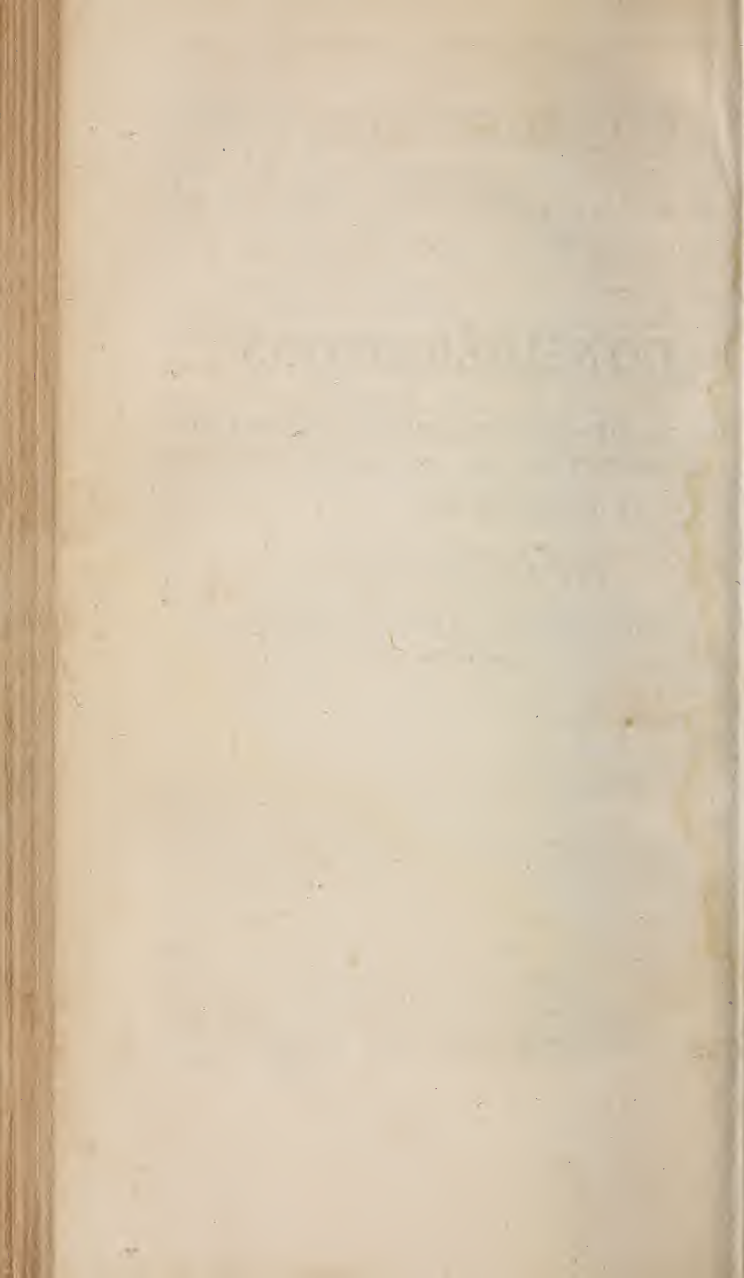
Notre auteur était intimement lié avec Scaliger et Casaubon. Comme il écrivait le grec avec beaucoup d'habileté , il copiait pour ces illustres amis une infinité de choses. On a de lui de très-belles copies des Glossaires de Cyrille , Philoxène et autres. N'ayant pu les faire imprimer de son vivant , il les légua à Ménage ; et le savant du Cange en enrichit la république des lettres dans le cours de l'année 1679.

CONSIDÉRATIONS

SUR LA QUESTION RELATIVE A L'AUTEUR DE
L'IMITATION, ET SUR LES DISCUSSIONS
QUI LA REPRODUISENT.

PAR J. B. M. GENGE,

ANCIEN ARCHIVISTE ATTACHÉ AU DÉPÔT DES
CHARTES.



CONSIDERATIONS

*Sur la Question relative à l'Auteur de
L'IMITATION, et sur les Discussions qui
la reproduisent (1).*

Crederè, non statim nec temerè, sed cum assensu
judicare. C. Pasch. lib. de *Virtutibus et Vitiis* ;
S. Thom. II, *quæst. 2, art. 1.*

§. I^{er}.

DE LA CONTESTATION ÉLEVÉE SUR L'AUTEUR
DE L'IMITATION.

*Possession ancienne de Gerson. — Faiblesse
des réclamations pour Kempis. — Manus-
crit d'Anvers.*

SI des religieux ultramontains, au 17^e siècle,
n'avaient pas produit un Jean Gersen, abbé, pré-
tendu auteur de l'Imitation, pour le substituer à
Jean Gerson, chancelier de l'église de Paris, théolo-
gien des plus célèbres, mais écrivain ascétique bien

(1) *V. Dissertazione intorno all' autore del libro de
Imitatione Christi*, da G. Galeani Napione, Firenze,
1808. — *Notizie bibliogr.* da Francisco Cancellieri,
in Roma, 1809. — *Nuova Dissertaz.* da G. Napione,
sul Codice di Arena, etc. Firenze, 1811.

moins connu ; cet humble docteur , nommé par quelques-uns le docteur évangélique (1), serait resté en possession de ce chef-d'œuvre de raison , de piété et de sentiment (2) qui lui était le plus généralement et le plus anciennement attribué (3).

Quelques réclamations seulement étaient formées par des religieux en deçà des monts , pour le chanoine régulier Thomas à Kempis. Celui-ci , de bonne heure l'un de ces transpositeurs d'ouvrages simples et pieux , en Hollande (4) , était lui-même auteur de quelques opuscules qui semblaient analogues : un entre autres , sous le titre *de Contemptu mundi* (5) , avait pu être confondu ,

(1) *Biblioth. ecclés.* de Goujet ; d'après Edmond Richer , *ex vitâ Gers. ed. ann.* 1606.

(2) *Opera di tanta consumata dottrina , sperienza delle cose del mondo , ed illuminata santità.* G. Nazione Dissertaz. 1811 , pag. 125.

(3) Mss. du texte de l'Imitation , dans différentes contrées , des années 1456 , 1460 , 1466 , 1467 , 1470 , etc. , les plus anciens avec l'attribution d'auteur. Ceux des manuscrits qui portent l'attribution à un autre , ou ne sont point immédiatement datés , ou se rapportent à une époque postérieure. — Editions du quinzième siècle , la plupart sous le nom de Gerson , ou avec la mention vulgaire , *quod vulgò Gersoni tribuitur*. Excepté l'édition sans date d'Augsbourg , les plus anciennes éditions de Flandres même , d'Italie et de France , ont paru sous son nom direct.

(4) *Canonici regulares D. Augustini apud Hollandiam , quos labor scribendi pascit temporalibus subsidiis de pretio librorum , remanentibus apud se plurimis ad spirituale solatium.* *Gers. de Laude scriptorum* , C. 2.

(5) C'était le *Dialogus Novitiorum* , divisé ancien-
quoique

quoique différent, avec le livre de l'Imitation, désigné aussi sous ce titre, et trouvé transcrit dans un recueil de sa main (1).

Ces réclamations appuyées depuis sur le manuscrit même, annoncé par de Tol et Sommalius comme original, et qui remontait seulement à l'époque de 1441, n'étaient pas moins faibles. Le chanoine régulier de Tol, en changeant, ainsi que Castalion, la latinité du texte (2), et le jésuite Sommalius, en le corrigeant d'après d'autres textes (3), n'eussent pu long-temps faire valoir ce

nement en quatre livres. Voyez le *Syllabus operum Thomæ* (Ingolstadt, 1650), publié par Hesper d'après des mss. de Rebdorf, dont un de 1488 fait maintenant partie de la bibliothèque de M. le comte Daru, et deux autres sont dans le cabinet de M. l'abbé de Tersan.

(1) Ce recueil est connu sous le nom de manuscrit d'Anvers. Il avait été transporté de la maison de Sainte-Agnès à Anvers en 1577; et depuis 1590 il était resté chez les Jésuites de cette ville: mais à l'époque de l'abolition de leur ordre, il a passé, avec le cabinet des Bollandistes, à l'abbaye de Tongerlo, supprimée en 1784.

(2) *De imitando Christo libri 3. authore Thomâ Kempisio*, interp. Sebast. Castal. Basileæ 1563 (le Catalogue de la biblioth. impér. porte par erreur 1535). — *Libri 4, idem*, interp. Francisco Tolensi, Antverpiæ, 1575.

(3) Indépendamment du ms. de S. Martin de Louvain, plusieurs mss. de S. Jacques de Liège, et d'autres mss. allemands, ont servi à Sommalius, dans ses trois éditions de 1599, 1601 et 1607, pour rectifier le texte du manuscrit d'Anvers. Les éditions postérieures même de Rosweyde, de Bolland et de Chifflet, ont à cet

manuscrit comme autographe : ils ne disaient pas (ce qui ne pouvait rester ignoré) que ce recueil portait le cachet du calligraphe , apposé par l'écrivain à ceux des ouvrages qui lui étaient étrangers.

Que d'autres pièces , réunies à la suite , et qui lui ont été attribuées d'après le recueil même (1) ; que des manuscrits anonymes et sans date (2) ou des témoignages indirects et postérieurs (3) eussent

égard , et respectivement , des différences notables , relevées en partie , dans le *Journal des Curés* (en 1809 , n° 154 , et 1810 , n° 144) par son rélecteur éclairé et impartial , M. de Villenave ; enfin les éditions antérieures de Zainer , de Danhausser , de Badius , ne ressemblent nullement au manuscrit de Thomas : toutes diffèrent entre elles , quoique toutes données d'après le texte de Kempis.

(1) Non-seulement l'imitation , mais aucune des pièces du recueil , ne se trouve dans la plus ancienne édition de ses œuvres , imprimée (à Utrecht par Ketelaer) peu de temps après la mort de Thomas en 1471.

(2) Aucun manuscrit du texte , daté , n'offre l'attribution directe à Thomas comme auteur , que depuis 1471.

(3) Même le témoignage incident de la *Chronique des Prieurs de Windeshem* , par Buschius , dont l'autographe , qu'on a dit exister à Louvain , s'il contenait ce témoignage , eût dû être décrit authentiquement , comme l'a été l'exemplaire apographe de Rebdorf , appartenant aujourd'hui à M. de Tersan. De plus , la date de 1464 , qui se rapporte aux *Origines de l'Ordre de Windeshem* , est supposée gratuitement être celle de la *Chronique* , réunie par Rosweyde au premier ouvrage , quoiqu'elle en soit distincte dans les manuscrits et dans Trithème.

été allégués en faveur de Thomas, ils devaient certes avoir bien moins de force pour prouver l'auteur, que n'en avait pour démontrer le copiste l'exemplaire de sa propre main, rangé par lui, par sa souscription même (1), au nombre de ces livres *quos scripsit pro pretio et domo* (2): tels sont les termes dont se sert le continuateur de sa chronique, son ancien confrère (3). Ce témoin, le seul direct, après avoir montré le transcripteur dans Thomas, le loue simplement comme auteur de divers opuscules composés *pour l'édification des jeunes gens*: une telle désignation, par laquelle on ne saurait entendre un livre qui appartient en entier à tous les Chrétiens, à tous les hommes (4), ne paraît-elle pas se rapporter, entre autres, au *Dialogus novitiorum de Contemptu mundi*, l'un de ces opuscules avoués où l'auteur n'a point mis sa formule *manuelle*, comme il l'a mise au livre laissé à son monastère?

Dans la suite, cet exemplaire de l'Imitation, le

(1) *Liber monasterii canon. regul. in montè Sanctæ Agnetis. Subscript. finitus et completus per manus, etc. Vid. instrumentum C. Antverp. descript. ann. 1652 et 1671.*

(2) *Scripsit Bibliam nostram totaliter, et alios multos libros pro domo et pretio. Insuper composuit varios tractatulos ad ædificationem juvenum, etc. Chronic. Mont. S. Agn. Antverp. 1621.*

(3) *Qui annos 58 cum Thomá fuerat conversatus, dit D. Jean Mabillon dans ses Animadversiones, §. X.*

(4) *Opus ad omnes omninò Christianos pertinet. Desbillons, Disputatio critica, pag. 48.*

premier peut-être qui eût été ainsi trouvé souscrit par un pieux écrivain , avait pu , transcrit à son tour , donner le change : on oublia le clerc calligraphe de l'école de maître Florent (1) ; on vit, ou l'on crut voir un ancien disciple du grand Gérard , du fondateur de l'ordre de Windeshem , dont il avait écrit la vie (2) ; et c'est ainsi que des religieux flamands ont fait d'un écrivain transcrip- teur, d'un simple sous - prier des novices de la maison de Sainte - Agnès , un auteur original , un maître spirituel pour tous les âges , pour tous les pays , pour tous les états.

L'erreur une fois produite par l'illusion d'une vraisemblance apparente , l'esprit particulier n'a fait que l'accroître par l'opposition. Telle est la source des erreurs diverses que le temps , qui découvre la vérité , ne dissipe , qu'en mettant de part et d'autre la passion à nu.

La prévention qui avait pu naître pour Thomas , et qui sans le préjugé nouveau élevé pour Gersen (3) ne se fût guère fortifiée , se serait - elle

(1) Florent Radwyn , recteur de la Congrégation des clercs de Deventer , où Kempis passa de l'école du vicaire Jean Boëme , et où , pendant près d'une année seulement , avant d'entrer dans le cloître , *didicit scribere et sacram Scripturam legere* (Thom. ipse in vitâ Arnoldi Schonov.)

(2) *Gerard-Groot* , dont Jean de Kempis prieur , fut le disciple , et non Thomas , sous-prieur , confondu souvent avec Jean son frère. Vossius , dans ses *Historici latini* (Amst. 1627) attribue seulement à Thomas la vie de Gérard le jeune , de Zutphein.

(3) *Voyez* ci-après pag. 223 *et suiv.*

soutenue devant l'opinion ancienne et générale, lorsque des manuscrits nombreux sortant de l'ombre des cloîtres, par le progrès des recherches littéraires, auraient mis au jour des copies souscrites de même par d'autres écrivains (1), donné des dates antérieures à celle de 1441 (2), enfin opposé à cette formule d'un pieux copiste du Missel et de la Bible (3), à cette souscription d'un recueil dont l'Imitation fait partie, *Finitus et completus per manus fratris Thomæ à Kempis*, l'inscription, l'attribution solennelle de l'ouvrage même, *Incipit liber magistri Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis* (4)?

(1) Ms. Weingart. 1433, *finitus per me Fr. Conradum Ebersperg.* — Ms. August. *finitus per manus Fr. Philip. Klesat*, ann. 1451. — Ms. *manu Mathiæ Farinatoris, Carm. August.* (*Vn. Biblioth. Carmelit.* sub. ann. 1477), etc.

(2) Mss. des années 1421, 1425, 1427, 1428, 1433, 1434, 1435, 1436, 1437, etc. Plusieurs ont les quatre livres.

(3) Missel transcrit en 1414, autre en 1417; — Bible en quatre tomes, les trois premiers copiés en 1427, 1432, 1436, le quatrième en 1439 (non le premier indiqué sous cette date par Rosweyde); et enfin, le recueil comprenant l'Imitation, suivi de la même formule, en 1441.

(4) Mss. d'Allemagne, d'Italie et de France, de 1460, 1466, 1467, 1470, 1472, etc., dont un annoncé comme transcrit par Thomas de Gerson, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, petit-neveu du chancelier, et vivant en 1440. Voy. la notice des mss. en tête de notre édition.

Remplacement de J. Gerson par J. Gersen, son homonyme, désigné au manuscrit d'Arone.

Mais qu'est-il arrivé ? Quelques indices d'antiquité avaient paru résulter, soit du caractère de copies ou de versions rapportées à un texte plus général, soit de l'esprit plus ou moins ascétique de l'ouvrage ; ce qui avait pu faire supposer dans Saint-Bernard (1) dont plusieurs locutions semblent analogues, ou dans quelque autre auteur religieux ancien, un père de l'Imitation. A ces conjectures est venue se joindre l'induction tirée d'un passage de l'Imitation, trouvé dans les Conférences attribuées à Saint-Bonaventure (2) ; et presque en

di a

(1) Ms. latin de Paris, et ms. français de Toulouse, sous le nom de S. Bernard, mais néanmoins avec la mention ordinaire, *quod vulgò Gersoni tribuitur*.

(2) *Collationes octo ad fratres Tolosanos*, edit. Argentin. 1495. C'est d'après l'éveil donné par l'auteur du livre espagnol, *Appareios para administrar el Sacramento de la Penitencia*, Milan 1604, sous le nom de P. Manriquez (Joseph Creswell ou Guillaume Battei, jésuites), que l'on a reconnu dans la septième de ces Conférences un fragment du chapitre 25 du premier livre de l'Imitation : mais dans une autre des Conférences s'est trouvé un passage de l'*Arbor vitæ crucifixæ*, ouvrage d'Ubertain de Casal, et postérieur à S. Bonaventure. Les Conférences d'ailleurs ne paraissent dans aucun manuscrit avant la mention qu'en fait la Chronique de Marianus Florentin, en 1486. Donc on ne peut conclure de là l'antériorité de ces Conférences, par rapport au

même temps s'est faite en Italie la rencontre d'un manuscrit qu'on crut appartenir à une maison ancienne, et qu'on jugea dès-lors très-ancien, sous le nom d'un abbé Jean *Gesen*, *Gessen* ou *Gersen* (1).

Sur ce titre principalement a été fondé l'état, la qualité d'un personnage, d'un auteur distinct, que l'on a, par d'autres titres accessoires, achevé de composer de toutes pièces, dont l'une qui a déterminé le nom de *Gersen* contenait l'épithète même du chancelier *Gerson* (2).

Cette identité présumée jusque dans le pays où l'on fait fleurir le nouveau personnage, cette conformité du nom, sauf la prononciation locale ou allemande de la désinence (3), avec celui du Français

XIV^e siècle, ni même celle du fragment de l'Imitation, relativement au XV^e.

(1) Ce manuscrit, trouvé au monastère d'Arone, près Milan, par le P. Bernardin Rossignol (Possevin, *Apparat. sacer*, ann. 1606), a induit en erreur Bellarmin lui-même, qui l'attribuait aux bénédictins de cet ancien monastère. Il est constant au contraire qu'il y avait été apporté de Gênes en 1579, par André Mayole, confondu dans l'*Iter italicum* de Mabillon (p. 21) avec le même Rossignol, pris à son tour par F. Cancellieri (Dissertaz. p. 325) pour Charles Grégoire Rossignol, autre écrivain de la même société, mais postérieur au premier.

(2) Le manuscrit de Padolirone, dit de Mantoue. Voyez l'inscription tumulaire de *Gerson*, dans la vie extraite de ses œuvres (édit. de 1606).

(3) On trouve dans plusieurs dialectes français de l'ancienne Belgique, la finale *sen* pour *son*; et en allemand on écrit *Amörbach*, *Böhme*, et l'on prononce *Amerbach*, *Behme*, etc.

possesseur titulaire de l'ouvrage, sous lequel on a plusieurs manuscrits de l'Imitation, rendaient surtout nécessaire la preuve d'un individu différent, pour pouvoir en conclure un auteur différent; mais, à cet égard, on se contentait d'une prétendue analogie nominale sans fondement : on voulait que le nom de *Gersen*, accolé gratuitement au surnom de *Canabaco* (1), fût celui d'une famille dite *Garzone de Cavaglia* (2); et l'on ne voulait pas, malgré l'analogie fondée, que Jean Gersen fût Jean Gerson, quoique ce nom désignât originairement une variante du lieu de la naissance de Jean Charlier de Gerson, et quoique la qualité de *chancelier de Paris*, ajoutée à cette même variante, sur des manuscrits d'Allemagne et d'Italie (3) fournît une autre preuve de l'identité du nom.

Mais à la vérité ces motifs pouvaient être igno-

(1) Dont le prénom *Johannes* se trouve sans le nom de *Gersen* dans l'inscription d'un manuscrit prétendu italien, quoique provenant du Palatinat, où l'on rencontre au 15^e siècle plus d'un Jean de Canabac (*Voyez la Stemmatalogia Boïca Hundii*); si toutefois l'on n'a pas dû écrire ou lire *Johannes de Tambaco*, nom de l'auteur allemand d'un traité sous le nom de *Consolatorium theologicum*, contenu dans le manuscrit même.

(2) Bourgade près de Verceil, nommée dès le onzième siècle *Cavagliaca* ou *Caballiaca*, et n'ayant jamais eu pour synonyme le nom de *Canabacum*, dont l'étymologie supposée de *Cannabetum* (lieu planté de chanvre) ne peut rendre raison d'une dénomination qui n'a point existé.

(3) Mss. Guelferbyt. Bad. Florent. (Notice des mss. déjà indiquée.)

rés; et l'on ne connaissait guère alors l'existence de tels manuscrits (1). La bibliographie, nécessaire à la science critique, comme celle-ci l'est à l'histoire littéraire, était encore trop peu avancée. L'opinion qui attribuait l'Imitation à Gerson, semblait venir uniquement des éditions anciennes où se trouvait réuni son traité de *Meditatione cordis*. On n'avait point connaissance d'autres éditions plus anciennes, de Venise, de Louvain, de Strasbourg (2), ni des manuscrits anciens de diverses régions sous son nom, et sans ce même traité.

Ainsi, d'après la différence vocale d'une seule lettre, et la qualification générique d'*abbas* (3), donnée uniquement par le manuscrit de la maison de Jésus d'Arone, jadis maison de l'ordre de St.-Benoît, le nouveau titulaire, introduit dans le monde religieux par des jésuites italiens (4), adopté et promu par le bénédictin abbé Constantin Cajetan (5), s'est glissé et mis à la place de l'ex-

(1) *Ubi gentium repertum unquam manuscriptum exemplar libelli de Imitatione Christi sub Gersonis nomine? Cajetani Responsio Apologetica*, Rom. 1644, p. 149.

(2) *Ed. Venet.* 1483 (la date de 1476, sous laquelle se trouve désignée une édition de Venise avec ce traité, pag. 300 de la Dissertation de M. Cancellieri, est mise par erreur pour 1486). — *Ed. Lovan. in domo Johannis de Westphaliâ.* — *Ed. al. absque anno et loco* (forsan *Argentinae*).

(3) Voyez ci-après pag. 240 et 241.

(4) Jules Negroni, préfet de la maison d'Arone, et Bernardin Rossignol, déjà cité.

(5) Qui poussait le zèle de son ordre jusqu'à lui donner des enfans supposés: *Liberos supposititios* (dit

chancelier de Paris Jean Gerson. Ce pieux et infortuné docteur se trouvait exclu de sa possession, comme il l'avait été autrefois de ses fonctions, lorsque l'orateur chrétien, victime de son zèle (1), se vit réduit par la faction qui dominait avec l'étranger dans la capitale (2), à s'exiler tel qu'un autre *Athanase*, et à vivre relégué loin de l'église et de l'université de Paris, si honorées, si glorieuses depuis d'avoir eu un tel défenseur, un tel fils!

La concurrence désormais établie entre Gersen et Kempis, deux ou trois mots ont suffi aux *contendans* de l'un et de l'autre parti, pour écarter l'humble voyageur français réfugié dans les montagnes de Bavière et d'Autriche (3), ou le solitaire

Sponde, ad ann. 494, 585, etc.) *sibi undique nundinatur*. Voyez Vittor. Rossi, *Epist. ad J. R.*, et Anton. F. Payen Rom. advoc. *Testimonium triplex* (Luc. Holstenii, Leon. Allatii, Camill. de Capuà), 1652, pag. 27.

(1) On sait que Gerson avait fait condamner, au concile de Constance, le livre qui avait été composé par Jean Petit pour justifier l'attentat commis contre le duc d'Orléans, frère du roi, par la faction du duc de Bourgogne.

(2) En proie aux Bourguignons et aux Anglais, en 1416.

(3) D'abord, à l'abbaye de Rathenberg, en Bavière, d'où il envoie à son frère célestin le *Traité de Consolatione Theologiæ*; et ensuite, dans le duché d'Autriche, où le souverain lui offre un asile (*Fugitivo Dux miserans offert... assignatque locum*, Gerson ipse). Là se sont trouvés, à l'abbaye de Melck, dix manuscrits anciens de l'Imitation, dont un de 1421: c'est la date la plus ancienne connue. Voyez ci après pag. 241.

retiré dans la vallée de Lyon (1). Quelques connaissances morales et idiotiques qu'il eût achevé d'acquérir en Allemagne, en Flandres et en Italie (2); quelque vie intérieure et détachée qu'il eût menée dans sa longue et dernière retraite, ni sa condition n'était celle de moine, qui semblait induite du texte copié par les religieux (3); ni le style du docte chancelier, n'était celui de l'écrivain moraliste, simple et sententieux (4); ni enfin la liste des œuvres théologiques arrachées à Gerson par son frère, ne comprenait l'Imitation (5) : donc,

(1) Auprès de son frère, prieur du monastère des Célestins, d'où il correspond avec les Chartreux de Villeneuve-lès-Avignon : l'on a trouvé chez ces derniers plusieurs mss. de l'Imitation, dont un sous le titre général et ancien de *Consolatione internâ*, et un autre en français (Lettre de D. Alphonse Monfreulle, de 1652, relative à ces manuscrits. Voyez la Notice déjà indiquée.)

(2) A Bruges, de 1400 à 1403. — A Pise, en 1408 et 1409. — En Allemagne, de 1416 à 1419.

(3) Voyez ci-après pag. 229, not. 1.

(4) Quoiqu'il y ait de la simplicité dans ses écrits purement moraux, à l'époque où il recommande et s'occupe lui-même de lire les auteurs ascétiques dont il fait l'énumération, entre autres S. Bonaventure qu'il traduit et qu'il appelle *doctor mellifluus* (Epist. ad Oswald. Cartus. ann. 1424).

(5) Mais cette liste ne comprenait pas non plus la traduction du *Stimulus amoris* de S. Bonaventure, faite par Gerson pour ses sœurs, ni le *Floretus*, ouvrage faussement attribué à Saint-Bernard, et que Jean Gerson avait commenté, suivant le continuateur de l'abbé Fleury, qui atteste en avoir vu un exemplaire imprimé à Lyon en 1494, etc. Voyez

concluait-on, Gerson n'était point l'auteur de l'Imitation.

Cependant, après la découverte de titres qui paraissaient fonder sa possession, comment ne recouvra-t-il pas le droit contre lequel un titre équivoque, subreptice, n'avait pu prescrire? C'est que Gerson, loin d'être défendu et jugé par ses pairs, fut méconnu de ceux auxquels il avait légué en quelque sorte sa mémoire pieuse, ainsi que son esprit (1), mais sans être membre de leur corps: tant les hommes ont besoin de retrouver leurs semblables dans les autres pour ne point les oublier! tant aussi influait sur l'opinion l'autorité de deux ordres accrédités et rivaux!

Ainsi, lors de la fameuse contestation entre deux partis religieux, flamand et italien, qui semblaient se disputer la couleur de l'habit d'un confrère et les idiotismes de leur compatriote, tandis qu'un grand nombre de locutions usuelles (2) et l'esprit si généralement chrétien de l'ouvrage paraissaient devoir réclamer en faveur de l'ancien titulaire français, qu'a-t-il manqué à Gerson pour

encore ce qui est dit pag. 259, not. 1. *Vix tandem ad hoc adduci potuit* (dit le frère même de Gerson) *ut extra ea quæ vel ex injuncto cancellariatûs officio vel ratione scholastici exercitii compilare coactus est, pauca opuscula sub nomine proprio voluerit conscribere.* Epist. F. Cælestin. Prioris ad F. Anselmum de opusculis J. Gerson, Cancell. Paris. (Dupin, to m. I.)

(1) Les Célestins de Lyon et les Chartreux de Villeneuve. Voyez ci-après pag. 230, not. 3.

(2) Les mots dont se sert l'auteur de l'Imitation

qu'un troisième parti, suivant l'expression de Corneille, le rétablit dans sa possession ? Il lui a manqué d'avoir appartenu à un ordre lettré et religieux.

§. II.

DE LA QUESTION RENOUVELÉE SUR L'AUTEUR
DE L'IMITATION.

J. Gersen écarté et reproduit. — Assertion d'une tradition et d'une note sur ce personnage prétendu.

LES ordres monastiques avaient mis à leur usage un livre originairement fait pour tous les Chrétiens (1); et dans la suite quelques-uns d'eux se le sont attribué et disputé. De deux ordres anta-

(disait Corneille) « sentent bien autant le latin de » nos vieilles pancartes, que la corruption de celui » de delà les monts; et non seulement sa diction, » mais sa phrase même est... si purement françoise » qu'il semble avoir pris plaisir à suivre mot à mot » notre commune façon de parler. » *Préface de sa Traduction en vers français de l'Imitation*, Paris, 1654, in-12.

(1) Le passage où les moines sont proposés en exemple au chapitre 25 du premier livre, est dit des anachorètes et des pères du désert dans de très-anciens textes, etc. Voy. les plus anciennes versions allemande et flamande, le texte de la *Consolation Internelle*, antérieur à l'application qui en est faite aux religieux, et même l'ancien italien, avant qu'il eût été arrangé par le P. Remi Florentin en 1556.

gonistes, l'un rapportait comme siens des exemplaires sans nom ou sans qualité d'auteur, transcrits dans son sein ; l'autre alléguait des titres d'emprunt, avec nom ou avec qualité, recueillis de diverses maisons. Tous deux se sont réunis contre l'ancien possesseur, défendu par quelques voix étouffées en naissant, ou perdues dans le désert (1).

Des Chartreux et les Célestins eux-mêmes l'avaient livré aux éditeurs de Kempis (2). D'autres Chartreux ont abandonné leurs titres aux défenseurs de Gersen (3). Ces anacho-

(1) Jacques de Sainte-Beuve, docteur de Sorbonne, consulté pour l'édition du Louvre qui parut sans nom d'auteur en 1640, avait déclaré qu'il donnait ce livre à Gerson, plutôt qu'au nommé Gersen ou à Thomas de Kempis. (Requête de Naudé contre les Bénédictins, pag. 12.) — Tel fut aussi l'avis de C. Labbé, avocat au parlement de Paris, auteur d'une édition et d'une dissertation où l'ouvrage était restitué à Gerson ; mais l'on n'en connaît que le privilège de 1654, rapporté par Dupin. *Voy.* l'article *Charles Labbé*, dans la Dissertation de M. Barbier, p. 209.

(2) *Vid. P. Danhausseri*, ed. Nuremb. 1494, et *Badii Ascensii Epist.*, præfix. ed. Paris. *Operum Thomæ*, ann. 1520.

(3) Mss. de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, au nombre de cinq, annoncés dans la lettre de D. Alphonse, déjà citée, de 1652, et envoyés aux Bénédictins de Paris. On ne sait ce qu'ils sont devenus. — Mss. de la Chartreuse du Parc, au Maine, envoyés aux mêmes, au nombre de trois, dont un in-4° ne s'est plus retrouvé. Une lettre de D. François Dupuis, de 1736, qui m'a été transmise par un ancien et savant bénédictin, continuateur des *Historiens de France* (D. Brial), offre la description des deux manuscrits in-8° existans à la bibliothèque

rètes , encore *plus studieux de faire des saints que de faire valoir leurs écrivains* (1), ont laissé inédite une dissertation d'un de leurs confrères (2) en faveur d'un auteur de l'Imitation de leur ordre : c'était probablement Henri Kalkar , que D. d'Argonne indique , ou le Chartreux du Rhin , désigné ainsi et même dénommé dans quelques manuscrits où se trouve l'Imitation (3). Les

du Parc ; mais elle ne fait mention du troisième que d'après les *Mélanges* de D. Bonaventure d'Argonne.

(1) *Non tam solliciti suos patefacere quam sanctos facere.* Bull. Benedict. XLV de F. Nicol. Albergati *beatif.* ann. 1744.

(2) D. F. Ganneron *Actio de Repetundis.* Voyez ci-dessus pag 208.

(3) Gerard Casteel (*in libro Controvers. c. 45*) a donné des détails confirmés par des lettres de D. Bruno Pede , de 1762 , sur l'existence d'un recueil ms à la Capelle en Flandre , contenant à la suite de l'Imitation une Chronique des Prieurs de la grande Chartreuse , *compilée par Henri Kalkar.* Ce chartreux , né au duché de Clèves , théologien de l'académie de Paris , prieur de Cologne , de Strasbourg , etc , visiteur des maisons de son ordre , en France , en Flandre , en Allemagne , florissait avant la fin du quatorzième siècle ; car il mourut en 1408 , non en 1448 , comme l'ont cru quelques biographes , par suite d'une erreur typographique échappée à Petrus dans ses notes sur Dorland , et corrigée par lui-même dans sa *Bibliotheca Cartusiana* , p. 134. Si l'Imitation pouvait n'être pas du quinzième siècle , le silence de Kalkar sur ce livre semblerait faire interpréter en sa faveur quelques passages analogues de sa correspondance manuscrite de 1370 à 1408 , qui nous a été communiquée par M. Kock , bibliothécaire de Strasbourg , à la demande de MM. Dacier et du Theil ,

deux partis contraires ont fini par lutter exclusivement entre eux : on n'a plus cessé d'opposer, chaque fois, Gersen à Thomas, Thomas à Gersen, le titulaire prétendu au prétendu possesseur, *et vice versa*.

Fort de la faiblesse d'un vain concurrent, l'écrivain, saisi de la possession, a dû l'emporter sur l'auteur fictif; mais celui-ci n'a pu être écarté sans retour par l'écrivain copiste. Les Italiens l'ont ramené de siècle en siècle. Cajétan l'avait mis en avant au commencement du dix-septième (1). Valsecchi l'a fait renaître au dix-huitième (2); et MM. Galeani Napione et Francesco Cancellieri, mus sans doute par le desir de rattacher au Piémont l'auteur de l'Imitation, comme ils s'efforcent de lui donner Christophe Colomb (3), vien-

conservateurs des mss. à la bibliothèque impériale : mais l'on ne peut rien préjuger d'aussi faibles indices; et le silence de ce grand ascétique paraît prouver au contraire que l'Imitation n'est point antérieure au quinzième siècle.

(1) *J. Gersen, etc. libri de Imitatione Christi à D. Constantino Cajetano, etc. restituti.* Romæ, Mascardi 1616. — Paris. Seb. Cramoisy, eodem anno.

(2) *Giov. Gersen, etc. sostenuto autore de' libri de Imit. Chr. da Virginio Valsecchi, monaco Casinense,* in Firenze 1724.

(3) *Dissertaz. ann. 1808 et 1809 (sulla patria di Cristoforo Columbo, e Giovanni Gersen).* Voyez, relativement à cette nouvelle patrie de Colomb, les motifs qui fondent l'opinion contraire dans le mémoire du savant critique M. Jacques Morelli, bibliothécaire de Venise, à qui je dois la communication de précieux renseignements sur les mss. de la bibliothèque de Saint-Marc et les anciennes versions italiennes de l'Imitation.

nent, au dix-neuvième siècle, de reproduire le même Gersen.

Cependant il est remarquable qu'aucun des écrivains ou annalistes cités par Muratori (1) n'a indiqué dans les archives de la Cisalpine, ou ailleurs, le moindre titre historique qui favorise l'existence d'un auteur piémontais ou italien de l'Imitation; et ni Ughello (2) ni le savant Tiraboschi (3), célébrant la mémoire de l'ancien fondateur de l'une des abbayes de Verceil, Guala Bicchieri, ne font mention d'un abbé ou d'un personnage du nom de Gersen, qui eût tant honoré la ville de Verceil.

En annonçant néanmoins de nouveaux titres produits sur ce personnage par M. Napione, en appelant dans le *Moniteur* l'Imitation le livre du treizième siècle (4), le docte Lanjuinais se serait-il fondé sur une tradition prétendue recueillie dans la patrie, dans la famille même de Gersen, par M. J. Durandi, moderne historien de l'ancien Etat Verceillois (5)? ou se serait-il appuyé sur une note qui suppose un religieux de ce nom existant à Saint-Etienne de Verceil en 1247, rapportée par le même Durandi, d'après l'abbé Frova, auteur d'une vie de Guala Bicchieri (6)?

(1) Muratori *Rer. Ital. script.* tom. III. — *Annali d'Ital. ad sec. XIII*, etc.

(2) Ferdinandi Ughelli *Ital. sacr.* (3) Tiraboschi *Stor. dell. litter. Ital.* tom. IV.

(4) Notice de J. D. Lanjuinais, 1809.

(5) G. Napione *Dissertaz. sul' autore*, etc. p. 389-392.

(6) *Ibidem*, pag. 393.

Mais, 1° le bruit d'une tradition sur un individu dont on n'a cessé d'affirmer l'existence, en même temps que le lieu de son origine, sans la prouver davantage, qu'est-ce autre chose qu'un bruit accrédité aux diverses époques de la contestation, depuis Cajetan et Valgrave, les pères de la famille, comme les promoteurs du nom de ce personnage? Ils produisirent, en effet, aussitôt après la découverte du manuscrit d'Arone, une famille de Gessen donnée comme très-réelle dans une maison de *Gessate*, à Milan (1). Ils reconnurent ensuite une famille de Gersen dans celle de *Garzone* à *Cavaglia* (2), d'après le titre d'un manuscrit sous le nom de ce Jean de *Canabac*, qu'ils dirent être le Jean *Gersen* du manuscrit de Mantoue. Les écrivains qui sont venus après eux, ont été l'écho des mêmes mots. Une tradition, qu'on recueille enfin sur le lieu, et qui a dû être le fruit de l'opinion propagée par l'influence de religieux jaloux de l'honneur de leur ordre, peut-elle être regardée comme existant réellement, si l'on ne prouve point qu'elle est antérieure à l'époque de la contestation? Et ne faudrait-il pas que quelques actes dans la famille indiquassent un commencement de preuve, une filiation présumée, qui remonterait à un frère, ou à un oncle de l'auteur religieux? En n'admettant, si l'on veut, qu'une

(1) *Verissimum est familiam de Gessen, vel de Gessate. Mediolani inter nobiles fuisse.* Cajetan. *Apol. ann.* 1616, p. 27.

(2) *Cavagliano oppido (propè Vercellas) Joannis Gersen posterì feruntur superesse vulgò Garzone nuncupati.* Valgrav. *Præmonit.* 1639, §. 2.

rumement vague, mais ancienne, les premiers historiens Verceillois, plus près de son origine, n'eussent pas omis d'en parler. Ils se sont tus (1) : donc elle a commencé postérieurement. Au fond, s'il y avait eu véritablement une tradition, elle eût existé dès sa source, elle se fût perpétuée dans l'ordre, dans la famille des bénédictins. Or, l'un des plus anciens historiens de cet ordre, l'abbé Trithème, nomme bien un Jean Scot, abbé de Verceil, mais il ne parle point de Gersen (2). Ajoutons que si un auteur de ce genre eût fleuri parmi les bénédictins, il serait bien étrange que ceux de France, organisés par l'un des bienfaiteurs de Verceil, l'eussent ignoré, et que les mêmes qui ont réclamé dans la suite pour Gersen, eussent fait jadis des instances auprès de l'éditeur flamand des œuvres de Kempis, pour y placer en tête le texte de l'Imitation donné vulgairement à Gerson (3).

(1) La notice chronologique des écrivains du Piémont, par F. Aug. de l'Eglise, imprimée à Turin en 1614, et que plusieurs ont confondue avec celle du même auteur qui a paru trente ans après dans le cours de la contestation, ne mentionne aucun personnage du nom de Gersen, ni même aucun écrivain ancien sous le nom de *Jean*. Voyez ci-après pag. 237, not. 1.

(2) *De Viris illustribus ordinis Sancti Benedicti*, lib. II, cap. 46.

(3) Les moines de Saint-Germain des Prés n'étaient point alors proprement de la congrégation ou de la réforme dite de Saint-Maur; mais ces anciens religieux de l'ordre de Saint-Benoît avaient reçu leur règle de ce même Saint-Maur, son disciple, fondateur de l'abbaye de Saint-Etienne de Verceil. L'édi-

2° La note alléguée où le personnage en question est désigné parmi les religieux de Saint - Etienne de Verceil, lorsque néanmoins on ne certifie ni la teneur, ni l'âge de cette note, ni l'époque où elle a été trouvée (1), et lorsqu'elle est démentie d'ailleurs, comme on le verra, par un témoignage contradictoire, que peut-elle être encore si ce n'est une annotation faite sur les lieux dans le cours de la contestation? Elle correspond à une autre note semblable, tracée sur un exemplaire d'une édition de 1501 (2), qui de même n'a point été produit par le parti intéressé, et qui a servi à faire du religieux un abbé de Verceil. L'une et l'autre, au fond, se rapportent à ce même Jean (Scot), antérieur il est vrai au treizième siècle, mais auquel il fallait bien ramener les noms offerts par les manuscrits d'Arone et de Mantoue. Cet abbé Jean, déterminé, comme on l'a vu, par Trithème, quant au lieu et à l'ordre, mais laissé indéterminé par J. B. Modène (3),

tion de Badius, citée ci-dessus pag. 230, not. 2, a été faite en partie à leur prière.

(1) Celui qui l'a transmise, dit simplement avoir rencontré une note parmi quelques papiers qui concernaient ce monastère : *Ebbe a dirgli di aver trovato tra alcune carte già spettante al monastero pre-detto una nota*, etc. (Dissertaz. sul' autore p. 393.)

(2) *Vid. Relationem Gabrielis Naudæi de hac editione Venet. 1501*, etc. apud J. Frontonem ed. de *Imitatione Christi* ann. 1649.

(3) *Florebat studium Vercellis sub magno lectore qui erat Joannes Scotus abbas cum canonicis discipulis*. Voilà tout ce que rapporte J. B. Modène, dans son histoire de Verceil. Voyez la lettre citée dans le *Deductio critica*, p. 312.

a été dénommé *Jean Gersen*, abbé de *Saint-Etienne de Verceil*, quoique distinct de Jean Scot, par François Augustin de l'Eglise, d'après Valgrave et Constantin Cajetan (1). Et c'est ce que Bellini et Rossotti ont ensuite répété (2). Sont-ce là les nouvelles raisons ajoutées ou substituées aux premières conjectures? Et parvient-on enfin à donner une patrie, et avant tout l'existence à ce personnage, toujours supposé et jamais prouvé?

Qu'un titre vraiment ancien eût pu jusqu'aujourd'hui échapper à toutes les recherches, certes la découverte d'un tel titre n'eût pas manqué d'être constatée sur les lieux par l'historien moderne de Verceil, au soutien de sa tradition; elle l'eût été par l'exact et savant descripteur du manuscrit d'Arone, à l'appui de l'ancienneté de ce manuscrit; car c'est en matière de faits qu'un seul titre positif l'emporte sur toutes les preuves négatives opposées. Mais ici, faute d'un tel document, l'autorité contraire d'une seule lettre, datée de

(1) *S. R. E. Cardinalium, Archiepiscoporum, Episcoporum et Abbatum Pedemontanæ regionis chronologica Historia*, auctore D. Franc. August. ab Ecclesia, episcopo Salutiensi, *Taurini*, 1645, in-4°. La liste chronologique *di tutti li scrittori Piemontesi*, publiée par le même en 1614, et où il n'est nullement question de Gersen, a été confondue d'après le P. Ghiotti avec cette histoire, postérieure à l'époque de la contestation, et qui mentionne pour la première fois un abbé de ce nom dans la liste des écrivains du Piémont.

(2) Bellini *Vercell. Histor.* — Rossotti *Syllabus script. Pedemont.* ann. 1667.

Vercell (1), attestant que l'on ne trouve d'indice, à aucune époque, d'un abbé Gersen, ni même, pendant le treizième siècle, d'un abbé du nom de Jean, suffit pour détruire et l'assertion d'une note sans authenticité, et l'allégation d'une vaine tradition, et l'inscription faite d'un personnage hypothétique par l'évêque de Saluces sur la liste des bénédictins du Piémont.

Mais, dit M. Napione dans sa nouvelle Dissertation (2) où il invoque les autorités et semble récuser celles que rapportent Ghesquières et Desbillons contre l'existence de Gersen, « il serait à » désirer qu'en citant une telle lettre écrite de Ver- » ceil, on eût joint du moins à sa date le nom de son » auteur. Quel que soit, ajoute-t-il, l'écrivain qui » a osé porter ce témoignage négatif, ce n'a pas » été certainement le docte abbé Frova, celui à » qui on doit le renseignement de la note concer- » nant Gersen (3) ». — Eh bien ! cette attestation, cette lettre dont Desbillons a négligé de nommer l'auteur, est précisément de l'abbé Joseph Frova, ancien chanoine de Latran, retiré alors dans un âge avancé à Vercell. Ce n'est pas tout encore ; ce qu'il écrivait en 1760 et 1761 à son confrère prévôt de Polling en Bavière, il le confirme pleinement dans une lettre adressée en

(1) Lettre de 1761, citée par Desbillons, *Disputatio crit.* p. 30.

(2) *Dissertaz. sul codice di Arona*, 1811.

(3) *Il letterato Piemontese che non temette di spedire questo attestato negativo... certamente non fu il dotto abate Frova*, etc. *Dissertaz. sul codice di Arona*, pag. 120.

1762 au chanoine Amort. Il rapporte même des actes authentiques du treizième siècle, où les religieux, soit de Saint-André, soit de Saint-Etienne de Verceil, sont dénommés, et où aucun ne comparait sous le nom de Gersen. Cette correspondance formelle, consignée dans le *Deductio critica* et dans le *Moralis certitudo* d'Amort (1), ne détruit-elle point l'ancienneté prétendue comme l'autorité purement verbale d'une note qui n'est ni rapportée directement, ni ultérieurement attestée?

Reproduction du manuscrit d'Arone, et des autorités à l'appui.

Reste la pièce la plus anciennement débattue, le seul titre que l'on ait pu produire jusqu'ici, et dont on se sert pour recommencer la discussion. Les premiers indices, d'après lesquels l'esprit s'est une fois déterminé, sont ceux où il finit par revenir, et d'où il part toujours. Ainsi le manuscrit d'Arone, retrouvé à la bibliothèque de Turin, sortant de nouveau des ténèbres (2), est représenté comme le titre ancien, le titre capital; et l'on continue d'y rattacher, quoique sans aucune corrélation, les divers titres qui ont servi à le

(1) *Epist. D. Joseph. Frov. ad Francisc. Toepfl. Præpos. Polling. in Deduct. crit. p. 260 - 266. Ibid. p. 310 - 319. — Epist. ejusd. ad Euseb. Amort, Decan. Polling. in Moral certit. p. 68, 69.*

(2) *Tratto a nuova luce dalle tenebre, in cui giaceva. Dissertaz. sul codice di Arona, p. 92.*

déterminer ; car , indépendamment des variantes du nom propre , la qualité vague (*abbatis*) qu'il porte sans autre indication , est susceptible d'un sens d'autant plus étendu , qu'elle se réduit ainsi à une pure qualification (1).

Ce manuscrit , sur lequel un *Concile de savans* (suivant l'expression rappelée d'après dom Thuillier) eût bien pu porter une décision affirmative , a simplement *paru* , aux savans français assemblés en 1687 , *n'avoir pas moins de trois cents années* (2).

Nous n'examinerons pas si le procès-verbal où leurs signatures , sur deux colonnes , et d'encre différentes , se trouvent inscrites , a pu être délibéré de concert dans une assemblée sans président , et dont l'acte , rédigé au monastère même de Saint - Germain , n'a point été rendu public. Nous observerons seulement que , pour peu qu'on veuille déduire du nombre d'années présumé , ce que la confiance ou la prévention a pu faire ajouter à l'âge du manuscrit d'Arone , ce manuscrit ne remonterait guère encore au-delà de l'époque qui a suivi celle du concile de Constance ; et cette époque n'est pas assez élevée pour que l'ouvrage déjà transcrit , n'eût pu être dès-lors attribué à Jean Gerson , avec la qualité d'*abbé* qui lui

(1) Voyez la description de ce manuscrit , p. 396 de la première Dissertation de M. Napione.

(2) *Quæ scriptura non videtur inferior annis trecentis*. Ce sont les termes mêmes du procès-verbal de 1687 , dont nous avons sous les yeux l'original que nous publierons dans la notice des manuscrits placée en tête de notre édition latine.

était acquise à plus d'un titre (1). Ce temps est positivement celui où se répandait et se multipliait le livre de l'Imitation, dont le manuscrit le plus anciennement daté, en Allemagne, est de 1421 (2), et en Italie de 1436 (3). Le nom de Gerson s'y trouve, dans le premier, en tête de l'ouvrage de *Consolatione Theologicæ*, achevé par Gerson peu après sa retraite du concile, en 1418; et après ce traité vient immédiatement l'Imitation.

Pour que le manuscrit d'Arone eût pu se rapporter par son titre à un personnage homonyme distinct, il faudrait qu'il portât des caractères d'une grande antériorité de temps, qui rendît tout synchronisme impossible; ou du moins faudrait-il que le jugement de nos savans, sur ce manuscrit, n'eût pas été infirmé par d'habiles

(1) Comme chancelier de Paris en 1394. — Doyen de Bruges en 1400. — Abbé commendataire dès 1405, de la cure de Saint-Jean en Grève, dont l'église cloîtrée était une dépendance du monastère de Saint-Nicaise de Meulent. (V. J. Juvénal des Ursins, hist. de Ch. VI, sous l'année 1413, fol. 128, et Lebeuf, Descript. de Paris, tom. I, part. 1, pag. 138.) — Enfin, orateur au concile de Pise en 1408, et au concile de Constance en 1415. La qualification d'abbé, sans autre désignation, était donnée aux commendataires et aux séculiers; et selon Laurent Bouchel en sa Somme, et Lelio Zecchi, en son livre de Republ., *Ecclesiarum sæcularium Rectores, seu dignitatem habentes in Ecclesiâ sæculari, Abbates dicuntur.*

(2) Ms. de l'abbaye de Melck, dans l'Autriche, où Gerson s'était réfugié de 1418 à 1420. Voy. pag. 226, not. 3.

(3) Ms. de la bibliothèque de Sainte-Justine, à Padoue.

diplomates du pays. Mais si l'on considère la qualité locale ou spéciale des juges, plutôt que le nombre des autorités en général, combien un seul savant expert italien, dans l'examen d'un manuscrit d'Italie, ne devra-t-il pas l'emporter sur des littérateurs savans sans doute, mais étrangers à l'Italie (1)! Ainsi, quand l'opinion des bibliographes Assemani et Foggini (2), des abbés Bianchini (3), Savoldi, Doneda et Padaldi (4), qui ont jugé le manuscrit d'Arone inférieur à 1400, d'après un *specimen* calqué sur ce manuscrit; quand celle des savans comtes Simonetta et Silva, et des pères Casati et Musca (5), qui l'ont jugé ainsi d'après le manuscrit même, ne serait pas déjà d'un assez grand poids dans la balance critique, quelle prépondérance n'y donne pas l'autorité du P. François-Antoine Zaccaria, reconnu par M. Nاپione lui-même comme le littérateur le plus versé dans la connaissance critique des manuscrits d'Italie (6)!

(1) *Judicium eruditorum indigenarum circa ætatem manuscriptorum patriorum præferendum*, ait auctor *de Arte critica*. Vid. etiam D. Trombelli *Arte di conoscere l'età de' codici*, Bologna 1756.

(2) Gardes de la bibliothèque du Vatican.

(3) Joseph Bianchini, de la congrégation de l'Oratoire de Rome.

(4) Benoît Savoldi, Charles Doneda et François Padaldi, de Brescia.

(5) J.-B. Musca, bibliothécaire, et Antoine Casati, de Milan.

(6) *Versatissimo nella critica e nella cognizione de' caratteri antichi de' mss. d'Italia*. Dissertaz. sul codice di Arona, pag. 97.

Mais dans quel écrit ce savant a-t-il porté un tel jugement, va demander M. Napione ? Est-ce dans ses *Excursus litterarii per Italiam*, où il ne parle du manuscrit d'Arone que pour rappeler ce qu'en ont dit Bellarmin et Mabillon (1) ? — Non ; c'est dans la correspondance relative à son *Voyage littéraire* (2) ; c'est dans une de ses lettres, communiquée par le P. Suardi, abbé de Sainte-Marie de Milan, au doyen de Polling, et publiée par ce dernier en 1764. Le P. Zaccaria y déclare que le manuscrit d'Arone est bien certainement du quinzième siècle ; ce qui peut, dit-il, se déduire sûrement de l'écriture. Il ajoute qu'il le conjecture plutôt écrit vers ou depuis le milieu du quinzième siècle, qu'au commencement du même siècle (3).

Or, en matière générale de manuscrits, sans parler de la forme, plus ou moins ronde ou cursive, posée ou liée, du caractère, selon qu'il passe ou rétrograde de l'une à l'autre, quel est l'indice ou la marque qui distingue l'écriture propre à cet âge, et qui ne saurait convenir au quatorzième et encore

(1) *Ibid.* p. 97 et 98.

(2) *Iter litterarium*, de 1753 à 1757 (Venet. 1762, in-4°) faisant suite aux *Excursus litterarii*, de 1744 à 1752 (Venet. 1754).

(3) *Il codice di Arona è certamente scritto entro al quindecimo secolo, e questo è cio che dalla scrittura puo sicuramente didursi... Ma si avrei ad avanzare qualche congiettura, lo direi piu tosto scritto verso o dopo in mezzi del secolo XV, che sul principi del medesimo secolo.* F. A. Zaccariæ Epist. ad D. Abbat. Suard. in *Deduct. crit.* p. 77 et 78.

moins au treizième siècle ? C'est sans doute cette minuscule chargée d'abréviations, où les points superposés ont remplacé presque généralement les accens, lorsque la reproduction plus fréquente des manuscrits, rendant les signes de l'écriture plus prompts, a précédé de très-peu et amené l'invention typographique. De là cet axiome de l'auteur de l'Art critique (1) : *Codices in quibus frequentes extant abreviationes, non præsumuntur esse scripti ante sæculum XV* ; et cet autre de Mabillon même (2) : *A sæculo XV ineunte, littera i puncto insigniri cæpit, quanquam perseveravit, non tamen ubique, superpositi accentûs acuti usus*. Aussi les rédacteurs du procès-verbal de 1687 se sont-ils gardés de motiver leur opinion sur l'ancienneté du manuscrit d'Arone. Aussi Mabillon, quoiqu'il eût à sa disposition ce manuscrit avec celui de Bobio (3) dès avant 1686, époque de son retour d'Italie, jusque vers la fin de l'année 1687, date de l'examen de ces titres, n'a-t-il pas jugé à propos d'en donner le *specimen*, ni dans le *Musæum Italicum* (4), ni dans son Supplément à la Diplomatique (5). C'est que, rapproché du manuscrit dit de *Saint-Germain* de 1460, qui porte le nom de *Jean*

(1) Euseb. Am., *de Arte criticâ*, part. 4, §. 6.

(2) *De Re diplomaticâ*, lib. 1, pag. 53, Paris, 1681, in-fol.

(3) Ms. du monastère de St. Colomban à Bobio.

(4) *Mus. Ital.* Paris, 1687, in-4°.

(5) *Supplementum de Re diplomaticâ, cum novis speciminibus*. Paris, 1704, in-fol.

Gerson, et dont Mabillon avait donné un *specimen* en 1681 (1), le manuscrit d'Arone, ainsi que celui de Bobio, n'eût point paru supérieur au manuscrit de Saint-Germain; et au contraire, d'après l'analogie des signes caractéristiques dont nous avons parlé, l'un et l'autre s'y seraient rattachés par le nom et par l'âge.

De quelques Manuscrits secondaires rapportés au soutien du titre principal.

Afin de combattre l'induction tirée de ce synchronisme, remarqué par Apostolo Zeno (2); d'un côté, M. Napione a recours à un parallèle fort ingénieux des deux âges de la calligraphie avec les divers temps de l'architecture, qui, aux époques du déclin et de la renaissance de l'art, en passant du romain au gothique, ou en revenant du gothique au romain, paraissent se ressembler (3). C'est ainsi qu'il compare le manuscrit d'Arone, sous le rapport du caractère, à un manuscrit de Pistoie de la fin du treizième siècle (4). Cependant il ne produit point de copie figurée de ces manuscrits, quoiqu'un modèle de celui d'Arone si fidèlement retracé selon lui par Louis Costa (5), outre

(1) *De Re diplom.* tab. 15, n° 10, pag. 373.

(2) *Ad Fontanini Eloq. Ital.* tom. II, Venet. 1753, in-4°.

(3) Préface *della Dissertaz. sul codice di Arona*, pag. xxj.

(4) *Ibid.* pag. xxij.

(5) Même Dissertation, pag. 98, note 1.

le *specimen* déjà connu, exécuté avec soin à Milan et certifié exact (1), eût pu fournir, à côté de celui du manuscrit de Pistoie, un terme de comparaison. Mais l'eût-il fait, la multiplicité reconnue des abréviations et des points dans l'exemplaire du manuscrit d'Arone, eût toujours établi à cet égard une disparité sensible, qui n'eût pas permis de confondre les deux époques.

D'un autre côté, ne pouvant prouver la différence réelle des noms de *Gersen* et de *Gerson* par l'intervalle des *temps*, on voudrait l'induire de la distance des *lieux* : on oppose, ou plutôt l'on suppose un grand nombre de manuscrits de diverses régions, sous la dénomination de *Gersen*, dont les copistes, dit M. Cancellieri, n'auraient pu s'accorder entre eux pour dénaturer ainsi tous à la fois le nom de *Gerson* (2). Mais, dans le fait, ce bibliographe, si abondant en citations, ne peut citer que trois ou quatre manuscrits de ce genre, et tous ou presque tous de la même contrée d'Italie, allemande ou lombarde (3).

(1) Voyez *Deduct. critic.* pag. 75, 78 et 79.

(2) *Come possa esser seguita questa depravazione in tanti mss. . di luoghi tanto diversi; quasi che tutti i loro interpolatori fossero convenuti, a guisa de' LXX interpreti?* Dissertaz. pag. 298 et 299. L'objection que se faisait et à laquelle répondait Dupin (*Hist. des Controv. eccl.* part. 2, pag. 641), M. Cancellieri s'en empare, l'exagère et laisse de côté la réponse.

(3) Mss. de Mantoue, de Bobio, de Parme, de G. Sluze, sans qualité ajoutée au nom. Seulement l'épithète STI (ou SANCTI) *Johannis*, du manuscrit de Parme, a fait mettre, par Gabriel Bucellini, dans

Quels que soient donc les motifs tirés ou de manuscrits qui portent un nom sans qualité, ou de titres qu'on prétend désigner la patrie, le lieu, l'état, la dignité, et qui ne portent point de nom (1), l'on ne saurait parvenir à l'aide d'aucun de ces titres, à lier la qualité de religieux ou d'abbé de Verceil au nom de Jean Gersen; et en les rapportant, on n'établit pas plus dans ce personnage, sans qualité déterminée, un auteur distinct de J. Gerson, que Ghesquière et Desbillons n'ont pu établir dans Thomas à Kempis un auteur de l'Imitation, distinct du transcripteur, en citant, soit un manuscrit de Hollande donné, au défaut de celui de Kirkem, pour être la copie ancienne de l'autographe original (2), soit le manuscrit de Louvain,

son Ménologe, sous le 5 des calendes de décembre, Jean Gersen au nombre des Saints. Mais ce titre ne pouvait s'adresser qu'à un homme connu, à celui que Lyon et les contrées voisines honoraient d'un culte public. Voyez le *Martyrologium gallicanum* d'André du Saussay, cité ci-après pag. 256, not. 2.

(1) Ms. d'Allemagne, anonyme, avec le prénom seul de *Johannes*, et interlinéairement la dénomination de *Canabaco*. — Ms. de Cave, anonyme, avec l'effigie d'un moine (comme le manuscrit de Mazarin, avec celle d'un chanoine régulier, et le manuscrit de S. Michel de Venise avec celle d'un chartreux). — Enfin une note aussi anonyme, écrite sur un exemplaire d'une édition de Venise de 1501 sous le nom de Gerson, note connue seulement depuis l'époque de la contestation commencée, et portant : *Hunc librum non compilavit Gerson, sed Johannes* (Naudé lisait *Thomas*)... *Abbas Vercellensis*...

(2) Voyez la Dissertation de Ghesquière (Paris, 1775) sur la découverte d'un manuscrit trouvé en

présenté comme cet autographe, et de même, anonyme et sans date (1).

Hollande, et annoncé comme authentique et très-ancien : tout s'y réduit à l'addition d'une note marginale qui mentionne simplement un nom, ainsi qu'une date de transcription de l'ouvrage, mais qui n'est ni datée, ni signée, et qui peut se rapporter à tout autre manuscrit de l'Imitation. Cette note, d'une main différente, et d'une encre plus noire, paraît postérieure, non-seulement à la copie du texte entièrement ponctuée et sur papier fin, mais au temps où le livre, sans titre dans les manuscrits flamands, a pris le nom d'Imitation, sous lequel il est désigné par l'annotateur.

[C'est à la demande de M. Van Praët, conservateur de la bibliothèque impériale, que ce manuscrit m'a été communiqué par son possesseur actuel, M. Van Hullem, recteur de l'académie de Bruxelles. Je dois particulièrement à M. Demanne, employé en chef à la même bibliothèque, et censeur impérial, la connaissance du savant bibliographe bruxellois qui m'a envoyé en même temps un manuscrit des chartreux de Bruges, sur vélin, sans points ni accents, et comparativement plus ancien.]

(1) Desbillons (*Disput. critic.* p. 34) conjecturait que le manuscrit de Louvain devait être le type de la copie inconnue de Kirkem, d'après le nombre des livres et la ressemblance supposée d'un *specimen* de ce manuscrit in-8^e avec le Missel in-folio copié par Thomas en 1417. (C'est par erreur que dans la Dissertation de M. Cancellieri, pag. 294, ce Missel se trouve indiqué sous la date de 1439, qui est celle de la transcription de la Bible.) Mais l'auteur de l'Origine de l'Imprimerie dans la Belgique (tom. II, pag. 177) va plus loin que Desbillons ; il affirme ce

Quant aux remarques bibliographiques dont l'érudition distingue la Dissertation de M. Cancellieri, qui n'est souvent au fond qu'un extrait annoté de celle de M. Napione sur l'auteur de l'Imitation, elles pourraient, avec plus de choix et d'ordre, être utiles à l'histoire littéraire, soit de l'ouvrage, soit plutôt des choses ou des personnes qui s'y rapportent. Mais elles ajoutent très-peu à la question pour *Gersen*; et elles administrent, au contraire, de nouveaux titres en faveur de *Gerson* (1).

La description raisonnée du manuscrit d'Arone,

que ce jésuite n'a fait que présumer: il donne comme daté de 1417 le manuscrit de Louvain.

M. Napione au contraire doute que ce manuscrit et ses deux apoglyphes, où ne se trouve point le quatrième livre (*du Sacrement*), soient antérieurs au seizième siècle; il paraît croire que ce livre aurait été retranché par les copistes protestans, comme il l'a été par l'éditeur Castalion: mais l'on ne saurait, surtout ici, conclure d'une édition aux manuscrits. Un tiers des mss. anciens de l'Imitation n'a que les trois livres, et plusieurs même sont datés de la première moitié du quinzième siècle. Le ms. de Sirmont, invoqué comme ancien par M. Napione, a aussi le même nombre de livres, disposés comme dans le texte de l'ouvrage français très-catholique de la *Consolation intérieure*, en trois livres, publiée dès 1500 et même bien auparavant. M. de Liere, littérateur modeste et éclairé, qui m'a beaucoup aidé de ses communications et de ses conseils, en possède une édition très-ancienne, que M. Barbier rapporte à 1486. Voyez l'article *Consolation intérieure*, p. 115.

(1) Voyez, pag. 298 - 303 de la Dissertation de M. Cancellieri, une notice, en 5 pages, d'éditions du quinzième siècle, sous le nom de *Gerson*.

dont M. Napione, dans sa première Dissertation, donne simplement une notice (1), qu'il développe et motive dans sa seconde (2), serait plus directement utile à l'objet de la discussion, si des vues nouvelles sur le caractère connu et principal de ce manuscrit pouvaient résulter d'un examen particulier et ultérieur des détails.

Ces dissertations, au surplus, dans les motifs allégués pour Gersen, si ce n'est peut-être dans quelques points ci-dessus discutés, n'ont pu que reproduire ou étendre les conjectures déjà publiées par les écrivains de diverses contrées au dix-huitième siècle, par Valsecchi en 1724 (3), par Valart en 1758 (4); et par Ange Mœrz en 1760 (5). Mais Eusèbe Amort avait successivement réfuté l'opinion de ces mêmes écrivains, renouvelée en Italie d'après Cajetan, en France d'après Delfau, en Allemagne d'après Erhard (6). Il doit donc suffire en général d'opposer aux nouveaux dissertateurs les écrits du même Amort (7),

(1) *Dissertaz. sul' autore*, pag. 395 - 400.

(2) *Dissertaz. sul codice di Arona*, p. 103 et seq.

(3) *Giovan. Gersen sostenuto autore*, etc. Voyez pag. 232, note 2.

(4) Dissertation française à la suite de l'édition latine de l'Imitation, Barbou, Paris, 1758; la même, revue, ainsi que l'édition, en 1764.

(5) *Dissertatio critica*, etc. auctore Angelo Mœrz, benedictino Schyrensi, Frisingæ, 1760, in-8°.

(6) Voyez les Dissertations de ces auteurs, indiquées sous les dates de 1644, 1674 et 1724, dans le Catalogue précédent des ouvrages sur la Contestation.

(7) Entre autres, l'*Informatio de statu controver-*

qui leur a répondu d'avance, et auquel on n'a pas répliqué.

A cette occasion, seulement, nous opposerons à l'édition de Valart, consacrée par les presses de Barbou, reproduite par les types de Didot et de Bodoni (1), et louée par MM. Napione et Cancellieri, l'édition de Beauzée, sortie des mêmes presses (2), et confondue sous le rapport du texte, d'après la Préface de l'éditeur stéréotype vulgaire, avec l'édition de Valart (3). Il est bien juste de l'en distinguer, lorsqu'elle a concouru, avec celle de Desbillons, comme l'observait le judicieux bibliographe Mercier de S. Léger (4), à rétablir le texte général que Valart avait altéré.

sic, Augustæ 1725, in-12. — *Johannes è comitibus de Canabaco oriundus*, 1760, in-8°. — *Deductio critica*, 1761, in-4°. — *Moralis certitudo*, 1764, in-4°. Voyez l'indication des autres ouvrages du savant Amort dans le Catalogue précédent.

(1) *Libri 4 de Imitatione Christi*, Paris, (Didot junior) 1788, in-4° max. — *De Imit. J. C. libri 4*, Parmæ, Bodoni, 1793, in-fol.

(2) *De Imit. Chr. lib. quatuor, edente Nicolao Beauzée*, Barbou, 1787, in-16, et 1789 in-12.

(3) Voyez en réponse aux *Remarques critiques* de l'auteur de la Préface, notre défense de l'édition latine de Beauzée, dans le *Journal des Curés*, année 1809, numéros 121, 141 et 157. — Voyez aussi l'article du rédacteur, M. de Villenave, ann. 1810, n° 144, sur la préface où l'éditeur renouvelle et perpétue l'assertion de l'infidélité prétendue de Beauzée.

(4) *Année littéraire*, 1788, n° 4.

§. III.

OBJET DE LA QUESTION A DISCUTER , ET DES
RECHERCHES SUR L'AUTEUR.

NOUS n'avons pas prétendu remettre aux prises les partisans de Gersen et ceux de Kempis, que nous écartons également. Mais ce qu'on a pu remarquer, c'est que les objections, de part et d'autre, ont toute la force de preuves directes. Dans le cours de ce long procès, chacun des défenseurs prouve très-bien que sa partie adverse a tort, tandis que l'un ou l'autre n'établit que sur de faibles moyens son propre droit. Il en résulte qu'ils ont tort tous les deux. Mais l'on a vu pourquoi ce qui eût dû terminer la contestation, n'a fait que la perpétuer : c'est que les assertions ou les raisons affirmatives, en matière d'opinion, prévalent presque toujours, chez le vulgaire, sur les preuves négatives (1); c'est qu'en rejetant l'original prétendu pour proposer un titre purement nominal, et réciproquement, on a toujours affirmé, soit l'existence d'un personnage d'après des titres supposés plus anciens que les manuscrits du temps de Gerson, soit la qualité d'auteur d'après la supposition de manuscrits autographes antérieurs au recueil transcrit par Thomas.

(1) *Is humano intellectui error est magnus et perpetuus ut magis moveatur et excitetur affirmativis quàm negativis.* Bacon. Instaur. magna, lib. 3.

Cette double considération détermine l'état de la question : elle rappelle les principaux points que nous avons exposés, et doit servir à faire apprécier les motifs, plus ou moins spécieux, de l'un et de l'autre parti. Un examen plus détaillé d'une question aussi compliquée qu'étendue, nous eût forcés de nous occuper des questions corrélatives dans lesquelles elle se divise ; mais une telle discussion n'est point ici notre objet.

Si, après avoir terminé le travail d'une édition avec notes, revue sur les manuscrits, et d'une version française de l'édition nouvelle (1), nous nous proposons de traiter en détail les diverses parties de la question, ce doit être sans doute avec tous les développemens qu'elle exige, mais c'est en la renfermant dans ses données essentielles, comme dans les faits principaux auxquels elle se réduit. Ces données sont, en l'absence de titres directs et positifs, le caractère ou l'esprit de l'*ouvrage*, le témoignage des *manuscrits* et des textes qui s'y

(1) Malgré le peu de temps que me laissent mes occupations, le travail de l'édition latine, où les variantes principales des manuscrits au nombre de plus de 30, et d'autant d'éditions anciennes, sont discutées, avance vers son terme, ainsi que la version. Le texte latin, rappelé dans celle-ci, indiquera textuellement les passages ou citations de l'Écriture, afin de remplir le vœu du savant et pieux Larcher, qui se proposait de donner, avec une édition du texte vulgaire, une assez ample indication de ces passages. Cette indication, qu'il m'a abandonnée, et qui était le résultat principal de son travail d'éditeur auquel il a renoncé, je l'ai beaucoup étendue, et je l'ai même augmentée des passages des Pères.

rappellent le plus, et le génie de l'auteur qui le suppose ou qui l'indique le mieux.

Lorsque, faute de manuscrits autographes reconnus, un si grand nombre d'éditions, même celles dites authentiques, ont entre elles des différences remarquables (1); une nouvelle traduction, entreprise après tant de versions (2), a dû nous conduire par degrés de la comparaison des leçons au travail de l'édition, ce travail à l'examen des manuscrits, et cet examen à la discussion du texte et des autorités. Ainsi, la question d'auteur se trouve ici nécessairement liée à celle du texte (3). L'objet de l'édition doit être de fixer les variantes du texte, par l'ouvrage même, à l'aide des manuscrits anciens, et d'après le caractère de l'autorité qui s'accorde davantage avec celui du livre. L'objet de la discussion, en terminant cette lutte si

(1) Voyez ci-dessus pag. 217, note 3.

(2) On peut voir d'un coup d'œil, dans le tableau chronologique de M. Barbier (inséré au *Journal des Curés*, année 1811, n° 92), et en détail dans sa Dissertation, à quel nombre s'élèvent les traductions françaises de l'Imitation, indépendamment du texte français ancien, sous le nom d'*Internelle Consolation*; nombre double au moins de celui des versions italiennes, dont on ne connaît guère qu'environ une trentaine.

(3) Ainsi cette maxime de Jean de Sarisbury (Policrat. prolog. 8) énoncée par l'auteur de l'Imitation, *Non quæras quis hoc dixerit, sed quid dicatur attende*, doit s'entendre ici relativement au texte général de l'ouvrage: mais quant aux différences particulières du texte, il faut connaître quel est le caractère de celui qui a dit cela, *quis hoc dixerit*, pour savoir ce qui est dit, *quid dicatur*.

long-temps prolongée entre la prévention toujours vieille et le préjugé sans cesse renaissant, est d'écarter cet esprit particulier qui influe sur les motifs de l'édition et qui distrait du but général de l'ouvrage.

Si, de part et d'autre, la question, depuis deux siècles, n'a pu faire un pas; s'il n'y a toujours au fond, de chaque côté, qu'un seul titre, où tout se réduit à une simple transcription, ou à une pure équivoque, il faut nécessairement en revenir au *statu quo ante controversiam*: cet état est celui de la possession ancienne, soutenue de manuscrits alors ignorés ou négligés, et depuis écartés ou méconnus par les contendans des divers ordres. C'est de là que nous devons partir. Mais nous ne montrerons point l'auteur dans des locutions partielles ou accidentelles, dans des expressions locales ou de copistes religieux (1), dans des phrases détachées ou courtes, et sans tournure, enfin dans des manuscrits isolés et disparates. Nous le chercherons dans cette uniformité textuelle de manuscrits de diverses contrées, produits sous le même nom; dans cette réunion de locutions idiotiques de divers pays, communes à tous les textes; dans cette suite de tours expressifs vulgaires, l'ame du style de l'écrivain, le caractère universel du langage. Nous le chercherons enfin dans ce qui achève de

(1) L'*Attende Cartusienses et Cistercienses* en est un exemple remarquable. Si plusieurs manuscrits offrent ces deux noms, d'autres n'en ont qu'un, ou même n'en ont aucun en particulier; d'autres substituent ou ajoutent de nouveaux noms, *Celestinos, Cluniacenses*, etc.

rendre le même livre propre pour tous, dans cet esprit de christianisme, si général et si pur, de tout l'ouvrage; dans ces maximes morales, résultat d'une connaissance profonde des hommes, jointe à cette simplicité d'expression et de doctrine, puisée dans l'abnégation de soi-même et des choses du siècle. Et en attendant que l'examen des titres recueillis ou demandés des diverses parties d'un vaste Empire, éclaire et fixe la discussion sur l'époque, la patrie, le nom de celui qui a composé un semblable ouvrage, nous devons le dire, plusieurs des qualités intrinsèques dont nous parlons, plusieurs circonstances de temps et de lieu, jointes à l'opinion la plus ancienne et la plus générale, énoncée par les manuscrits qui ont un nom et une date (1), concourent à réintégrer dans sa possession l'ancien titulaire français, dont la place n'a pu être que faiblement ou vainement remplie par le pieux chanoine régulier, ou le prétendu moine ultramontain.

A quel auteur, en effet, jusqu'ici, le livre si sage, si consolant et si chrétien de l'*Imitation de J.-C.*, paraît-il convenir au fond, sous plus de rapports et avec plus de vraisemblance, qu'à celui qui a mérité lui-même d'être ainsi qualifié à ces divers titres (2), comme ayant réuni à une grande connaissance de mœurs et de doctrine, une vive expérience des vicissitudes et des disgrâces, suivie

(1) Même par les manuscrits non datés, sous le nom de *Gersen*, que tout indique n'être réellement qu'un pur homonyme. Ajoutons les plus anciennes éditions de Flandres, d'Italie et de France. *Voy.* p. 216, n. 3.

(2) *Joannes Gerson, theologus inter cæteros maxi-*

d'un recueillement profond, et de l'exercice des vertus simples dans la méditation et la solitude, au sein de sa famille religieuse?

Il faut considérer en lui, non le Gerson de l'école, le théologien de la chaire de Navarre, l'orateur du roi et du clergé aux conciles de Pise et de Constance; mais le Gerson de *la chaire évangélique*, auteur de *l'Instruction des pasteurs*, écrite d'un style simple et même vulgaire pour tous les fidèles (1), le Gerson de *l'exil*, semblant promettre, après son traité *de Consolatione theologiæ*, un livre de Consolations d'un autre genre; enfin le Gerson de *la retraite*, composant pour des hommes simples, et traduisant pour les personnes pieuses ses écrits religieux (2): combien à

mè CONSOLATORIUS. (Gregor. Reisch, *ad privileg. ordinis Cartus.* edit. Basil. 1510.) — Valdè PIUS, valdè CONSOLATORIUS. (Godescalc. Rosemund. Lovan. Theolog. in *Confess.*) — CONSOLATORIUS et CHRISTIANISSIMUS doctor. (Jac. Wimpheling Spir. presbyt. in *Prolog. oper. Gers.*) — Titulo CHRISTIANISSIMI doctoris honestatus. (J. F. Pic. de Mirand. in *vitâ H. Savonarol.* tom. II, cap. 29.) — Nescias an SAPIENTIAM an PIETATEM eximiam illius magis debeas admirari, propter quas doctoris CHRISTIANISSIMI elogium PIQUE GERSONIS nomen adeptus est. Andreas du Saussay. Tull. Episc. in *Martyrol. Gallican.* ad 4 Id. Julii.

(1) *Instructio Curatorum et fidelium* (stylo ad captum eorum accommodato). *La même Instruction en françois, pour toutes qualites de gens, etc.*

(2) *Omne suum tempus impendit orando, meditando, componendo ... vitam ducens tam solitariam ut unum ex eremicolis crederes.* Epist. Fr. J. Gerson, ad F. Anselm.

cet égard le pasteur, ou le solitaire exilé ou reclus, dut être différent du théologien !

Sans doute des locutions mêlées d'expressions idiotiques demi-barbares, un latin inégal, quoique plus poli, se montrent encore dans ses écrits ascétiques. Mais ces idiotismes et cette barbarie se retrouvent dans l'Imitation ; et, réciproquement, des maximes, des phrases de ce livre, sur lequel il se tait (1), se rencontrent en assez grand nombre dans ses pieux opuscules, où elles ne paraissent pas être, comme chez l'écrivain flamand, des réminiscences de copiste. Le style des écrits de Thomas, tout en lieux communs détachés, et qu'on a crus tenir de la forme sentencieuse du premier livre, mais froid, énumératif, sans ellipse, et presque sans locutions idiotiques, qui sont l'ame du langage, est bien plus éloigné que n'est celui de Gerson, dans ses œuvres spirituelles, du style elliptique, animé, périodique et concis de l'Imitation : nous parlons surtout de cette partie principale, et la plus considérable, intitulée *de Consolatione internâ* ; c'est l'inscription ancienne et générale (2), conservée au livre français, sans

(1) Vid. Epist. *de Libris legendis ad Monachum Cartusiæ majoris*, etc. ann. 1426.

(2) A la vérité, dans un manuscrit de Buxheim de 1471, où l'ouvrage est donné à Gerson comme auteur, et à Thomas comme compilateur, et qui est le type de l'édition de Zainer, ce livre, appelé par quelques-uns (y est-il dit) *de Imitatione Christi*, paroît sous le titre de *Liber consolatorius*. Mais dans un ancien recueil manuscrit de Grandmont, que les copistes flamands paraissent avoir exploité en détail *pro pretio*, le nom est *Consolationes internæ* ; et c'est aussi celui d'un manuscrit d'Ensidlen, dont parle

titre de version, sous le nom de *la Consolation intérieure*, attribué au même auteur : ce second texte, plus développé, plus plein d'onction, assez semblable au français des œuvres ascétiques que Gerson a mises en langue vulgaire pour ses sœurs, n'annonce-t-il pas ce que le génie, ce que le zèle d'un père, pour ainsi dire, peut avoir fait, dans la composition du texte latin de *la Consolation intérieure*, pour ses frères qu'il affectionnait (1) ?

Aussi le célèbre Bossuet, cet autre défenseur, non moins docte qu'éloquent, de l'église de France, admirant sans doute dans Gerson, avec Sixte de Sienné, cette expression de la piété affectueuse

dom Calmet dans son *Diarium Helveticum*, pag. 52. Plus anciennement enfin, comme on l'a dit p. 227, not. 1, un Ms. des Chartreux de Villeneuve, avec lesquels correspondait Gerson, portait l'inscription générale, *Incipit liber de Consolatione internâ.*

(1) « Gerson disait à l'un de ses frères, que ja-
 » mais il ne s'était senti l'esprit plus net ni plus
 » vif ; et il avait depuis peu composé des opuscules
 » excellens, que ce même frère avait lus avec tant
 » d'avidité qu'il était tout enivré de leurs maxi-
 » mes. » *Mihi dixit sentire ingenium clarius et vi-*
vacius inesse tunc sibi quàm unquam antea ; et
nuper egregia scripsit opuscula, quæ tam avidè per-
legi, ut illorum doctrinâ inebriatus fuerim. Epist.
 frat. J. Cælest. de Opusculis J. Gerson. — Quoi qu'il
 en soit de ces écrits, il est certain qu'il avait com-
 posé pour leur édification, et à leur demande, des
 traités qui n'ont point été compris dans le Catalogue
 de ses Oeuvres, et qui étaient analogues à ceux de
 l'Imitation, si ce n'étaient les mêmes.

unie à la sublimité de la doctrine (1), le regardait-il comme bien digne d'avoir composé l'Imitation.

Que l'on achève, en effet, de comparer avec lui-même le docteur très-chrétien, dépouillant par degrés le théologien scolastique, dans l'ouvrage de *Monte contemplationis*, dans son traité de *Paupertate spirituali*, dans celui de *Parvulis ad Christum trahendis*, etc., l'on concevra comment le chancelier de l'église et de l'université de Paris a pu devenir un grand-maître de la vie intérieure, et en même temps un consolateur, un instructeur moral pour tous, comme on le vit à la fois, aux Célestins diriger les hommes mûrs et instruits, éclairer dans sa retraite domestique les simples fidèles, et, se faisant petit avec les petits, catéchiser les enfans à St.-Paul de Lyon (2).

(1) *Omnes divini amoris affectus habuit, et ex Domino hausit, admodum doctus et pius.* Sixt. Sen. apud Francisc Sales. *Vid. etiam* J. B. Bossuet, Défense de la déclaration de l'assemblée du Clergé de France de 1682, trad. en français (par M. le Roy), Amsterdam (Paris) 1745, t. III, p. 291 : « Enfin la » vie (de Gerson) fut si sainte, et ses écrits si édifiants, qu'on le crut auteur du livre plein d'onction qui a pour titre : *De l'Imitation de J.-C.* »

(2) *Fidei Christianæ rudimentis informando... parvulos in ædem Divi Pauli Lugdunensis quotidie cogere solebat.* Ex Gersonis vitâ, Ed. Opp. ann. 1606, et apud Ellies Dupin — Les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*, en 1726, n'ont pas dédaigné de consigner ce fait, rappelé par Rollin dans l'éloge de Marc-Antoine Hersan, professeur d'éloquence à l'université de Paris, dont il avait été le disciple. Ce pieux professeur, retiré à Compiègne, au sein de sa famille, s'était fait instituteur des enfans sur la fin de ses jours, à l'exemple de Gerson.

T A B L E
DES MATIÈRES.

AVERTISSEMENT.	p. j
DISSERTATION.	1
CHAP. I ^{er} . Notice chronologique des tra- ductions en prose de l'Imitation de J.-C.	2
CHAP. II. Des traductions de l'Imitation de J.-C., en vers français.	87
CHAP. III. Des traductions de l'Imitation de J.-C., en patois français.	98
CHAP. IV. Traductions de l'Imitation, à l'usage des églises protestantes.	102
CHAP. V. Ouvrages tirés de l'Imitation de J.-C.	104
CHAP. VI. De quelques traductions de l'I- mitation de J.-C., indiquées vaguement ou faussement par différens auteurs. . .	112
CHAP. VII. De l' <i>Internelle Consolation</i> .	115
CHAP. VIII. Des ouvrages qui portent le titre d'Imitation de J.-C.	127

TABLE

<i>Note</i> 1. Sur les plus anciennes et les plus belles éditions latines de l'Imitation de J.-C.	p. 129
<i>Note</i> 2. Sur S. Bernard, considéré comme auteur de l'Imitation de J.-C.	130
<i>Note</i> 3. Sur le danger de réimprimer un livre d'après la première édition. . . .	132
<i>Note</i> 4. Notice sur Michel de Marillac, un des traducteurs de l'Imitation de J.-C.	153
<i>Note</i> 5. Sur la traduction grecque de l'Imitation de J.-C.	155
<i>Note</i> 6. Eclaircissemens sur quelques passages de la <i>Suite des Réflexions</i> , etc. par Andry de Boisregard.	157
<i>Note</i> 7. Sur le pseudonyme Paul-Antoine de Marsilly.	140
<i>Note</i> 8. Sur le prénom Yoland.	144
<i>Note</i> 9. Comparaison de la traduction de J. Cusson avec celles de Port-Royal et de Gonnellieu.	145
<i>Note</i> 10. Parallèle du commencement des principales traductions de l'Imitation de J.-C., et du troisième livre de l' <i>Inter-nelle Consolation</i>	147

DES MATIÈRES.

AVIS au lecteur sur les Catalogues suivans	p. 151
Catalogue des ouvrages imprimés sur la contestation relative à l'auteur de l'Imi- tation de J.-C.	153
Catalogue des manuscrits relatifs au même objet.	207
CONSIDÉRATIONS sur la question relative à l'auteur de l'Imitation, et sur les dis- cussions qui la reproduisent.	
§. I. De la contestation élevée sur l'auteur de l'Imitation.	215
Possession ancienne de Gerson. — Faiblesse des réclamations pour Kempis. — Ma- nuscrit d'Anvers.	<i>Ibid.</i>
Remplacement de J. Gerson par J. Ger- sen, son homonyme, désigné au manuscrit d'Arone.	222
§. II. De la question renouvelée sur l'au- teur de l'Imitation.	229
J. Gersen écarté et reproduit. — Assertion d'une tradition et d'une note sur ce per- sonnage prétendu.	<i>Ibid.</i>
Reproduction du manuscrit d'Arone, et des autorités à l'appui.	239

TABLE DES MATIÈRES.

De quelques manuscrits secondaires rapportés au soutien du titre principal.	245
§. III. Objet de la question à discuter, et des recherches sur l'auteur.	252

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE

TABLE

DES AUTEURS

ET DES OUVRAGES

CITÉS DANS CE VOLUME.

A.

- A**DOLPHUS DE KEMPIS. *V.*
AMORT.
- AGUIRRE. (Joseph SAENZ D')
Prolegomena ed. Imit.
Christi, 182.
- ALBERGATI, (Nicol.) 231.
- ALEGAMBE. (le P.) *Biblio-*
theca, 12.
- ALEMBERT, (D') *Eloge de*
Choisy, 50.
- ALLATIUS. (Leo.) *Testimo-*
nium, 175. — Manuscrit
du Palatinat, 224.
- AMELOT DE LA HOUSSAYE.
Mém. hist. et polit. 50.
- AMORT. (Eusebius) *Ani-*
madversiones, 187. —
Anticrisis, 193. — *Ap-*
pendix, 194. — *De Arte*
criticâ (in *Philosoph.*
Pollinganá), 242, 244. —
Deductio, 194, 239, 243,
246, 251. — *Epist. crit.*
186. — *Joannes de Canab.*
192. — *Moral. Certit.*
197, 239, 251. — *Noti-*
tia, 194. — *Plena Infor-*
matio, 186, 250. — *Po-*
lycrates exauct., 188. —
Scutum, 187.
- ANDRY DE BOISREGARD,
(Nic.) médecin. Ré-
flexions, 47. — Suite, 49,
122 et suivantes. — Passa-
ges éclaircis, 137 et suiv.
- ANDRY, (A.) prêtre, frère
du précédent. Révision de
l'Internelle Consolation,
58, 121 et suiv. — Trad.
des psaumes d'Ant. roi
de Portugal, 124.
- ANGOULÊME (Jean, comte
D') Sa bibliothèque, 131.
Animadversiones, 180, 187.
- V.* AMORT et MABILLON.
- ANONIMO BENEDETTINO. *Let-*
tera, 199.
- ANTONIO. (Nic.) *Bibl. Hisp.*
98.
- Apologie pour Th. à Kem-*
pis, 174. *V.* HECELLES.

- ARAMBILLAGUE. (Le sieur d') Trad. de l'imitat. en basque , 99.
- ARCHER. (Nicolas L') Mandement , 57.
- ARCONNE. (Dom d') Mélanges , 231.
- ARGENSON. (René DE VOYER DE PAULMY d') Trad. de l'imit. *attribuée* , 42. *V. PAULMY.*
- M. Frudhomme dit , dans le tome XVIII de son *Dictionnaire universel* , que la traduction de M. d'Argenson n'a pas été imprimée ; cette assertion , un peu vague , se trouve réfutée par les témoignages contemporains que j'ai allégués.
- ARIAS. (Le P. Fr.) Imitation de J.-C. , trad. par Bouret , 127.
- ASSEMANI. (Etienne - Evodius) Catal. 79. — Son opinion sur le ms. d'Arone , 242.
- AUGER. (Le P.) Trad. de l'imit. *attribuée* , 14 , 113.
- AUGUSTIN. (S.) Ses confessions trad. par Æ. Hennequin , 18 ; — par P. du Mont , 19. — Prières tirées de ses Confessions , 72.
- B.
- BACON. (François) Son mot contre les assertions en matière d'opinions , 252.
- BADIUS. Edit. des œuvres de Kempis , 230 ; — de l'imitation , 236.
- BAILLET. (Adrien) Jugemens , 141. — Auteurs déguisés , *ibid.*
- BAILLY. (Le P.) Vie du P. Auger , en lat. et en fr. 14 et 15.
- BAIZÉ , (Le P.) 36.
- BALZAC , (Jean - Louis DE) 37.
- BARBIER. (Ant. Alex.) Dict des Anonymes , 142 , 143 — Tableau chron. 234.
- BARTHELEMY. (Le P.) Approb. de l'imit. 39.
- BATTEI. (Guill.) J. irlandais. *Appareios* , 222.
- BAUSSET. (M. DE) Hist. de Fénélon , 133.
- BEAUZÉE. Edit. de l'imit. 80 , 202. — Trad. de l'imit. 77. — Passages de sa trad. 85 , 149. — Fausse anecdote sur la prétendue trad. turque de l'imit. 78. — Son édit. opposée à celle de Valart , 251.
- BEDACETA. (*Fra Sabiniano*) *V. FAITA.*
- BELLARMIN. Son erreur sur l'origine du ms. d'Arone , 223.
- BELLEGARDE. (L'abbé DE) Trad. de l'imit 56 ; — de la Méthode pratique , *ibid.* — Catal. de ses ouvrages , 142.
- BELLERE , (Jean) imprimeur - libraire d'Anvers , est auteur de la traduction de l'imitation , qui parut à Anvers en 1565 et en 1572. *V. ma Dissertation* , p. 11 *et suiv.* Cette indication m'est fournie par François de Tol , dans l'avis au lecteur de son édit. de l'imitation , *ex latino latinior facta* , *Antwerpice* , J. Bellerus , 1575 ,

- in-16.* (Bibl. Mazarine.) Voici ses paroles : *quam etiam ob causam, quum Germanicè pridem, et Belgicè loqueretur, his proximè lapsis annis* (De Tol écrivait ceci en 1571) *ab ipso Bellerò Gallicè est versus* (Imitat. liber). Et en effet J. Bellere obtint en 1565 un privilège pour imprimer l'Imitat. de J.-C., tant en latin qu'en français. Il est probable que l'édit. française de l'Imitation, faite à Douay en 1595 par Baltasar Bellere, fils de Jean Bellere, n'est autre chose qu'une réimpression de la traduction de son père. *V. ma Dissert. p. 16.*
- BELLINI. *Hist. Verceil.* 237.
- BÉNÉDICTINS. (Les) Placet, 171.
- BENEDICTUS XIV. Mot rapporté par ce pape, 231.
- BERAULT. (M. l'abbé) Trad. de l'Imit. 82.
- BERNARD. (St.) *Floretus* fausement attribué, 227. — Imitation de J.-C. *attribuée*, p. 2 *et suiv.* 130. — Mss. de l'Im. sous son nom, 222.
- BEUIL. (Le sieur de) *V. LE MAISTRE.*
- BIANCHINI, (Jos.) 242.
- Bibl. hist. de la France, 15, 208.
- BICCHIERI, (Guala) fondateur de l'abbaye de Saint-André de Verceil, 233.
- BOILEAU-DESPRÉAUX. Lettre, 46.
- BOILEAU. (Jacques) *Disquisitiones duæ*, 51.
- BOIS. (Phil. GOIBAUD, sieur DU) Trad. de l'Imit. 46.
- BOISSY. (Le P. Gabriel DE) Contestation, 12, 25, 176.
- BOLLANDISTES, (Cabinet des) 217.
- BOLLANDUS. (J.) *Acta sanctorum*, 208. — *Præfatio ed. Imit. Chr.* 157.
- BONAVENTURE. (S.) Conférences, attribuées seulement depuis 1486, 222. — *Stimulus*, trad. en fr. par Gerson, 227.
- BORDE. (Alexandre DE LA) Itinéraire, 99.
- BOSSUET. (J. B.) Approbation, 105. — Accuse Fénelon, 132. — Défense, trad. par le Roy, 260.
- BOUDET. (Le P.) Lettre, 189.
- BOUHOURS. (Le P.) Critique, 40, 48. — Suite de ses remarques, *ibid.*
- BOUILLON. (Jean) Trad. de l'Imit. 13.
- BRETON. (François LE) Fontaine d'honneur, 118. *Brevis epitome. V. Peritia.*
- BREWER. (Henri) *Thom. Kemp. Biographia*, 180.
- BRIAL, (M.) 230.
- BRIGNON. (Le P.) Trad. de l'Imit. 54; — du Combat spirituel, 55. — A retouché les *Fondemens* (en 1697), 105.
- BRUNET. (M.) Manuel, 99.
- BUCCELLINI. (Gabriel) Mé-nologe, 247.
- BUSCHIUS. Chronique et Origines; ces deux ouvrages distincts, réunis par Res-

weyde sous une même date, 218. — Son témoignage incident pour Kempis n'est constaté par aucun ms. autographe reconnu, *ibid.*

C.

- CABALLERO. (M. l'abbé) *De typogr. Hispan.* 98.
- CAJETAN. (D. Constantin) *Concertatio pro J. Gersen*, 153. — *Eadem auctior pro J. Gersen*, 154. — *Apparatus*, 160. — *Responsio*, *ibid.*, et 225. — *Littera*, 165. — Ed. de l'imitat. 23, 232; — du *Peritia*, 31. — Produit une famille de Gersen à Milan, 234. — Une autre de Gersen à Cavaglia, *ibid.*
- CALMET. (Le P.) *Biblioth. Lorr.* 64, 177. — *Diar. Helvet. typis Ensiden-sibus*, ann. 1756, 259.
- CAMARET. (Le P.) *Le pur Christ.*, 127.
- CAMUS. (P.) Trad. de l'Imitation, 43.
- CANCELLIERI. (M. l'abbé) *Notizie*, 203, 215, 252. — Ses inexactitudes, 204. — Son erreur sur le nom de Schonin, 177; — sur le nom de Rossignol, 223; — sur une édit. de l'imit. 225; — sur la copie d'un Missel par Thomas Kemp. 247. — Son érudition bibliog. 249. — Il suppose un grand nombre de mss. divers sous le nom de Gersen, 246. — Titres qu'il rapporte, favorables à Gerson, 249.
- CANGE. (Du) Ed. des *Glossaria*, 210.
- CANTENAC. (De) L'occasion perdue, 93.
- CAPUA. (Camillus DE) *Testimonium*, 175. *Carpenteriana*, 92.
- CARRÉ (Thomas) Preuves en anglais, 159; — en français, 160. — *Repetitiones*, 173. — Ed. angl. de l'imit. 159.
- CASATI, (Ant.) jésuite de Milan, 242.
- CASTALIO. (Sebast.) *Interpret. Imitat. Christi*, 217.
- CASTEEL. (Gerard) *Liber controv.* 231.
- Catéchisme spirituel. *Voy. SURIN.*
- CHAS. (Dom) *Lettres*, 200.
- CHALVET. (P.) Edit. des poésies de Ch. d'Orléans, 131.
- CHASTELAIN. (L'abbé) *Vocabulaire*, 144. — *Martyrologe*, *ibid.*
- CHATEAUBRIAND. (M. DE) *Génie du Christ.* 201.
- CHAUDON. (M.) *Dict. hist.* 79, 93. — Note sur Pellegriin, 96.
- CHAUVET. (Dom) *Note*, 208.
- CHIFFLET. (Philippe) *Avis*, 161. — Copie de deux lettres, 172. — Edit. de l'imitation, 38. — Trad. de l'imitat. 37.
- CHOISY. (L'abbé DE) Trad. de l'imitation, dédiée au roi, et non à madame de Maintenon, 50.

- CLÉMENT DE BOISSY. L'Imitation de J.-C. par ordre de matières, 103.
- COISLIN. (DU CAMBOUT DE) Mandement, 62.
- COLLET. (P.) Bibliothèque, 73.
- Consolationes interne et de Consolatione internâ.* Titre ancien et général dans plusieurs mss. du livre de *Imitat. Christi*, 227, 258 et 259. Voyez *Internelle Consolation.*
- Contemptu mundi.* (De) Titre du *Dialogus novitiorum* de Thomas, et de l'Imitation, 216, 219.
- Contestation, (La) 176. V. BOISSY.
- CORBARIO. (Petrus DE) V. RENALUTIO.
- CORNEILLE. (P.) Trad. en vers de l'Imit. 87 et suiv. — Passages de cette trad. 111. — Passage de l'*Avis au lecteur* sur Gerson, 117, 229.
- COSMAS DE VILLIERS A ST. STEPH. (Fr.) *Bibl. Carmelit.* 221.
- CRAMER. (C. Fr.) Trad. de la *Descript.* de Valence, 99.
- CRESWELL, (Joseph) jésuite anglais. *Appareios*, 222. V. BATTEI.
- CROIX DU MAINE. (LA) Bibliothèque. franç. 113.
- CUSSON. (Jean) Trad. de l'Imit. 43. — A pillé Saci, 64. — Passage de sa trad. 85. — Phrases incorrectes, 137 et suiv. — Sa traduct. comparée avec celle de Saci et celle dite de Gornelieu, 145.
- CUSSON, (J. B.) fils du précédent, revoit la trad. de son père, et la publie avec les *Pratiques* de Gornelieu, 44.
- CUSSON, (Abel-Denis) fils du précédent. Ed. de la trad. de Corneille, 94.
- CYPRIEN. (S.) *Traité* trad. par M. de la Hogue, 81.

D.

- DACIER, (M.) 231.
- DANHAUSSER, (P.) éditeur des œuvres de Kempis, 230.
- DARU. (M. le comte) Possesseur d'un manuscrit contenant le *Dialogus*, etc., de *Contemptu mundi*, de Thomas à Kempis (en 4 livres), autre que l'Imitation, 216 et 217.
- DEBONNAIRE. (L'abbé) Tr. de l'Imit. 66.
- DELFAU. (Fr.) *Libri de Imitatione*, etc. 179.
- DEMANNE, (M.) 248.
- DENIS. (Michel) *Hist.* de l'impr. de Vienne, 10.
- DESBILLONS. (Le P.) Ed. de l'Imit. 76. — *Disput.* 219, 238. — Donne comme autographe original le ms. de Louvain non daté, 247, 248.
- DESMARETS. (J.) Trad. en vers de l'Imit. 96.
- DESNOS. (Nicol.) *Triumphus*, 175.
- Dictionnaire spirituel, 106.
- Dissertation, etc. V. GÉRY,

- GHESEQUIÈRE, GRANCOLAS,
LAMY. *Argumenta duo*, 174. V.
RAYNAUD.
- Dissertatiuncula*, 179.
Documenta, 196. Voyez
MÉRZ.
- DOLET. (Etienne) Son édit.
de l'*Internelle Consola-
tion*, 116, 119 et suiv.
- DONEDA, (Charles) 242.
- DRAUDIUS. (George) *Bibl.
exotica*, 12, 13, 14 et 16.
- DU C. (L'abbé LE) Trad. de
l'imit. 73.
- DUMAS. (L'abbé) Trad. de
l'imit. 48, 139.
- DUPIN. (Louis-Ellies) Hist.
des Controverses, ou Dis-
sertation, 7, 8, 183, 246.
— *Gersoniana*, 7, 8,
112. — *Dissertatio* lat.
183 — *Gers. opera*, 260.
- DUPUIS. (D. Fr.) Lettre,
230.
- DURANDI, (M.) 233.
- E.
- EERSPERG. (Fr. Conr.)
Ms. de l'imit. 221.
- EGLISE. (Fr. Aug. DE L')
*Catalogo di tutti li scrit-
tori Piemontesi*, où l'aut.
ne parle point de Gersen,
235, 237. — *Hist. chronol.*
où il en parle pour la pre-
mière fois, 237.
- Elémens de la perfection,
106.
- EPICTÈTE. Manuel, 111.
Epistola, 186. V. AMORT.
- ERHARD. (Thom. Aquin.)
Præfatio, 186. — *Poly-
crates*, 187. — Ed. de la
trad. lat. de l'hist. de D.
Thuillier, 185.
- EUSTATHIUS. (*Theophil.*)
- FABRE. (Dom) Catal. d'Or-
léans, 99.
- FABRICIUS. (Jean-Albert)
Biblioth. lat. med. 61,
112. — Son erreur sur la
trad. grecque de l'imitat.
135; — sur le nom de
Marsilly, 51 et 143; —
sur celui de Schonin, 177.
- FAITA. (*Don Petro*) *Sag-
gio*, 196.
- FARAUDI. (Prosper) *Certiss.
Argum.* 156.
- FELLER, (L'abbé DE) ex-jé-
suite. Jugement, 199. —
Dict. hist. 94.
- FÉNÉLON. Extrait de ses
œuvres, 111. — Maximes
des saints, 132. — Accusé
par Bossuet, *ibid.*
- FERRIERE. (Claude DE)
Recueil des Commentair.
210.
- FEVRE DE LEZEAU. (Le) Vie
ms. de Marillac, 28.
- FISCHER. Descript. de Va-
lence, 99.
- FLEISCHER. (M.) Bibliogr.
franç 82.
- FLEXIER DE REVAL. *Voy.*
FELLER.
- FOGGINI, 242.
- Fondemens de la vie spiri-
tuelle, 104. V. SURIN.
- FONTAINE. (Nicolas) Trad.
de l'im. 52. — Réflexions,
53. — Abrégé de S. Chrys.
140 — Trad. des homé-
lies du même, *ibid.* —
N'est pas l'auteur caché

- sous le masque de Marsilly, 140 *et suiv.*
- FONTENELLE. Son mot sur l'Imitation, 110. — Son opinion sur l'Imitation de Corneille, 92.
- FOSSE, (Thomas DU) 141.
- Une lettre sur ses ouvrages, que l'on trouve dans le Dictionnaire de Moréri, ne donne aucune indication qui puisse s'appliquer aux traductions publiées sous le nom de Marsilly: il n'est donc pas, comme le croyait Baillet, l'auteur caché sous ce masque.
- FRANÇOIS de Sales. (S.) Entretiens, 132. — Introduction, 105. *V SIXTE* de Sienne.
- FRANÇOIS de Neufchâteau. (M. le comte) Lettre, 94, 110.
- FRÉRON. Année littér. 71, 251.
- FRONTO. (J.) *Thomas vindic.* 158, 162. — *Refutatio*, 165. — *Epistol.* 166. — *Argumenta duo*, 174. — *Édit. Imit.* 163, 236.
- FROVA. (Joseph) Vie de Bicchieri, 233. — Lettres, 238, 259.
- FUNEZ. (Martin DE) *Methodus practica*, 30, 104. — Trad. en fr. par de Bellegarde, 30.
- G.
- GAILLARD, (M.) 133.
- GANNERON. (Dom) *Actio*, 208, 231. — *Vindiciæ*, 208
- GAUDIERUS. (Ant.) *De verâ Imit.*, 128.
- GAUTIER. (René) Trad. de l'Imit. *attribuée*, 20; — des traités de Kempis, *ibid.*
- GENCE. (M. J.-B. M.) Annonce de son édition latine avec notes, et de sa version de l'Imit. 86, 253; — d'une Dissertat. étendue sur l'auteur, 254. — Notice, 205. — Ses Considérations sur l'auteur, 206, 213 *et suiv.* — Défense de l'éd. latine de Beauzée, 205, 251. — Son opinion sur la version de Toulouse, 18; — sur celle de Marillac, 28; — sur l'*Internelle Consolation*, 116.
- GÉRARD - GROOT, ou le grand, 220.
- GÉRARD le jeune, *ibid.*
- GERSEN. (Abbé Jean) Imitation de J.-C. attribuée à ce personnage, principalement par les auteurs suivans, savoir par D. Cajetan, 153, 154, 168; — par Marillac, 22; — par Valgrave, 157, 158; — par Quatremaires, 163, 168; — par Valart, 76; — par M. Napione, 203; — par M. Cancellieri, *ibid.* — Homonyme de Gerson, 222, 256. — Mis à la place de Gerson, 225. — Ecarté et reproduit, 229. — Famille de Gersen et Titre allégués, 233 *et suiv.*
- GERSON. (Jean DE) Possesseur ancien et vulgaire de l'Imitation, 216. — Troublé dans sa possession d'auteur par la production qui a été faite de J.

Gersen, son homonyme, 226. — Mss. allemands ou lombards de l'Imitation, sous ce nom, sans qualité ou avec celle de chancelier de Paris, 224, 246, 247. — La qualification d'abbé jointe à cette dénomination, était bien acquise à Gerson, 241. — Anciens manuscrits et éditions de l'Imit. de diverses contrées, avec son attribution, 216, 221, 225, 249. — Editions anciennes et mss. où l'Imitation sous son nom n'est point suivie de son traité *de Meditatione cordis*, 225. — Titres qualificatifs du livre de l'Imitation, qui ont été donnés à Gerson, 256, 257. — Caractère ascétique de ses ouvrages religieux, depuis son exil et sa retraite, 227, 257. — Locutions et phrases de l'Imitation se rencontrent dans ces mêmes écrits, 258. — Imitation de J.-C. à lui attribuée, principalement par les auteurs suivans, savoir par des anonymes, 2, 3, 5, 14, 211; — par le P. Auger, 15; par le P. Girard, 32; — par Perez, 98; — par P. Corneille, 117; — par Lenglet du Fresnoy, 126; par Dom Faïta, 197; — par J. de Ste Beuve et Charles Labbé, 209, 230. — *Opera*, 260. — Son livre de *Consol. Theol.* semble promettre un au-

tre livre de Consolations, 226, 257. — *Epistol. ad diversos*, 227, 258. — *Instructio Curat.* en latin et en français, 257. — *De Laude*, 216. — Ses Traités de *Monte contemplationis*, de *Paupertate spirituali*, de *Parvulis ad Christum trahendis*, 260. — A traduit en fr. le *Stimulus* de S. Bonaventure, 227. — A commenté le *Floretus*, 227. — Ces deux ouvrages et d'autres traités n'ont point été compris dans le Catalogue de ses œuvres, 227, 259.

GERSON. (Jean de) Prieur des Célestins de Lyon, cru auteur de l'Imitat. comme son frère, 197. — *Epist.* 228, 257, 259.

GERSON, (Thomas de) petit neveu du chancelier. Ms. de l'Imit. 221.

GÉRY. (le P. André-Guillaume) Dissertation, 4, 76, 152.

GESEN, GESSEN ou GERSEN. Ms. de l'Imit. sous ces diverses dénominat. 223.

GUESQUIÈRE, (L'abbé) ex-jésuite. Dissertation, 4, 76, 198. — Manuscrit de l'Imit. 61. — D'après une note ajoutée à un ms. de Hollande, donne ce ms. sans date comme étant la copie ancienne de l'auto-graphe original, 247, 248.

GIRARD. (le P. Ant.) Trad. de l'Imitation, 31 *et suiv.* — Critiqué par l'abbé Goujet, 34, 35; — par

- l'abbé le Pelletier , 72.
 GIRARD, (Le P. J. B.) 32.
 GIRIN, libraire. Trad. de l'Imit. *attribuée*, 65.
 GOBET. Lettre, 198.
 GODESCARD. (L'abbé) Note, 200. — Ses inexactitudes, 143, 201.
 C'est le P. Ceillier qui a induit M. Godescard en erreur au sujet de Bulteau. Voy. l'Hist. des auteurs ecclésiastiques, t. XVII, fin de l'article S. GRÉGOIRE.
 GONNELIEU. (le P. DE) Pratiques et prières, 63, 77. — N'a point traduit l'Imitation, 64.
 GORSE. (Le P.) Trad. de l'Imit. *attribuée*, 113. — Ses ouvrages, 113, 114.
 GOUJET. (L'abbé) Bibl. ecclés. 216. — Observations, 32 *et suiv.* — Supplém. au Moréry, 52, 54, 58, 59, 142.
 GOURY. (L'abbé), 59. V. PARIS.
 GRANCOLAS. (Le docteur) Dissert. 16, 18. — Trad. de l'Imit. 68.
 GRÉGOIRE. (S.) Pastoral, trad. par Prevost, 143.
 GRÉGOIRE. (Dom) Ouvrage en faveur de Gersen, 207.
 GROS. (L'abbé LE) Trad. de l'Imit 74. — Manuel. *Ib.*
 de l'Imit. 16 ; — des Confessions de S. Aug. 18 — Commencement du premier livre de l'Imit. 148.
 HENRIQUEZ. (Le cardinal) Trad. ital. de l'Imit. 74. — Sa préface, 190.
 HÉRISSANT, (J. T.) libraire. Catalogues, 124.
 HÉRISSANT. (L. Th.) Lettre, 93.
 HERSAN. (Marc-Antoine) Idée, 66. — A peut-être trad. l'Imit. *ibid.* — Devenu instit. des enfans dans sa retraite, à l'exemple de Gerson, 260.
 HERWIN. (Jean.) Trad. latine de l'Hist. de Dom Thuillier, 185.
 HESER, (le P.) jésuite. *Dioptra Kempens.* 12, 164. — *Hecatompilos.* 207. — *Lexicon*, 169. — *Mantissæ*, 211. — *Præmonitio nova*, 169. — *Septuaginta Palmæ*, 50, 107 — *Syllabus operum Thomæ*, 217.
 HILTONUS. (*Gualterus*) Auteur présumé de l'Imit. 184.
 HOBIER. (Ithier) Trad. de l'Imitation, 35 *et suiv.*
 HOGUE. (M. DE LA) Son opinion sur Saci et Gonnelieu, 40, 64. — Edit. de la trad. de Saci, 80; — de la Journée du Chrét. 81. — Trad. de S. Cyprien, *ibid.*
 HOLSTENIUS. (*Lucas*) *Testimonium*, 175.
 HORSTIUS. V. MERLO.
 HUNDIUS. *Stemmatol.* 224.
 HURÉ. (Sebastien) Catalogue, 42.

II.

- HAILLET DE COURONNE. (Feu M.) Catalogue, 120.
 HÉCELLES. (le P. Fr. DE) Apologie, 26, 174.
 HEISS. (Le baron d') Catalogue, 14.
 HENNEQUIN. (Emar) Trad.

I.

IGNACE. (Le P.) Trad. arabe de l'Imit. 79.

DE IMITATIONE CHRISTI.

— Manuscrits de date ancienne et de différentes contrées, 216, 221. — 10 mss. anciens à l'abbaye de Melck, 226. — 5 ms. à Villeneuve-lès-Avignons, 227, 230. — 3 à la Chartreuse du Parc, 230. — Ms. d'Allemagne, anon., dit de Leon Allatius, 224, 247; — d'Anvers, 217; — d'Aronne, 223, 239; — *Aug* (d'Augsbourg), 221; — de Bade, 224; — de Bobio, 244; — de Bruges, 248; — de Euxheim, 258; — de la Capelle en Flandre, 231; — de Cave, 247; — d'Ensidlen, 258; — de Farinator, 221; — de Florence, 224; — de Th de Gerson, 221; — de Grandmont, 258; — *Guelferbyt.* (de Wolfenbuttel), 224; — de Hollande, dit de Ghesquière, 247 et 248; — de Kirkem, 248; — de Louvain, 217, 247, 248, 249; — de Mantoue, 223, 246; — de Mazarin, 247; — de Parme, 246; — de Pistoie, 246; — de Sainte-Geneviève de Paris, 222; — de Sainte-Justine, 241; — de Sirmond, 249; — de G. Sluze, 246; — de Toulouse, 222; — de S. Michel de Venise, 247. — *Weingart.* (des Vignes), 221.

De Imitatione Christi, ses diverses éditions en latin, par les soins d'un anonyme, 179; — de Saenz d'Aguirre, 183; — d'Eusèbe Amort, 187; — de Badius, 218; — de Beauzée, 202; — de Bodoni, 130; — de Bollandus, 137; — de D. Cajetan, 23, 153, 160; — de Phil. Chifflet, 38, 162; — de Jean Casson, 157; — de Danhausser, 218; — de Franç. Delfau, 180; — du P. Desbillons, 199, 203; — de Didot le jeune, 130; — des Elzeviers, 130, 157; — de Th. d'Aq. Erhard, 186; — de Pr. Faraudi, 156; — de J. Fronteau, 163; — de P. Joslein, 129; — de Rosweyde, 21, 23, 154, 156; — de *Typ. regia* (de l'Imprimerie royale) 129; — de Fr. Valgrave, 157; — de S. Werlin, 158; — de Zainer, 129.

Ses diverses édit. en latin et en français, 45, 63, 191 :
De Imitatione Christi, libri IV elegiacè redditi à Th. Mezlero, 16, 186. — *Interp. Seb. Castalione*, 217. — *Fr. Tolensi. Ibid.*

L'Imitation de J.-C., traduite en anglais par Th. Carré, 159; — en arabe par le P. Ignace, 79; — par le P. de Sainte Ludovine, 79; — en basque par d'Arambillague, 99; — par Pouvreau, *ibid.* — en breton, par Roparz, 100.

En prose française par des anonymes, 2, 3, 5, 6, 9, 14, 16, 38, 62, 65; — par d'Argenson, 41; — par Beauzée, 77; — par de Bellegarde, 56; — par J. Bellere, 11; — par Berault, 82. — par du Bois, 46; — par Bouillon, 13; — par Brignon, 54; — par Camus, 43; — par René Cerisiers, 31 et 113; — par P. Chifflet, 37; — par Choisy, 50; — par Cusson père et fils, 43, 44; — par Debonnaire, 66; — par le Duc, 73; — par Dumas, 48; — par Fontaine, 52; — par Gautier, 20; — par Girard, 31; — par Grancolas, 68; — par le Gros, 74; — par Hennequin, 16; — par Hobier, 35; — par de la Hogue, 80; — par Jaubert, 76; — par Lallemand, 75; — par Lambinet, 83; — par Laval, 61; — par Lenglet, 69; — par Macé, 55; — par le Maître de Saci, 39; — par Marillac, 22; — par de Martignac, 45; — par Molinier, 68; — par du Mont, 20; par Morel, 67; — par Paris, 59; — par Pelletier, 72; — par Poirret, 102; — par Poullin de Viéville, 77; — par Prevost, 41; — par de Rabines, 66; — par Valart, 75; — par Vivien, 20.

En vers fr. par Corneille, 87; — par Desmarests, 96; — par Pellegrin, 96; — par Tixier, 95.

En grec par Mayr, 21; — en italien par Pr. Faraudi, 161; — par le cardinal Henriquez, 74, 190, — en langue limousine par Perez, 99; — en wallon par un anonyme.

L'Imit. de J.-C. n'a pas été traduite en langue turque, 78.

Imitation de J.-C. en forme de prières, 108; — en vers et en prose, 111. — Mise par ordre alphabétique, 106; — par ordre de matières, 108. — V. CLÉMENT.

Au moment où l'on terminait l'impression de cette Dissertation, messieurs les Conservateurs des livres imprimés de la Bibliothèque impériale ont acquis la rarissime et la plus ancienne traduction française de l'Imitation, imprimée à Toulouse en 1488.

La description que j'en ai donnée est exacte, à l'exception du format qui est in-4, et non in-8. (V. la page 2.) La pagination recommence à chacun des quatre livres de l'Imitation. On lit *Tholouse* dans la première page à la fin du titre, et *Tholose* dans la subscription qui termine la table des chapitres et le volume.

L'édition de Paris 1493 n'est réellement qu'une réimpression de la traduction de Toulouse; sauf quelques corrections qui ne sont pas toujours des améliorations. On en jugera par le commencement du quatrième livre, qui se lit ainsi dans les deux éditions:

ÉDITION DE TOULOUSE.

Cy comence le quart livre de la devôte exortation à la comunion sacrée au corps de Jhesu Christ.

« Venez vous en trestous à moy, qui travaillez en vos la-

beurs et estes chargez et grevez, et je vous donnerai refection, dit nostre Seigneur. Le pain que je vous bailleray est ma char pour la vie du monde. Prenez et mangez. Cest mon corps que pour vous autres sera livré à mort et faictes cecy en ma remembrance et commémoration. Qui mangue ma char et boit mon sang, demeure en moy, et moy en lui. Les parolles que j'ai dictes sont esperit et vie. »

ÉDITION DE PARIS.

Cy commence le quart livre de ensuyoir Jesucrist et contempner le monde.

« Venez à moy vous tous qui labourez et estes chargez, et je vous donneray refection (dit nostre Seigneur). Le pain que je vous donneray cest ma char pour la vie du monde. Prenez-le et le mangez, cest mon corps, qui pour vous sera baillé; faictes cesté chose en memoire de moy. Qui mengeust ma char et boit mon sang, il demenre en moy, et moy en lui. Les parolles que je vous ay dictes sont vie et esprit. »

Le quatrième livre, inséré dans la *Consolation intérieure* de Rouen 1498, a été tiré de la traduction de l'Imitation imprimée à Paris en 1493.

Internelle Consolation, 1, 8, 60, 70, 71. — Texte français de l'Imitation de J.-C. sans titre de version, attribué à Gerson, 117, 259. — Ses diverses éditions, 115 et suiv. — Un peu retouchée, 148. — Mise en langage moderne, par Andry, 121. — Ouvrage très-catholique. 249. — Commencement du troisième livre, 150. — Trad en italien par Ponsampieri, 182.

J'ai sous les yeux le frontispice, la table des chapitres et l'épître dédicatoire de *l'Internelle Consolation*, publiée à Paris en 1551, et citée par l'abbé Lenglet du Fresnoy. *V.* p. 118. Les lettres N. S. que l'on remarque dans les bordures du frontispice, désignent sans doute l'imprimeur Nic. Savetier. L'épître dédicatoire de Hubert de Suzanne à sa tante, madame Estienne Deduict, très religieuse abbesse de Saint Estienne-lès-Soissons, a deux pages; elle ne contient que des réflexions ascétiques.

Il paraît que Hubert de Suzanne est le même que le P. Nicéron a nommé Hubert Susaneau. C'était un docteur en droit et en médecine, qui était aussi un habile humaniste. *V.* le P. Nicéron, tome XXXVI I.

IRSON. (Claude) bourguignon, 113. Le même qui devint juré teneur de livres de comptes, et qui publia *l'Arithmétique universelle démontrée*, Paris, 1674, in-4°, et d'autres ouvrages relat. aux changes. Cl. Irson rappelle lui-même au commencement de l'Abrégé de son *Traité des Changes*, et à la fin d'une nouvelle édition de son *Arithmétique*, les différentes éditions de sa grammaire: l'abbé Papillon s'est donc trompé, lorsqu'il a dit que les ouvrages de calcul étaient d'un fils du grammairien.

ISFORDING. (Joannes) *Elementa*, 106. — Trad. en fr. *ibid.*

J.

JACOB. (Le P.) *Traité*, 211.

- *Bibl. Parisina*, 32, 36; — *universalis*, 95.
- JASON, roman, 118.
- JAUBERT. (L'abbé) Trad. de l'Imit. 76.
- JAUFFRET. (M.) Edit. des *Consolations*, 110.
- JEAN, abbé de Verceil, auteur supposé de l'Imitat. 178.
- JEAN de Canabac, supposé le même que Jean Gersen, 224, 234, 247. — Il existe plusieurs *Jean de Canabac* (en allemand *Rohrbach*) *ibid.* — *V.* aussi *Johannes de Tambaco*.
- JEAN CHRYSOSTÔME. (S.) Abrégé sur l'ancien Test. par Fontaine, 140; — sur le Nouv. Testam. par de Marsilly (Prévost) *ibid.* — Homélies sur S. Paul, trad. par Fontaine, 141; — sur S. Mathieu, tr. par de Marsilly (Prevost), 51, 140.
- Jean Gersen, vrai fantôme, 211.
- JEAN de Kempis, frère aîné de Thomas, 220.
- JÉSUS-CHRIST. Ses paroles, 111.
- JOHANNES de Tambaco. *Consolat.* 224.
- JORDAN. (Charles-Etienne) Voyage littér. 95.
- Journal de Trévoux, 44 et suiv. 60, 64, 93, 260; — des Curés, 38, 101, 218, 251, 254; — des Savans, 4, 64.
- Jugement, 172.
- JULIEN SCOPON. (DE) Morceaux de l'Imit. trad. en vers, 35. — *Œuvres*, *ib.*
- JUVÉNAL DES URSINS. (J.) Hist. de Ch. VI, 241. (*V* la p. 255 de l'édition de Deni Godefroy.)
- K.
- KALKAR. (Henri) Chronique, 231. — Cru auteur de l'Imit. *ibid.* — Ses lettres, *ibid.* — Mort en 1408, non en 1448, comme l'ont cru Gudlingius, Foppens, etc. *ibid.*
- KEMPIS. *V.* JEAN et THOMAS. KEMPIS commun. *V.* POIRET, 103. — Erreur de ses nouveaux éditeurs, *ibid.*
- KLESAT. (Fr. Philip.) Ms. de l'Imit. 221.
- KOCH, (M.) 231.
- L.
- LABBÉ. (Charles) Gerson, 209. — Sinopse, *ibid.* — Notice sur sa vie et ses écrits, 209 et suiv. — Son avis sur l'auteur de l'Imit. 230.
- LALLEMANT. (Le P.) Trad. de l'Imit. 75.
- LAMBINET. (M.) Origine, 248. — Remarques, 204. — Préface d'une édition latine de l'Imit. 251. — Editeur d'une trad. de l'Imit. 83. — Passage, 86.
- LAMY, (Le P.) bénédictin. Dissertation, 58, 124, 182. — Trad. en ital. par Ponsampieri, 182.
- I ANJUINAIS. (M. le comte) Notice, 233.
- LARCHER, (M.) 253.
- LAUNOY. (Jean DE) *Dissert.*

- tatio, 163, 167. — Remarques, 176.
- LAVAL. (L'abbé DE) Trad. de l'Imit. 61.
- LEBEUF. Hist. du dioc. de Paris, 241.
- LENGLET DU FRESNOY. (L'abbé) Trad. de l'Imitat. 69. — Son opinion sur l'*Inter-nelle Consolation*, 70 ; — Mal réfutée par D. Du Plessis, 71. — Avertissement, 188.
- LÉONARD. (Frédéric) Catalogue, 42.
- Lettre d'un religieux bénéd. 189. *V.* PLESSIS.
- Liber Consolatorius*. Titre du livre appelé par quelques-uns de *Imitatione Christi*, 258.
- LIÈRE, (M. DE) 249.
- LOTTIN. (August. Martin) Catal. chron. 8.
- LUDOLPHE de Saxe. Imit. de J.-C. attribuée, 10. — *De remediis*, 11.
- LUPOLD DE SAXONE. *Voy.* LUDOLPHE.
- LYCÆUS. (Hadr.) *De Imitatione Christi*, 128.
- M.
- MABILLON. (Joann.) *Ani-madversions*, 180, 219. — *De Re dipl.* 181, 244, 245. — *Suppl.* Ibid. — *Musæum ital.* 223, 244.
- MACÉ. (L'abbé) Trad. de l'Imit. 55.
- MADemoiselle. *V.* MONT-PENSIER.
- MAILLARD. (Olivier) Hist. de la Passion, 5. — Suivant M. de Paulmy, cet ouvrage est le premier sermon imprimé en franç. (*Mélanges*, t. xxx.)
- MAINTENON. (Madame DE) 50.
- MAISTRE DESACI. (LE) Trad. de l'Imitation, 39. — Son opinion sur l'auteur, *ib.* — Traduit mal un titre, 70. — Commencement du premier livre, 149. — Manuel, 74.
- MANRIQUEZ. (P.) *Appareios*, 222. *V.* CRESWELL et BATTEI.
- MANTUAN. (Baptiste) Ouvrage trad. par le Breton, 113.
- Marcellus Ancyranus*, masque de J. BOILEAU. *V.* ce mot.
- MARIANUS, Florentin. Chronique, 222.
- MARILLAC (Michel DE) Tr. de l'Imit. 22 *et suiv.* — Avertissement, 155. — Avis, 156. — Commencement du premier livre, 149. — Trad. du *Peritia*, 25. — Notice sur sa vie, 133.
- MAROC. *V.* Mauritanie.
- MAROLLES, (L'abbé DE) 42.
- MARSILLY, (Paul-Antoine DE) masque de PREVOST. *V.* ce mot.
- MARTIGNAC. (Le sieur DE) Trad. de l'Imitation, 45.
- MASSILLON. (Le P.) Conseil sur l'Imitation, 110.
- MASSON. (Dom Innocent LE) Introduction, 105. — *En-chiridion*, 106.
- MAUR. (S.) Fondateur de l'abb. de S. Et. de Ver-

- ceil, suivant quelques auteurs, 235.
- MAURITANIE. (Le roi de) Fausseté de l'anecdote qui lui est relative, 78.
- MAYOLE, (André) jésuite confondu avec B. Rossignol, 223.
- MAYR. (Le P.) Traduction grecque de l'Imit. 21, 135.
- Mémoires de Trévoux. V. Journal.
- MERCIER, (Le P.) depuis abbé de St-Léger de Soissons. Edit. de la Dissertat. de Ghesquière, 4. — Sa découverte sur le pseudonyme Marsilly, 51. — Notes sur Fabricius, 99; — sur la Croix du Maine, 113. — Partage l'erreur de la Monnoye sur la *Fontaine d'honneur*, 113. — Lettre, 202, 251.
- MERLO Horstius. Edit. de l'Imitation, 56; — de la Méthode pratique, *ibid.*
- Methodus practica*, 104. V. FUNEZ.
- MEZLERUS. (Thomas) *Epistola*, 161, 186. — *Imit. elegiacè reddita*, *ibid.*
- MICHAULT. (Jean-Bernard) Vie de Lenglet, 72. — Mélanges, 93.
- MODÈNE, (J.-B.) chanoine. Hist. de Verceil, 236.
- MERZ. (*Angelus*) *Angelus*, 193. — — *Animadversiones*, 195. — *Crisis*, 194. — *Dissertatio critica*, 192, 250. — *Documenta*, 196.
- MOINE. (Le) 65.
- MOLINET. (Claude du) Avertissement, 181.
- MOLINIER. (L'abbé) Trad. de l'Imit. 68.
- MONNOYE. (De La) Lettre, 93. — Son erreur sur la *Fontaine d'honneur*, 112. — Son édit. des *Jugemens* de Baillet, 141, 142.
- MONT. (Paul du) Trad. de l'Imit. 19; — des Confes. de S. Aug., *ibid.*
- MONTPENSIER, (Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de) connue aussi sous le nom de MADEMOISELLE. Réflexions, 52. — N'est pas l'auteur des Réflexions sur les *Béatitudes*, 53.
- MOREL. (D. Robert) Trad. de l'Imit. 67.
- MORELLI. (M. l'abbé) 38, 232.
- MURATORI, (Lud. Ant.) 233.
- MUSCA, (J.-B.) jésuite, 242.

N.

- NADASI. (Le P.) *De Imitatione Dei*, 128.
- NAPIONE. (M. le chevalier) — Reproduit Gersen en Italie au dix-neuvième siècle, 232. — Dissert. sur l'auteur, 203, 215, 232, 233, 236, 240, 249, 250. — Diss. sur le ms. d'Aronne, 205, 238, 239, 242, 243, 245, 249, 250. — Son opinion erronée sur le ms. de Louvain, etc., 249; — sur l'*Internelle Consolation*, 118.
- NAUDÉ. (Gabriel) *Bibl. Kemp.* 169. — Requête, 170, 230. — Raisons,

171. — Avis, 171, 172.
— *Velitatio*, 173. — *Conjectio*, *ibid.* — Editeur de la *Præmonitio* du P. HESER, 169; — du *Thomas restit.* de Carré, 173; — des *Argum. duo*, 174; — du *Testimonium triplex*, 175.
- NÉE DE LA ROCHELLE, (M.) ancien libraire. Vie de Dolet, 119, 121.
- NEGRONI. (Jules) 225.
- NOIR, (Philippe LE) 6 et 7.
- Son édition *sans date* de la traduction française de l'Imitation, se trouve à la bibliothèque du Panthéon. Dans le frontispice, au lieu de ces mots, *donné en latin*, on lit *nommé en latin*. On lit aussi, *et se commence*, au lieu de ces mots, *et qui commence*.
- Notices sur les graveurs, 119.
- O.
- OLIVET. (L'abbé D') Hist. de l'acad. 46. — Son erreur redressée, 91.
- ORLÉANS. (Charles, duc D') Sa bibliothèque, 131. — Ses poésies, *ibid.*
- OTTO. (M. l'abbé) 10.
- OTTON. (Everard) *Thesaurus*, 210.
- P.
- PADALDI. (Fr.) 242.
- PAZISSOT. (M.) Son éd. de P. Corneille, 90.
- PALLU. (Le P.) Imitation de N. S. J.-C. 127.
- PAPEBROCHIUS. (Daniel) *Dissertatio*, 178.
- PAQUOT. (Jean-Noël) Mémoires, 19.
- Parallèle des trad. principales de l'Imitation, 147.
- PARIS. (L'abbé) Trad. de l'imit. 59.
- PATOUILLET. (Le P.) Dictionn. des livres jansén. 65.
- PATRU. Epître dédic. 36.
- PAUL. (S.) Morceaux de ses épîtres, 111.
- PAULMY. (Marc-Antoine René DE VOYER D'ARGENSON, marquis DE) Mélanges, 1, 14. *V.* dans cette table le mot MAILLARD.
- PAYEN. (Ant.-Fr.) *Testimonium triplex*, 175, 226.
- PELLEGRIN. (L'abbé) L'Imitat. mise en cantiques, 96.
- PELLETIER. (L'abbé LE) Trad. de l'Imitation, 35, 72.
- PERDOUX, prêtre. Epîtres, 59.
- PEREZ. (Michel) Trad. de l'imit. en langue limousine, 98.
- Peritia libelli*, etc. 25. — Publié sous un autre titre par Cajetan, 31. — Trad. en fr. par Marillac, 25, 30, 104. *V.* SOMMALIUS.
- PETAU. (Le P.) Lettres, 208.
- PETIT. (Jean) 226.
- PETRÆUS. Notes sur Dorland, 231. — *Bibl. Cartus.*, *ibid.*
- PICUS. (J.-Fr.) *Vita Savonar.* 257.
- PITHÆUS. (P.) *Opera*, 210.

- FLESSIS. (D. Toussaints DU) Réfute mal l'abbé Lenglet, 8, 71. — Lettre, 189.
- POIRET. (Pierre) Kempis commun. 112.
- PONSAMPIÉRI. (Lambert Cajetan) Trad. ital. de la Dissert. du P. Lamy et de la Consolat. intérieure, 182, 185.
- POSSEVIN. *Apparatus*, 223.
- POULLIN DE VIÉVILLE Trad. de l'Imit. 77.
- POUVREAU. (Sylvain) Trad. de l'Imit. en basque, 99; — de la Doctr. chrét. *idem, ibid*; — du Combat spirituel, *idem, ibid*.
- PRÉVOST. (L'abbé) Trad. de l'Imit. 51; — des Homélies de Saint-Chrysostôme, sur St - Mathieu, *ibid.* et 140; — de l'Abrégé du même sur le Nouveau Testam. 140; — du *Pastoral* de S. Grégoire, 140 *et suiv.*
- Procès - verbal de l'année 1671, qui n'est qu'indiqué à l'art. *Heser*, p. 211; — de 1681, *ibid.*; — de 1687, 212, 240.
- Le procès-verbal de 1671 concerne l'examen de douze manuscrits produits par les Bénédictins devant M. l'archevêque de Paris, qui a signé avec C. Le Coïnte, de Valois, Baluze, de Vyon d'Hérouval, A. Faure, Sotelier, Dufresne du Cange. On le trouve en tête de la Dissertation de D. Delfau, publiée en 1674.
- Q.
- QUATREMAIRES. (Dom) J. Gersen, 163, 167.
- QUESNEL. (Le P.) Trad. de l'Imit. faussement attribuée, 57.
- R.
- RABINES. (François le Mâçon DE) Trad. de l'Imit. 66; — de l'Esprit, 67.
- RADWYN, (Florent) 220.
- RANBECK. (*Ægidius*) *Crisis*, 170.
- RAYNAUD. (Le P.) *Argumenta duo*, 174.
- Recueil de quelques passages, 107.
- Recueil de pièces, 202.
- Réflexions, 199.
- REHFUES. (M.) L'Espagne en 1808, 100.
- REISCH. (*Gregor.*) *Privileg. ord. Cartus.* 257.
- REMI (Le P.) arrange pour les moines le texte ital. de l'*Imitation*, 229.
- RENALUTIO, (Pierre) auteur présumé de l'Imitat. 178.
- RENAUD, (Le P.) 119.
- RICHELIEU. (Le card. DE) Doctrine chrét. trad. en basque, 99.
- ROLLIN, (Charles) 260.
- ROPARZ. (Yves) Trad. de l'Imit. en breton, 200.
- ROQUE. (Jean DE LA) Lettre, 78.
- ROSEMUNDUS. (*Godescalc.*) *Confess.* 257.
- ROSSI. (*Vittorio*) *Epist.* 226.
- ROSSIGNOL, (Bern.) confondu avec Ch. Gr. Rossignol, 223, 225.
- ROSSOTTI. *Syllabus*, 237.
- ROSWEYDE. (Le P.) Edit.

- de l'Imit. 21, 23; — de la Chronique de Windesheim et de celle du Mont Ste-Agnès, 155, 218, 219.
— Vie de Th. à Kempis, 26. — N'a point trad. l'Imit. 27. — *Epistola*, 153.
— *Vindiciæ Kemp.* 154.
— *Certiss. Testim.* 156.
ROUSSEL. (D.) *Factum*, 170.
ROY. (M. LE) Trad. de la défense de Bossuet, 260.

S.

- SAINJORE. V. SIMON.
SAINT-RÉAL. (L'abbé DE)
De la critique, 47.
SAINTE-BEUVE, (JACQUES DE)
230.
SAINTE-LUBOVINE OU LIDVINE (Le P. Célestin DE)
Trad. arabe de l'Imit. 79.
— Accusé de plagiat, *ibid.*

M. A.-M.-H. Boulard, ancien notaire, a eu la complaisance de nous communiquer la *Bibliotheca arabica*, de Schnurrer, qui a été publiée *Halæ ad Satalam*, en 1811.

On y voit, 1° p. 277, n. 278, THOMÆ A KEMPIS de Imitatione Christi, libri IV. *Romæ, ex typographiâ Congreg. de P. F. 1730. Sumptibus Jo. CHIATH, Presbyteri Coptitæ;*

2° p. 284, THOMÆ KEMPISII de Christo imitando liber primus ex latino in arabicum sermonem versus à P. F. Cælestino à S. LIDUINA Carmelitâ discaleato. Recudi curavit J. H. CALLEBERG phil. prof. publ. ord. *Halæ*, 1738. Liber II, *ib. eod. Lib. III, ibid. eod. Lib. IV*, 1739, in-8;

3° pag. 285, THOMÆ A KEMPIS de Imitatione Christi. *Romæ, typis Petri Ferri, litteris syriacis*, curante P. D. Josaphat DAFSI maronitâ, mona-

chorum sanctorum Petri et Marcellini de Urbe abbate, *ann. 1738;*

4° *Ib.* THOM. A KEMPIS edit., *typis Abdallæ Zacheri Diaconi Melchitæ*, elegantiori arabismo donata in monte Libano, (*Mér-Hannæ*) 1739;

5° *Ib.* Ejusdem libri alia edit., impensis P. Fr. ANTONII Hierosolymitani maronitæ orientalis in sacrosanctâ Basilicâ principis apostolorum de Urbe confessarii. *Romæ, typis Congreg. de P. F. 1742*, p. 1 et 11 in-12.

- SAINTE-MARIE. (LOUIS DE)
Recherches, 176.
SALVIEN. OEUVRES trad. par Gorse, 114; — par Bonnet, *ibid.*
SARISBURY, (JEAN DE) OU SALISBURY, *Policrat.* 254.
SAUSSAY. (ANDRÉ DU) *Martyrol. gallic.* 247, 257.
SAVOLDI, (BENOÎT) 242.
SCOT, (JEAN) abbé à Verceil ou de Verceil (pag. 135, 236 et 237), auquel se rapporte une note apocryphe sur Gersen, peut-être celle de Bellini (*Deduct. crit.* p. 319), citée par l'abbé Frova.
SCUPOLI. (LE P.) Combat spir. 201, 202. — Le même traduit en fr. par Brignon, 55; — en basque par Pouvreau, 99.
SERNA SANTANDER. (M. DE LA) *Dict. bibl.* 3.
SIMON. (RICHARD) *Bibl. critique*, 172, 181.
SIRMOND. (LE P.) *Lettres*, 208.
SIXTE de Sienne, 260.
SOBRY (M.) *Choix*, 95.
— Poétique des arts, *ibid.*
SOMMALIUS. (LE P.) *Peri-*

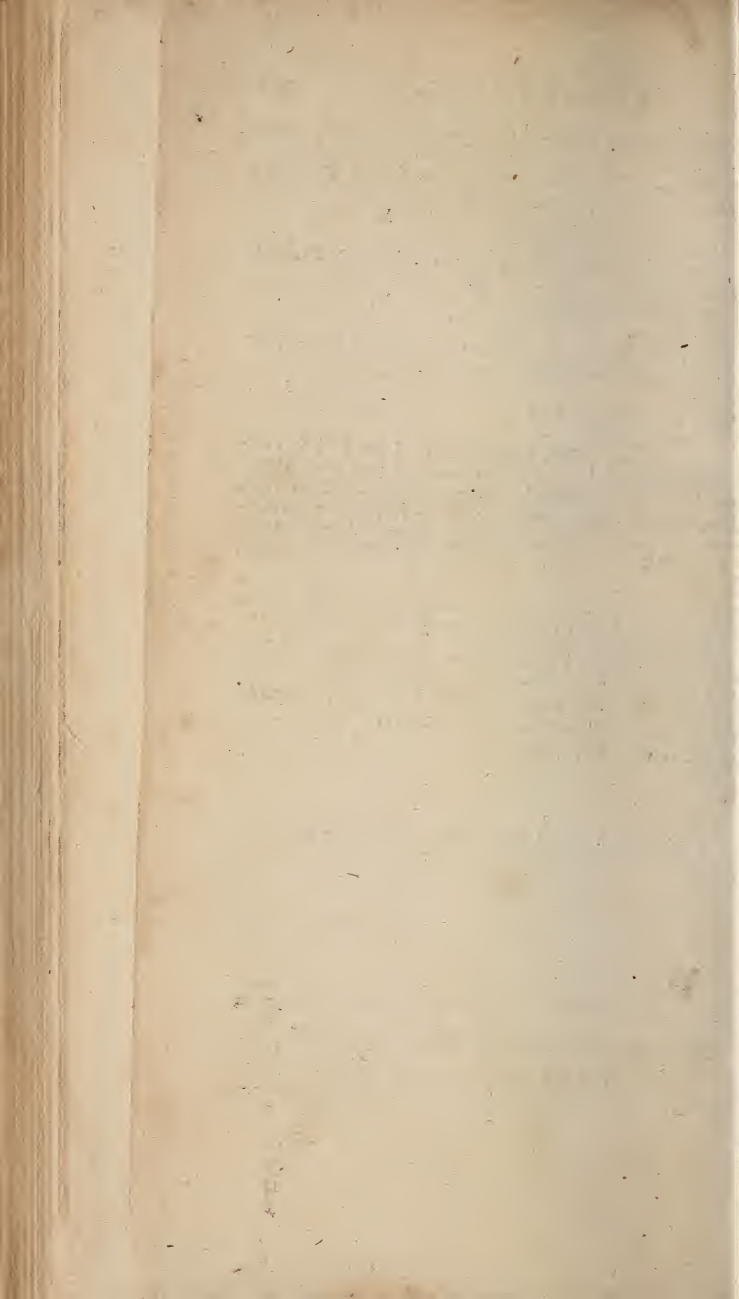
- tia libelli*, 30. — Manuscrit de l'Im. 61. — Ses éd. de l'Im. 217. — Sa fausse anecdote, 78. — N'a pas trad. en grec l'Imit. 135.
- SOTVEL. (Le P.) *Bibliotheca*, 14.
- SOUCHET (J.-B.) a contribué à l'édition d'Ives de Chartres, 166, 167.
- Cet auteur a publié contre le P. Fronteau, au sujet d'Yves de Chartres, l'ouvrage intitulé, J. B. SOUCHETI D. T. nec non Carnot. eccl. canon. veritatis defensio infratrem J. Frontonem calenicum regularem. *Carnuti, Cottereau*, 1651, in-8° de 116 pages.
- Il n'y parle pas des prières que le P. Nicéron dit qu'il avait faites au P. Fronteau.
- STRUTT. (Joseph) *Dict. des graveurs*, 22.
- SUARDI, (Le P.) 243.
- SUAREZ. (Joseph-Marie.) *Conjectura*, 178.
- SURIN. (Le P.) *Fondemens*, 104. — *Catéchisme*, 105.
- SUZANNE. (Hubert DE) *V.* dans cette table les mots *Internelle Consolation*.
- T.
- TACITE. *Vie d'Agricola*, trad. par Hobier, 37.
- TERSAN, (M. l'abbé DE) possesseur de plusieurs mss. de Rebdorf, dont un de la *Chronique de Buschius*, etc., 217, 218.
- Testament. (Le Vieux) *Extrait*, 111.
- TESTELETTA. (Philib.) *Vindiciæ Kemp.* 180.
- THEIL, (M. LAPORTE DU) 231.
- THÉODORE de Gaza. *Version grecque de l'Imitation*, faussement *attrib.* 136.
- THOMAS de Kempis. *Transcripteur de deux Missels*, 221; — d'une Bible en 4 tom. in-fol. *ibid.*; — du Recueil contenant l'Imit. intitulé, *Liber monasterii Stæ-Agnetis*, avec cette subscription, *finitus et completus per manus*, etc., même formule que celle de la Bible, etc. *ibid.* — Auteur d'opuscules composés pour des novices, 219. — Son style comparé avec celui de l'auteur de l'Imitation, sous le rapport des locutions idiotiques, etc. 258. — *Opera*, 218. — *Dialogus novitiorum*, en quatre livres, de *Contemptu mundi*, l'un des titres de l'Imit. et confondu avec elle, 216, 219. — *Vita Gerardi*, 220. — *Vita Arnoldi Schonov.* *ibid.* — Trad. de sa *Discipline religieuse*, 191. — *Imitation de J.-C.* à lui attribuée principalement, par des anonymes, 3, 5, 12, 19; — par J. Bouillon, 13; — par Hennequin, 17; — par du Mont, 19; — par le P. Vivien, 20; — par le P. Hesper, 169; — par Eus. Amort, 186 *et suiv.* — par l'abbé de Gery, 192; — par Ghesquièrre, 198; — par l'abbé de Saint-Léger, 202.
- THOMAS, (Antoine) bour-

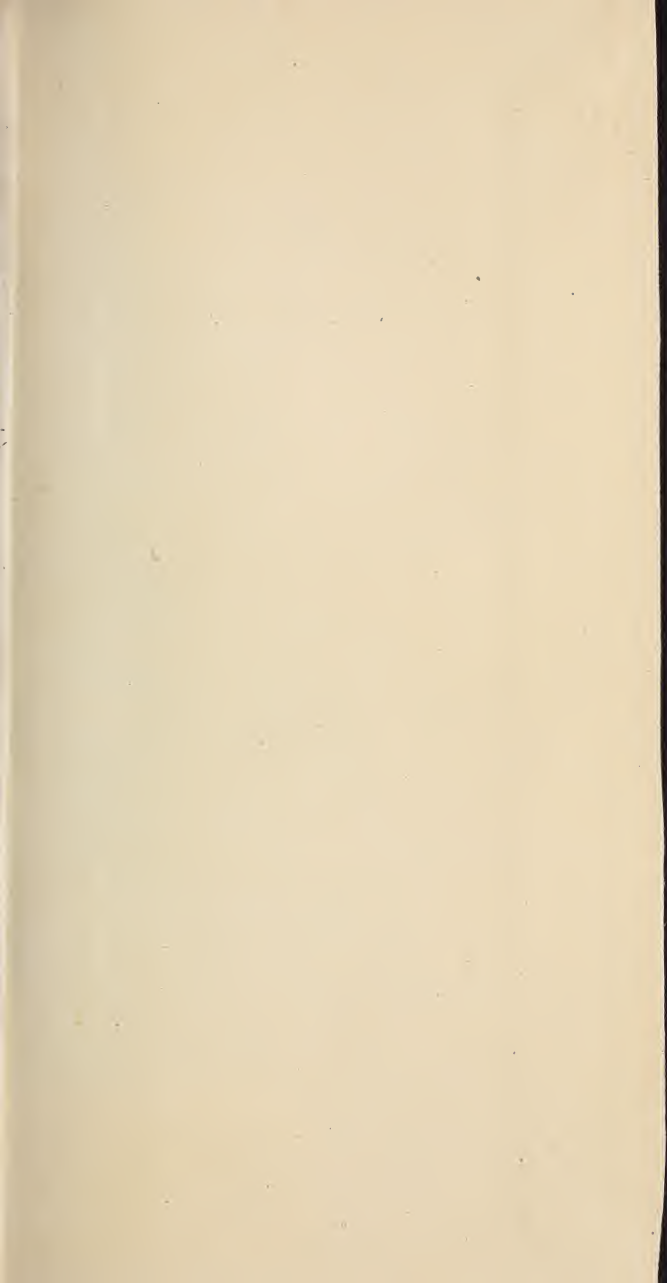
- guignon. Trad. présumé de l'Imit. 58.
- THUILLIER. (Dom) Histoire, 151, 185. — La même en latin, 185. — Ses erreurs redressées, 166.
- TIRABOSCHI, (Jérôme) 233.
- TIXIER. (Antoine) Trad. en vers de l'Imit. 95.
- J'ai enfin découvert chez un amateur de la capitale un exemplaire de cette traduction. A. Tixier l'a dédiée à très-haute et très-puissante dame Ysabeau de Tournou, douairière de Saint-Chamond; il se contente de dire, dans un Avis au lecteur, de deux pages, que son dessein n'a pas été de présenter des vers propres à captiver la bienveillance, mais qu'il a prétendu seulement soulager la mémoire par des quatrains qui, pris séparément, ne laissent pas de faire un sens particulier, et forment autant de courtes leçons pour la perfection chrétienne. Ces quatrains sont tous en vers alexandrins, à rimes croisées. On trouve à la fin de l'Imitation une paraphrase en vers sur la prose de S. Thomas, *Lauda, Sion, exultatorem*.
- Est-il nécessaire de faire observer que les vers d'Antoine Tixier sont très-mauvais ?
- TOLENSIS. (Fr.) *Interpret. Lat. Imit.* 217.
- Cet auteur a reproduit les trois premiers livres à-peu-près tels qu'ils avaient été donnés par Castalion, et a ajouté le quatrième livre, mis en meilleur latin, lequel avait été omis par Castalion.
- TORY. (Geofroi) Champ-Fleury, 119.
- TOURNEUX. (Nic. LE) Explication, 52 — N'a point trad. l'Imit. *ibid.*
- TRAUTWEIN. (Gregorius) *Lapsus*, 195.
- TRICALET. (L'abbé) Le Livre du Chrétien, 108.
- Cet auteur a inséré, dans son *Année Spirituelle*, (1760, 3 vol. in-12) des sentences de l'Imit. de J.-C. (traduction du prétendu Gonnelleu.)
- TRITHÈME. (Jean) *De viris*, 235.
- TROMBELLI. (Jean-Chrys.) *Arte*, 242.
- U.
- UBERTIN de Casal, auteur présumé de l'Imit. 69, 178. — *Arbor*, 222.
- UGHELLI. (Ferdin.) *Ital. sacra*, 233.
- V.
- VALART. (L'abbé) Edit. de l'Imit. 75. — Trad. de l'Imit. *ibid.* — Dissertation, 10, 192. — Passages de sa trad. 111. — Son pédantisme, 203.
- VALGRAVE. (Le P.) Edit. de l'Imit. 157; — de la trad. de Marillac, 28. — Son erreur, 29. — *Animadv.* 157. — *Præmonitio*, *ibid.* et 234. — *Argumentum*, 164. — Avis, 159. — Épître, *ibid.*
- VALSECCHI. (Virginio) *Giovanni Gersen*, 186. — Reproduit Gersen en Italie au dix-huitième siècle, 232, 250.
- VANDEN BLOCK. (Henri) Catalogue ms. 152, 212; — de ses livres, 152.
- VAN-HULTEM. (M.) Pos-

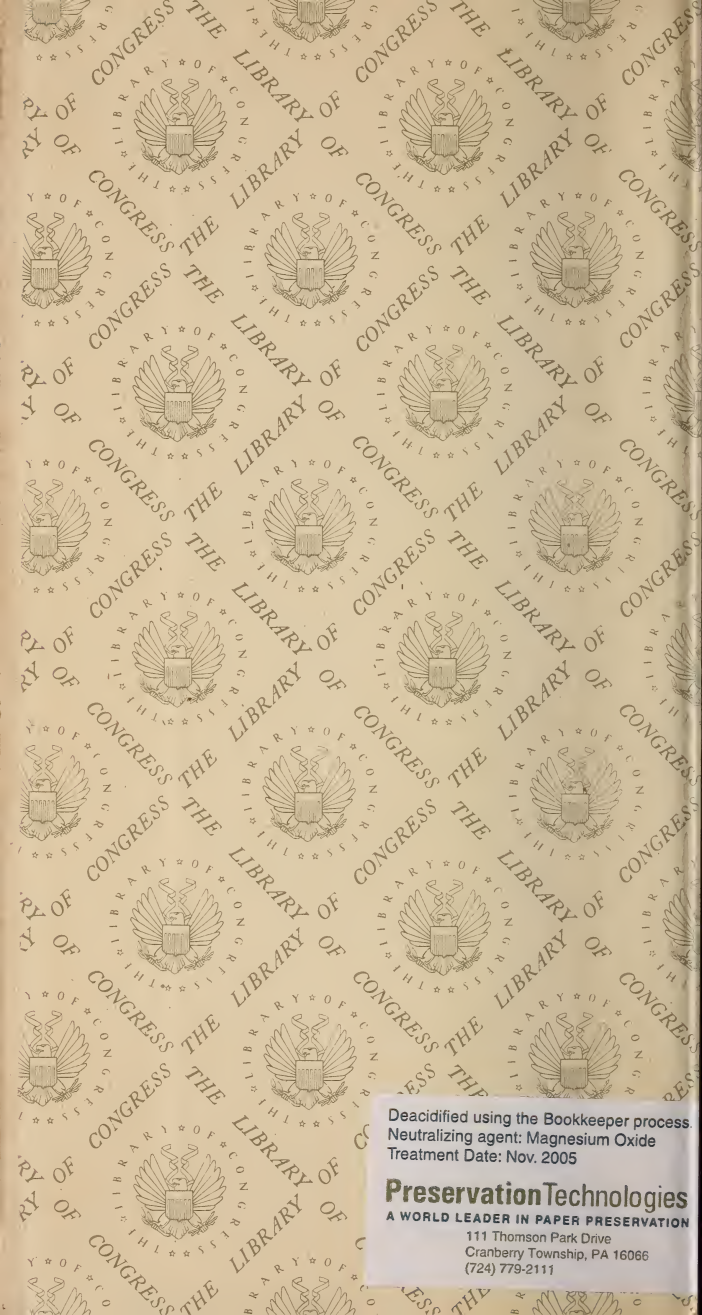
- sesseur du ms. de Ghes-
 quière, 248.
 VAN-PRAËT. (M.) 2, 248.
 VERDIER. (Du) *Bibl.* 7, 112,
 121.
 Vie de Jésus, 109.
 VILLENAVE. (M.) *Abrégé*
 des Vies des Pères, 144. —
Journ. des Curés, 218, 251.
Vindiciæ Kemp. 180. V.
 TESTELETTE.
 VOLTAIRE. *Siècle de Louis*
 XIV, 50.
 VOGTIUS. (*Woldebrandus*)
Conjecturæ, 184.
 VOSSIUS. (*Joann. Ger.*)
Hist. lat. 220.
 VIVIEN, (Le P. Antoine)
 jésuite, *Trad. del'Imit.* 20.
- W.
- WANGNERECK, (Henri) 107.
 WAN-QUAILLES. (*Jacobus*)
Refutatio, 207.
 WENKEROSE. (*Publ. Vigi-*
lius) *Carmen*, 195.
 WERLINUS. (*Simon*) *Vin-*
diciæ novæ, 158. — *Ros-*
weyduß redivivus, 162.
- WIMPELING. (*Jac.*) *Opera*
Gers. 257.
 WOERIOT. (P.) graveur,
 119. X.
 XIMENIUS. *Bibliot. Valent.*
 98. Y.
 YOLAND. *Détails sur ce pré-*
nom, 144. Z.
- ZACCARIA. (Le P.) Sa con-
 naissance des mss. d'Ita-
 lie, 242. — *Excursus*,
 243. — *Iter litter.* *ibid.* —
 Juge le ms. d'Aronne écrit
 au quinziesme siècle, *ibid.*
- La date de la publication de
 l'ouvrage où se trouve sa lettre
 sur ce manuscrit, est de 1761.
- ZENO. (*Apostolo*) *Annot.*
in Fontan. 245.
 ZECCHI. (*Lelio*) *De Republ.*
eccles. 241.

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS.

DE L'IMPRIMERIE D'A. ÉGRON,
 rue des Noyers, no. 49.





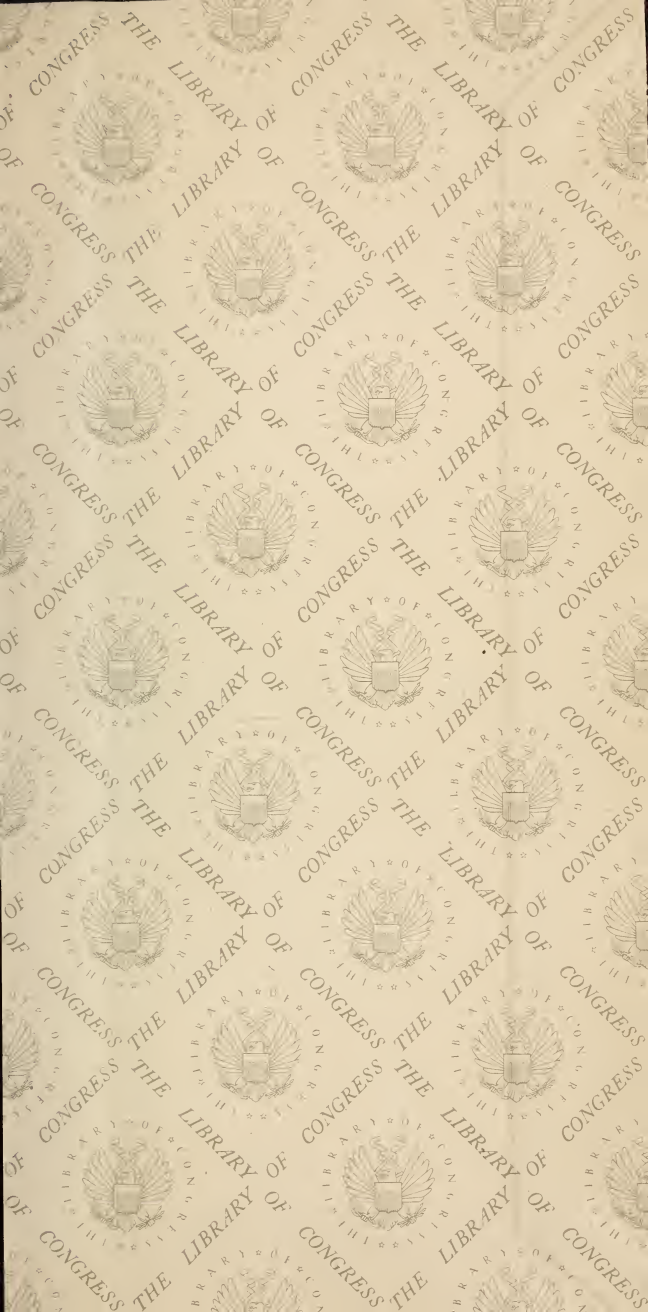


Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Nov. 2005

Preservation Technologies

A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111



LIBRARY OF CONGRESS



0 017 053 966 7 ●